

# Cahiers MARISTES





# TABLE **DES MATIÈRES**

## 3 **ÉDITORIAL**

*F. André Lanfrey*

## ■ **DOSSIER**

### **Année Fourvière**

## 5 Fourvière, le 23 juillet 1816

*P. Justin Taylor*

nztaylor@gmail.com



## 15 Refondation

*F. Aureliano Brambila*

cursoroma08@gmail.com



## 23 **Laïcs Maristes** Le futur aura nos yeux

*F. Javier Espinosa*

jjespinosa@hotmail.com



## 49 Laïcat et spiritualité

*Heloisa Afonso de Almeida Sousa et autres personnes*

heloisa.almeidasousa@yahoo.com.br



## ■ **ÉTUDES**

## 69 Héritage communicationnel de Marcellin Champagnat

*Rosangela Florzac*

roflorczak@gmail.com



## 87 Frère Basilio Rueda

*F. Aureliano Brambila*

cepam99@yahoo.com



## 97 Colin et Champagnat (3<sup>a</sup> partie)

*F. Frederick McMahon*



143 L'Hermitage de Notre Dame  
*F. André Lanfrey*



[andrelanfrey@orange.fr](mailto:andrelanfrey@orange.fr)

## ■ DOCUMENTS

161 Rapport sur Verrières  
*F. André Lanfrey*

167 Sentences de La Valla  
*F. André Lanfrey*

## ■ NOTES BRÈVES

173 Cadran solaire  
*F. André Lanfrey*

177 Atlandide 14  
*F. André Lanfrey*

179 Piedà de La Valla  
*F. Michel Morel*

181 De nouvelles ressources aux archives générales  
*F. Colin Chalmers*

## ■ IN MEMORIAM

183 Frère Frederick McMahon  
*F. Michael Green*

Photos de couverture : Chapelle de Fourvière au XIXème siècle et en 2016. Photos du F. Giorgio Diamanti

### FMS CAHIERS MARISTES

Numéro 34 Année XXVI Mai 2016

**Responsable de rédaction :**  
Commission du Patrimoine

**Directeur de communications :**  
Luiz Da Rosa

### Collaborateurs de ce numéro :

F. André Lanfrey  
F. Aureliano Brambila  
F. Frederick McMahon  
Heloiisa Afonso de Almeida Sousa  
F. Javier Espinosa  
P. Justin Taylor, SM  
F. Michael Green

F. Michel Morel  
Rosangela Florzac

### Traducteurs :

F. Carlos Martín, F. Fernando Santamaría  
Martínez, F. Francis Filiatrault,  
F. Gilles Hogue, F. Jean-Pierre Cotnoir,  
F. Moisés Puente, Ricardo Tescarolo,  
Roberto Clark, F. Salvador Durante,  
F. Santiago Fernandes.



**F. André Lanfrey**

## ÉDITORIAL

2016 étant l'année Fourvière, il convenait que soit évoqué l'acte fondateur de la Société de Marie le 23 juillet 1816. C'est d'autant plus important que, longtemps, les Frères Maristes ont sous-estimé cet événement, lui préférant le 2 janvier 1817.

Dans un article très sobre, le P. Justin Taylor, exégète, rassemble l'essentiel de ce que nous savons sur cette déclaration d'intention du 23 juillet qui laisse encore bien des questions non résolues en particulier quant aux influences et inspirations qui se sont exercées sur les premiers Maristes. Je songe en particulier à St Paul (2 Corinthiens) ; peut-être à Marie d'Agreda ; et aussi aux règlements des AAs (Assemblées des Amis) et des « petites sociétés », petits groupes fervents établis dans tous les séminaires. Je crois aussi que le modèle lassallien n'inspire alors que très partiellement le projet de fondation de Frères par M. Champagnat. J'ai brièvement correspondu avec le P. Justin Taylor à propos de ces questions, sur lesquelles il faudrait débattre plus longuement. Ceci dit, l'article du P. Justin Taylor a l'avan-

tage de présenter les acquis solidement établis par la recherche mariste à propos de l'acte fondateur de la Société de Marie à Fourvière.

L'article du F. Aureliano Brambila sur l'idée de refondation me semble très complémentaire du précédent, du fait qu'il lie ensemble origines et tradition au sein du concept de patrimoine. Et cette réflexion, qui situe le laïcat comme élément majeur de la refondation, nous introduit au thème principal de ce numéro des C.M. : le laïcat mariste.

Certes, ce sujet a déjà suscité bien des interventions, mais les CM étaient restés discrets sur ce point. Aussi, l'année 2016 nous permet d'offrir un faisceau de réflexions et témoignages qui, chacun à leur manière, font le point sur cette réalité une et diverse.

L'article du F. Javier Espinosa envisage de manière très complète la réalité du laïcat mariste, tout en suggérant un futur bâti autour du concept d'Eglise-communion, et donc d'un institut lui-même communion. Les

frères, en effet, ne sont pas propriétaires de leur charisme ; et le partager n'est pas un appauvrissement mais une chance de rénovation. Il n'est plus seulement question « d'élargir l'espace de la tente » mais d'en bâtir une nouvelle. D'où la nécessité de repenser notre modèle institutionnel, avec le souci d'aboutir à une meilleure organisation du laïcat mariste.

Heloisa Afonso de Almeida Sousa nous introduit à une problématique à propos du laïcat qui correspond à une interrogation, le plus souvent implicite, de bien des Frères Maristes : qu'est-ce qui fait qu'un laïc se passionne pour la spiritualité mariste ? Est-ce l'engagement dans la mission ? La connaissance de la spiritualité et la vie avec les Frères ? Un appel spécial de Dieu ? Et quatre laïcs maristes (deux hommes, deux femmes) nous offrent diverses réponses à cette question :

les unes à dominante plus existentielle ; les autres plus spéculatives. Il me semble que bien des lecteurs pourront s'y trouver en connivence avec l'un ou l'autre de ces quatre témoignages et même avec plusieurs d'entre eux.

Avec Rosangela Florczak, Marcelin Champagnat est envisagé en quelque sorte hors de l'univers religieux : comme un modèle de communiquant et de leader. En lisant son article, j'ai pensé à la circulaire de convocation de la conférence générale du F. Sean Sammon le 7 octobre 2004 : « Pour un leadership vivifiant ». A mon avis, les deux documents sont remarquablement complémentaires.

Je ne m'attarderai pas sur les articles suivants et les documents proposés. Ils sont plus classiques ou présentent des documents dont chacun appréciera par lui-même l'intérêt.

# FOURVIÈRE, LE 23 JUILLET 1816



P. Justin Taylor, SM

Nous sommes à Lyon, en France, le 23 juillet 1816. Ce matin de bonne heure, douze jeunes hommes montent les 800 marches menant à l'ancien sanctuaire marial de Fourvière, sur la colline qui domine la ville. Cinq d'entre eux furent ordonnés prêtres la veille; les autres n'avaient pas encore terminé leurs études pour le sacerdoce. Au cours des mois précédents, ils avaient formé un groupe et avaient décidé de faire un engagement. Maintenant, ils étaient sur le point de se séparer. Mais, avant de se quitter, ils voulaient sceller leur acte d'engagement devant la vénérable statue de Notre-Dame de Fourvière.

## 1. LES ÉTAPES MENANT À FOURVIÈRE

Leur histoire commence au Grand Séminaire de l'Archidiocèse de Lyon qui porte aujourd'hui encore le nom d'un de ses premiers évêques, Saint Irénée. Un mercredi, au cours de l'année scolaire 1814-1815, un séminariste, Étienne Déclas coupait les cheveux d'un de ses condisciples

nommé Jean-Claude Courveille, à la maison de vacances du séminaire, juste en dehors de la ville, où ils avaient l'habitude d'aller passer leurs journées libres. On lisait alors au réfectoire la vie de Saint François Régis (1597-1640), le grand missionnaire jésuite qui ré-évangélisa les régions de la France du Centre-sud. Courveille, qui était originaire de ces régions, confia à Déclas qu'une fois devenu prêtre, il imiterait St François Régis en allant par les campagnes au secours du petit peuple, qui a souvent plus besoin de prêtres venus d'ailleurs que ceux des villes et des grandes bourgades. « Nous irons à pied, simplement, usant de la nourriture des paysans. Nous mangerons le pain des campagnards. Nous les instruirons et les confesserons. » Il demanda à Déclas s'il voulait faire de même et Déclas répondit : Oui.

Plus rien ne fut dit pour le moment mais, de temps en temps, au long de l'année au séminaire, Courveille disait à Déclas: « Nous ferons comme Saint François Régis », et ça en restait là. Puis, juste avant le dé-

part général des vacances d'été, Courveille le prit à part et lui dit : « Vous savez, ce dont je vous ai parlé pendant l'année, c'est du sérieux. Il va s'établir un ordre qui sera le même à peu près que celui des Jésuites. Seulement, ceux qui en seront membres s'appelleront Maristes, au lieu de s'appeler Jésuites. » Les deux séminaristes promirent de s'écrire pendant les vacances, et ils tinrent parole.

L'Église en France vivait alors une période d'effervescence. Courveille, Déclas et leurs compagnons étaient nés juste avant ou pendant les premières années de la Révolution française qui avait commencé en 1789. Alors qu'ils étaient encore séminaristes, Napoléon gouvernait la France et une grande partie de l'Europe. Mais, depuis 1813, son empire avait commencé à s'effriter. Napoléon fut finalement vaincu à la bataille de Waterloo le 18 juin 1815. La France avait à nouveau un roi légitime, Louis XVIII, frère de Louis XVI qui avait été exécuté (beaucoup auraient dit martyrisé). Malgré, ou peut-être à cause des persécutions et difficultés, l'Église en Europe connaissait une nouvelle ère de vigueur et de créativité. Cela s'exprimait par la fondation ou refondation de congrégations religieuses et un nouvel esprit missionnaire, qui visait en partie à récupérer ceux qui étaient devenus hostiles ou indifférents au christianisme.

Un moment clé fut le rétablissement de la Compagnie de Jésus par le Pape Pie VII le 7 août 1814. D'au-

tres sociétés furent également relancées, notamment les Sulpiciens et les Vincentiens. Il y eut aussi de nouvelles fondations en France, dont beaucoup avaient déjà commencé officieusement : la Congrégation des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie (Coudrin, 1800) ; la Société des Missions de France (Rauzan, 1815) ; les Oblats de Marie Immaculée (Mazenedon, 1816) ; les filles de Marie (Chaminade, 1816). Plus tard, vint le renouveau des ordres plus anciens : des Bénédictins (Guéranger à Solesmes, 1836), Dominicains (Lacordaire, 1840).

Un terrain de recrutement évident pour les congrégations nouvelles ou reconstituées était les séminaires comme celui de Saint-Irénée à Lyon. Au cours de l'année scolaire de 1814-1815, le vicaire général du diocèse, Claude-Marie Bochard, distribua parmi les séminaristes un manifeste intitulé « *Pensée pieuse* », à la recherche de recrues parmi les séminaristes pour son projet d'une Société de la Croix de Jésus.

Bochard connaissait ses hommes et savait comment en appeler à la générosité et aspirations de ces jeunes. Il savait également exclure habilement les concurrents potentiels. Il esquissa l'état lamentable de la religion en France. Dieu voulait certainement susciter des hommes qui répondraient aux besoins de l'époque, comme Il l'avait toujours fait à toutes les époques depuis les Apôtres, des hommes comme Saint Ignace au moment où Luther était



apparu sur scène, ou Saint Vincent de Paul après les Guerres de Religion en France. Voilà pour le passé. Qu'en était-il de l'époque actuelle ? N'y avait-il aucun remède en réserve pour le genre humain en cette « époque qui est la nôtre, si corrompue, si dépravée, si perdue ? » Il s'adressait à chaque séminariste individuellement (« Ô mon frère »). Si le Seigneur le choisissait en ce moment pour réaliser son œuvre, comment répondrait-il ? Si l'Ange du Seigneur frappait à sa porte, il devrait suivre l'exemple de la « Reine des Saints » et répondre avec humilité et obéissance. Il pourrait ainsi joindre ses forces à celles de « tant de fervents frères dont le zèle pour la maison de Dieu les dévorait déjà pour cette grande œuvre. » Bochard montrait la « récolte » offerte : prédications, retraites, missions, direction spirituelle, séminaires, collèges, écoles – ce qu'il fallait pour engager le zèle de tous les cœurs, de toutes sortes d'esprits et de talents. Il montrait la perspective d'une « association » de prêtres zélés pour entreprendre toutes ces œuvres et la contrastait avec les ordres religieux, qui étaient, selon lui, peu appropriés pour les besoins du moment.

Le manifeste de Bochard nous donne une idée de l'atmosphère spirituelle qui régnait au Grand Séminaire de Lyon quand Courveille commença à parler à Déclas de ses plans pour une Société de Marie, en contrepartie de la Compagnie de Jésus. Après les vacances, au début de l'année scolaire 1815-1816, tous

deux commencèrent à recruter parmi leurs compagnons séminaristes. Courveille parla avec Marcellin Champagnat. Déclas parla avec Étienne Terrailon et Jean-Claude Colin. Terrailon se rappellera ce que Déclas leur disait, en citant Courveille : « Partout où Jésus a des autels, Marie a aussi son petit autel à côté. Jésus a sa Société, il faudrait donc que Marie eût aussi la sienne. » Ils ont été « frappés » par ces mots et laissés « comme stupéfaits ». En fin de compte, quelque quinze ou seize séminaristes étaient au moins intéressés par le projet.

Jean-Claude Colin avait déjà sa propre « idée » d'une société, qu'il avait jusqu'à présent gardée pour lui seul. Il doit avoir reconnu une similitude suffisante entre son idée et la Société de Marie pour laquelle Jean-Claude Courveille cherchait des recrues. En tout cas, il décida que la meilleure façon de réaliser son projet était de joindre ses efforts à ceux de Courveille. Comme il le dirait lui-même plus tard, avec une remarquable perspicacité dans sa propre personne : « Jamais je n'aurais eu le courage d'ébruiter cette idée. Et plus tard, la chose étant connue, je pus m'en occuper, sans avoir l'air d'être créateur. » En même temps, son adhésion à la Société de Marie ne représentait pas pour lui l'abandon de son propre projet, mais plutôt son union avec celui de Courveille.

Le petit groupe trouva un protecteur dans Jean Cholleton, professeur de théologie morale au séminaire. Ils

prirent l'habitude de se réunir dans sa chambre, N°34 au troisième étage. À la maison de campagne, ils se rencontraient dans la chambre de Cholleton, ou bien, quand le temps le permettait, dans le jardin, sous les arbres. La tradition du lieu a associé les bosquets d'arbres et en particulier un mûrier capable d'abriter une centaine de personnes, non seulement avec les débuts du projet mariste, mais avec beaucoup d'autres réflexions et discussions ardentes des séminaristes.

Courveille se rappellera plus tard qu'ils parlaient aussi souvent que possible sur la Société de Marie. Terrailon se rappellera aussi des premières réunions des premières recrues. Ils « s'enthousiasmaient mutuellement » du bonheur de « se vouer à la réussite d'une si belle œuvre ». Deux thèmes reviennent souvent dans leurs discussions : leur bonheur d'être « les premiers enfants de Marie » et le « grand besoin des peuples ». Ils auront également discuté de la manière dont, comme fils de Marie, ils se proposaient de répondre à ce besoin. De temps en temps, Courveille leur parlait, plus souvent sur la « nécessité d'imiter Marie, surtout dans son inénarrable humilité ». Ils prirent la résolution dès le début de ne pas ébruiter leur projet, mais de s'occuper sérieusement des moyens de le conduire à une heureuse fin. Chacun examinerait les sujets qui pourraient être invités à se joindre; mais avant de parler aux candidats possibles, l'ensemble du groupe en parlait.

Jean-Claude Colin n'était pas la seule recrue qui arrivait à la Société de Marie avec son propre projet. Un autre était Marcellin Champagnat. Il avait, semble-t-il, déjà pensé à l'établissement d'un groupe de frères de l'enseignement pour catéchiser et instruire les enfants des campagnes, tel que lui-même l'avait été, et par conséquent il était personnellement conscient de leurs besoins religieux et éducatifs. Comme Colin, il n'avait jusqu'à présent rien fait sur son projet. Contrairement à Colin, il en parla ouvertement au sein du groupe et insista sur le fait que les frères de l'enseignement devraient faire partie de la Société de Marie. La réponse de Champagnat à l'invitation à adhérer à la Société a été de dire: « J'ai toujours senti en moi un attrait particulier pour un établissement de frères ; Je me joins bien volontiers à vous et, si vous le jugez à propos, je me chargerai de cette partie ». Selon le premier biographe de Champagnat parmi les petits frères de Marie, frère Jean-Baptiste, il disait souvent au groupe à Saint-Irénée: « *Il nous faut des Frères, il nous faut des Frères, pour faire le catéchisme, pour aider aux Missionnaires, pour faire l'Ecole aux enfants* ». Ils répondirent: « Eh bien, chargez-vous des Frères puisque vous en avez eu la pensée. »

L'introduction de la branche des frères représentait une nouveauté importante. Jusqu'ici, le modèle historique pour la Société de Marie avait été la compagnie de Jésus. Toutefois, le modèle pour une société de

frères enseignants n'était pas, bien sûr, les Jésuites, mais les Frères des Écoles Chrétiennes, fondés en France par Saint-Jean-Baptiste de La Salle (1651-1719).

Il existe d'autres éléments pour dire que le modèle jésuite n'était pas le seul pour les Maristes. Dans les années 1830, la Société de Marie se présentait elle-même dans les documents officiels comme étant composée de plusieurs branches – religieux hommes et femmes et tiers membres laïcs – réunis sous un supérieur général commun. Cette composition complexe n'était cependant pas tout simplement le résultat d'une évolution historique au coup par coup. Au contraire, elle était censée être une caractéristique du projet original depuis sa création, et doit donc remonter aux échanges des séminaristes à Saint-Irénée. Ce schéma tripartite rappelle les grands ordres médiévaux, comme les Franciscains et les Dominicains, qui réunissaient des frères engagés dans des activités apostoliques, des sœurs contemplatives et des laïcs dévoués. Tout ceci donne un plan pour un Institut dont la forme globale était calquée sur les « grands ordres », mais dont la branche des prêtres était calquée sur les Jésuites, tandis que la branche de frères enseignants devait prendre pour modèle les Frères des Écoles Chrétiennes de La Salle. Quel serait le modèle particulier pour une éventuelle branche des sœurs ou pour une confrérie laïque ou tiers ordre ? Une telle complexité devait se révéler inacceptable pour Rome.

Parler de « branches » n'implique pas nécessairement avoir à l'esprit l'image d'un arbre. Pour Colin, cependant, cette image a été vive et efficace. En 1838, il disait à table: « La Société s'est présentée à quelqu'un (paroles dites avec embarras, de réserve et de mystère) sous l'emblème d'un tronc à trois branches ». Colin revenait souvent à l'image de l'arbre à trois branches. En fait, ces paroles mystérieuses, souvent exprimés avec embarras, étaient typiques de la manière qu'il renvoyait aux origines de la Société. Colin était-il celui à qui la Société s'était présentée sous cet emblème et à qui ces paroles prophétiques avaient été adressées ? Ce n'est pas certain. Dans tous les cas, les origines de la Société de Marie ont été accompagnées de nombreuses « révélations et prophéties ».

Quelle était la source de l'inspiration de Courveille? Le 18 juillet 1851, Jean-Claude Courveille qui, depuis 1836, était moine bénédictin à Solismes, écrivit ce qui suit pour le père Mariste Gabriel-Claude Mayet :

« La première inspiration de la Société de Marie ou des Maristes a été donnée à la cathédrale du Puy, au pied du grand autel où est la statue miraculeuse de la divine Marie, le 15 août 1812, et cela a été réitéré plusieurs fois jusqu'en 1814 ».

Les demandes supplémentaires de Mayet suscitérent un récit plus complet en février 1852. À l'âge de dix ans, Jean-Claude Courveille, qui était né près de l'ancienne ville cathédrale du Puy, fut atteint de la variole, qui l'avait laissé presque aveu-

gle (probablement à cause de la cicatrisation de la cornée), les médecins lui dirent que c'était incurable. Il lui était donc impossible de poursuivre son dessein de devenir prêtre. En 1809, il alla en pèlerinage à Notre Dame du Puy et se frotta les yeux avec de l'huile d'une lampe qui brûlait devant la statue de Notre-Dame. Aussitôt, il put voir parfaitement, même les plus petits objets qui étaient dans la cathédrale et depuis, il n'a plus eu aucun problème de vue. En 1810, devant la même statue miraculeuse, il promit à la Sainte Vierge de « se dévouer tout entier à elle, de faire tout ce qu'elle voulait pour la gloire de notre Seigneur, pour son honneur à Elle, pour le salut des âmes. » Toute sa pensée était d'être prêtre et de s'employer, par l'exercice du zèle sacerdotal, à la réalisation de ce triple vœu.

En 1812, renouvelant sa même promesse à Marie au pied du même autel, « il entendit, non des oreilles du corps, mais avec celles du cœur, intérieurement mais très distinctement » les mots suivants :

« Voici... ce que je désire. Comme j'ai toujours imité mon divin Fils en tout, et que je l'ai suivi jusqu'au Calvaire, me tenant debout au pied de la croix lorsqu'il donnait sa vie pour le salut des hommes, maintenant que je suis dans la gloire avec lui, je l'imité dans tout ce qu'il fait sur la terre pour son Eglise, dont je suis la protectrice et comme une armée puissante pour la défense et pour le salut des âmes. Comme, dans le temps d'une hérésie affreuse qui devait bouleverser toute l'Europe, il suscita son serviteur Ignace pour former une société qui porta son nom en se nommant Société de Jésus et ceux qui

la composaient Jésuites, pour combattre contre l'enfer qui se déchaînait contre l'Église de mon divin Fils, de même je veux, et c'est la volonté de mon adorable Fils, que dans ces derniers temps d'impiété et d'incrédulité, il y ait aussi une société qui me soit consacrée, qui porte mon nom et se nomme la Société de Marie, et que ceux qui la composent se nomment aussi Maristes, pour combattre contre l'enfer... »

Lorsque Courveille écrivit à Mayet, il était en train de se souvenir d'une expérience qui avait eu lieu quarante ans auparavant. Cette expérience avait été puissante et inoubliable. En revanche, nous ne devons pas être surpris si ce qu'il écrit pour Mayet est en partie un texte élaboré plutôt qu'un simple souvenir. Pendant ce temps, ses lectures de Sainte Thérèse lui avaient fourni des expressions pour décrire l'expérience comme quelque chose « entendu intérieurement mais très distinctement » Quelque chose de similaire peut aussi être vrai pour le contenu et la structure de ce qu'il a « entendu ». Dans son rapport à Mayet, nous trouvons le parallèle entre la Société de Jésus et la Société de Marie qui avait frappé Terraillon. Cependant, comme ce dernier le racontera, le parallèle était symbolisé par les deux autels, à Jésus et à Marie, côte à côte. Le parallèle dans ce que Courveille écrit en 1852 rappelle la « Pensée pieuse » de Bochard, avec sa mention de Saint Ignace et des Jésuites lors de la Réforme et sa conviction que, dans une nouvelle situation tout aussi dramatique pour l'Église, Dieu susciterait une nouvelle société. Courveille introduit une nou-

velle note. Derrière le parallèle entre les deux sociétés se trouve « l'imitation constante » de Marie qui suit Jésus en tout. Marie était avec Jésus au Calvaire, lorsqu'il donnait sa vie pour le salut des hommes; maintenant qu'elle est avec lui dans la gloire, elle imite tout ce qu'il fait sur la terre pour son Église. Donc, bien entendu, de même qu'il y a une Société de Jésus, il y aurait une Société de Marie, dont l'heure providentielle étaient "ces derniers temps d'impiété et d'incrédulité".

L'eschatologie est donc présente, bien que sans être prééminente, dans le récit que fait Courveille de ce qu'il avait « entendu » de Marie. L'eschatologie est également le pôle d'une phrase mystérieuse que Jean-Claude Colin répètera fréquemment dans les années à venir. Fin 1837 – donc plus de vingt ans après que Colin eut quitté Saint-Irénée, Mayet écrit les mots suivants de Colin:

« La Sainte Vierge a dit: « J'ai été le soutien de l'Église naissante ; Je le serai aussi à la fin des temps. »

Il a répété ces mots ou des mots semblables plusieurs fois et une fois a ajouté: « ces mots ont présidé aux débuts de la Société. » Il les attribua de façon plutôt mystérieuse à « un prêtre », sans aucun doute Jean-Claude Courveille (qui, à cette époque, n'était jamais nommé dans la Société qu'il avait commencée). Ces mots si souvent répétés par Colin étaient la façon dont il se souvenait de ce que Courveille avait dit au groupe à Saint-Irénée sur la révélation

qu'il avait reçue au Puy. Colin avait réduit un énoncé plus long et plus diffeus à quelque chose de plus simple, pointu, presque poétique – et facile à retenir. En d'autres termes, il en a fait un « dit », une unité de tradition.

Un élément important de ce mot cité par Colin reste, cependant, inexplicqué, et c'est le rôle de Marie dans l'Église naissante. Il est très difficile de relier cela à quoi que ce soit dans le récit que Courveille fait de la locution de 1812 – à moins que nous ne supposions que Colin ait compris que le Calvaire, où Marie était présente, fut le berceau de l'Église. Que l'Église soit née au Calvaire est en fait une idée qui se trouve chez certains Pères de l'Église ; et Colin pouvait l'avoir connue. Mais il ne se réfère nulle part explicitement à cette notion. En revanche, le rôle de Marie dans l'Église naissante après l'Ascension du Christ est devenu une source majeure d'inspiration pour Colin dans sa contemplation de la Société de Marie.

## 2. LE FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

L'année scolaire 1815-1816 portait à sa fin. Cela signifiait pour un certain nombre des aspirants maristes non seulement l'approche de l'ordination sacerdotale, mais aussi la perspective de la dispersion, puisqu'ils devraient se rendre à leur première nomination pastorale. Ils s'encouragèrent mutuellement avec la pensée qu'ils finiraient par se réunir et établir la Société

de Marie au Puy, où la première idée de la Société avait été donnée et où ils espéraient être bien reçus.

Le groupe décida également de rédiger un formulaire d'engagement, qu'ils signeraient tous, en promettant de « poursuivre cette œuvre de toutes leurs forces ». Tous ceux qui avaient appartenu jusqu'alors au groupe ne signèrent pas le document. Trois membres décidèrent de se séparer à ce moment-là. Malheureusement, il n'existe aucune liste des noms des signataires. En faisaient partie, bien sûr, Courveille lui-même et ses premières recrues, Déclas, Terrailon, Champaignat et Jean-Claude Colin. Colin rappellera que le nombre de signataires était de douze. Même si ce nombre de douze était en fait fortuit, Colin ne pouvait que remarquer que c'était le même nombre que celui des apôtres : il devait en effet attirer l'attention à l'avenir sur les similitudes entre les débuts de la Société et les débuts de l'Église.

Il existe quatre exemplaires de cet engagement. Ce sont, semble-t-il, des « formulaires en blanc », ne portant ni date ni signatures, que les nouveaux membres devraient probablement remplir au moment de s'unir au groupe originel. Le formulaire est rédigé à la première personne du pluriel, « nous ». Ses auteurs s'identifient formellement comme « Nous soussignés » – ce qui indiquerait que notre texte est un document à être signé plutôt que lu (où l'on s'attendrait à quelque chose du genre « Nous, ici réunis »). Le fait qu'il soit rédigé en La-

tin, ainsi que l'utilisation d'un certain nombre d'expressions formelles et emphatiques, témoignent de la volonté des aspirants maristes de le rédiger avec la plus grande solennité possible. En même temps, le document montre bien – même dans son insistance – que ses auteurs ont agi « non à la légère et comme des enfants » mais au contraire, « sérieusement, après y avoir mûrement réfléchi, avoir pris conseil » ; qu'ils étaient encore jeunes et susceptibles d'être soupçonnés de précipitation et d'imprudence. Leur offrande de soi n'était cependant pas un vœu, ou encore, à proprement parler, un acte de consécration, mais une déclaration d'intention.

Le Formulaire commence « au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit » et se poursuit : *Omnia ad majorem Dei gloriam et honorem Mariae Genetricis Domini Jesu honorem* – « tout pour la plus grande gloire de Dieu et pour l'honneur de Marie, Mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » Les auteurs déclarent leur « sincère intention et ferme volonté de nous consacrer, aussitôt qu'il sera opportun, à l'institution de la très pieuse congrégation des Mari-istes (la forme originale du nom) ». L'utilisation du mot « congrégation » implique qu'ils avaient à l'esprit quelque chose de plus large qu'une simple association ou une société diocésaine. Cette intention est confirmée par leur promesse de fidélité au Christ « dans notre Mère la sainte l'Église catholique romaine, nous attachant de toutes nos forces au Chef très saint de

cette même Église, le Pontife romain, et aussi à notre très révérend Évêque Ordinaire. » Plutôt qu'une simple affirmation de la primauté du pape, ce texte implique sans doute l'intention de demander l'approbation de Rome pour la «Congrégation des Mari-istes », qui devait donc avoir une très large portée. Leur offrande de soi est totale et envisage même le martyre. Ils étaient persuadés que « sous le gouvernement pacifique et religieux de notre roi très chrétien », la Société verrait prochainement le jour. Dans le contexte de 1816, le texte exprime l'espoir que la Société serait bientôt établie sous le règne récemment instauré de Louis XVIII, qui avait reçu le titre de Roi Très Chrétien, traditionnellement porté par les rois de France. Les allusions à la paix et à la religion marquent un fort contraste avec les dernières années de Napoléon, marquées par des guerres constantes et par les mauvais traitements envers le pape. Il y avait eu aussi une prophétie qui les encourageait à s'attendre à ce que la Société voie le jour sous « le Roi Très Chrétien » ; on y fit souvent mention ou allusion dans les années suivantes. Les jeunes hommes ne spécifiaient pas à quels travaux ou œuvres apostoliques ils se consacraient, mais promettaient de « nous donner, nous et tout ce que nous avons pour sauver de toutes manières les âmes sous le nom très auguste de la Vierge Marie et sous ses auspices ». Ils terminaient avec une clause, suggérée peut-être par leur protecteur Cholleton, qu'ils laissaient tout au jugement des supérieurs.

### 3. FOURVIÈRE ET AU-DELÀ

Le lundi 22 juillet 1816, fête de Sainte Marie Madeleine, dans la chapelle du Séminaire Saint-Irénée, Mgr. Louis-Guillaume Dubourg, évêque de la Nouvelle-Orléans, avec des lettres dimissoires émises au nom de l'archevêque de Lyon, le Cardinal Fesch, alors exilé à Rome (il était oncle de Napoléon), conféra l'ordination sacerdotale à cinquante-deux candidats, y compris Marcellin Champagnat, Jean-Claude Colin, Jean-Claude Courveille, Étienne Déclas et Étienne Terrailon. Ils arrivaient au but de nombreuses années d'études et de formation. Pierre Colin, le frère aîné de Jean-Claude, prêtre depuis 1810, se trouvait à Saint-Irénée pour quelques jours avant l'ordination de son frère, mais il était déjà reparti le 20 juillet, un samedi, pour revenir dans sa paroisse pour le dimanche.

Le mardi 23 juillet 1816 trouva les douze aspirants maristes à Fourvière (*Forum Vetus*), le site de l'ancienne ville romaine et préromaine celte de Lugdunum. Ici se trouvait une petite chapelle qui était un ancien sanctuaire de Notre Dame, récemment restaurée comme lieu de pèlerinage. Ce sanctuaire a été le théâtre de nombreux actes de dévouement, de la part de religieux fondateurs, de missionnaires en route et de tant d'autres, comme en témoignent les plaques et les offrandes votives qui recouvrent ses murs. Aujourd'hui, il est éclipsé par l'énorme basilique construite entre 1872 et 1884. Sur

l'autel se trouvant devant la statue vénérée de la Sainte Vierge, Courveille seul célébra la Messe – les autres jeunes ordonnés avaient l'intention de célébrer leur première messe dans leurs paroisses. Terrailon, qui connaissait le mieux les cérémonies, l'assista. Tous communierent de la main de Courveille. Ils avaient apporté avec eux le formulaire d'engagement, qu'ils signèrent tous. (Ce document original, avec ses signatures, a malheureusement disparu). Au cours de la messe, il fut placé sur l'autel sous le corporal, unissant ainsi leur engagement au Sacrifice du Christ. Ont-ils lu le formulaire d'engagement après la messe ? C'est possible, mais ce n'est pas rapporté dans les récits contemporains qui décrivent ce qui s'est passé.

Puis ils se séparèrent. Marcellin Champagnat fut nommé vicaire à La Valla, où, en 1817, il rassembla des premiers frères. Jean-Claude Colin devint vicaire à Cerdon, où son frère Pierre avait été nommé curé de la pa-

roisse. Pierre adhéra au projet mariste et fit venir à Cerdon Jeanne-Marie Chavoïn et sa première compagne, Marie Jotillon, qui jetèrent les bases des Sœurs Maristes. Très rapidement, elles apprirent beaucoup de choses sur le projet mariste et sur la promesse solennellement réaffirmée à Fourvière. En 1824, Étienne Déclas fut autorisé à rejoindre les frères Colin à Cerdon, formant ainsi la première communauté des Pères Maristes. De Cerdon, Jean-Claude Colin et Déclas commencèrent à prêcher des missions paroissiales. Les années suivantes vinrent se former des groupes tertiaires de laïcs, qui furent plus tard à l'origine des Sœurs Missionnaires de la Société de Marie.

C'est ainsi que la Société de Marie à plusieurs branches, qui fut envisagée par les séminaristes à Saint-Irénée et fit l'objet de leur acte d'engagement formulé à Fourvière le 23 juillet 1816, prit forme progressivement. Seul le temps dirait quel serait son avenir.



# REFONDATION :

## Intuition de Champagnat à l'origine et les défis dans notre monde en changement



F. Aureliano Brambila

### 1. LA REFONDATION

Il est assez évident que ce qui se produit, dans la vie religieuse d'aujourd'hui, est quelque chose de fondamental, en relation directe avec sa propre identité. C'est une crise de sens, ou mieux, de manque de sens. Il y a insécurité personnelle et institutionnelle.

Nous qui sommes consacrés dans l'état religieux, nous faisons l'expérience d'une situation d'inconfort. Nous ne devons pas en faire abstraction. Il faut la regarder bien en face. Comme toute crise, c'est une occasion de croissance.

Différents Instituts et bien des penseurs de la vie religieuse parlent, devant cette crise, de « refondation ». Ce phénomène se produit également dans notre Congrégation des Frères Maristes. La Circulaire de notre Supérieur général en est une preuve évidente.

Parler de refondation de l'Institut dans cette mentalité dynamique du

charisme, considéré comme une démarche en devenir constant, n'a pas beaucoup d'impact. Cependant, le faire dans des milieux où prévaut une vision statique et redondante du charisme risquerait d'augmenter l'inquiétude qui conduirait à des réactions qui augmenteraient la crise d'identité.

Il est évident que nous ne sommes pas invités à fonder un autre Institut, comme alternative à celui de Champagnat, mais de refonder l'Institut actuel. Il s'agit de l'amener à une nouvelle réalisation

Vu ainsi, le mot « refondation » est aussi beau et exact que celui de « réévangélisation ». Jean-Paul II a préconisé une « nouvelle évangélisation ou réévangélisation » pour l'Amérique Latine. « Nouvelle par son ardeur, par sa ferveur et par ses méthodes » disait-il. Décidément, la refondation de l'Institut prend la route de la réévangélisation. Il n'y a donc pas de raisons pour engager toute une croisade contre cette idée. Ce serait s'exposer à lutter contre Dieu.

## 2. BESOIN DE LA REFONDATION

Il semble qu'il y ait deux conceptions de la vie religieuse : celle qui se dégrade et celle qui évolue. La première réduit l'influence de l'Esprit au seul moment initial, celui de la fondation. La deuxième fait de l'histoire de l'Institut un chemin de vie sous l'action de l'Esprit sur la route ouverte par le Fondateur. Toute la réflexion subséquente dépendra de la préférence accordée à l'une de ces deux conceptions. De façon spontanée, nous préférons la deuxième.

La fondation d'un Institut est un processus. Marcellin est décédé « en fondant » l'Institut. En réalité, l'action de fondation ne devrait jamais s'arrêter. De plus, le fondateur n'avait pas toutes les notions qui permettraient un développement exhaustif du charisme reçu. C'était un homme de son temps et de son milieu.

L'expansion de l'Institut se lit un peu comme l'histoire de la croissance de l'Église dans les Actes des Apôtres. Les difficultés rencontrées à cause des diverses mentalités ont sans doute présenté le dilemme aux Frères de chaque époque : le maintenir tel quel de façon rigide (en confondant l'essentiel avec le contexte), ou adapter la réalité selon les diverses cultures ? Comme à l'Église, la présence de l'Esprit a aussi été donnée à l'Institut. Et c'est ce qui a produit cette merveilleuse unité dans la diversité.

Dans la réalité, chaque Chapitre général est une refondation, puisque

son but est de permettre de poursuivre consciencieusement le charisme. Cependant, en ces dernières années, les fractures au niveau de la culture ont été telles que les adaptations normales se montrent insuffisantes.

Dans notre vie au niveau de l'Institut, nous devons éviter les nostalgies paralysantes qui nous figent et nous tenaillent. Si le passé s'emparait ainsi de notre esprit au point de nous faire manquer l'occasion d'avancer dans l'histoire, il détruirait notre propre fécondité et trahirait sa finalité propre.

## 3. UN INSTRUMENT SÛR : LE PATRIMOINE SPIRITUEL MARISTE

Le patrimoine peut nous servir de guide. Nous avons le nôtre : « le patrimoine mariste ». Nous devons savoir exploiter au maximum notre patrimoine spirituel. C'est précisément réfléchir, à la lumière des origines et de la saine tradition de notre Institut, sur des thèmes comme la prière, les pauvres, la pédagogie, la catéchèse, la communauté, les supérieurs...

Une lecture simpliste et sans nuance de la Bible a produit le fondamentalisme. C'est une position typiquement superficielle et pragmatique. S'arrêter à la coquille et vouloir profiter du fruit. Quelque chose de semblable se passera-t-il ainsi dans nos relectures des origines maristes ? Il s'agit de redécouvrir Champagnat : nous devons donc l'adapter, non simplement le répéter.

« Le Père Champagnat incarne un zèle évangélique qui sait donner des réponses adaptées à des problèmes concrets » (Constitutions – N°81).

Nous avons besoins de connaître quels furent ces réponses et quels furent ces problèmes concrets. Nous ne pouvons pas absolutiser l'action de Marcellin. Dans ses décisions face aux situations concrètes, une grande partie durent être des réponses à des éléments purement conjoncturels. Il faut savoir découvrir ses aspirations et ses intentions profondes et constantes.

L'Esprit Saint est la source de la vie consacrée. Les fondateurs ont été un lieu choisi et original (bien que n'en étant pas la source) du charisme. On ne peut donc pas prétendre réduire l'étude du charisme à la seule étude de la personne du Fondateur et des premiers disciples de Marcellin. Les générations successives de Frères profitent d'un charisme qui les rend capables d'un discernement juste quant à l'authenticité dans l'Institut. Ceci afin de donner une réponse fidèle à l'action de l'Esprit. Autrement, le travail de l'Institution serait impossible. Le charisme aurait été monopolisé, ou du moins aurait été exclusif au Fondateur et, conséquemment, il serait mort avec lui. La survivance institutionnelle serait basée sur la seule capacité de mémoire historique du groupe.

« Supérieurs ou non, nous sommes tous dépositaires du charisme du Fondateur. À ce titre, nous devons exercer la médiation d'une manière réciproque, selon la grâce et notre fonction » (Constitutions n° 40).

Marcellin était convaincu que Dieu voulait son Œuvre. Le serons-nous, nous aussi ? Tout ce questionnement à l'interne et à l'externe nous a-t-il fait mal ? Le doute s'est installé dans nos milieux.

C'est l'Esprit qui a donné le charisme de notre Institut à l'Église. Ceci est à l'origine de notre amour de l'œuvre de Marcellin. Notre fidélité à l'Institut est précisément notre façon d'être fidèles à Dieu.

#### **4. LES COMPOSANTES DE L'INTUITION DE FONDATION DE CHAMPAGNAT**

L'angoisse du jeune vicaire de La Valla était semblable à celle du jeune Montagne : c'était une angoisse partagée. Derrière le cri de ce jeune garçon, Marcellin percevait le cri immense de la jeunesse abandonnée à travers le monde. À peine arrivé dans sa paroisse, il se met au travail immédiatement. Il fallait répondre à ce cri, peu importe le prix. La réponse qu'a donnée Marcellin Champagnat à la jeunesse qui lui demande son aide, c'est nous, les Petits Frères de Marie.

Marcellin a expérimenté très jeune le regard d'amour que Jésus pose sur les enfants et les jeunes. Et il l'a concrétisé à travers les Frères qu'il a fondés :

« Guidé par l'Esprit, Marcellin Champagnat a été saisi par l'amour de Jésus et de Marie pour lui-même et pour les autres. Cette expérience, ainsi que son

ouverture aux événements et aux personnes, est à la source de sa spiritualité et de son zèle apostolique. Elle le rend sensible aux besoins de son temps, spécialement à l'ignorance religieuse et aux situations de pauvreté de la jeunesse » (Constitutions n° 2).

Toutes les lignes de force dans la vie de Marcellin tendent vers un seul objectif : la fondation d'un Institut qui s'occupe des enfants et des jeunes dont les autres institutions ecclésiastiques ne s'occupent pas.

Si c'était des catéchistes et des maîtres qui leur manquaient, pourquoi Marcellin a-t-il fondé une Congrégation religieuse ? Sûrement parce qu'il avait besoin de catéchistes-maîtres d'une troisième dimension. C'est-à-dire des témoins qui vivent de la présence de Dieu, des priants qui orientent toute leur prière en faveur des enfants et des jeunes, et des signes d'avenir.

Les premiers Frères étaient des gens du peuple et pour le peuple. De plus, ils vivaient comme les gens du peuple : dans une très grande simplicité, sans attitudes prophétiques, encore moins démagogiques. Ce fut une des clés de leur succès.

Très tôt, Marcellin et les premiers Frères se sont rendu compte qu'ils ne devaient pas restreindre leur action éducative à un seul groupe déterminé d'enfants : pauvres et campagnards. Il y avait trop à faire pour priver les autres enfants. D'où la préférence pour les uns sans exclusion des autres.

## 5. DÉFIS ET ÉLÉMENTS DONT ON DOIT TENIR COMPTE FACE À LA REFOUNDATION

Nous devons rester attentifs à la peur de la critique et à une auto-analyse morbide interminable et répétitive. Quelle erreur ce serait de vouloir asphalter les jardins et les vergers durant l'hiver sous prétexte qu'ils ne produisent pas ! Il en serait ainsi de vouloir abandonner un apostolat, par exemple l'éducation par l'école, sous prétexte que les résultats sont trop faibles ou nuls.

L'Esprit Saint ne nous a pas abandonnés. Nous pouvons et nous devons continuer à répondre selon notre charisme dans le monde et dans l'Église d'aujourd'hui. Nous devons croire dans la force du pouvoir de Dieu.

Si Marcellin était de nouveau physiquement parmi nous, que ferait-il ? Probablement la même chose que ce que nous devons faire nous-mêmes.

« Frères Maristes, animés d'un même zèle, nous continuons le charisme du Fondateur en répondant aux attentes et aux besoins des jeunes d'aujourd'hui » (Constitutions n° 81).

Étant donnée la richesse de la figure de Marie, la dimension mariale de notre charisme est une invitation de plus à développer une saine anthropologie.

Transparence dans la manière de vivre : nous habituer à la communication de la vie dans notre communauté. Des hommes qui se laissent toucher

par le mystère de Dieu; attentifs à l'action de l'Esprit dans leurs vies.

Quel degré et quelle forme de séparation du monde et de sa culture convient-il de prendre, pour un religieux-éducateur afin qu'il puisse vraiment éduquer ? Ne vaudrait-il pas mieux insister sur son insertion plutôt que sur sa séparation ?

L'aspect laïc de notre vocation est substantiel, non accidentel. Notre être religieux, comme Frère, est complet en tant que style de vie évangélique. Il est issu du baptême et de la confirmation. Il produit et exprime la sainteté originale de notre manière d'être chrétien. Autrement dit, il représente la façon que se développe « l'appartenance à Dieu ». Il réalise donc radicalement le « je suis à toi » prononcé au baptême.

Dans notre agir apostolique, dans notre vie de communauté, dans nos relations avec le monde devrait apparaître toujours plus clairement notre condition de rappel de la transcendence.

## **6. QUELQUES NOUVEAUX PARAMÈTRES PARTICULIÈREMENT IMPORTANTS**

Un changement de mentalité par rapport au laïc : l'implication des laïcs par rapport à la mission et à la spiritualité maristes ; un changement d'attitude face à la femme ; la croissance des relations à l'intérieur de la Société de Marie : Frères, Pères, Sœurs et

Laïcs, en plus de la communauté de vie et de l'idéal des origines.

Une communauté de Frères : lieu de rencontre et de personnes de tous âges, cultures, langues, mentalités, nationalités, races... Si l'amour y est authentique et visible, notre communauté peut devenir hautement intéressante pour un monde comme celui d'aujourd'hui, si divisé précisément à cause de ces mêmes différences.

Est-ce que ce ne serait pas à la base de tous les problèmes actuels de la société que ce manque presque absolu de sentiments de compassion et de bonne volonté qu'est la fraternité ? Frère Mariste devrait s'écrire avec un « f » minuscule parce que cela indique égalité, proximité, intérêt, attention, délicatesse, accompagnement, participation. Ce n'est pas un titre devant lequel il faut un grandiloquent et solennel « Révérend ».

Le Frère n'est-il pas une sorte de compagnon de route de tout homme ? Oui, compagnon, sans plus que sa propre expérience de Dieu qu'il veut partager fraternellement. Il est indispensable que se continue l'existence de la vie religieuse masculine. C'est un prophétisme de la valeur du baptême. Elle ne peut être sacrifiée pour des raisons pragmatiques.

La pauvreté matérielle ne se présente pas seule. Elle est toujours accompagnée d'un cortège de misères qui font du pauvre social quelqu'un qui a besoin de tout. La

paix commence bien avant l'existence d'un « traité » : celui-ci n'est que le point final d'une attitude continue de bonne volonté en tout et avec tous. Marcellin a été particulièrement marqué par la figure de Jésus Christ qui compatit aux souffrances des petits, des affligés, des mis de côté, des enfants, de ceux qui comptent pour rien...

« Dans cet esprit, il a fondé notre Institut pour l'éducation chrétienne des jeunes, particulièrement les plus délaissés » (Constitutions n° 2).

L'école catholique, par rapport à l'école publique, n'est pas régie par le principe de suppléance, mais plutôt par celui de l'alternative. Si cela est vrai, il faut savoir en assumer les conséquences. L'alternative oblige l'école catholique à faire preuve de qualités incontournables : compétence, organisation... L'école mariste doit être bien dirigée en tant qu'école. Elle doit se démarquer par la qualité de l'enseignement, la discipline, les sports... L'Évangile n'est pas quelque chose à part : elle suppose et promeut le véritable humanisme. Il faudrait donner un « non » retentissant à toute forme de médiocrité qui pourrait s'installer dans notre école qui prétend privilégier les « valeurs évangéliques ».

La spiritualité apostolique est une certaine manière de concentrer la totalité de la vie. Faire l'expérience de Dieu dans le quotidien. Le monde est le lieu d'adoration de Dieu. Le Seigneur se manifeste dans les choses, les personnes et les événements, et

c'est là que se vit la spiritualité apostolique étant donné que Dieu veut y être écouté, servi et aimé. Le monde, l'histoire, l'apostolat ne sont pas des obstacles pour le rencontrer mais une médiation obligée.

## 7. RETOUR À L'ESSENTIEL

La refondation est un problème de spiritualité, non de simples réformes des structures, bien qu'elles soient aussi nécessaires. Le fondement ultime de notre projet de vie est la foi radicale qui soutient une marche radicale à la suite de Jésus Christ. Retour aux sources : le Christ est la source de toute sainteté. Ressemblant au fondateur dans sa spiritualité, sa sainteté, sa passion, nous vivons ensemble en regardant dans la même direction : le Christ.

N'avons-nous pas été des Frères mangés par l'œuvre ? La communauté n'a-t-elle pas le droit et le besoin d'un répit d'intériorité, fait de l'intimité du groupe et du rapprochement avec Dieu ? Ou peut-elle honnêtement être toujours sur la brèche de l'activité apostolique ?

Tous m'appellent « frère ». Je suis un agent de la civilisation de l'amour. Cette mission devient attirante pour la jeunesse de nos jours. Nos communautés sont appelées à être des noyaux de fraternité chrétienne. L'expérience fraternelle entre nous est caractéristique. « Vous êtes tous frères ». Il s'agit de vivre à fond, et visiblement, cette réalité évangélique.

Notre célibat génère des relations fraternelles qui ne sont pas basées sur la chair et le sang, nous permettant de vivre entièrement pour Dieu et pour les autres. À partir de ce vécu, nous devenons des « tisserands de fraternité ».

Il s'agit d'aller et de dire à tous ce qu'ils sont : des êtres faits à l'image et à la ressemblance de Dieu, destinés à vivre comme Dieu...

« Vous êtes plus importants que ce que vous imaginez ! »

Nous suivons Jésus, à la manière de Marie, à partir du charisme reçu de Marcellin Champagnat.

« L'amour que l'Esprit Saint répand dans nos cœurs nous fait partager le charisme de Marcellin Champagnat et tend toutes nos énergies vers ce but unique : SUIVRE LE CHRIST COMME MARIE, dans sa

vie d'amour pour le Père et pour les hommes. Nous poursuivons cet idéal en communauté » (Constitutions n° 3).

## 8. ÉPILOGUE

Sommes-nous à l'ère des historiens ou des mystiques ? Qui, d'entre eux, effectuera la réforme (la refondation) si nécessaire de la vie religieuse ? Sera-t-il question de méthodologie historique, ou d'une plus grande fidélité à l'Esprit. En d'autres termes, avons-nous besoin, avant tout, d'archéologues qui scrutent les traces d'hier, ou de détecteurs supersensibles au souffle de l'Esprit d'hier et d'aujourd'hui ? Toute réforme ou rénovation religieuse n'est pas un simple retour au passé. C'est davantage une actualisation de l'intuition d'origine selon les exigences de l'Esprit dans le contexte historique de l'Institution.





# L'AVENIR AURA NOS YEUX



F. Javier Espinosa

« En ces temps-ci, serons-nous capables de penser plus loin que les schèmes habituels ? Nous sommes invités à nous désinstaller, à penser au-delà des schèmes connus » (F. Emili Turú)<sup>1</sup>.

## I – INTRODUCTION

Je commence à écrire ces lignes dans la paix de quelques jours de retraite en Amérique Centrale. J'ai pu admirer les volcans d'El Salvador et du Guatemala. Majestueux, pointant vers le ciel. Je partage cette merveilleuse vision avec des laïcs, des laïques et des frères qui participent à ces journées. Dans le silence de la retraite, je me souviens des visages, des lieux, des expériences de ces trois années au Secrétariat des laïcs.

C'est dans ce cadre que j'écris ces pages. Les volcans me rappellent le fils du chef indien qui était monté sur la montagne et avait apporté à son père la vision d'un futur meilleur pour leur

tribu. Les laïcs et les frères avec qui je partage ces jours me rappellent les merveilleux chemins de communion qui se sont ouverts dans certaines Provinces de l'Institut. Le silence de la retraite me parle de Dieu, le Dieu qui invite et pousse à partir. La paix de ces jours m'aide à réviser le vécu au Secrétariat, avec ses moments d'espérance et de vitalité, de recherche et de discernement, d'incertitudes et de beaucoup de questions. Ce que j'exprime ici vient de ce contexte.

*Demain aura nos yeux*, nous disait le frère Emili<sup>2</sup>. Notre regard se tourne vers l'horizon. L'avenir aura nos yeux<sup>3</sup>. Le futur, nous le construisons avec le Seigneur.

<sup>1</sup> Turú, Emili. *Rencontre de la Conférence interaméricaine des Provinciaux*, Luján, Argentine, 2011.

<sup>2</sup> Turú, Emili. *Idem*.

<sup>3</sup> La Conférence des Religieux de France, à la réunion à Lourdes en 2012, affirmait : « Les Congrégations religieuses doivent inventer leur futur ». José Rodríguez disait : « Frères, rêvez une vie religieuse franciscaine différente. » (Cf. *Avere gli occhi rivolti al futuro*, dans la revue *Testimoni* 13, 2012, p. 27). Ce qu'exprime José María Vigil m'encourage : « Si la Vie Religieuse avait une vision du futur, elle investirait ses énergies et ses meilleures ressources humaines à réinventer le futur » (cf. *Llamada a la vida religiosa mundial*, dans ADITAL, janvier 2014).

## II – FOYER DE LA RÉFLEXION

Ces pages se veulent un approfondissement du deuxième horizon du XXI<sup>e</sup> Chapitre général avec un regard sur l'avenir. L'appel fondamental du Chapitre affirme l'urgence de « *une nouvelle relation entre frères, laïques et laïcs, basée sur la communion, dans une recherche commune d'une plus grande vitalité du charisme dans le monde d'aujourd'hui* ». Cela fait partie du rêve que Dieu a pour les maristes, frères et laïcs, et pour notre Institut<sup>4</sup>. Un rêve qui invite au changement et qui, selon l'expression du Chapitre, suppose un « chemin de conversion, tant personnelle qu'institutionnelle ».

### 1. Pièces pour un puzzle

Le message du Chapitre contient des affirmations déterminantes qui cherchent à expliciter le deuxième horizon du XXI<sup>e</sup> Chapitre. Ce sont comme des pièces d'un puzzle pour le futur mariste dont je voudrais faire une synthèse dans ces pages.

Voici quelques-unes des affirmations :

1. « Nous nous sentons poussés par Dieu à aller vers une terre nouvelle qui favorise la naissance d'une *nouvelle époque pour le charisme mariste* »<sup>5</sup>.
2. « Nous contemplons *notre avenir mariste comme une communion de personnes* à l'intérieur du charisme de Champagnat, là où nos vocations spécifiques nous enrichiront mutuellement »<sup>6</sup>.
3. « Une vie consacrée renouvelée, enracinée fermement dans l'Évangile, qui suscite une *nouvelle manière d'être frère* »<sup>7</sup>.
4. « Favoriser *de nouveaux styles de communautés* »<sup>8</sup>.
5. « Travailler activement avec d'autres personnes qui se sentent attirées par notre charisme afin *d'explorer de nouveaux chemins* à travers lesquels leurs vocations puissent être reconnues et encouragées dans la vie de l'Église »<sup>9</sup>.
6. « Favoriser le développement de *communautés locales de frères et de laïcs*, où l'on partage la vie, la spiritualité et la mission maristes »<sup>10</sup>.

<sup>4</sup> Cf. Frères Maristes, *Document du XXI<sup>e</sup> Chapitre général*, Rome 2009, p. 15.

<sup>5</sup> Frères Maristes. Idem p. 26.

<sup>6</sup> Idem p. 36.

<sup>7</sup> Idem. p. 27.

<sup>8</sup> Idem. p. 34.

<sup>9</sup> Idem. p. 37.

<sup>10</sup> Idem. p. 37.

## 2. Convictions qui sont à la base

Le second horizon du XXI<sup>e</sup> Chapitre général, avec les affirmations précédentes, s'appuie sur des convictions profondes parmi lesquelles je retiens :

### **A. Dans une église-communion, nous sommes complémentaires**

Tous les états de vie sont au service de la croissance de l'Église; ce sont des modalités qui s'unifient profondément dans le « mystère de communion » de l'Église et qui collaborent avec dynamisme à son unique mission.<sup>11</sup>

Nous naissons tous à la foi et nous entrons dans l'Église comme laïcs, c'est-à-dire, comme membres du peuple chrétien, et dans ce cadre, nous sommes appelés à vivre des dimensions déterminées qui appartiennent au patrimoine du peuple de Dieu, appelés à servir la même mission dans des vocations diverses. Nous avons une base commune, et cette base nous porte tous. L'unique mission de l'Église est partagée par tous. Tous avec une dignité égale que seule le Baptême lui donne. Nous sommes tous également appelés à la

sainteté. Tous les membres sont unis les uns aux autres, sans que cela ne suppose une prééminence de personne. Nous devenons mutuellement des signes pour les autres.

Ni la radicalité évangélique ni la dimension prophétique ne sont le monopole de la vie religieuse. On retrouve, dans l'état laïc, des personnes qui vivent, dans leur agir quotidien, cette radicalité<sup>12</sup>. L'Assemblée de Mendes a affirmé que « comme maristes, nous sommes appelés à centrer passionnément nos vies sur Jésus Christ, en développant une spiritualité de quelqu'un qui marche à la suite ». Nous tous, les chrétiens, nous sommes appelés à la radicalité à la suite de Jésus. Il en est ainsi de la fécondité du projet de Dieu pour le monde, comme la plénitude de l'évangile et du charisme mariste qui ne s'atteignent pas en solitaire, mais dans la complémentarité et la communion.

### **B. Notre charisme est partagé par les Laïcs et par les Frères**

Le charisme est un don de Dieu pour l'Église. Il y a des personnes appelées à vivre le charisme en tant que laïcs, et ces personnes deviennent une authentique richesse pour

<sup>11</sup> Cf. *Christifideles Laici*, 55, où nous lisons aussi : « Dans l'Église-Communio, les états de vie sont des modalités à la fois différentes et complémentaires, de sorte que chacune d'elles a sa dimension originale et distincte, et en même temps chacune d'elles est en relation avec les autres et à leur service ». Cf. Saenz de Ugarte, Genaro, FSC, « *Mutuas relaciones* » entre religiosos et seculares. Revista Testimonio, Chile.

<sup>12</sup> Cf. Arnaiz, José María, *La vida religiosa al interior de una familia espiritual*, Revista Vida Nueva, 1996. Et Antonio Botana l'exprime ainsi: "Chacun, par sa vocation, devient un signe pour tous les autres; de là, tous sont appelés également à la sainteté; l'appel à la radicalité évangélique se présente comme une caractéristique du baptême qui peut se vivre dans la diversité des vocations chrétiennes « . (cf. *Familias carismáticas e Iglesia-comunión*, article photocopié).

le développement de la mission et de la spiritualité maristes<sup>13</sup>.

« Nous devons les libérer » dira le Frère Genaro en parlant des fondateurs eux-mêmes. Pendant longtemps, nous avons pu les regarder comme la propriété exclusive de la vie religieuse, perdant ainsi de vue sa dimension ecclésiale. Les fondateurs sont un don pour l'Église entière. Ils ne sont pas la propriété de la vie religieuse, même si les religieux sont leurs premiers enfants dans le temps. Aujourd'hui, nous reconnaissons la paternité créative et généreuse de nos fondateurs. Et nous comprenons qu'ils s'adressent au-delà des Instituts qu'ils ont fondés<sup>14</sup>.

Le charisme mariste appartient à toute la communauté ecclésiale, et par là même, nous le partageons frères, laïques et laïcs. Plus encore, nous comprenons que notre charisme exprime toute sa plénitude quand, précisément, il est vécu par les différentes communautés, groupes ou associations maristes. C'est un don qui va plus loin que la vie des frères<sup>15</sup>.

### **C. Chaque vocation se reconnaît davantage dans la rencontre avec l'autre**

La route partagée frères et laïcs ensemble aide à mieux clarifier l'identité laicale mariste et l'identité du religieux-frère. Les identités spécifiques s'enrichissent grâce à la communion : elles ne sont pas diminuées et ne disparaissent pas. La communion favorise la compréhension de la spécificité et de la beauté de chacun des états de vie. Ce fut l'intuition du F. Charles Howard quand il nous disait que « le partage spirituel avec les laïcs nous permet de découvrir de nouvelles profondeurs de notre vocation de frères »<sup>16</sup>.

Le fait que les laïcs partagent le charisme mariste manifeste les possibilités nouvelles de ce don. Les nouvelles facettes du charisme qu'offrent les laïcs font que les frères s'ouvrent à la communion avec d'autres formes fondamentales de vie et découvrent donc davantage la richesse de leur propre don charismatique. Les laïcs maristes apportent une manière nouvelle de vivre le charisme dans un milieu séculier<sup>17</sup>;

<sup>13</sup> Les laïcs du Venezuela affirment: « Fils de Marcellin Champagnat, engagés à suivre Jésus à la manière de Marie, nous nous sentons appelés par Dieu à construire un monde meilleur; nous sommes convaincus qu'être maristes est une vocation et, par le fait même, un don de Dieu ». (cf. *comunicado del laicado marista de Venezuela*, Los Teques 2009, document photocopié).

<sup>14</sup> Cf. Saenz de Ugarte, Genaro FSC, « *Mutuas relaciones entre religiosos y seglares* ». Revista Testimonio, Chile.

<sup>15</sup> « Le charisme d'un Institut religieux se développe et grandit d'une manière spéciale quand il est vécu à la fois dans la condition de religieux et dans le laïcat » (cf. Arnaiz, José María. *Con ellos y con ellas. La vida religiosa al interior de una familia espiritual*. Revista Testimonio, Chile).

<sup>16</sup> Howard, Charles, *Mouvement Champagnat de la Famille Mariste*, Rome 1991, p. 401. « La spiritualité devra se construire dans la complémentarité, la reconnaissance de la pluralité des identités, ce qui permet d'approfondir la sienne propre en la comparant aux autres » dira Estrada, Juan Antonio dans *Religiosos en una sociedad secularizada*, Ed. Trotta, Madrid, 2008, p. 193.

<sup>17</sup> Selon Arbués, Benito, « il s'agit d'une relation d'amitié nouvelle et réciproque, faite de confiance, d'invitation, avec un nouveau sens de l'Église où se vit la complémentarité des vocations, la communion et la participation (VI<sup>e</sup> Conférence générale, Rome, 1997).

et c'est ainsi que la nouvelle relation permet de fortifier notre identité spécifique et l'enrichit grâce à la complémentarité des vocations. Laïcs et frères, nous approfondissons nos vocations spécifiques dans la mesure où nous nous rencontrons les uns les autres<sup>18</sup>

#### **D. Nous devons repenser notre modèle institutionnel.**

Cette conviction est exposée très clairement dans *Autour de la même table* (AMT) : « L'expérience du charisme partagé nous amène à repenser le modèle institutionnel qui, jusqu'ici, a incarné le charisme mariste dans l'Église. La réalité semble montrer que nous avons non seulement à *élargir la tente* de l'Institut, mais aussi à construire ensemble une nouvelle tente où tous, laïcs et frères, puissions être chez nous »<sup>19</sup>. Cela suppose le début d'une nouvelle mentalité chez les frères : briser les peurs, sortir des schèmes paternalistes, laisser de côté des attitudes autosuffisantes, faire confiance aux laïcs, ne pas les considérer comme des 'figurants' dépasser les sécurités et les routines, développer le dialogue et le respect, accepter une intégration plus égalitaire face à eux, chercher un cadre au plan juridique et au niveau du gouvernement.

Ce nouveau modèle passe par les laïcs et les laïques maristes. Elles et eux rendent possibles de nouvelles manières de comprendre et de vivre le charisme. La présence incite à un discernement des services apostoliques, à de nouvelles formes de langage religieux, à de nouveaux paradigmes pour notre spiritualité, à une meilleure expression de la fraternité mariste pour notre monde. *L'avenir des congrégations*, dira Estrada, *se joue en bonne partie dans leur capacité d'incorporer les laïcs à leurs institutions et à se laisser féconder par leurs expériences*<sup>20</sup>.

Repenser le modèle institutionnel implique être prêts à modifier nos façons de vivre, de prier et d'agir<sup>21</sup>, de changer et de clarifier la compréhension théologique de la vocation religieuse et de la vocation laicale<sup>22</sup>, et être ouverts aux nouvelles formes de vie religieuse, en faisant des laïcs les agents de ces changements<sup>23</sup>.

Tout au long des pages suivantes, j'aimerais approfondir quelques-unes de ces convictions qui deviennent des références de cette approche d'une vision d'avenir pour notre charisme mariste.

<sup>18</sup> Cf. *Autour de la même table* 26. Et dans AMT 79 : « Non seulement il y a de une place à table pour chacun, mais nous avons besoin des autres à nos côtés. »

<sup>19</sup> AMT 145.

<sup>20</sup> Cf. Estrada, Juan Antonio. *Religiosos en una sociedad secularizada. Por un cambio de modelo*. Ed. Trotta, Madrid 2008, p. 116.

<sup>21</sup> Cf. Turú, Emili, Message vidéo pour les *Rencontres régionales des commissions de laïcs*, 2012; il dira aussi : « Le partage du charisme offre à la vie consacrée mariste une nouvelle possibilité de manifester comment établir un authentique dialogue de vie et d'amitié entre égaux que sont les femmes et les hommes laïcs qui veulent partager le charisme avec nous. »

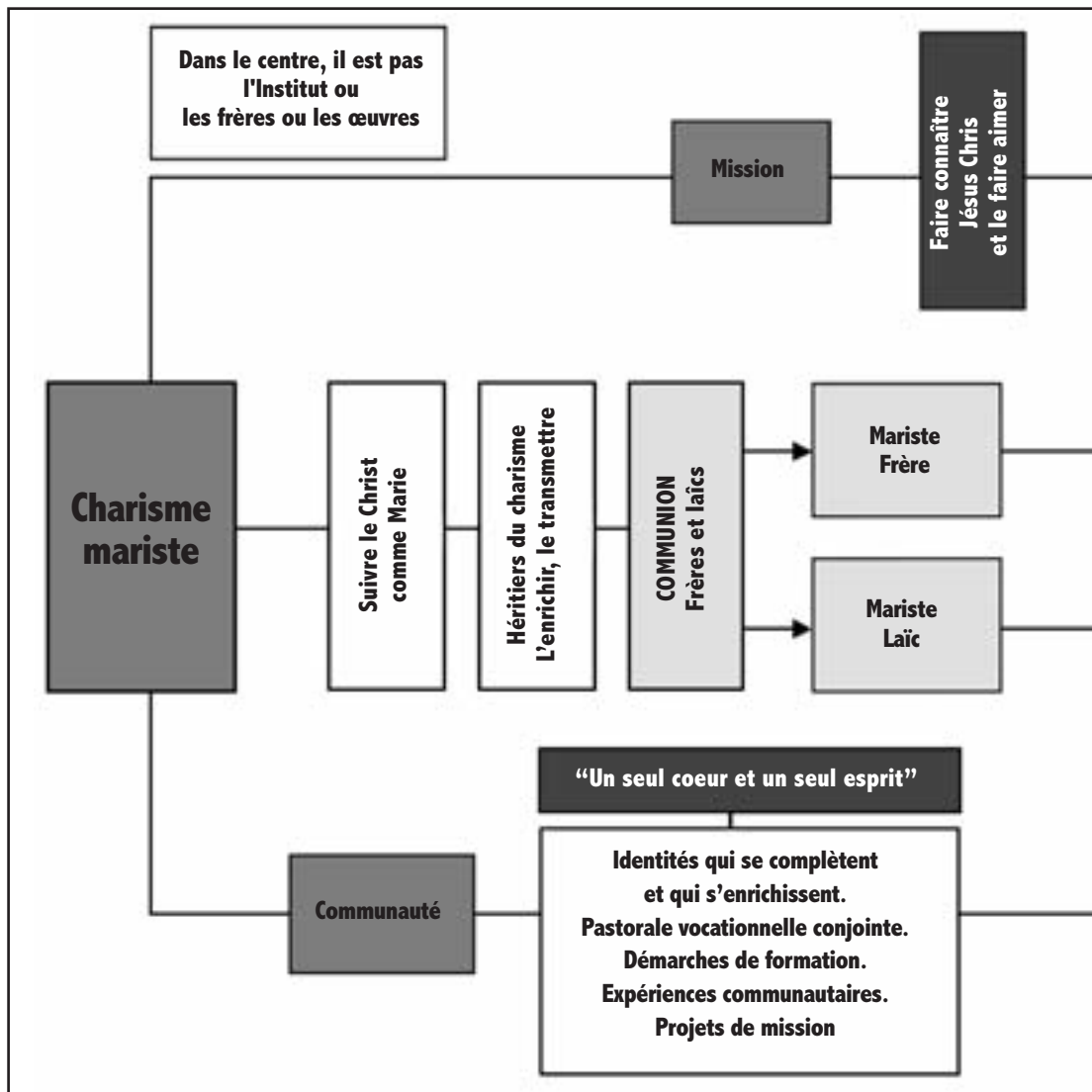
<sup>22</sup> Cf. Arnaiz, José María, *Con ellos et con ellas*, Rev. Testimonio, Chile.

<sup>23</sup> Cf. Estrada, Juan Antonio, diem, p. 103.

### 3. En imaginant l'avenir

La *Théorie appréciative*<sup>24</sup> invite à découvrir le meilleur de ce qui existe et d'imaginer ce qui peut devenir pour, finalement, construire ce qui devrait

être. À partir d'un regard sur certaines expériences qui se vivent dans l'Institut et voulant imaginer ce qui peut arriver à être cette nouvelle époque pour le charisme mariste : voilà ce que je voudrais réfléchir à l'aide de ce schéma.

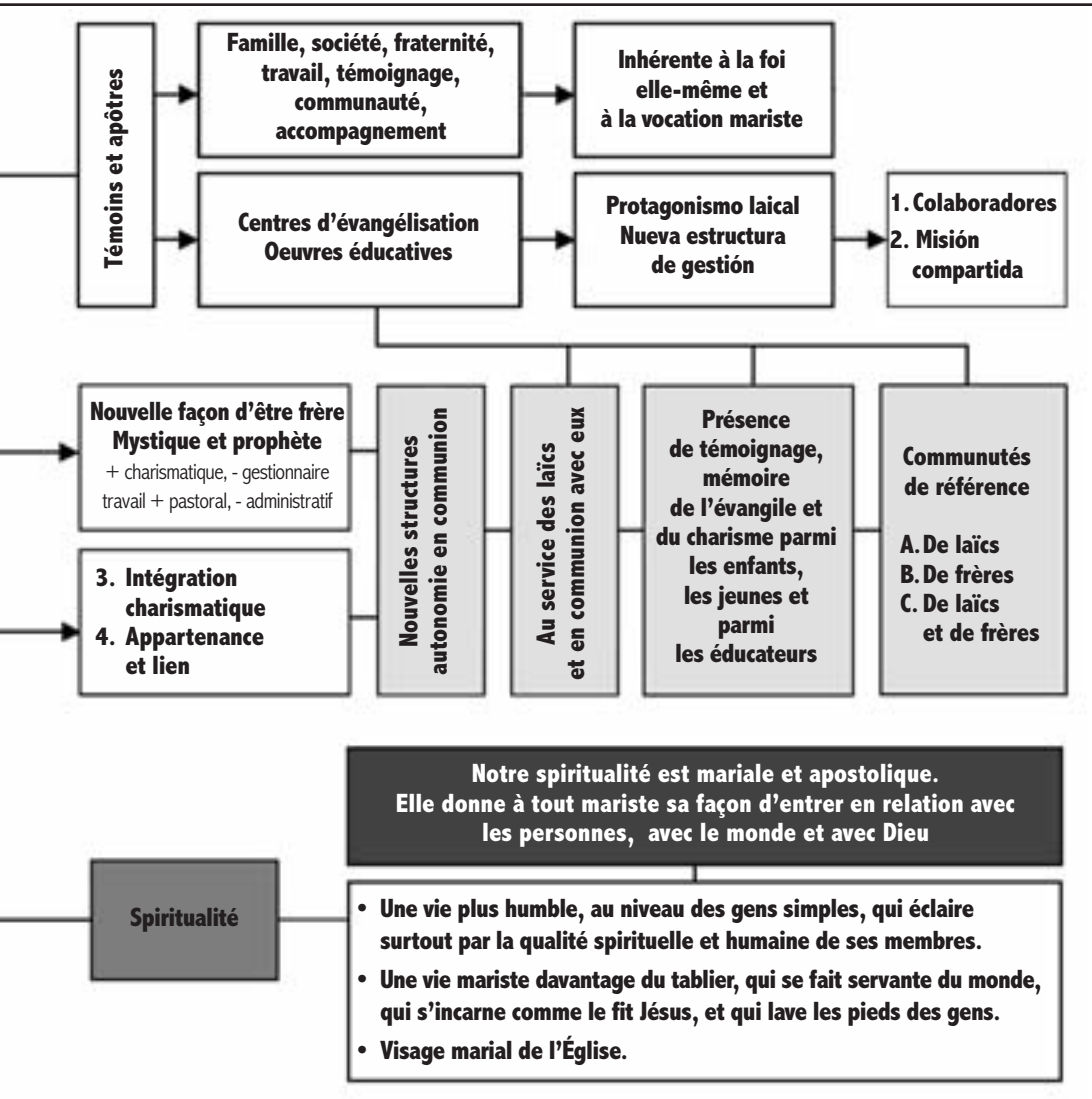


<sup>24</sup> Cf. Varona, Federio, Ph. D. dans : «*Todavía es posible so* ». *Teoría apreciativa y comunicación empresarial*, San José, Californie, Septembre 2003 (manuscrit).

Je voudrais souligner ce qui suit par rapport à ce schéma.

même charisme que nous avons reçu et que nous portons tous, frères et laïcs.

1. La nouvelle relation est basée sur la communion. La communion naît de la suite de Jésus et du
2. Dans la communion, nos vocations se complètent et s'enrichissent.



3. Le chemin de complémentarité vocationnelle encourage la recherche d'une nouvelle manière d'être frère, comme le dit l'appel fondamental du Chapitre.
4. La vocation laïcale apparaît avec une force neuve, en confirmant l'appel que Dieu fait aux laïcs et laïques en vue d'une suite radicale de Jésus à la lumière de l'esprit mariste.
5. Ce ne sont ni les frères, ni l'Institut, ni les œuvres qui occupent le cœur du projet mariste.
6. Le charisme mariste comprend trois dimensions fondamentales : la mission, la vie partagée et la spiritualité.
7. Le chemin de communion se nourrit de démarches communes de formation, avec des expériences communautaires d'intégration, avec des projets de mission partagés.
8. La démarche vocationnelle laïcale est une démarche de foi qui aboutit à des expressions reconstruites d'appartenance et de lien au charisme et à un groupe. C'est pourquoi, les laïcs maristes ne sont pas tous les laïcs qui sont en relation avec nos centres.
9. Les centres éducatifs, comme expression de la mission mariste, se maintiennent grâce à des structures nouvelles de gestion qui développent la coresponsabilité, et où les frères n'apparaissent plus comme des propriétaires et des chefs.
10. La force de la mission des frères et de certains laïcs n'est plus dans la direction et l'administration des œuvres, mais plutôt dans leur présence comme témoins, comme mémoire du charisme et de l'Évangile au milieu des enfants et des jeunes, de même que parmi les éducateurs.
11. La démarche de la nouvelle relation, basée sur la communion, mène à la recherche d'une nouvelle structure institutionnelle, où l'on encourage une plus grande participation et autonomie des laïcs dans une profonde communion avec la nouvelle manière d'être frère.

### III – RECHERCHE ET EXPLORATION DANS NOTRE INSTITUT

Il y a, dans l'Institut, des expériences mises en avant par des laïcs et des frères et qui manifestent une vision d'espérance et d'avenir qui cherche à rejoindre le rêve de Dieu pour notre famille religieuse. L'attitude de recherche et d'exploration que supposent ces expériences de communion cherchent à répondre au rêve de Dieu<sup>25</sup>. Toutes ces expé-

<sup>25</sup> « Nous voulons être les continuateurs de son rêve » exprimera le *Document du XXI<sup>e</sup> Chapitre général*. p. 15, Rome 2009. Merveilleuse expression du jésuite José Antonio Garcia : « Dieu nous veut comme nous sommes, mais il nous veut différents. »



riences sont l'expression de la présence progressive des laïcs et laïques dans l'Institut, qui a permis de cadrer de nouveaux profils dans la manière de se représenter les frères et dans la manière d'entrer en relation avec la vocation laïcale <sup>26</sup>.

## 1. La démarche vécue dans l'Institut

### 1.1. Laïcs comme collaborateurs

Référence : avant Vatican II (1962)

Les laïcs (ils n'étaient presque pas présents) partageaient le travail éducatif sans grande relation avec la mission évangélisatrice. Ils étaient invités à partager l'activité éducative, selon les buts de l'Institut. Ils offraient leur collaboration mais la responsabilité ultime revenait aux frères. Les laïcs apparaissaient comme des collaborateurs nécessaires.

Ce sont des temps d'héroïcité et d'audace pour les Frères : de grandes énergies investies, des efforts considérables pour consolider les œuvres. Le désir de faire croître les œuvres allait de pair avec un certain isolement des situations sociales et politiques. Le mode de présence des laïcs dans les centres n'avait guère d'influence sur le style de vie religieuse, style toujours marqué par l'autosuffisance apostolique. La dimension pastorale était dans les mains des frères. Le charisme apparaissait comme la propriété des frères.

### 1.2. Sens de la « Famille Mariste »

Référence : XVII<sup>e</sup> Chapitre général (1976)

C'est au XVII<sup>e</sup> Chapitre général qu'apparaît une proposition dans laquelle on parlait de « la Grande Famille Mariste, vue comme une communauté de personnes qui partagent un même idéal, une même identité spirituelle et une façon égale de travailler en tant que maristes dans la ligne du Bienheureux Champagnat ».

On fait participer les membres de la Famille Mariste à l'esprit mariste. À ce moment qui correspond à l'époque postconciliaire, le frère se sent au milieu du monde, en dialogue avec la réalité. La vie religieuse se fait à la fois plus humaine et plus évangélique. On réfléchit sur plusieurs fronts, tels que l'incarnation, l'option pour les pauvres, l'insertion, l'engagement en faveur de la justice et de la paix, la défense des droits humains, la place de la femme, l'écologie, et d'autres sujets. De ces différents thèmes va apparaître un nouveau profil religieux parmi les Frères.

### 1.3. Mission partagée

Référence : Document Mission Éducative Mariste (1993)

À cette époque, la mission mariste est partagée de plus en plus avec les laïcs. Frères et laïcs se sentent appelés par Dieu à une mission. Il y a coresponsabilité dans l'animation des œuvres éducatives.

Durant ces années, on parle de Communauté Éducative où tous sont

<sup>26</sup> Cf. Le Document du Secrétariat des laïcs : *L'ouverture croissante aux laïcs et processus de compréhension de la nouvelle manière d'être frère*, en édition polycopiée, Rome 2012,

agents de la démarche évangélisatrice du collège. Frères, professeurs, employés : tous deviennent des transmetteurs des valeurs et contribuent à l'ambiance évangélisatrice. L'action éducative n'est pas seulement une transmission d'un message verbal mais passe par le témoignage. Le document *Mission Éducative Mariste*<sup>27</sup> présente les profils de cette période.

Ce moment est marqué par une ouverture significative de la présence des laïcs dans le travail d'évangélisation et dans les actions qui sont en relation avec le charisme mariste; il va confirmer une manière d'être frère toujours plus en communion avec l'Église, qui améliore le champ commun d'évangélisation et qui invite à mieux préciser la spécificité de la vocation de frère. Les laïcs, comme compagnons de route, aident à donner corps à de nouvelles formes de vie consacrée.

#### 1.4. Élargir l'espace de la tente

Référence: Xxe Chapitre général (2001)

Pour le Chapitre, cette expression signifie la richesse du fait que, frères et laïcs, marchent ensemble : « Par cet appel, nous nous sentons appelés à approfondir notre identité spécifique de frères et de laïcs » dira le Chapitre<sup>28</sup>. Dans la tente élargie, l'Institut ne se voit

pas comme la première instance de gouvernement et de leadership. Cela donne lieu à une responsabilité et à un leadership partagés. On a la certitude que nos vocations s'éclairent mutuellement et s'enrichissent au contact des autres. En même temps, on favorise la compréhension et la beauté de chacune des vocations<sup>29</sup>. Nous nous inspirons les uns les autres pour croître en fidélité au charisme, en découvrant de nouveaux aspects de sa richesse spirituelle et de son dynamisme apostolique<sup>30</sup>.

Va apparaître un modèle de vie religieuse qui cherche à s'enraciner davantage dans l'Évangile et à poursuivre véritablement une suite radicale de Jésus. Il est très clair que l'amour du prochain prime tout engagement institutionnel ou devoir pieux. Cela permet d'harmoniser religion et bonheur, évangile et bien-être, suite radicale et autoréalisation personnelle.

#### 1.5. La nouvelle tente

Référence : autour du XXI<sup>e</sup> Chapitre général (2009)

On parle ici de ce que le problème essentiel n'est pas que la tente soit trop petite, mais qu'il s'agisse d'une tente qui ne soit pas adéquate. Nous avons peut-être besoin, tous ensemble, de concevoir une nouvelle tente, peut-être même plusieurs tentes l'une à côté de l'autre<sup>31</sup>. La *nouvelle tente*

<sup>27</sup> Frères Maristes. *Mission éducative Mariste. Un projet pour aujourd'hui*. Rome 1993.

<sup>28</sup> Frères Maristes. *Documents du Xxe Chapitre général*, 2001, Rome, n° 26.

<sup>29</sup> Cf. Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et des sociétés de Vie Apostolique, *Camina desde Cristo*, Roma 2002.

<sup>30</sup> Cf. Frères Maristes, *Mission Éducative Mariste*, 41.

<sup>31</sup> Cf. Green, Michael, *Nouvelles tentes*, Cahiers Maristes, Rome, mars 2009.

serait le signe d'une nouvelle compréhension tant de la vocation laïcale que de la vocation de frère.

Cette nouvelle tente – ou structure nouvelle – s'entrevoit dans l'esprit du XXI<sup>e</sup> Chapitre général quand il parle d'une nouvelle vie consacrée, d'une nouvelle manière d'être frère, d'une nouvelle relation frères-laïcs, d'un avenir de communion pour le charisme mariste. La recherche d'un nouveau visage du charisme semble apparaître sous des formes neuves qui unissent frères et laïcs, sous de nouveaux paradigmes du vécu du charisme; ceci met en avant des styles nouveaux tant dans la façon d'être frère que dans la vocation laïcale mariste. En même temps, la nouvelle tente est un défi pour le projet et l'expérience à cause de l'évolution dans la manière de comprendre les vocations spécifiques<sup>32</sup>.

En synthèse, et dans un cadre ecclésial, nous pouvons dire que, au cours de l'histoire, il s'est fait un changement dans la corrélation des forces entre les laïcs et les religieux. À une certaine époque, les religieux ont eu le monopole de la radicalité évangélique, de la sainteté et de la mission. Ils se sentaient autosuffisants et voyaient les laïcs uniquement comme les destinataires de leur action pastorale. Par la suite, on commence à déléguer aux laïcs ce que les religieux ne peuvent

plus réaliser. Commence une période dans laquelle la vie religieuse vit pour les laïcs et se préoccupe de les former; quelques laïcs commencent alors à travailler et à vivre pour les religieux. C'est l'ecclésiologie de la communion qui, à une certaine étape, fait apparaître le besoin d'unir les forces et d'augmenter la collaboration et le partage des dons. Durant cette étape, on prend conscience que l'identité des laïcs est corrélative à celle des religieux et celle des religieux à celle des laïcs. Actuellement, nous commençons à voir l'avenir comme un horizon commun. On entrevoit de nouvelles structures où, conjointement, nous menons à bien les tâches, les œuvres, la mission et la présence charismatique.

## 2. Expériences en marche

Le processus de communion qui se vit dans l'Institut s'est cristallisé sous différentes formes pour exprimer la relation entre frères, laïques et laïcs maristes<sup>33</sup>. Dans ces expériences reconnues, les frères apportent le don de la vocation religieuse et le charisme, selon leur cheminement spirituel et leur dimension communautaire, et les laïcs apportent le don de la vocation laïcale, leurs styles domestiques et familiaux, leur expérience comme communauté chrétienne et leur façon particulière de vivre le charisme.

<sup>32</sup> Le XXI<sup>e</sup> Chapitre général parle de « chercher ensemble une plus grande vitalité du charisme dans le monde d'aujourd'hui ». (Cf. p. 27). Quelques auteurs parlent de *refonder* le charisme et même l'Institut qui les accueille.

<sup>33</sup> Le Secrétariat des Laïcs a recueilli les éléments de ces expériences en trois petites publications : *Vivre avec d'autres le charisme mariste. Communautés partagées de Santa María de los Andes. Assumer la vie, ouvrir les horizons*. Rome 2013.

Il faut mentionner de façon spéciale les nouvelles communautés de frères et de laïcs. En 1991, le F. Charles disait que « le soutien mutuel dans la poursuite de notre vocation doit comporter, éventuellement, une association plus grande entre les diverses formes, y compris un plus grand nombre de volontaires dans nos missions, la formation de *communautés mixtes* »<sup>34</sup>. Dix ans plus tard, lors du Chapitre de 2001, les observateurs laïcs affirmaient : « Nous avons découvert le défi de la formation des communautés inspirantes grâce à la collaboration et à l'expérience de nouvelles façons d'être mariste afin de créer ensemble *de nouvelles manières d'être communauté*. »

De façon globale, nous pouvons dire que toutes ces expériences visent à former une nouvelle structure institutionnelle où l'on priorise la communion des frères et des laïcs au charisme mariste.

### **2.1. Communautés élargies**

Appelées aussi communautés mixtes ou communautés partagées. Leurs membres, frères et laïcs, vivent parfois dans la même maison. Ces communautés font le pari que le charisme peut être vécu au jour le jour, dans le partage du travail, de la prière, de la réflexion. On y accentue la communication grâce à l'ouverture, au dialogue et à l'écoute. On y vit le droit d'accepter le pluralisme et de construire le « vivre ensemble ». Sur un

pied d'égalité, frères et laïcs esquissent le cheminement spirituel à partir de l'expérience, le style communautaire, le partage des biens, les horaires, l'animation communautaire et le développement de l'identité de chacun.

Dans l'Institut, il existe environ 25 communautés ayant ces caractéristiques. Douze d'entre elles appartiennent à une seule Province où l'on retrouve 28 laïcs et 33 frères. Onze Provinces de l'Institut ont l'une ou l'autre de ces communautés. On les retrouve au Canada, au Costa Rica, au Venezuela, au Chili, au Pérou, en Bolivie, en Argentine, en Espagne, en France, en Italie, en Thaïlande et au Cambodge. Il faut noter la communauté mixte de Mulhouse (France) où se sont les frères qui vivent dans la maison des laïcs, de même que la communauté mixte de l'Hermitage à cause de sa dimension internationale et interprovinciale.

### **2.2. Groupes maristes<sup>35</sup>**

Également appelé *Groupes de vie mariste*, *Groupes maristes de rencontre*, *Groupes de spiritualité mariste*. Ces groupes ont surgi ces dernières années et on les retrouve dans environ cinq Provinces de l'Institut. Dans l'une de ces Provinces, il y a 17 groupes.

Les caractéristiques de ces groupes se retrouvent au cœur de la vie fraternelle, dans la spiritualité et la mission.

<sup>34</sup> Howard, Charles, *Circulaire Mouvement Champagnat de la Famille Mariste*, Rome 1991.

<sup>35</sup> Ces groupes ont été présentés dans une publication du Secrétariat des Laïcs sous le titre *Vie mariste en groupes*, Rome 2013.

Y participent laïcs et frères. Le groupe se veut un milieu privilégié de croissance humaine, chrétienne et mariste. Chaque groupe s'organise selon son propre rythme et son propre style.

### **2.3. Communauté mixte internationale avec de jeunes adultes**

C'est une expérience de vie communautaire avec des jeunes, rue Willowdale (Montréal) au Canada. Elle se présente comme une communauté mixte internationale, interculturelle et interconfessionnelle. Trois frères partagent le quotidien de la vie communautaire avec douze jeunes universitaires de 18 à 35 ans « ouverts à la dimension religieuse » avec certaines références chrétiennes.

On cherche à ne former qu'une seule communauté. Tout est mis en commun et ce, dans un climat d'ouverture. Les tâches domestiques sont réparties entre tous. On est invité en toute liberté à partager un temps de prière quotidien avec la communauté. Toutes les deux semaines, il y a un temps communautaire de rencontre qui se vit tous ensemble. À la base, il y a le désir de s'engager à vivre avec les autres « l'esprit de famille ». Les frères s'enrichissent de la présence des jeunes. Willowdale vit la nouveauté en répondant aux perspectives du XXI<sup>e</sup> Chapitre général : une nouvelle façon d'être frère, un nouvel esprit de communion entre frères et laïcs, une présence fortement signifi-

cative parmi les jeunes.

### **2.4. Groupes ou communautés laïcales<sup>36</sup>**

Parmi les groupes en relation avec l'Institut, on pourrait retenir les Missionnaires Maristes de Ciudad Juárez (Mexique), les groupes de mission en Australie, les communautés laïcales de Santa María de Los Andes. Pour les *Missionnaires Maristes de Ciudad Juárez*, ils sont constitués en Association privée de fidèles; leur rêve est de pouvoir dire à tous que Dieu les aime infiniment, spécialement aux enfants et aux jeunes qui se trouvent dans des zones périphériques de la ville, grâce aux traits maristes : esprit de famille, amour du travail, simplicité, présence bienveillante, et surtout la dévotion à la Bonne Mère. Les *groupes de mission* d'Australie sont formés de professeurs qui désirent approfondir leur identité mariste grâce à des rencontres qui encouragent la dimension communautaire et l'approfondissement de la spiritualité. Ils ont découvert que, pour vivre le charisme mariste avec une plus grande intensité, ils avaient besoin de le partager entre eux. Les *communautés laïcales* de Santa María de los Andes continuent un cheminement d'accompagnement et de formation en vue d'un discernement vocationnel.

### **2.5. Fraternités du Mouvement Champagnat**

Dans le Mouvement Champagnat, la fraternité, formée de laïcs qui ont

<sup>36</sup> Frères Maristes, Rome 2009, *AMT 93* : « La vie partagée laïcale, animée par l'Esprit, est en croissance et prendra, à l'avenir, de nouvelles formes d'expression. »

fait l'option de vivre leur vocation selon la spiritualité de Marcellin Champagnat, est l'unité de base du Mouvement. Il existe environ 270 fraternités dans l'Institut.

La proposition de base des fraternités du Mouvement Champagnat est une démarche communautaire où chacun est invité à vivre l'amour et l'unité, l'ouverture et l'accueil dans la joie de quiconque demande à s'y intégrer, à promouvoir la communion dans la famille, dans le travail et dans la société. La fraternité a un caractère essentiellement laïc. Y participent quelque 3300 membres.

### **2.6. Petites Sœurs de Champagnat**

Cette communauté réside actuellement au Guatemala. Ce sont des femmes qui se sont identifiées au charisme de Champagnat et ont senti l'appel à le réaliser dans la vie consacrée. Elles vivent en communauté, partageant la mission, la prière, les tâches domestiques, les expériences de formation. Actuellement, elles ont exprimé leur engagement de vie par des vœux privés.

Elles se définissent elles-mêmes : « En suivant les intuitions de Marcellin, nous consacrons nos forces à être présentes au milieu des enfants et des jeunes qui en ont le plus besoin et que nous cherchons à accompagner dans toutes leurs dimensions.

Nous cherchons spécialement à être pour eux et pour elles des témoins de l'amour que Dieu leur porte. Marie, notre Bonne Mère, occupe une place très importante dans nos vies et dans notre mission. C'est vraiment Elle que nous suivons, en apprenant à être des femmes totalement dédiées à Dieu, au milieu de nos frères et sœurs »<sup>37</sup>.

### **2.7. Communauté inter congrégation**

Afin de partager et d'appuyer la mission, trois frères du Sacré-Cœur vivent avec les frères maristes une expérience communautaire à Québec. Les frères des deux Instituts habitent la même maison de Valcartier et partagent la vie fraternelle, la vie de prière et la même mission : un projet au service des jeunes de Vallée Jeunesse.

Les deux congrégations présentent un charisme et un esprit si semblables et si proches que le quotidien se vit de façon très naturelle. Ils élaborent ensemble le projet communautaire. Les rencontres communautaires leur permettent de croître et d'alimenter leur espérance. Leur projet de mission est « d'assurer une présence significative au milieu des enfants et des jeunes les plus vulnérables ». Ils offrent un appui scolaire à des jeunes ayant des problèmes scolaires des possibilités d'insertion so-

<sup>37</sup> À partir du texte rédigé par Soto, María Laura dans *Assumer la vie, multiplier les horizons* du Secrétariat des Laïcs, Rome, 2013.

cio-professionnelle, de garderie, d'accueil de fins de semaines...

### **2.8. Formation conjointe<sup>38</sup>**

La formation conjointe se rapporte aux démarches vécues conjointement par des laïcs et des frères. Elle propose d'encourager de façon créative, et dans la complémentarité des vocations, des chemins de rénovation et de vitalité charismatiques. Le XXe Chapitre général y fait référence ouvertement. Suite à deux expériences significatives au niveau international à Quito et à St-Paul-Trois-Châteaux, plusieurs Provinces s'en sont inspirées pour mettre sur pied une telle formation. La réaliser *par fins de semaine* a été la variante adoptée par deux Provinces qui continuent à offrir cette démarche de croissance.

La formation conjointe est une démarche communautaire. On y trouve une dimension expérimentale plus que théorique. En la réalisant *conjointement*, on signifie que laïcs et frères se sentent réciproquement impliqués afin de recréer l'identité mariste commune avec ses caractéristiques spécifiques.

### **2.9. Retraites pour frères et laïcs**

Il y a une tradition dans quelques Provinces d'ouvrir une des retraites provinciales aux laïcs. Dans d'autres, on a fait l'expérience de partager toutes les retraites de l'année avec les laïcs. Le plus remarquable est que

l'animation de certaines de ces retraites est faite aussi par les frères et les laïcs.

De ce partage de la démarche spirituelle mariste découle d'une expérience de communion qui approfondit l'Évangile, la suite du Seigneur et la vitalité du charisme. Il en résulte une expérience naturelle qui ouvre une nouvelle étape pour le charisme mariste.

### **2.10. Associations**

Dans quelques Provinces, on réfléchit sur des possibilités d'association de frères et de laïcs pour exprimer la coresponsabilité dans l'animation des œuvres éducatives et la communion dans le vécu du charisme. La Province du Canada a déjà défini un statut juridique comme *Association mariste des laïcs*. La Province d'Australie est en démarche pour constituer une *Association publique de fidèles*, avec la participation de frères et de laïcs. La communauté de Mulhouse est une *Association privée de fidèles*. Dans toutes ces formes d'association, on retrouve le lien et l'appartenance laïcales.

### **2.11. Engagements privés**

À titre personnel, des laïcs et des laïques, principalement au sein des fraternités du Mouvement Champagnat, surtout en France, suite à une démarche de discernement, ont exprimé dans une forme de promesse

<sup>38</sup> Cf. Document du Secrétariat des Laïcs : *Quelques orientations pour une expérience de formation conjointe*. Rome 2012.

ou d'engagement, et devant la communauté paroissiale, leur désir de vivre le charisme mariste dans leur famille et dans le travail.

Le XX<sup>e</sup> Chapitre général, ainsi que l'assemblée de Mendes, ont parlé de ces différentes formes d'engagement mariste, soit de manière privée, soit comme association<sup>39</sup>.

## IV – RÉFÉRENCES À D'AUTRES INSTITUTS

Nous pouvons dire que tous les Instituts ont introduit des processus d'association avec des laïcs qui se sentent appelés à vivre le charisme de l'institution au milieu du monde. De manière très succincte, je rappelle quelques références où apparaissent des formes d'association, d'engagement ou d'appartenance institutionnelle.

### 1. Communautés laïcales marianistes

Elles sont reconnues, depuis 2006, comme *Association privée de fidèles*. Ce sont des communautés de laïcs qui se mettent au service de la mission de l'Église dans le monde, selon le charisme marianiste. Pour les laïcs, c'est une option de vie. Ces communautés font partie de la Famille Marianiste où elles partagent un charisme commun par leur

identité laïcale. Ce sont des communautés autonomes. Elles sont structurées en groupes locaux, nationaux et régionaux. Les coûts d'organisation et de fonctionnement sont assumés par les membres.

### 2. Fraternité SIGNUM FIDEI (La Salle)

Dans les années soixante-dix, des laïcs désireux d'une vie chrétienne plus engagée ont demandé aux Frères des École Chrétiennes de partager plus étroitement avec eux non seulement le travail éducatif, mais également le même esprit. C'est ainsi qu'est née la fraternité 'Signum Fidei'. Le 43<sup>e</sup> Chapitre général a reconnu les membres de Signum Fidei comme Associés à la Mission Lasallienne. Ils font partie de la Famille de La Salle et ses membres se regroupent en petites communautés rattachées à un District, Sous-district ou Délégation Lasallienne. Ils sont quelque 900 membres dans une trentaine de pays. Les membres suivent une démarche de formation.

### 3. Laïc escolapien (Ordre des Écoles Pies)

L'Ordre offre quatre modalités pour les laïcs : *Coopération* à l'activité escolapienne, pour toutes les personnes qui collaborent aux projets ou aux œuvres escolapiennes. *Participation*, pour

<sup>39</sup> Le XX<sup>e</sup> Chapitre général s'est exprimé ainsi: « Que le Conseil général étudie les différentes formes d'appartenance à l'Institut et que, en dialogue avec les Provinces et leur Conseil, permette à des laïcs de vivre (à titre expérimental) *diverses formes d'engagement mariste*. À partir de ces expériences, le Conseil général clarifiera les types d'appartenance juridique possibles, et éventuellement, prendre une décision lors du XXI<sup>e</sup> Chapitre général » (Cf. Frères Maristes, *Actes du 20<sup>e</sup> Chapitre général*, 2001p. 37). Et l'*Assemblée de Mendes* en 2007, 2.3 : « Nous désirons susciter *de nouvelles formes d'appartenance* au charisme mariste. Création de nouveaux espaces de participation avec un sentiment d'*appartenance* ».



ceux qui se sentent impliqués personnellement et de façon coresponsable dans la mission des Écoles Pies. *Intégration charismatique*, pour ceux qui veulent vivre en association le charisme de Calasanz. *Intégration juridique*, pour les personnes et les groupes qui, de par leur appartenance à une communauté ecclésiale ayant le charisme escolapien, vivent un lien juridique avec l'Ordre.

La modalité d'intégration juridique est donc, pour les personnes ayant un vécu charismatique escolapien, et qui expriment canoniquement et même civilement leur appartenance à l'Ordre. Cette intégration juridique a comme objectif : S'engager dans les Écoles Pies temporairement par un lien juridique, en approfondissant son option en tant que laïc, et qui peut être répétée indéfiniment si les conditions se continuent. Vivre cet engagement en soulignant l'option de pauvreté et de disponibilité dans l'état de vie laïque. Participer à une œuvre ou un projet avec un engagement de

longue durée<sup>40</sup>. Ils se regroupent en Fraternité escolapiennes.

C'est sous diverses formes qu'apparaît, dans les Instituts, le lien avec les laïcs grâce à des démarches de formation, à l'autonomie et à la communion avec les religieux, à l'identification avec le charisme<sup>41</sup>.

## V - APPROCHES DE LA NOUVELLE RELATION

« Nous nous sentons appelés à affiner notre sensibilité pour faire nôtres les éléments qui viennent de l'ensemble de la vie mariste. Quelles intuitions d'avenir y a-t-il ici ? Quels signes de mort doit-on laisser ? Que nous dit le Seigneur à travers cette réalité ? »<sup>42</sup>. Ces paroles du F. Emili introduisent la dernière partie de l'article. Ce sont des approches face à la *nouvelle relation* entre laïcs et frères qui découlent d'une lecture des expériences de communion qui se font dans notre Institut<sup>43</sup>.

<sup>40</sup> Il y a des formulaires pour la promesse temporaire et pour la promesse définitive. Le Supérieur provincial, avec le consentement de son Conseil, accepte la promesse. Cette démarche suppose un temps de formation, d'accompagnement personnel, la disponibilité aux demandes de l'Ordre et le dialogue avec sa communauté de référence, le maintien d'une étroite relation avec les Escolapios et, de façon spéciale, avec le Supérieur majeur, un projet de vie et de mission clair et définitif, et l'établissement d'un accord mutuel signé, avec droits et devoirs, approuvé par la Congrégation. Les démarches commencées avec des religieux et des laïcs sont interprétées comme un chemin de refondation, sans retour en arrière.

<sup>41</sup> Les *Viatoriens associés* (Clercs de Saint-Viateur) sont des hommes et des femmes qui partagent la mission, la vie spirituelle et communautaire avec les religieux Viatoriens. Ils sont « appelés » à former, avec les religieux, la Communauté viatorienne. Les *Salésiens coopérants* soulignent trois piliers de leur identité : vocation, caractère laïc et identité salésienne. Suite à une démarche de formation qui dure entre trois et cinq ans, ils promettent pour toute leur vie de poursuivre l'idéal de Don Bosco. Les membres de l'*Ordre Carmélite Déchaussé Séculier* (OCDS) ne font pas de vœux publics mais des promesses de pauvreté, de chasteté, d'obéissance et de vivre selon l'esprit des Béatitudes.

<sup>42</sup> Cf. Turú, Emili dans *II<sup>e</sup> Conférence Interaméricaine des Provinciaux*, Luján, Argentine, 2011. Lors de cette rencontre, il s'exprimait ainsi : « Nous devons secouer nos inerties. Einstein disait : « Si tu veux avoir d'autres résultats, ne continue pas à faire la même chose ».

<sup>43</sup> Certaines de ces expériences se retrouvent dans la section *Recherche et exploration dans notre Institut* du présent article.

Au départ, il faut affirmer que la nouvelle relation découle d'une plus grande conscience de *notre vocation baptismale commune*. Dans l'esprit de Vatican II, frères et laïcs nous sentons un appel à la vocation commune à la sainteté, à la dignité d'enfant de Dieu, liés au même Seigneur par la même foi et le même baptême<sup>44</sup>. On retrouve dans le baptême la racine de toutes les vocations, et par le baptême, on affirme la dignité fondamentale de tous les membres du peuple de Dieu. Tous, tant religieux que laïcs, nous marchons à la suite de Jésus et à la poursuite du Royaume. C'est là que nous nous retrouvons tous comme peuple de Dieu. C'est le grand trésor et la grande vision commune.

## 1. La nouvelle relation, basée sur la communion, renforce nos identités vocationnelles

Tous les frères et tous les laïcs ne sont pas préparés à accepter cette nouvelle relation. Une laïque me disait récemment, se référant aux frères, que ceci est dû à un manque de conscience de leur propre identité. C'est pourquoi travailler la communion, c'est travailler l'identité. Autrement dit, le chemin de communion nous est

proposé pour purifier et affiner nos identités respectives<sup>45</sup>, ou, selon l'expression d'Arnáiz, nous donner un *supplément d'identité*. La nouvelle relation fait appel à un renforcement identitaire qui nous prépare à rendre possible le partage en profondeur et une saine ouverture aux autres.

La nouvelle relation est une invitation à reconnaître la manière spécifique qu'ont les laïcs de vivre le charisme mariste. Ils découvrent l'appel de Dieu à vivre le charisme de Champagnat dans l'état laïcal, comme une façon particulière de réaliser l'identité chrétienne commune à tous les fidèles. C'est un appel personnel à une forme spécifique d'être disciple de Jésus<sup>46</sup>. « Certains d'entre nous avons été touchés par Dieu et il nous a donné un cœur mariste. Ce fut sûrement une initiative de Dieu plus que notre décision »<sup>47</sup>.

La route de la nouvelle relation devient un devoir de changement aussi pour l'identité du frère. C'est ainsi que nous l'a exprimé le Frère Charles : « Le partage avec les laïcs nous a donné de découvrir de nouvelles profondeurs à notre vocation de frères ». Pour le Fr. Emili, « Cela suppose d'être disposés à changer nos manières de vivre, de prier, d'agir ». À ce sujet, le Frère Seán

<sup>44</sup> Cf. *Constitution sur l'Église 32, Vatican II*.

<sup>45</sup> Balderas, Octavio l'applique à la dimension psychologique et dit : « Le partenariat grandissant d'un même charisme de la part des religieux et des laïcs impliquera nécessairement certains changements dans la façon de vivre la vie religieuse et de mener à bien la mission commune. En effet, le fait même de favoriser, ou tout au moins d'accepter, la croissance de l'interlocuteur suppose une certaine maturité humaine marquée par la conscience de sa propre identité et de sa sécurité émotionnelle » (Cf. *Compartir los carisma y la espiritualidad. Una vida consagrada abierta a los laicos*, USG, Roma 1999, p. 52).

<sup>46</sup> Cf. AMT 13.

<sup>47</sup> Cf. AMT 4.

<sup>48</sup> Cf. *X<sup>e</sup> Conférence interaméricaine des provinciaux*, Los Teques, Vénézuéla, 2004.

invitait ainsi les laïcs : « S'il-vous-plaît, ne cessez jamais de nous provoquer par votre expérience du charisme de saint Marcellin »<sup>48</sup>. Le XXI<sup>e</sup> Chapitre général nous dira que partager le même héritage doit signifier faire surgir une nouvelle vie consacrée et une nouvelle façon d'être frère<sup>49</sup>. Cet appel à la nouveauté nous montre que le modèle traditionnel de la vie religieuse est inadéquat pour répondre aux problèmes actuels et que la recherche de nouvelles réponses aux problèmes actuels ne peut venir seulement des laïcs, mais ne réussira guère sans eux<sup>50</sup>.

## 2. Nous avons besoin les uns des autres

Développer l'héritage commun du charisme, approfondir nos identités vocationnelles, être des prophètes de la fraternité, construire une Église-communion... tout cela nous fait nous sen-

tir complémentaires et nous avons besoin des autres à nos côtés<sup>51</sup>. La nouvelle relation fait surgir la force de l'aide mutuelle et la richesse de cheminer ensemble frères et laïcs<sup>52</sup>. La fécondité du charisme augmente grâce à cette interdépendance et cette réciprocité.

Les expériences qui sont vécues dans l'Institut confirment la certitude que nos vocations respectives s'éclairent, qu'elles ont besoin l'une de l'autre et qu'elles s'enrichissent dans le partage de la spiritualité, de la mission et de la formation<sup>53</sup>. Dans cette interdépendance, les laïcs suscitent une inspiration et un appui pour une vie mariste renouvelée. Maréchal affirme que les laïcs réveillent une vie religieuse somnolente et apportent une fraîcheur, source de santé<sup>54</sup>. De cette corrélation renaissent, grandissent et se développent nos identités propres : c'est pour cela que nous avons

<sup>49</sup> Dans la dynamique des *Rêves du XXI<sup>e</sup> Chapitre*, 2009, on disait : « Cela a généré, chez un bon nombre de frères, une nouvelle façon « d'être » consacrés grâce à une forte expérience de Dieu : vie simple et pauvre, une vie communautaire significative ouverte au laïc, disponibilité radicale et missionnaire pour se déplacer avec plus d'audace ».

<sup>50</sup> C'est ce que dira Estrada, Juan Antonio : « L'ouverture aux laïcs et la restructuration interne des congrégations est le germe de nouvelles formes de vie religieuse, comme dans le passé, mais cette fois en faisant des laïcs les protagonistes des changements et des coparticipants à la prise de décisions ». (Cf. *religiosos en una sociedad secularizada*, Ed. Trota, Madrid, 2008, pp. 116-118).

<sup>51</sup> AMT 79 : « La communion entre laïcs et frères rend complémentaires et enrichit nos vocations spécifiques et nos différents états de vie. Non seulement il y a une place à table pour chacun, mais nous avons besoin des autres à nos côtés. »

<sup>52</sup> Cf. Frères Maristes, *Documents du XX<sup>e</sup> Chapitre général*, 26, 2001. Le Frère Charles l'exprimera ainsi dans la circulaire citée : « C'est une bénédiction et une joie pour les frères et pour les laïcs de nous sentir appelés à partager nos richesses mutuelles et à vivre ensemble une aventure spirituelle et apostolique fascinante ».

<sup>53</sup> Cf. AMT 17.

<sup>54</sup> Cf. Maréchal, Claude, *Compartir los carismas et la espiritualidad*, USG, Rome 1999, p. 53.

<sup>55</sup> Brewoort, H. s'exprime ainsi : « Personnellement, j'ai beaucoup appris sur ma vie religieuse en poursuivant les inspirations du Seigneur avec mes frères et sœurs laïcs. Ce sont des franciscains comme moi, ni plus, ni moins, mais d'une façon différente. Et c'est seulement ensemble – « dans des façons et des formes différentes, mais en communion de vie réciproque » – que nous sommes capables de rendre actuel le charisme franciscain dans la vie et la mission de l'Église » (cf. *Compartir los carismas y la espiritualidad*, USG, Rome 1999, p. 35).

besoin les uns des autres.

Nous pouvons difficilement comprendre maintenant la vie des frères sans les laïcs et vice versa<sup>55</sup>. Maristes, laïcs et frères, nous nous découvrons comme un don de l'Esprit à l'Église, et ensemble, nous sommes responsables de développer et d'étendre ce don de Dieu en marchant vers l'avenir<sup>56</sup>. Pour José Cristo-Rey, ce chemin de communion est un véritable mouvement de l'Esprit et nous amène, d'une certaine façon, à une refondation non planifiée, et pour cela, plus authentique<sup>57</sup>.

### 3. Notre avenir mariste un avenir de communion

La nouvelle relation nous lance, frères et laïcs, vers un avenir de communion. Le XXI<sup>e</sup> Chapitre général l'exprime ainsi : « *Nous contemplant notre avenir mariste comme une communion de personnes dans le charisme de Champagnat, où nos vocations spécifiques s'enrichissent mutuellement* »<sup>58</sup>. Pour le Frère Benito, cela signifie une relation réciproque d'amitié, d'aide et d'interpellation, avec un nouveau sens de

l'Église, où se retrouvent la complémentarité des vocations, la communion et la participation<sup>59</sup>. Cheminer ensemble, frères et laïcs à l'intérieur d'une nouvelle relation, suppose des attitudes de confiance et non de suspicion ; de coresponsabilité et de service et non de prédominance; de nous savoir tous des novices de la vie et non des savants orgueilleux; de nous sentir en famille au-delà des différences et des malentendus.

La nouvelle relation nous aide à rendre possible une *ecclésiologie de communion* basée sur une égale dignité de toutes les vocations chrétiennes et sur l'image de l'Église comme Peuple de Dieu en communion<sup>60</sup>. « *Nous sommes appelés, dira le Frère Charles, à nous aider et à nous compléter les uns les autres, appréciant et encourageant les vocations des autres dans une communion de collaboration; nos générations sont appelées à construire ce nouveau modèle d'Église* »<sup>61</sup>. L'Assemblée de Mendes invitait à promouvoir une Église accueillante, participative, évangélique, prophétique et fraternelle.

Cette démarche de communion nous amène à repenser le *modèle*

<sup>56</sup> Cf. AMT 29.

<sup>57</sup> Cf. Garcia Paredes, José Cristo-Rey, *Espiritualidad compartida, conciencia, perspectiva y praxis*, 2008. Pour Balderas, Octavio, les laïcs ont d'autres manières de vivre et de voir qui donneront lieu à de nouvelles expressions du charisme (idem, USG, Rome 1999).

<sup>58</sup> Frères Maristes, *Document du XXI<sup>e</sup> Chapitre général*, Rome 2009, p. 36.

<sup>59</sup> Cf. Arbués, Benito lors de la *Conférence générale* de 1997, Rome.

<sup>60</sup> Cf. AMT 144. À ce sujet, le Frère Seán a affirmé, dans le *Clôture du XX<sup>e</sup> Chapitre général, 2003* : « Ce partage entre nous et les laïcs qui se sentent attirés par le charisme de Marcellin témoigne que notre Église est capable de vivre une *ecclésiologie de communion* ».

<sup>61</sup> Howard, Charles, *Documents du XIX<sup>e</sup> Chapitre général*, « Laïcs », Rome 1993.

*institutionnel* que nous avons eu jusqu'à maintenant. « La réalité semble indiquer que, non seulement nous devons élargir la tente de l'Institut, mais que nous devons construire ensemble une tente nouvelle où tous, laïcs et frères, nous trouverons notre place »<sup>62</sup>. Sans doute qu'en marchant ensemble apparaîtront de nouvelles formes de relation, toujours plus profondes, et qui exigeront de nouvelles structures d'accueil et seront des invitations à la créativité<sup>63</sup>. C'est pour cette raison que notre avenir invite à la créativité.

Le nouveau modèle institutionnel nous demande également une *meilleure organisation des laïcs* dans l'Institut, ce qui suppose de croître en coresponsabilité, en autonomie et en communion. Mendes nous le rappelle : « Nous avons besoin de formuler l'avenir de la vocation laicale mariste et ses structures d'organisation ». Il semble normal de penser à intégrer les laïcs dans les organes de gouverne-

ment<sup>64</sup>, spécialement pour les sujets qui touchent la mission, mais aussi le charisme et l'institution, comme les Chapitres provinciaux, les priorités de la Province, la formation.

Dans cet avenir de communion, qui touche la vie, la structure, le charisme, les identités... il nous sera facile de parler d'une pastorale vocationnelle conjointe<sup>65</sup>, de communautés laïcales, d'expériences conjointes de frères et de laïcs, de formation conjointe, de démarches de discernement vocationnel pour laïcs, de laïcs formateurs<sup>66</sup> pour aider tant leurs compagnons laïcs que les frères eux-mêmes, d'assemblées internationales de laïcs, de disponibilité missionnaire, de centres communs de formation. Peut-être que, dans cet avenir, nous pourrions parler de *deux tentes* bien constituées et en communion, ou d'une *grande tente* qui accueille tous les maristes. Tout cela signifiera faire face à la réalité du lien juridique des laïcs<sup>67</sup>.

<sup>62</sup> AMT 145.

<sup>63</sup> Pour Maréchal, Claude, les nouvelles relations entre religieux et laïcs doivent s'incarner dans de nouvelles institutions, de nouveaux partenariats, qui doivent être imaginés et inventés (Cf. *Compartir los carismas y la espiritualidad*, USG, Rome, 1999, p. 57)

<sup>64</sup> Dans la dynamique des rêves du *XXI<sup>e</sup> Chapitre général*, en regardant l'avenir de communion, on parlait d'une structure d'organisation autonome des laïcs, en communion avec l'Institut, d'un Conseil provincial laïc, d'un tiers de laïcs dans le Chapitre provincial...

<sup>65</sup> Cf. Frères Maristes, *idem*, p. 39. Arnaud, Pedro a une belle intuition : « Dans une perspective plurielle, ne serait-ce pas le moment de penser à initier diverses contributions à la spiritualité d'une Congrégation où l'on peut passer d'une option d'un laïc à une autre d'un consacré, vivant cependant une expérience commune partagée en famille ? » (Cf. *Un Concilio para refundar la vida religiosa* dans XIV Assemblée de la CLAR, 2004, p. 11).

<sup>66</sup> Cf. Laïcs à Veranópolis, *Lettre des laïcs au 3<sup>e</sup> Chapitre provincial*, 2009 : « Entendu que, en vertu de notre ministère laïc, nous pourrions contribuer effectivement à la formation des Frères ».

<sup>67</sup> Cf. Frères Maristes au *XX<sup>e</sup> Chapitre général*, 2001, 47.3, qui invite à étudier les différentes modalités d'appartenance à l'Institut.

<sup>68</sup> Éclaircissement : je ne dispose que d'une synthèse photocopiée de l'article. La revue est des Dehonianos de Bologne.

#### 4. La nouvelle relation dans nos œuvres

Un article intéressant de la revue italienne *Testimoni*<sup>68</sup> explique le début de section. L'auteur de l'article affirme que « *l'avenir de la vie religieuse apostolique passe inévitablement par la réponse que l'on donne à la relation entre la communauté religieuse et les œuvres* ». Dans son analyse, l'auteur reconnaît que presque tous les Instituts de vie active prennent le modèle de *communauté-œuvres* dont la caractéristique est d'être fortement structurée : la relation de base s'appuie davantage sur le rôle que sur la personne. La place excessive donnée à l'efficacité et à l'efficience fait que, avec le temps, l'œuvre continue mais sans répondre à son but fondamental. On accorde une attention excessive aux aspects opérationnels et instrumentaux (qui captent la presque totalité des énergies) et l'on oublie la raison d'être de l'œuvre. Dans cette évolution, les œuvres exigent un certain type de religieux qui n'ont d'autre fonction que celle maintenir les œuvres et de les renforcer. De moyen apostolique, l'œuvre en arrive à être une fin.

Dans le modèle communauté-œuvre, les répercussions de l'apostolat sur la vie communautaires sont claires :

Les religieux se sentent davantage rattachés à l'œuvre qu'à la communauté. C'est l'œuvre qui motive

son apostolat plutôt que, en général, l'Institut. Les sympathies des gens se construisent davantage autour de la communauté plutôt qu'à partir de ses valeurs de gratuité. Peu à peu, à cause des obligations professionnelles, les œuvres de l'Institut sont assimilées aux œuvres publiques. Les religieux se retrouvent comme des fonctionnaires de l'œuvre. Quand arrive l'âge de la retraite, ils se détachent de toute présence auprès des enfants et des jeunes. Leur mission était centrée sur le rôle d'enseignant, apparemment sans valoriser le sens apostolique de son témoignage qui, lui, ne doit jamais prendre sa retraite.

Le modèle décrit ici compare notre manière de diriger les œuvres à la capacité de faire face à la diminution des effectifs, à l'attitude évangélique d'encourager l'implication des laïcs et la vision d'une autre manière d'être frère. Selon la réponse que nous donnons à cette nouvelle approche, il se peut que la croissance de l'institution fasse obstacle à l'attrait de la vocation en donnant la priorité à la gestion plutôt qu'au charisme, que l'on gagne en organisation et perde en innovation et en attention aux personnes. Dans ce cas, la dynamique charismatique et spirituelle d'un Institut s'en ressent, tout comme sa capacité d'innovation et de créativité<sup>69</sup>.

Devant le danger que souligne la revue *Testimoni*, je rappelle un des

<sup>69</sup> Estrada, Juan Antonio : Le processus d'institutionnalisation prend le pas sur la dimension du charisme, celui-ci se retrouve comme supplanté par l'organisation de l'institution. On favorise les fonctionnaires qui représentent l'ordre plus que les personnes innovatrices et qui cherchent de nouvelles voies » (Cf. o.c. p. 97).

rêves du XXI<sup>e</sup> Chapitre général : « *Les Frères appuient le service de gestion que rendent les laïcs dans les différentes œuvres maristes* ». Ce rêve nous rappelle le caractère séculier des laïcs avec qui nous partageons la mission. Le Concile décrit la condition séculière des laïcs en la montrant comme le lieu où se fait entendre l'appel de Dieu. Il s'agit d'un « lieu » qui est présenté en termes dynamiques : les fidèles laïcs « vivent dans le monde, c'est-à-dire qu'ils sont impliqués dans toutes les occupations et tous les travaux du monde et dans les conditions ordinaires de la vie de famille et sociale, leur existence s'y trouvant comme entrelacée »<sup>70</sup>. Et le Frère Charles nous y situe : « Nous nous retrouvons à un moment très important de l'histoire de l'Église, un moment de renaissance, un retour au style de la primitive Église où les laïcs jouaient un rôle primordial dans la mission. Une de nos priorités consiste, actuellement, à encourager cette renaissance, avec délicatesse, courage et vision. Si nous ne le faisons pas, nous aurons affaibli l'Église de demain. Faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour faire en sorte que les laïcs puissent accepter ce devoir d'être des protagonistes dans la mission de l'Église »<sup>71</sup>.

La *nouvelle relation* prend, à ce niveau, une grande signification pour une *nouvelle façon d'être frère* dans la manière de vivre la communion avec les laïcs dans nos œuvres. Un article intéressant de Victor Codina<sup>72</sup> offre des pistes à ce sujet. C'est un passage radical que celui qui nous est demandé à nous, les frères. Il n'est pas seulement question que les laïcs collaborent avec nous et s'attachent à notre charisme, mais plutôt que nous nous mettions à leur service pour travailler avec eux, y compris sous leur direction, dans la mission mariste commune. « C'est passer de ce que nous-mêmes nous soyons les artisans de la mission et de l'évangélisation à ce que ce soit les laïcs qui en soient les artisans, et nous leurs collaborateurs et leurs serviteurs », dira Codina<sup>73</sup>.

Cela ne signifie pas que, dans cette nouvelle attitude, nos œuvres doivent disparaître; mais ce qui est certain, c'est que la présence du frère dans les œuvres sera différente. Il se dessine ainsi une *manière d'être frère* beaucoup plus radicale et communautaire. Une image plus prophétique de l'expérience de l'incarnation et de la kénose de Jésus. Autrement dit, une vie religieuse plus centrée sur Dieu et plus missionnaire, où le frère devient un témoin

<sup>70</sup> Chfl 15.

<sup>71</sup> Frères Maristes, *XIX<sup>e</sup> Chapitre général*, 1993. Les laïcs, réunis à Veranopolis, 2009, ont exprimé : « Nous nous sentons impliqués dans la vie des Frères et dans la mission. Nous proposons que les tâches administratives soient davantage déléguées aux laïcs maristes de sorte que la vie religieuse puisse être davantage témoignage et présence parmi les enfants et les jeunes. »

<sup>72</sup> Cf. Codina, Victor dans *Mutuas relaciones entre religiosos y laicos*, Revue Vida Religiosa, février 1997.

<sup>73</sup> Codina, Victor, idem.

spirituel et charismatique plutôt qu'un agent de gestion et d'administration.

La *nouvelle relation* appliquée à nos œuvres suppose, pour le frère, passer de l'avant-plan à un rôle discret, donc évangélique, de la centralisation à la co-responsabilité, de la direction à l'accompagnement et à l'animation. Le Fr. Alvar Rodriguez nous rappelle que dans cette nouvelle situation, comme frères, nous sommes appelés à être des *compagnons spirituels*, ce qui, pour lui, signifie « être des chercheurs de Dieu, capables d'offrir que chaque personne une piste pour sa propre recherche, des guides humbles et sans prétentions, conscients de nos propres incohérences, mais capables d'accompagner nos contemporains dans leur itinéraire de foi, assumant leurs faiblesses, leurs doutes et leur fragilité »<sup>74</sup>.

## 5. Embrasser notre vocation en marche

La suite de Jésus, que nous partageons frères et laïcs, nous incite à « nous déplacer, à nos libérer, à as-

sumer un chemin de conversion » nous dira le XXI<sup>e</sup> Chapitre général. C'est le déplacement et le cheminement de Marie et de Champagnat. C'est le « ramer au large » et « passer à l'autre rive » de l'Évangile. Et, dans les mots du Fr. Emili : « La perspective de la célébration des 200 ans de l'Institut nous encourage à embrasser *notre vocation en marche*, sur les pas de Marie »<sup>75</sup>. C'est l'*invitation de Dieu à partir*, selon notre dernier Chapitre général.

Nous sommes confrontés au besoin de changer. Besoin partagé avec d'autres Instituts et avec l'Église. Pour certains auteurs, il ne s'agit pas d'un *aggiornamento* conciliaire, mais d'une *mutation* et d'une *refondation* dans des formes nouvelles<sup>76</sup>. D'autres parlent du besoin de changer l'image sociologique de la vie religieuse<sup>77</sup>. Ceci nous situe à la croisée entre « l'avenir de nos institutions » et la poursuite « des institutions à venir »<sup>78</sup>. Le Seigneur exige de nous, frères et laïcs, une disponibilité pour assumer un *chemin de conversion*.

<sup>74</sup> Rodriguez, Alvaro, dans *La fraternidad don para la Iglesia y la sociedad*, III<sup>e</sup> Symposium de l'Institut de Vie religieuse, Madrid, 2012. Parmi les rêves de la dynamique du XXI<sup>e</sup> Chapitre général, il y avait ceux-ci : « Nous, les frères, avons laissé la direction des œuvres éducatives en vue d'une plus grande présence parmi les jeunes ». « Certains frères sont devenus des maîtres de spiritualité ».

<sup>75</sup> Cf. Turú, Emili, *Jusqu'aux confins de la terre*, Rome, janvier 2013.

<sup>76</sup> Cf. Vigil, José María dans *Llamado a la Vida religiosa mundial* : « Tout un Titanic est en train de couler. Le problème n'est plus une réforme, une réorientation, ou une mise à jour, ni de quelconque « refondation », mais de mutation, de métamorphose, de refondation. » C'est ainsi que s'exprime Jose María Guerrero, *En busca de la identidad perdida. Radiografía de una vida religiosa mística y profética para hoy*, Vida Nueva, 2013, p. 24 : « Certains et certaines pensent qu'aujourd'hui, la vie religieuse tient beaucoup plus du musée que de la tente de campagne. Il est parfois douloureux de découvrir une vie religieuse repliée sur elle-même, plus préoccupée de sa survie que d'étendre le Royaume de Dieu ».

<sup>77</sup> Cf. Arnaud, Pedro : *Un Concilia para refundar la vida religiosa*, 2004, p.11. « Il s'agit de passer de l'image de la sécurité à l'image de l'insécurité, d'une vie religieuse perçue comme une mise à part à une vie religieuse intégrée et signe de communion; de dénoncer notre réputation élitiste pour donner un témoignage de la 'kénose' de l'anéantissement de Jésus Christ ».

<sup>78</sup> Cf. Pujol, Bardolet, Jaume, dans un texte photocopié.



La nouveauté que nous propose le dernier Chapitre général, dont la proposition était centrée sur la *nouvelle relation*, implique un changement de mentalité, beaucoup de discernement, une grande disponibilité, un renoncement à des sécurités, l'acceptation de risques et une profonde confiance en Dieu. Notre vocation de personnes en marche, nous la partageons, laïcs, laïques et frères<sup>79</sup>

Je partage ce qu'exprimaient les laïcs du Venezuela dans l'une de leurs rencontres<sup>80</sup> : « Laïcs et laïques maristes de Champagnat, nous nous impliquons avec les Frères dans le défi d'aider à *faire naître l'aurore d'une nouvelle vie mariste* et à renforcer celle qui existe en la rendant plus créative, plus fidèle, plus dynamique et plus prophétique ». La nouvelle aurore, dans l'esprit du Pape François, voudrait dire une vie mariste davan-

tage 'du tablier', qui se fait servante du monde, qui s'incarne comme le fit Jésus et qui se met à laver les pieds des gens. Réveiller l'aurore d'une vie mariste, pour le Fr. Emili, c'est « *accepter que la mort fasse partie de la vie* », de même que maintenir une attitude de recherche même si « *nous n'arrivons pas encore à voir avec clarté en quoi consiste cette nouvelle vie* »<sup>81</sup>.

L'avenir aura nos yeux. La nouvelle époque pour le charisme mariste, la nouvelle relation frères-laïcs, la nouvelle façon d'être frère, la présence fortement significative parmi les enfants et les jeunes pauvres deviennent possibles à partir des yeux du cœur, à partir du regard d'un cœur mariste, un regard qui sait découvrir la vision d'un avenir meilleur pour « notre tribu », comme le fils de l'histoire du chef indien. Cela signifie embrasser notre vocation mariste itinérante.

<sup>79</sup> Pour Botana, Antonio, cela suppose, pour une Congrégation, d'importants changements de mentalité et de façon de procéder (Cf. *Les familias carismáticas en la Iglesia comunion*, document photocopié).

<sup>80</sup> Cf. *Comunicado del laicado marista de Venezuela*, Los Teques, Venezuela, 2009.

<sup>81</sup> Cf. *Communication au laïcat mariste du Venezuela*, Los Teques, Venezuela, 2009.



# SPIRITUALITÉ MARISTE

## Une proposition pour laïques et laïcs



**Heloisa Afonso de  
Almeida Sousa<sup>1</sup>**

Pendant une conversation avec une éducatrice, lors d'une visite à une école mariste, au début de 1998, j'ai été intriguée par une observation qu'elle me fit. Cette éducatrice avait participé à un programme de formation pour laïques et laïcs l'année précédente, pendant un mois. C'était une personne très engagée dans son travail d'animatrice en pastorale du Collège Mariste, bien intégrée dans la communauté éducative. A cette époque, j'étais responsable de la pastorale dans la Province et nous étions en train de développer les Fraternités du Mouvement Champagnat de la Famille Mariste. Comme je lui demandais si elle voulait participer au Mouvement, elle me répondit, très tranquillement : « Ce n'est pas cette spiritualité que je veux pour ma vie ». Je suis restée bouche bée. Mais, pourquoi ??

Depuis lors, je me demande : qu'est-ce qui fait qu'une laïque, un laïc « soit enchanté » par la Spiritualité Mariste ? Qu'est-ce qui les attire dans l'en-

gagement de vivre l'Évangile, en suivant Jésus dans le service de l'Église, en accord avec l'héritage spirituel de Marcellin Champagnat ? Serait-ce l'engagement dans la mission ? Serait-ce la connaissance de la spiritualité et du patrimoine maristes ou le 'vivre ensemble' avec les Frères Maristes ? Serait-ce un appel spécial de Dieu à cette personne qui exige des réponses continues tout au long de la vie ?

Nous savons que « vivre la spiritualité chrétienne », avec une nuance charismatique, implique beaucoup de questions qui sont personnelles, institutionnelles, communautaires, sociales, interculturelles et de communication... Par-dessus tout, vivre la spiritualité est une attitude qui dépasse toute la vie de la personne qui se sent appelée à répondre aux appels de Dieu dans sa propre réalité.

La présence de laïques et de laïcs travaillant dans les unités maristes au-

<sup>1</sup> Heloisa appartient à la Province de Brasil Centro-Norte et actuellement elle fait partie de la Communauté de Notre Dame de l'Hermitage, en France. C'est un membre de la Commission Internationale du Patrimoine Mariste.

jourd'hui, est un fait reconnu. Spécialement dans la seconde moitié du XXe siècle, les Frères Maristes ont intégré des professionnels non religieux dans leurs écoles. Les laïcs, avec le temps, ont commencé à assumer des fonctions qui étaient assurées exclusivement par les Religieux Maristes.

Il est indéniable que les professionnels laïcs ont bénéficié de la reconnaissance, de l'accueil fraternel et des encouragements de la part des religieux. De nombreux témoignages expriment la gratitude pour l'influence que les Frères ont eue dans la vie des étudiants, des proches, des personnes qui ont travaillé et qui travaillent encore dans les unités maristes de tous les continents.

L'ouverture progressive de l'Institut des Frères Maristes au laïcat est amplement développée dans les documents des derniers Chapitres Généraux et dans d'autres publications officielles de l'Institut, telles que : « Projet de Vie du Mouvement Champagnat de la Famille Mariste » (1985), « Mission Educative Mariste – un projet pour notre temps » (1998), « Autour de la Même Table – La vocation des laïcs maristes de Champagnat » (2009). La création du Secrétariat des Laïcs, comme composante du gouvernement général de l'Institut, est un fait exprimant l'intention de construire de « nouvelles tentes » accueillant ensemble les religieux, les laïques et les laïcs maristes.

Après cet exposé, quelques questions peuvent être posées : tous les professionnels travaillant dans les unités maristes sont-ils imbus de « l'esprit mariste » ? Connaissent-ils, tous, le « charisme mariste » ? Vivent-ils « la spiritualité mariste » ? D'un autre côté, qu'est-ce qui incite un petit groupe à vivre « maristiquement » ? Quels éléments de la vie des religieux maristes mobilisent les professionnels qui collaborent dans leurs œuvres, comme les anciens élèves, parents, bienfaiteurs et tant d'autres personnes qui sont en contact avec l'Institut Mariste, à vouloir vivre comme « laïque ou laïc mariste », au point de se considérer comme « laïques et laïcs maristes de Champagnat » ?

La proposition fondamentale de Champagnat est « de faire connaître et aimer Jésus Christ ». Il a aussi recommandé dans son Testament Spirituel : « Qu'une dévotion tendre et filiale vous anime dans tous les temps et dans toutes les circonstances pour notre bonne Mère. Faites-la aimer partout, autant qu'il vous sera possible. C'est elle qui est la première Supérieure de toute la Société »<sup>2</sup>.

Sans doute, pour beaucoup de personnes, le contact avec les Frères Maristes provoque des questions : qu'est-ce qui fait que ces hommes soient tellement sensibles aux besoins des autres ? Qu'est-ce qui anime de jeunes frères à laisser leur propre famille, et, très souvent, leur propre cul-

<sup>2</sup> FURET, J.B. Vie, Edition du bicentenaire, Rome 1989, p.243.

ture, pour se dévouer auprès des enfants et des jeunes ? La joie et la disponibilité de ces frères comment sont-elles nourries ?

La vie dans une communauté religieuse mariste rend possible la connaissance d'une dimension de la vie chrétienne. Elle est la recherche du sens de la vie, ayant son fondement à la suite de Jésus avec les nuances héritées de Marcellin Champagnat.

Leonardo Boff (2013), dans une de ces chroniques, dit que : « C'est le propre de l'être humain, porteur d'esprit, de percevoir des valeurs et des significations et pas seulement de cataloguer des faits et des actions. En effet, ce qui compte réellement pour les personnes, ce ne sont pas tant les choses qui leur arrivent, mais ce qu'elles signifient dans leurs vies et quel type d'expériences marquantes elles leur ont procurées »<sup>3</sup>.

Etre "touché", affecté par les expériences marquantes : de l'accueil ; du dévouement aux causes qui promeuvent la vie ; du dessaisissement en fonction de l'autre, de la dévotion profonde à Marie ; de la capacité de travail provoquant des changements, voilà ce qui incite certains laïcs et laïques à connaître et vivre la vie mariste.

Nous aurons, dans cet article, la collaboration des laïques et des laïcs maristes qui, à partir de leur propre expérience, apporteront leur contribution, afin de partager quelques aspects de l'héritage spirituel légué par Marcellin Champagnat, continué par ses successeurs et maintenant assumés par le laïcat, de façon consciente, active et vécue.

## 1. FONDEMENTS DE LA SPIRITUALITE APOSTOLIQUE MARISTE

*Gustavo Balbinot<sup>4</sup>*

La spiritualité mariste à laquelle nous nous référons est le fruit de la grâce de Dieu, du cœur ouvert de Champagnat et de ses intuitions. Il n'est pas possible de détacher la spiritualité mariste de la mission mariste : « faire connaître et aimer Jésus Christ ». Elles naissent ensemble, l'une existe par l'autre. Un autre fait important est que depuis sa naissance jusqu'à maintenant, cette spiritualité n'a pas perdu de son attrait et de sa force. A son début, elle a passé par divers défis et contretemps, même en relation avec l'église locale. Aujourd'hui elle devient un itinéraire de vie, non seulement pour les frères mais aussi pour les laïcs, par sa nouveauté et sa vitalité contemporaine.

<sup>3</sup> BOFF, Leonardo. A dimensão do profundo: o espírito e a espiritualidade. Accès en : <http://leonardoboff.wordpress.com/2012/08/27/a-dimensao-do-profundo-o-espírito-e-a-espiritualidade/> Disponible en : 18 décembre 2013.

<sup>4</sup> Gustavo Balbinot travaille dans le domaine de la spiritualité au sein de la Coordination de Vie Consacrée et Laïcat de la Province Mariste Rio Grande do Sul. Membre du Réseau Interaméricain de Spiritualité Apostolique Mariste. [gustavo.balbinot@maristas.org.br](mailto:gustavo.balbinot@maristas.org.br)

« La spiritualité mariste est née en France à une époque où surgirent beaucoup d'autres fondations religieuses, préoccupées de l'éducation des enfants sans école et sans catéchèse. [...] La spiritualité mariste a été capable de secouer les carapaces culturelles, théologiques et institutionnelles de l'époque de la fondation, sans compromettre l'intuition originale. On perçoit aujourd'hui que la spiritualité mariste est en train d'être adoptée de manière fructueuse et intégrale non seulement par les Frères mais par un grand nombre de laïcs qui cherchent à en faire leur mode préféré d'arriver à l'Évangile ». <sup>5</sup>

La spiritualité mariste, ainsi que d'autres formes apostoliques de vivre la spiritualité chrétienne, intègre trois dimensions essentielles : la foi comme signe du disciple, la communauté, comme vie partagée, et la mission comme élément apostolique. <sup>6</sup> Ces trois dimensions sont complémentaires : aucune ne se suffit à elle-même.

Comme dit l'article 7 des Constitutions et Statuts des Frères Maristes, la spiritualité mariste est mariale et apostolique. Peut-être que le terme 'mariale' est plus compréhensible que le terme 'apostolique', étant donné les diverses connotations qui en ont surgi durant l'histoire de l'Église. Frère Mariano Varona, qui a animé pendant presque vingt ans le Réseau Latino-Américain de Spiritualité Apostolique Mariste (RED-EAM), postérieurement

**Réseau Interaméricain de Spiritualité, fait une bonne synthèse de ce qu'il entend par « Spiritualité Apostolique ».**

« La Spiritualité Apostolique est celle qui découvre Dieu et fait l'expérience de sa présence dans les réalités quotidiennes. Elle découvre l'essence du sacré dans les choses les plus humaines, dans la vie de celui qui écoute, sert et aime, dans les événements de l'histoire et dans l'apostolat ; c'est la spiritualité de celui qui lit la réalité avec les yeux de la foi, de celui qui regarde les événements jusqu'à découvrir un message de Dieu ; c'est la spiritualité de celui qui perçoit en tout la proximité amoureuse de Dieu, à partir de la foi qui intègre et unifie tout ». <sup>7</sup>

Il faut d'abord comprendre le sens du mot 'apostolique' et de ses dérivés, comme par exemple, le terme 'apostolat'. Une multitude de compréhensions de l'apostolat sont erronées car privilégiant quelques attitudes des apôtres sans relation au tout ou à la mission d'évangélisation. Gonzales Silva, dans SIMAR (1999), explique que le mot « apostolique » devrait signifier l'apostolat réalisé dans la réalité. En d'autres termes, avant tout, réaliser ce que les Apôtres ont accompli quand ils furent envoyés par Jésus : proclamation et miracles, ou, dans un langage plus près de notre temps, annonce et transformation. Selon cet auteur :

« L'histoire récente, liée à une attitude individualiste, est arrivée à obscurcir les plus élémentaires

<sup>5</sup> GREEN, Michael, dans IRMÃO SYLVESTRE. *Relatos sobre Marcelino Champagnat*. Brasília, DF: UMBRASIL, 2014.

<sup>6</sup> GREEN, Michael. *A educação Marista a partir de 1993: sua vitalidade e seu potencial para a criação de uma nova realidade*. Curitiba: Champagnat, 2014.

<sup>7</sup> VARONA, dans SIMAR, 1999, p. 8.

évidences. Par exemple, quand on parle de l'apostolat de la prière, nous pouvons le comprendre correctement comme la conscience d'une efficacité qui intercède et qui renforce l'action ministérielle. Mais si quelqu'un préfère dire que 'la prière est le premier apostolat' il manipule simplement le sens des mots. Il s'agit d'un exercice de rhétorique sans consistance logique ni valeur pratique pour l'existence [...]. Les œuvres apostoliques impliquent l'extériorité qui ne doit pas être prise comme un mal nécessaire ni comme une perte du niveau spirituel. Si nous voulons communiquer avec les hommes et les femmes à qui nous nous adressons, nous devons éclairer le langage, les activités et les milieux où se développe la vie quotidienne ».<sup>8</sup>

Un autre danger est de confondre spiritualité apostolique avec activisme. En soi, le problème de l'activisme ne se trouve pas dans la manière de vivre la spiritualité, mais de réaliser simplement des tâches sans le sens spirituel, ou simplement chercher à combler une anxiété. La crainte que Champagnat a eue, depuis le début de la fondation de l'Institut, que ses frères perdent le sens 'religieux', est un défi pour chacun de nous qui sommes mêlés à tant d'engagements et d'activités. Parfois, nous affirmons : « la mission dévore mon temps » et très souvent, nous ne nous rendons pas compte que ce sont les tâches qui nous absorbent : pas la mission. Celle-ci est strictement liée à la spiritualité et elle ne fait sens que si elle est vécue et développée avec cette intention.

La spiritualité apostolique s'enracine en Dieu dans les réalités rencontrées et vécues. L'unité de vie et l'exercice de la contemplation dans l'action sont essentiels et vitaux. Les moments de prière personnelle rendant présents les échos des réalités vues et vécues, les enchantements de la présence de Dieu dans le monde, les rencontres proposées et les expériences vitales, nous offrent des raisons particulières de placer Jésus Christ au centre de notre vie. La spiritualité mariste

« est une spiritualité centrée dans l'amour profond pour Jésus, en même temps que réponse concrète à l'amour du Christ à travers une action et pratique apostolique<sup>9</sup> ».

A partir de la vie, la prière devient sincère, vive et engagée avec les réalités vécues et contemplées. En dehors de cela, il n'est pas possible de vivre une expérience apostolique. Il est une façon plus profonde de 'contempler' et de prier la réalité à travers la méthode de la *Lectio Divina*, aussi connue comme la « Lecture Priante de la Parole ».

« La méditation de la Parole de Dieu et des mystères du Christ, en particulier, comme l'enseigne la tradition spirituelle, est à l'origine de l'intensité de la contemplation et de l'ardeur dans l'action apostolique<sup>10</sup> ».

Ainsi, l'action apostolique ne se réduit pas à une mission sociale, mais

<sup>8</sup> GONZÁLES SILVA, dans SIMAR. *Renascer no Espírito: Encontrar Deus em todas as coisas*. São Paulo: SIMAR, 1999, p. 17

<sup>9</sup> GREEN, Michael. *Idem*, p. 14.

<sup>10</sup> Jean-Paul II. *Exhortation Apostolique Vita Consecrata*. (VC), n. 94, 1996.

gagne en sens spirituel, un sens d'amour, et par conséquent les moments de contemplation, de prière, de célébration deviennent vivants<sup>11</sup>.

Il n'est pas possible de vivre et de sentir Dieu avec un cœur arrogant, confiant en ses propres forces, ou même en mettant toutes ses énergies à vivre « correctement » les règles d'une vie austère, aveugle et fermée dans l'accomplissement des lois. Jésus lui-même a combattu les normes quand elles appauvrissaient la vie et enseigné à ses disciples, hommes du peuple, à faire de même. Les pharisiens et docteurs de la loi n'étaient pas contents ; bien plutôt ils s'indignaient de Jésus, face à ses attitudes de défense de la vie.

« La spiritualité apostolique n'offre pas toujours des figures éblouissantes. Ceux qui vivent sont des personnes qui, pour la plupart, consomment leur vie au service du Royaume. Peu connaissent leur valeur, mais leur engagement chrétien est authentique, comme la fatigue de leurs travaux. Ils savent qu'il leur suffit de dire :

« Le Seigneur fera tout pour moi ! Seigneur, éternel est ton amour : n'arrête pas l'œuvre de tes mains » (Ps 138, 8) »<sup>12</sup>.

Palmes, dans SIMAR (1999), rappelle que la spiritualité apostolique est

une spiritualité chrétienne et c'est pour cela qu'elle doit prendre en compte toute la vie de Jésus et tout l'engagement à sa suite, et non seulement certains aspects de sa vie. La connotation qu'il donne à l'un ou à l'autre aspect de l'évangile, c'est ce qui caractérise les chemins spirituels et les formes de vivre la spiritualité chrétienne :

« La Spiritualité Apostolique doit englober toute la personne et tous les aspects importants de la conformité à Jésus Christ, regardés à partir de la mission. Alors chacun de ces éléments prend des connotations nouvelles : l'expérience de Dieu ne mettra plus l'accent sur les prières dites et dans les actes de piété, mais dans l'oraison personnelle et dans la rencontre avec le Dieu de la vie »<sup>13</sup>.

Cet auteur insiste sur la contemplation dans l'action, comme extension du silence et de l'oraison personnelle au sein même des réalités. José Antonio Garcia<sup>14</sup> représente ce mouvement dans son texte intitulé « Mystiques Horizontaux : vers une spiritualité apostolique ». Il travaille le mouvement en trois étapes : « voyage-aller, rencontre et voyage-retour ». Garcia affirme :

« Pour les mystiques horizontaux, le monde est le lieu de l'adoration de Dieu »

au contraire du style monacal qui privilégie une forme de détachement

<sup>11</sup> GONZÁLES SILVA, dans SIMAR. *Renacer no Espírito: Encontrar Deus em todas as coisas*. São Paulo: SIMAR, 1999.

<sup>12</sup> idem, p. 26.

<sup>13</sup> PALMES, dans SIMAR, 1999, p 72.

<sup>14</sup> Site RED-EAM: <http://www.maristas.org.br/eam/RED-EAM> . Chercher dans Espiritualidad/espiritualidad apostólica/ Texto: Místicos horizontales de José Antonio Garcia.



du monde. Il rappelle une pensée de saint Ignace :

« Il faut rencontrer Dieu en toutes choses... l'aimant et le rencontrant en toutes choses. »

Comprendre la spiritualité apostolique à partir de la 'rencontre' de Dieu dans les réalités transforme notre regard et notre compréhension des événements. La question sera alors : qu'est-ce que Dieu veut de moi dans les événements vécus ou dont j'ai été témoin ? Ou, qu'est-ce qu'Il veut me dire à travers les réalités vécues, expérimentées et contemplées ? Au fond, c'est une question d'amour et de responsabilité. Garcia (1999) présente donc le voyage-aller comme rencontre avec les événements et les choses. On remarque que ce n'est pas seulement une lecture superficielle de la réalité, mais un « aller plus loin », plus profond.

La deuxième étape, -je suis d'accord avec lui-, est déjà insérée dans la première quand elle survient avec profondeur et pas seulement dans une vision superficielle de la réalité :

« Dans l'essence du 'voyage-aller' lui-même, se trouve Dieu, en sa qualité de Créateur, Mystère, Père, Libérateur... comme dernière instance et sens des choses. C'est le moment de la « rencontre », dont la première attitude de la part de la personne est l'adoration ». <sup>15</sup> [...].

C'est une attitude de vraie reconnaissance et adoration de Dieu

présent dans les réalités. Sans cette attitude, comme le dit Garcia, toute rencontre avec Dieu court le danger d'être triviale.

La troisième et importante étape c'est le « voyage-retour ». Ce n'est pas un voyage de retour à la maison, mais de retour à la réalité : après la rencontre avec Dieu dans la réalité et sa reconnaissance, surgit la confession de sa présence et de son amour. « Tu es mon Seigneur ! ». La personne qui vit la spiritualité apostolique est invitée à retourner à la réalité et à entrer dans une expérience encore plus profonde de Dieu, dans de nouvelles rencontres. Selon Jon Sobrino, ce qui configure le voyage-retour au monde c'est la qualité de la rencontre et la confession qui naît à partir d'elle.

Nous pourrions tracer ici un parallèle avec l'attitude de Champagnat et la spiritualité qu'il a vécue. Il est pour nous un modèle. Il va affiner sa façon d'être et d'agir dans le monde à partir de ses rencontres. Si tout commença par un souhait au Grand Séminaire, le point fort qui mit en route sa décision fut la « rencontre Montagne ». Les autres rencontres, avec les enfants, avec ses frères, ont fait qu'il vécut plus profondément la spiritualité « mariste » qu'il fut appelé à vivre. En sa qualité de fondateur, plusieurs fois il reprit l'expression « l'œuvre est vôtre, ô Mère », ou « ce qu'il te faut ce sont ces âmes pour Dieu » en référence aux enfants suivis dans

<sup>15</sup> Idem.

les écoles. Pour avoir ces attitudes et cette reconnaissance de Dieu présent dans les enfants, spécialement ceux qui se trouvaient en situation d'abandon social, il fallut un itinéraire spirituel débutant par un cœur ouvert et consolidant sa conviction que Dieu était présence vive et constante et que le Projet venait de Lui.

Bremer (1999), dans SIMAR (2000), considère la rencontre de Dieu dans les réalités des pauvres comme un défi. D'une manière ou d'une autre, l'appel apostolique d'un charisme naît pour répondre à quelque forme de pauvreté. Dans le cas de notre fondateur, en voyant les enfants et les jeunes dans l'ignorance de la relation à Dieu, le manque d'instruction et l'abandon social, il n'a pas perdu de temps pour fonder l'Institut. Le XXI<sup>e</sup> Chapitre Général nous lance des défis dans un de ses horizons :

« regarder le monde  
avec les yeux des enfants pauvres ».

**Bremer affirme :**

« Regarder la réalité avec les yeux de Dieu c'est être contemplatif, quelque chose de très prisé par ceux qui mettent leur confiance en Dieu et son projet de vie, mais rencontrer dans le pauvre le regard de Dieu nous semble un peu hardi<sup>16</sup> »

Contrairement à la spiritualité contemplative, la spiritualité apostolique ne peut se vivre isolément, « in-

timistement », mais en communauté, en fraternité. La pratique apostolique naît de l'envoi des disciples par Jésus. Ils ont été envoyés deux par deux, et quand ils sont revenus à la communauté élargie, ils ont raconté les expériences vécues (Lc 10, 1.12.17). Cencini (1999, p.62) insiste sur l'aspect communautaire de la spiritualité apostolique quand il dit :

« Spiritualité oui, mais dans quel sens ?  
Quel type de spiritualité ? Si nous voulions identifier quelques lignes de proposition de développement de toutes les spiritualités, je crois que nous rencontrerions entre elles la caractéristique 'd'être communauté'. Regardons cela de plus près, pas seulement par la façon dont la spiritualité est vécue à l'intérieur de la fraternité, mais aussi à l'extérieur d'elle. Dans un premier sens, 'être communauté' se réfère à la manière et au style dont nous vivons notre spiritualité ; dans un deuxième, elle présente l'objectif vers lequel elle se dirige. Notre spiritualité doit être vécue et témoignée chaque fois davantage 'ensemble' et partagée aussi à l'extérieur de notre milieu de vie, avec l'Eglise et la société. »

**C'est ce qu'affirme Rahner, maître et prophète en la matière :**

« je crois que dans la spiritualité du futur elle (la communauté) pourra jouer un rôle plus important comme élément de communion spirituelle fraternelle, de la vie spirituelle vécue ensemble [...] »<sup>17</sup>

L'aspect communautaire de la spiritualité apostolique est une caractéristique théologique, fondamentale

<sup>16</sup> BREMER, 1999, dans SIMAR, 2000, p. 52.

<sup>17</sup> CENCINI, 1999, idem, p. 62.

et vitale, tant dans l'acte de la vivre et de la partager que dans le sens de la mission : elle se réalise par un sens communautaire et dans un charisme professé et vécu.

« Les personnes avec qui nous vivons, partageons la vie, travaillons, que nous rencontrons, sont le point de référence essentiel de la vie spirituelle du croyant et du processus de recherche de sa propre identité<sup>18</sup> ».

Etant une spiritualité horizontale, dans la mystique du quotidien, la spiritualité apostolique n'est pas hors de portée de ceux qui veulent réaliser un itinéraire à la suite de Jésus ; en même temps, elle n'est pas dans des discours recherchés, mais dans la pratique du service et de l'attention à la vie. Selon GUMUCIO, 1999, dans SIMAR, 2000 :

« Les saints anonymes marchent dans nos rues et dans nos maisons sans savoir qu'ils sont saints. [...] Ils et elles communiquent avec Dieu dans la confiance. C'est comme si leurs vies dans le quotidien, étaient harmonisées à Lui dans une discrète conscience habituelle, car lui est le Seigneur de la vie. Le don de l'Esprit Saint leur permet d'accepter intérieurement leurs personnes, avec tout ce qu'elles sont, avec le petit lot quotidien de souffrance et de joie, de dons et de limitations ».

Il continue par des exemples :

« les parents préparent leurs petits enfants pour le pèlerinage journalier à l'école. L'Esprit Saint aussi s'assoit à la table du café du matin et inspire la secrète action de grâces de la famille qui remercie Dieu pour le pain avec la margarine et le lait chaud que tant d'autres enfants n'ont pas... Le pain du matin a l'odeur de vie nouvelle », <sup>19</sup>

Vivre la présence de Dieu et le sentir en tout ce qui vit, dans une attitude mystique horizontale, nous porte à chanter avec le cœur : Parce que Dieu est en tout, parce qu'il est notre Dieu ! ».

## 2. SPIRITUALITÉ MARISTE DANS LE QUOTIDIEN DU TRAVAIL

*Esmeraldina Laurinda da Silva<sup>20</sup>*

Chaque jour qui passe, les entreprises donnent davantage d'importance aux compétences de l'équipe. Diverses instances décrivent la vie en commun comme une des habiletés non cognitives importantes à développer chez les personnes.

« La façon d'apprendre et d'enseigner change, notre mode de travailler se transforme et notre vision sur ce qui est nécessaire pour avoir à faire avec la vie s'actualise. ». (Fernanda Furia) <sup>21</sup>

<sup>18</sup> Idem.

<sup>19</sup> GUMUCIO, 1999, dans SIMAR, 2000, p. 85.

<sup>20</sup> Esmeraldina Laurinda da Silva. Coordinatrice de Pastorale. Palmas/TO. Province Mariste Brasil Centro-Norte. elaurinda@marista.edu.br

<sup>21</sup> Psychologue. Maîtrise en psychologie des Enfants et des Adolescents par l'University College London et consultante d'innovation en psychologie et éducation. Dans : « Dix manières de préparer les nouvelles générations à la vie ». Disponible en : <http://porvir.org/porpensar/10-maneiras-de-preparar-novas-geracoes-para-vida/20140613>. Accès le : 10 nov. 2014.

Comment cela peut-il être caractérisé chez le Mariste ? Comment vivre cela dans une institution confessionnelle afin de construire une ambiance plus harmonieuse ? Comment concilier les exigences du marché et ne pas perdre de vue la spiritualité mariste ? A Palmas, dans l'état de Tocantins, les Maristes sont présents à travers une unité scolaire qui travaille avec des enfants, dès l'âge de 2 ans et demi jusqu'à 17 ans, dans la formation de l'école obligatoire. Présence qui dure depuis 17 ans, et je fais partie de cette histoire.

Une de mes premières attitudes à l'arrivée fut de connaître l'institution, son histoire, sa mission. Qui étaient les personnes qui étaient à la tête des processus, des objectifs spécifiques de la fonction qui m'était confiée ? Tout cela fut d'une importance fondamentale pour qu'aujourd'hui je me sente insérée dans cette histoire. Cela ne s'est pas fait du jour au lendemain. Il a fallu suivre un chemin sans avoir peur de marcher. Chaque jour je découvre davantage de nouveautés et je perçois que je connais bien peu. Les livres, les documents, les personnes qui font l'histoire, nous aident dans cette connaissance. J'ai participé à toutes les rencontres où j'ai été invitée. J'ai lu tous les livres et documents qui me furent recommandés.

Mais je perçois que tout cela n'a pas été suffisant pour que je me sente imbibée par cette mission. J'ai participé à des expériences vocationnelles, de retraites, de formations spécifiques, de cours, des voyages qui favorisent une

meilleure approche de cette histoire. Mais rien n'est plus fort que de se surprendre vivant de cette spiritualité dans les petites choses. De là l'importance du 'suivre Jésus'. On ne peut pas faire cette expérience sans la dynamique d'un cheminement au-delà d'un vivre ensemble dans une entreprise, invitant à exister au-delà des murs de celle-ci, et dans la transcendance du faire quotidien. Même si, en tant qu'entreprise, elle (l'institution mariste) a une grande extension, sa proposition ne s'arrête pas là : elle va bien au-delà d'elle-même.

Ce qui marque cette spiritualité, c'est l'art de concilier les exigences du marché avec ce que je fais. Avant tout, chercher à unir mes attentes avec celles de l'institution. J'ai toujours voulu vivre dans un espace qui inspire paix, joie, santé, éducation, discipline, humour, confiance, religiosité, esprit de famille, annonce de la personne de Jésus. J'ai perçu que ce que j'apprécie beaucoup, je le trouve dans la mission mariste laissée par son fondateur, espace dans lequel je suis active : amour du travail, esprit de famille, présence, simplicité, humilité, modestie, amour de Dieu comme Marie. Ainsi je me vois cheminant à l'intérieur d'une entreprise qui est établie mondialement, mais qui a une proposition bien au-delà d'elle-même.

Depuis lors, je me sens réellement engagée dans une mission qui n'est pas simplement mienne mais qui est celle d'une institution. Je rêve avec, j'essaie de me joindre à cette mission de faire connaître et aimer Jésus

Christ et je travaille dans le cadre de ma formation professionnelle comme éducatrice. Là, surgissent les défis. Cette mission, pour moi, passe par la joie de tous les jours quand je me lève et commence tout à neuf, avec le souhait que ce jour soit encore meilleur que le précédent. Peu importe où je suis, du matin au soir : mes enfants et mon mari savent que j'aime faire ce que je fais. Ils adhèrent avec moi à la proposition de vivre ainsi, ou mieux, ils vivent avec moi. Ils ne me laissent pas seule, ils partagent avec moi. Rêvent avec moi. Cela me fortifie.

En allant vers mes activités quotidiennes, je me sens très souvent préoccupée spécialement par l'hypocrisie qui incite à banaliser la beauté de la mission. Celle qui ronge, qui détruit, qui fait que beaucoup de personnes se découragent en chemin. Celle qui défait beaucoup de rêves, qui dévoie beaucoup de personnes. Elle se mélange avec le pouvoir et l'argent, et très souvent elle devient plus visible que la force de la mission que nous portons. C'est l'immanence qui veut aveugler la transcendance. Mais le témoignage du fondateur de l'institution, saint Marcellin Champagnat, me fortifie aussi, lui qui n'a pas hésité, à affronter le défi de son époque, avec son audace, son courage, son agilité, sa force, sa foi. Cela me rend forte de savoir que je ne suis pas seule, car beaucoup de personnes rêvent et continuent aussi comme moi.

Donc, vivre la spiritualité mariste aujourd'hui, dans mon travail, est un défi, comme j'imagine dans tant d'autres lieux ; mais c'est aussi un plaisir, qui enrichit le sens de ma vie, tant professionnelle que personnelle.

Je vis la spiritualité mariste dans les petites choses, dans la musique que je chante, dans la prière, dans le discours quand je parle spécialement des enfants et des jeunes, dans les activités d'église, dans les conseils où je participe, dans ma famille, dans le travail que je fais. Tout est espace de spiritualité mariste. Tout à Jésus par Marie.

### 3. SPIRITUALITÉ DE LAÏQUE

*Layza Maria Gomes  
Fonseca de Oliveira<sup>22</sup>*

Laïcs maristes, nous sommes des chrétiens et des chrétiennes qui avons entendu dans nos vies l'appel de Dieu à vivre le charisme de Champagnat.

Nous y répondons à partir de notre état de vie laïcale.  
(AMT 12)

Durant notre vie, de temps en temps, nous rencontrons quelques réflexions qui ouvrent de profonds espaces à notre expérience humaine. Nous nous interrogeons sur le sens de notre existence et des choix que nous avons faits tout au long de notre journée. Dans cette dynamique, nous rencontrons des réponses et

<sup>22</sup> Layza Maria Gomes Fonseca de Oliveira. Directrice du Centre Mariste de Jeunesse. Montes Claros/MG. Membre de la commission américaine du laïcat. lafonseca@marista.edu.br

des interrogations qui nous aident à cheminer. Vivre la spiritualité nous aide à trouver certaines réponses mais suscite d'autres interrogations.

Dans notre marche, nous faisons des choix nous permettant de choisir un état de vie. Je m'identifie comme laïque. Ecclésiatement, le mot 'laïc' signifie simplement quelqu'un qui appartient au peuple de Dieu. En ce sens, les théologiens, anciens et modernes, ont essayé de montrer que tous, dans l'Eglise, sont laïcs parce que tous appartiennent au peuple de Dieu.

Je peux dire que personnellement, après avoir expérimenté le vivre ensemble ecclésial, et ayant connu d'autres charismes et « spiritualités », j'ai été prise dans un filet apostolique qui s'appelle « mariste » ; et cet adjectif est toujours complexe. Pour suivre vraiment la façon dont Champagnat a dû vivre l'Evangile, nous ne devrions pas trop nous préoccuper de l'adjectif mais plutôt du substantif, c'est-à-dire, de ce qui est substantiel : suivre Jésus Christ.

Suivre Jésus Christ est quelque chose que tout chrétien, dans n'importe quel état de vie, doit faire. La vie « en abondance » que Jésus désire pour toute l'humanité ne doit pas être seulement une idée parmi d'autres, ni l'image d'une personne, mais toute l'histoire de Jésus que nous contemplons avec tous nos sens. Elle peut

être ressentie, aussi, dans toutes ses dimensions, en faisant que notre vie soit plus près de Lui et la sienne de la nôtre. Cet exercice de proximité de Jésus à partir de mon humanité a alimenté mon expérience chrétienne et mariste. Il n'y a pas de recette mariste pour vivre en tant que laïque ou laïc. Cela, chacun peut le savoir dans la mesure où, en contemplant Jésus Christ, il expérimente à travers l'action de l'Esprit Saint ce qu'il peut faire concrètement.

Il y a quelque temps, j'ai pensé à ma vocation de mariste laïque. Me reconnaître en tant que laïque et mariste est le fruit d'un cheminement de discernement personnel et communautaire. Dans ce processus, les éléments suivants qui composent mon identité font toute la différence.

« L'exemple de beaucoup de laïcs qui ont vécu et vivent le charisme mariste avec simplicité, a fait que j'ai pris conscience de ma vocation<sup>23</sup>. »

« La vocation laicale mariste, comme toute vocation, naît et se développe en lisant sa vie à la lumière de l'Esprit. Ce discernement comporte différentes étapes, c'est pourquoi il faut accompagner chaque personne en respectant son rythme<sup>24</sup>. »

Je suis femme, épouse, mère et professionnelle. Je fais partie d'une génération qui a ouvert quelques portes aux femmes, mais je reconnais qu'il y en a encore d'innombrables à ouvrir. A cause de circonstances his-

<sup>23</sup> Autour de la Mème Table. La vocation des laïcs maristes de Champagnat. Rome, 2009. (AMT)

<sup>24</sup> 28 AMT 14.

toriques et culturelles, je crois que le rôle de la femme dans l'Eglise est fondamental.

La foi a été transmise, c'est évident, par les catéchistes, les mères, les grand-mères qui ont joué un rôle fondamental dans la transmission du christianisme, même si celui-ci n'est pas encore reconnu, à cause de la forme machiste de l'Eglise instituée. Je pense que le pape actuel a dit des choses fondamentales sur le rôle de la femme dans l'Eglise et que, si elles étaient prises au sérieux, elles changeraient beaucoup le visage de l'Eglise tel que nous le connaissons.

Dans l'Institut Mariste, des pas ont été faits en relation avec la participation des femmes dans les espaces de prise de décisions. Aujourd'hui, on peut dire qu'il y a un nombre important de femmes liées professionnellement et «charismatiquement» à l'Institut. Cette présence significative des femmes apporte des éléments qui constituent l'identité mariste :

« Le charisme mariste, vécu selon la perspective de la femme, nous invite tous à intégrer dans nos vies des éléments mariaux comme la ténacité, la force, l'amour maternel, la tendresse, l'attention aux détails et l'intuition dans notre expérience quotidienne ».<sup>25</sup>

En tant que femme, j'ai reçu tout le respect et la confiance qui m'ont permis d'exprimer librement ma pensée et mes croyances. La spiritualité féminine

vécue en tous moments a été déterminante pour rencontrer dans cet espace un appui de croissance dans la foi. La dévotion à Marie a été quelque chose qui a attiré mon attention dès que j'ai eu mon premier contact avec les Maristes, Frères et Laïcs. Un Institut masculin qui a une femme comme référence et « Première Supérieure », comme l'affirmait Champagnat, démontre qu'il reconnaît en Marie le « visage maternel de l'Eglise »,

La manière d'être de Marie m'a inspiré depuis mon enfance, quand j'ai reçu de ma grand-mère et de ma mère les premiers enseignements mariaux. Les attitudes de Marie sont pour moi un chemin méthodologique de disciple. L'humanité, la force et la présence de Marie ont été très importantes dans ma formation chrétienne. La vie communautaire, très tôt, m'a permis de faire l'expérience de me sentir profondément aimée de Dieu. Ma manière de vivre cet amour a été de me dévouer au service des personnes dans diverses tâches pastorales et a nourri ma spiritualité à l'intérieur d'une communauté de foi. La communauté m'a aidé à percevoir la présence de Dieu dans les événements, dans l'histoire et dans le quotidien des personnes. Ma spiritualité s'est forgée, surtout avec l'intuition qui peut être résumée par la phrase : « Chercher Dieu en toutes choses ». Je comprends le mot « choses » comme les réalités humaines, historiques, quotidiennes<sup>26</sup>. Dans ces espaces, j'ai

<sup>25</sup> AMT 25.

<sup>26</sup> STIERLI, J. *Buscar a Deus em todas as coisas. Vida no convívio do mundo e oração inaciana*. São Paulo: Loyola, 1990.

plongé dans la beauté et dans le défi de suivre Jésus, en renouvelant les espérances et l'utopie de la construction du Royaume de Dieu dans le temps présent.

Dans cet itinéraire, j'ai vécu un processus de discernement qui m'a amenée à choisir le mariage et j'ai uni ma vie à celle d'un compagnon qui m'a accueillie et a été d'accord pour que nous construisions ensemble un projet d'amour autour du même charisme hérité de Champagnat. Nous avons vécu des chemins semblables de formation chrétienne et c'est pour cela que nous avons concrétisé ensemble notre mission de baptisés à partir du charisme mariste.

La construction de notre projet de vie s'est faite autour de cette source-là, de cette spiritualité qui est nourrie quotidiennement de la Parole de Dieu, révélée dans l'Évangile, dans les personnes et dans les signes des temps. Après deux ans de mariage, nous avons eu un fils qui a donné un sens différent à nos vies, qui a rempli de lumière notre maison ; et ainsi nous avons réalisé une étape de plus de notre projet de vie. La maternité m'a fait expérimenter un amour nouveau, sans limites, qui donne plus que ce qu'il attend, soigne, conduit, qui aime sans conditions. J'ai expérimenté aussi le défi de prendre soin d'une vie fragile qui dépendait de mon attention et de mes

soins pour vivre. J'ai perçu que de petits gestes peuvent être la ligne ténue entre la vie et la mort ; et surtout, combien l'amour importe dans la vie d'un enfant. La maternité est une des écoles qui m'a le plus appris sur la vie.

« Les expériences quotidiennes sont les lieux particuliers de rencontre avec Dieu »<sup>27</sup>.

Le quotidien est *l'espace-temps* dans lequel je vis ma vocation et nourris ma spiritualité à partir de faits tout simples. Par exemple : enseigner les devoirs à mon fils, discuter sur les problèmes domestiques avec mon mari, partager nos repas autour de la table, lire une histoire à mon fils, se promener en famille, prier ensemble avant d'aller dormir, se promener dans le parc, aller aux célébrations eucharistiques, visiter la parenté, partager ses rêves et ses défis : tout cela a nourri en nous l'esprit de famille.

« De cet esprit, naissent ces attentions envers les autres, qui nous sont propres. Comme Marcellin, nous cultivons les petites vertus : pardonner les offenses quotidiennes, comprendre les raisons de l'autre en nous mettant à sa place, être joyeux, prévenir les besoins des autres et se montrer pleins d'attention et de simplicité à leur service, être patients et affables, laisser la place aux autres quand c'est à eux d'agir. Ainsi se nourrit notre vie quotidienne en même temps qu'elle s'approfondit ».<sup>28</sup>

« Dans un monde désireux de relations et du sens d'appartenance, la maison est un puissant symbole. Les familles et les communautés deviennent des lieux

<sup>27</sup> INSTITUT DES FRERES MARISTES. L'Eau du Rocher. Rome, 2007, n. 54.

<sup>28</sup> AMT 70.



importants où chacun peut grandir, être soutenu, guéri et encouragé<sup>29</sup>. ».

La dimension communautaire continue d'être fondamentale pour nourrir ma spiritualité et aujourd'hui je la vis en famille. Je la perçois comme un appui et un chemin : appui parce que dans notre maison tout est mis en commun. Mon mari et mon fils sont les premiers partenaires de la mission. Ils acceptent, accueillent et m'aident à vivre ma vocation spécifique. C'est un chemin parce qu'à partir d'elle et en elle je peux suivre Jésus.

La table a été, au-delà des réflexions institutionnelles, un lieu de rencontre, de partage, d'échange, d'affection et de joyeuse conversation, moment dans lequel nous nourrissons notre corps, notre spiritualité et notre projet de vie. Ce projet se construit dans l'expérience conjugale, éprouvant des moments de joie et de tristesse, de conquêtes et de défis.

« L'amour dans le couple laisse entrevoir la fidélité passionnée de Dieu. Il rappelle la passion et la fécondité qui doivent animer toute vocation chrétienne. De même, l'amour des parents pour leurs enfants est l'image vivante de l'amour inconditionnel de Dieu à notre égard ». <sup>30</sup>

Les pages écrites de mon histoire me permettent de parler de ma vocation de mariste laïque, de femme,

d'épouse et de mère. En tant que mariste laïque, je fais partie d'une communauté internationale qui vit la même spiritualité, à partir du charisme de Champagnat, ayant une mission commune, mais sous divers aspects.

En contemplant le chemin parcouru jusqu'ici, je sens que ma famille est une terre fertile où j'ai pu croître et fructifier. Je reconnais qu'il reste encore beaucoup à construire, mais les lumières éclairent le chemin et je peux embrasser des horizons d'espérance devant moi. Je me sens bénie du don de la vie et de celui de merveilleux compagnons de route, de vie et de mission. Je proclame, non seulement ce que Dieu a fait pour chacun de nous, mais ce que Dieu fait constamment pour nous tous comme famille et communauté. <sup>31</sup>

#### 4. REPENSER LA SPIRITUALITÉ MARISTE AUJOURD'HUI

*João Luis Fedel Gonçalves*<sup>32</sup>

J'aimerais proposer un chemin de réflexion balisé à travers des questions qui surgissent en regardant en avant, vers le futur. Le fait d'y répondre ne tarit pas les possibilités, mais en induit d'autres, presque dans un mouvement en continu. C'est un

<sup>29</sup> L'Eau du Rocher, n. 101.

<sup>30</sup> AMT 22.

<sup>31</sup> L'Eau du Rocher, n. 106.

<sup>32</sup> Travaille dans le Secteur de Vie Consacrée et Laïcité, de la Province Mariste Brasil Centro-Sul et il est membre du Secrétariat Elargi des Laïcs. [jgoncalves@grupomarista.org.br](mailto:jgoncalves@grupomarista.org.br)

exercice, le côté ascétique de la spiritualité, qui dans le mouvement lui-même se transforme aussi en une présence qui nous prend et nous conduit : le côté mystique.

Nous sommes héritiers de la spiritualité de Champagnat et des premiers Frères.

### **Que signifie cela pour une laïque, un laïc mariste de Champagnat ?**

Depuis le début, le Père fondateur n'a pas imposé aux jeunes qui adhéraient à son projet une spiritualité « cléricale ». C'est vrai que beaucoup de pratiques de piété, et même le style de vie, étaient copiés du modèle monastique. Mais pas plus que les groupes de laïcs chrétiens de cette époque. Au fond, c'était une spiritualité du chrétien commun, adapté aux hommes qui étaient insérés dans le milieu scolaire, avec ses préoccupations et ses exigences.

Les traits de cette expérience spirituelle sont bien évidents. En premier lieu, la convergence de la rencontre personnelle avec Dieu, la conscience d'avoir été appelé et de faire partie d'un projet qui naissait du cœur du Père. Un thème constant dans la tradition ma-

riste, qui met en valeur ce point, est la présence de Dieu. Dans ses premières annotations, quand il avait 11 ans, Frère François Rivat écrit, sûrement influencé par les paroles de Champagnat :

« je vais me rappeler la présence de Dieu au moment de la prière, en faisant la classe, en marchant, pendant la récréation, au repas », <sup>33</sup>

L'expression se trouve également dans le Testament Spirituel du père Champagnat, rédigé plus de vingt ans après.<sup>34</sup>

Deuxièmement, il y a la conscience de faire partie de la mission de Jésus Christ, que tout mariste suit, comme les apôtres. Ce point apparaît déjà dans le Formulaire de Fourvière dans lequel les prêtres qui venaient d'être ordonnés promettent d'être « de bons ministres de Jésus Christ »,<sup>35</sup> à l'exemple de l'apôtre Paul. En Champagnat, ce zèle va se traduire dans l'effort d'aller vers les enfants les plus pauvres pour les instruire et d'appeler des jeunes pour le suivre comme Frères.

L'humilité, un autre élément caractéristique, s'insère dans ce contexte apostolique du début, avant de devenir une vertu fondamentale car pour le Frère, être humble c'est se dévouer à l'éducation des plus humbles.

<sup>33</sup> RIVAT, Fr. François. Carnet 302, p. 1.

<sup>34</sup> FURET, J. B., Vie, Edition du bicentenaire, Rome 1989, p. 241-244. Le biographe dédie le troisième chapitre de la 2<sup>e</sup> partie à ce thème (p. 296-308). Voir aussi A. Lanfrey, Essai sur les origines de la spiritualité mariste, chapitre 3 de la 2<sup>e</sup> partie (Rome, Maison Générale des Frères Maristes, 2001, p. 124-133) ; et M. Mesonero Sánchez, San Marcelino Champagnat, experiencia de Dios y vida mística (Lima: Universidad Marcelino Champagnat, 2012, p. 139-144).

<sup>35</sup> FURET, J.B. Vie, Edition du bicentenaire, Rome 1989, p. 35.

Marie est le modèle d'humilité pour le Frère :

« Comme Marie fut la première et la plus parfaite imitatrice de Jésus Christ en toutes ses vertus, elle le fut spécialement dans l'humilité, c'est pour cela qu'elle fut élevée au-dessus de toutes les créatures ». <sup>36</sup>

La spiritualité mariste regarde donc Marie comme la disciple de Jésus Christ ; elle est intimement liée à Marie. A l'origine, il s'agit davantage d'une « mystique » mariale plus que d'une « dévotion ». Dans la Circulaire : « Une révolution du cœur », Frère Seán Sammon nous dit :

« Le nom de Marie était important pour Marcellin. Sa foi percevait que Jésus et Marie se trouvaient tous les deux au cœur du mystère de l'Incarnation. Nous pouvons donc conclure que la spiritualité de notre Fondateur était assurément mariale puisqu'elle s'inspirait du mystère de l'Incarnation. »<sup>37</sup>

L'usage constant dans ses lettres du binôme « Jésus et Marie » montre que Marcellin, en plus d'un trait de dévotion, avait une spiritualité profondément théologique, mais également concrète et sensible aux réalités humaines. Fr. Seán Sammon appelle cela le « christianisme pratique ».

« Marcellin est arrivé à réaliser une spiritualité incarnée. Il savait d'expérience qu'une vie spirituelle authentique prend son origine dans le lieu et les circonstances propres à chacun ». <sup>38</sup>

Si nous regardons ces caractéristiques de la spiritualité de Champagnat, nous pouvons observer leur pertinence pour la vie des laïques et des laïcs., C'est ce que présente le chapitre 4 du document *Autour de la même table* :

« La spiritualité, c'est vivre de Dieu et en Dieu » (n. 100) ;  
 « Nous sommes disciples de Jésus et voulons suivre ses pas » (n. 104) ;  
 « Marie, femme laïque, est aussi pour nous un modèle de vie simple et laborieuse » (n. 111).

Il y a donc un défi posé à chacun. Une lecture superficielle du style de Champagnat peut conduire à voir la spiritualité mariste réduite à des pratiques de dévotion, sans atteindre le cœur de cette mystique. D'un autre côté, il ne s'agit pas d'une spiritualité de grands élans, mais du quotidien. La figure même de Marie, chez Champagnat, ne reprend pas les traits pompeux de la spiritualité française du XVIIe siècle. Au contraire, elle s'exprime dans des noms familiers, comme « Bonne Mère », et dans une relation de proximité comme dans la lettre qu'il a écrite aux Frères Antoine et Gonzague :

« Intéressez Marie en votre faveur, dites-lui qu'après que vous aurez fait votre possible, tant pis pour elle si ses affaires ne vont pas » <sup>39</sup>

Un autre trait significatif de la spiritualité mariste, qui peut être assimilé

<sup>36</sup> RIVAT, Fr. François, Carnet 308, p. 544.

<sup>37</sup> SAMMON, Fr. Seán, Une révolution du cœur : La spiritualité de Marcellin et une identité contemporaine pour ses Petits Frères de Marie. Institut des Frères Maristes, Circulaires, vol. XXXI, n. 1. 6 juin 2003, p. 28.

<sup>38</sup> SAMMON, Fr. Seán, Une révolution du cœur. Rome, 2003, p. 49.

<sup>39</sup> CHAMPAGNAT, M., Lettres. I Textes. Présentés par Fr. Paul Sester, Rome 1985, n. 20.

par les laïques et les laïcs est son ouverture à un contexte ecclésial plus ample. Champagnat n'invente pas de nouvelles dévotions ou de formules pour vivre la spiritualité. Dans la Circulaire aux Frères en janvier 1828, le fondateur commence avec une expression qui renvoie à une compréhension claire de la vocation des Frères :

« Dieu nous a aimés depuis toute éternité,  
il nous a choisis, séparés du monde.  
La Sainte Vierge nous a plantés dans son jardin,  
elle a soin que rien ne nous manque ».

Cette confiance inébranlable se reflète dans la sollicitude pour ceux qui ont besoin de la prière des Frères et des jeunes :

« Nous allons faire des supplications, des prières, des vœux et actions de grâces pour toutes les hommes ».

Plus loin il demande à toute la communauté de réciter « pendant neuf jours consécutifs les litanies de la Sainte Vierge ». Les pratiques quotidiennes sont soutenues par une mystique profondément théologique. Champagnat ne veut pas d'un groupe reclus, enfermé dans d'étranges pratiques. Sur place, il pense que les enfants et les adolescents ont besoin d'apprendre à être de bons chrétiens et d'avoir une spiritualité qui se vit au jour le jour. Ils ne resteront pas toujours dans les œuvres maristes ; au contraire, ils vont suivre leur propre chemin, construire une famille, avoir des responsabilités dans la société ci-

vile, participer à la communauté ecclésiale, et la vivre « à la manière d'être mariste ». N'est-ce pas cela, d'une certaine façon, que l'on imagine comme projet de vie pour les laïques et laïcs de Champagnat ?

## **Deuxième question : la spiritualité mariste a-t-elle sa place dans n'importe quelle réalité ?**

Avant de répondre à cette question, il convient de rappeler que Champagnat construit un héritage spirituel dans le milieu où il s'est formé et a vécu : plus ascétique, et même antimystique<sup>40</sup>. Cette spiritualité naît à l'intérieur de la « pensée occidentale »<sup>41</sup> et va se répandre, dans un premier temps, avec ses composantes. Cependant cela n'annule pas les éléments capables de transcender ces limites. L'histoire propre de l'expansion de l'Institut dans le monde montre la richesse de possibilités dans ce sens.

On peut faire ici deux considérations. En premier lieu, la spiritualité se meut constamment avec la modernité (ou dans tout ce qui est contemporain) et a besoin d'assumer les perplexités de l'homme et de la femme en face d'un monde qui change, démystifié, sans lieu propre, sans amarres. Cela ne veut pas dire que la spiritualité a disparu, mais il y a un changement radical, pour lequel les modèles anciens ne correspondent plus. La seconde considération vient,

<sup>40</sup> LANFREY, A., Essai, p. 18-20.

<sup>41</sup> SAMMON, Fr. Seán, Une révolution du cœur. Rome, 2003, p. 69.

moins de la globalité que de la différence, des espaces divers, de la pluralité de tant de spiritualités. Avec plus ou moins d'intensité, ces deux aspects sont présents dans toutes les réalités et affectent la façon d'être chrétien et mariste. Ce n'est pas seulement un problème des communautés –qui se pose pour Ad Gentes par exemple - mais quelque chose qui touche tout type de travail.

Deux défis se présentent pour les chrétiens maristes : comment vivre avec la diversité, avec l'autre, avec celui qui ne fait pas partie de la même tradition culturelle et religieuse ? Pour les non-chrétiens qui prennent contact avec la tradition mariste et qui s'identifient avec elle, comment vivre de cette façon d'être, sans renoncer nécessairement à leur propre tradition ? Est-ce qu'une spiritualité mariste est possible à partir d'une autre tradition religieuse ? Comment maintenir une identité pour la spiritualité mariste, en même temps qu'on respecte les spécificités de chaque groupe ?

### **Troisième question : comment inclure dans la spiritualité mariste de nouveaux thèmes**

Tels que les inégalités, la protection de la planète, la diversité, les nouveaux langages, la protection et la défense des droits des enfants et des jeunes ? Le Fr. Seán Sammon touche quelques-

uns de ces points dans une de ses Circulaires<sup>42</sup>. Il semble que la tradition de l'Institut ait une capacité de changement, à cause de sa courte tradition. Cela est évident, par exemple, dans les espaces qui ont été ouverts afin que les laïques et les laïcs se sentent partie prenante du charisme de Champagnat. Le fait de vivre la spiritualité dans des espaces de communion a généré d'autres réflexions et possibilités de nouvelles expériences. Dans ce sens, la contribution des laïques et des laïcs peut être très significative, car leur manière d'être dans le monde permet beaucoup d'autres interactions. Une des plus significatives est la contribution des femmes, avec leurs sensibilités et leurs regards.

Je termine ces questions avec un témoignage significatif d'une laïque d'Afrique du Sud où un geste prophétique de communion a rendu possible le renouvellement de l'expérience de cette communauté.

« Quand les temps sombres de l'apartheid arrivaient à leur fin, les Frères ont été les premiers à ouvrir leurs écoles à toutes les races. Je me suis sentie très heureuse de pouvoir travailler dans cette ambiance sans distinction de races, ce qui m'a permis d'avoir une vision ouverte sur les générations futures, en relation à la différence de couleur. Les Frères, les professeurs laïcs ainsi que tous les autres fonctionnaires, les élèves et leurs familles, les anciens comme les actuels, tous ceux qui faisaient partie de la communauté scolaire, dans un sens plus ample, tous ont fait cette révolution du cœur »

<sup>42</sup> SAMMON, Fr. Seán, Une révolution du cœur. Rome, 2003, p. 61-62.

## Défis qui touchent la spiritualité laïcale mariste

Les derniers événements de l'Institut Mariste – la Conférence Générale, en 2013, et la II Assemblée Internationale de la Mission Mariste, en 2014 – signalent quelques points qui peuvent inspirer notre réflexion sur la spiritualité mariste des laïques et des laïcs.

Tout d'abord, on trouve le défi de vivre une mystique et une prophétie comme dimensions de l'unique réalité d'être chrétien mariste. Le Fr. Emili Turú a commenté l'expérience pendant la Conférence lors de la visite à la maison de La Valla. Dans le sous-sol, un espace découvert, petit et recueilli, qui a été pris comme symbole de la mystique :

« ceci est peut-être un symbole du chemin qu'en tant qu'Institut, nous sommes appelés à suivre : la redécouverte de la « vie intérieure », cet espace sacré de rencontre avec le Mystère qui nous habite ». <sup>43</sup>

A Nairobi, Frères, laïques et laïcs ont affirmé :

« notre rêve est que, comme maristes de Champagnat, nous soyons reconnus comme mystiques et prophètes ».

Ensemble avec la mystique et la prophétie, la II AIMM a insisté sur le thème de la communion. C'est une communion élargie, une nouvelle

tente, construite par des hommes et des femmes par des religieux et des laïcs, par des adultes et des jeunes. Cette communion ne se réduit ni à des territoires, ni à des formes stéréotypées, mais crée de nouveaux modèles de communion, avec l'ouverture vers l'internationalité, vers l'interculturalité, pour de nouveaux contextes de mission.

Enfin, il y a le défi de la formation. La spiritualité mariste est un don, une expérience de rencontre personnelle avec le Dieu de la vie. Cependant, il faut un itinéraire de formation, dans lequel les personnes s'engagent en vue d'une maturation dans la foi, de connaissance des fondements du charisme mariste, de reconnaissance des possibilités d'appartenance charismatique.

La spiritualité mariste des laïques et des laïcs n'est pas un patrimoine fermé, mais un héritage vivant, qui a besoin d'être découvert, soigné, promu. Ce n'est pas un devoir individuel, mais un effort de tout l'Institut. C'est, surtout, une action propre de la Trinité en nous, à l'exemple de ce qu'elle a réalisé en Marie. Cette confiance, exprimée très souvent par Champagnat, nous guide aussi aujourd'hui et nous pousse vers de nouveaux horizons de la mission mariste, vers de nouveaux modèles de communion, vers de nouvelles formes de vivre la spiritualité.

<sup>43</sup> TURÚ, Fr. E., "Cinq mots pour une Conférence Générale". FMS Message 44, 06/2014, p. 4

# HÉRITAGE COMMUNICATIONNEL

## Héritiers de la capacité communicative Marcellin Champagnat



**Rosangela Florczak  
de Oliveira<sup>1</sup>**

Durant les 200 ans d'histoire de l'Institut des Frères Maristes, on a dit beaucoup de choses sur le profil de son fondateur, l'abbé Marcellin Champagnat, au-delà des caractéristiques communes à tous les hommes de foi qui entreprennent des œuvres significatives pour répondre aux besoins de l'Eglise Catholique. Parmi ces caractéristiques, plusieurs peuvent inspirer encore aujourd'hui des personnes et des organisations.

Avec l'objectif de contribuer au développement des leaderships au sein de l'Institut, comme aussi de présenter une référence possible de leader au monde des organisations, nous approfondissons les études sur un ensemble spécifique des caractéristiques de Marcellin très peu exploi-

tées : les compétences<sup>2</sup> et les stratégies<sup>3</sup> en communication. Citées de façon brève dans beaucoup de travaux produits à partir de recherches sur Marcellin, nous voulons approfondir ici cette dimension à partir de la recherche bibliographique exploratoire.

Consigli (2009) a fait des recherches sur l'intelligence socio-émotionnelle de Marcellin Champagnat. Dans la conclusion de son article il affirme :

« Nous avons vu que Marcellin était vraiment doué pour les relations humaines. [...] Il pouvait communiquer efficacement ».

En faisant une promenade panoramique de la trajectoire du fondateur de l'Institut Mariste, nous voulons comprendre quelle place ont eu les

<sup>1</sup> Doctorante et titulaire d'une maîtrise en Communication de la PUCRS (Université Mariste de Porto Alegre-RS-Brazil). Elle est professeur universitaire et consultante en Communication organisationnelle et corporative. roflorczak@gmail.com

<sup>2</sup> Selon Fleury et Fleury (2001), la compétence ne se limite pas à un stock de connaissances théoriques et empiriques détenues par l'individu, elle ne se trouve pas enfermée dans sa tâche. Selon Zarifian (1999), la compétence est l'intelligence pratique pour des situations qui s'appuient sur des connaissances acquises et les transforment avec d'autant plus de force que la complexité des situations augmente.

<sup>3</sup> Manière d'agir pour atteindre les objectifs principaux d'un projet.

interactions et les conversations, c'est-à-dire, quelle importance ont eu les échanges de la communication dans la consolidation de son grand projet : la création d'un Institut de religieux consacrés, dédié à l'éducation, dans la foi et les sciences, des enfants et des jeunes campagnards, spécialement des plus pauvres.

Pour nous faire une idée plus claire des défis que Marcellin a dû affronter, nous devons rappeler, de façon succincte, sa trajectoire. Jeune campagnard de condition modeste, d'instruction inexistante, vivant dans une période de forte convulsion sociale, économique et religieuse, il comptait sur la solide structure familiale comme fondement de ses valeurs personnelles. La Révolution Française et la période postrévolutionnaire ayant rendu les espaces publics dangereux, le bouclier de Marcellin était sa famille. A l'intérieur de sa maison proliféraient les exemples inspirateurs du leadership politique juste et ferme de son père et la conviction religieuse de sa mère et de sa tante, dans une ambiance harmonieuse où la rigidité des règles sociales, la sobriété et le vécu dogmatique de la foi étaient chargés d'affection et de protection.

Dès l'appel à être prêtre, Marcellin commença à affronter des défis qui se multiplieraient tout au long de sa vie. Difficultés au temps du séminaire dues au retard scolaire ; la discipline nécessaire pour se développer dans toutes ses dimensions ; la persévérance à porter en avant un projet dans

lequel très peu y croyaient ; la foi, le courage et l'auto-confiance pour défier le pouvoir clérical et assumer une nouvelle manière d'évangéliser ; commencer et abriter un Institut de religieux dédiés à l'éducation dans un temps d'incroyance et avec un manque absolu de ressources.

Marcellin Champagnat, aujourd'hui saint de l'Eglise catholique, a rencontré dans la communication un moyen efficace. Quelles sont les caractéristiques qui prévalaient dans sa façon de communiquer ? Quels sont les principes de cette communication ? Quelles sont les plateformes qui ont marqué son temps et qu'il a employées ? Et enfin, quel est l'héritage laissé par le fondateur aux leaders maristes ?

## 1. CONTEXTES

Le contexte social, politique et religieux dans lequel Marcellin a vécu et a développé son projet de vie, a défini une bonne partie de ses attitudes et a configuré sa façon d'être leader. Forgé dans une ambiance de conflits de toutes sortes, il a eu besoin avant tout, de développer la compétence d'articuler des intérêts et de négocier avec des forces et des pouvoirs divers pour voir prospérer son rêve. L'importance historique du temps où vécut le fondateur de l'Institut Mariste est indiscutable. Tiecher (2012) rappelle que la Révolution Française est considérée comme une marque de la fin de l'Âge moderne ; il marque le début de l'Âge



contemporain. Pour Fattori (2012), penser au XVIII<sup>e</sup> siècle en France, c'est se souvenir de Voltaire, de Rousseau et de Montesquieu [...] et de la chute de la sombre monarchie des Louis, de Danton et de Robespierre. C'est se souvenir enfin de la Révolution et de toutes ses étapes.

Marcellin, loin du foyer de la convulsion sociale vécue avant et pendant la Révolution, a été fortement touché par un des thèmes centraux du conflit : l'éducation. Elle a été à la base d'un des principes de la Révolution, celui de l'Égalité, qui optait pour le droit à l'instruction de tous les citoyens et inspira l'article 22 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen approuvée en 1793. Elle déterminait :

« L'instruction est le besoin de tous. La société doit favoriser de tout son pouvoir les progrès de la raison publique et mettre l'instruction à la portée de tous les citoyens ». (DIAS, 2007, p. 441).

L'histoire personnelle de Marcellin retrace la situation de l'éducation vécue en France au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Selon Tiecher (Ibidem, p. 26), « [...] la situation de l'éducation était fragile, il n'y avait pas de conditions matérielles, ni structure physique, étant donné que les écoles fonctionnaient où elles pouvaient : dans les greniers, les étables, les galetas, ou dans les maisons familiales ». L'auteur ajoute affirmant que dans les zones rurales, les

campagnards suivaient un modèle d'école chaotique. Les écoles étaient maintenues par la charité publique, et la profession de maître d'école n'était pas reconnue ni rétribuée.

Le Concile de Trente (1563) avait demandé aux évêques et aux prêtres de se préoccuper de l'instruction des chrétiens. Dans le contexte de ce début de siècle et pour suivre les appels de l'Église catholique surgissent alors des congrégations religieuses vouées à l'éducation. Quand au Grand séminaire arrive l'inspiration de créer la Société de Marie<sup>4</sup>, ensemble avec un groupe de séminaristes, Marcellin voit la possibilité de contribuer à l'éducation des enfants et des jeunes. Dès le début, il insiste, contrariant la perception de ses compagnons futurs prêtres, dans la possibilité de créer une branche de la Société de Marie formée de religieux consacrés à Dieu et voués exclusivement à l'éducation.

Après l'ordination sacerdotale, exerçant son activité comme vicaire dans la petite ville de La Valla, le fondateur de l'Institut Mariste se trouve face à la dure réalité que d'une certaine façon il avait connue comme enfant : des enfants sans instruction, ignorants des sciences et des mystères de la foi. Transformer ce monde devint la principale mission de Marcellin. Jusqu'aux derniers jours de sa vie, il allait lutter pour consolider le projet de l'Institut, malgré toutes les

<sup>4</sup> Le 23 juillet 1816 a lieu la Promesse de Fourvière, considérée comme le cadre fondateur de la Société de Marie. Le lendemain de l'ordination sacerdotale, le groupe de 12 nouveaux prêtres qui avaient conçu et s'étaient engagés à la création de la Société de Marie, célèbrent une messe dans le sanctuaire de Notre-Dame de Fourvière, à Lyon, et signent la promesse, qui peut être appelée l'Acte de fondation de la Société de Marie.

difficultés rencontrées dans les lieux les plus divers et le manque d'appui du pouvoir public, du clergé et, très souvent, même de ses confrères prêtres de la Société de Marie.

Décidé, après l'épisode historique de la rencontre avec le jeune Montagne<sup>5</sup>, Marcellin crée, le 2 janvier 1817, l'Institut des Petits Frères de Marie. Avant de poursuivre la recherche d'autres détails des aspects du leadership de Marcellin, il est important de regarder quelques détails du contexte ecclésial, politique, religieux (spiritualité) et communicationnel qui l'entouraient. L'étude présentée par Strobino (2012) nous aide à mieux comprendre les stratégies communicationnelles du fondateur de l'Institut Mariste, objet principal de la présente recherche.

Selon Strobino (2012), de la naissance à la mort de Champagnat, l'Eglise a été dirigée par cinq papes différents. Pendant la période révolutionnaire, le clergé, considéré comme le Premier Etat, se divisa entre ceux qui continuaient à être fidèles à Rome et ceux qui jurèrent fidélité aux lois de la Révolution Française, souffrant même, de l'ingérence du pouvoir civil dans la nomination des évêques, les gallicans. Lyon, le diocèse dans lequel vécut Marcellin, a eu, au long de sa vie, quatre évêques fidèles au Pape et deux constitutionnels, nommés par la Révolution. Deux cardinaux vont mar-

quer fortement la trajectoire du fondateur de l'Institut.

Le premier, le Cardinal Joseph Fesch, oncle de Napoléon, fut l'autorité de l'Eglise dans la région, après la Révolution Française. Promoteur de la réorganisation des séminaires et par son engagement, il développa une campagne d'animation vocationnelle. Les prêtres parcouraient les maisons des campagnards cherchant à identifier de nouvelles vocations sacerdotales. Lors d'une de ces démarches a lieu l'appel de Marcellin. C'est des mains du Cardinal Fesch que Marcellin reçut la tonsure, les ordres mineurs et le sous-diaconat, le 6 janvier 1814.

Une autre autorité ecclésiale importante dans l'histoire de Marcellin fut Mgr Jean-Paul Gaston de Pins. Il fut nommé Administrateur apostolique de Lyon, étant donné qu'à partir de 1814, le Cardinal Fesch s'exila à Rome et ne démissionna jamais de son titre de Cardinal. Marcellin, confronté déjà aux difficultés des débuts pour convaincre le vicaire général de Lyon, M. Claude-Marie Bochard et les autres prêtres de la région de l'appuyer dans la création de l'Institut des Petits Frères de Marie, trouva en Mgr de Pins l'appui nécessaire pour faire les premiers pas dans la création de l'Institut. Parmi les vicaires généraux de Lyon, durant la période de Mgr de Pins, M. Cholleton et M. Cattet rentreront dans l'his-

<sup>5</sup> Marcellin est appelé à la maison d'un menuisier, au hameau des Palais, proche de La Valla. Il va trouver le jeune Jean Baptiste Montagne en fin de vie. Il est surpris de voir que le jeune de 16 ans ignorait tout des vérités de la foi. Patiemment, il lui témoigne toute sa sollicitude et le prépare à la mort. Ce fait a convaincu Marcellin qu'il ne pouvait plus attendre. Il fallait agir. Il décida de fonder l'Institut des Petits Frères de Marie ou Frères Maristes.

toire de Marcellin comme les grands appuis de l'œuvre du fondateur.

Les forces et les grands changements dans le clergé qui influençaient l'espace du pouvoir de l'Eglise, *locus* de développement du projet de Champagnat, reflétaient la période convulsée de l'histoire politique de la France et de l'Europe. Quand eut lieu la chute de la Bastille, Marcellin, au Rosey, venait d'avoir deux mois. C'est durant son enfance que la France vécut l'apogée des conflits révolutionnaires : la Constituante, la Première République, la condamnation du roi Louis XVI à la guillotine, la Convention, la Terreur et le Consulat. Le consulat de Napoléon et son ascension comme Empereur et la 1<sup>e</sup> brève Restauration de la monarchie, encore avec Louis XVIII, neveu de Louis XV, et la campagne des Cent Jours de Napoléon ont marqué la jeunesse, la vie au séminaire et l'ordination sacerdotale de Champagnat.

C'est dans le mouvement de re-christianisation que sont établies les conditions pour le repeuplement des séminaires et la recherche pour suppléer le manque des prêtres, ainsi que le surgissement des congrégations religieuses vouées à l'éducation et à la catéchèse. Dans une période de profonds questionnements à l'Eglise à cause de sa position de pouvoir absolu

vécu par le clergé dans la période pré-révolutionnaire, ces nouvelles initiatives qui se concrétisaient dans les congrégations, comme l'Institut Mariste, n'étaient pas comprises facilement. L'option apostolique et non contemplative, de christianisme pratique, avec l'incidence quotidienne dans la vie de la communauté, choisie par Marcellin, ne fut pas acceptée facilement, même pas par ses propres compagnons de la Société de Marie.

De cette manière, il est possible d'affirmer que les luttes de Marcellin pour la légitimation de l'Institut ont eu lieu dans différentes dimensions : dans le climat de la spiritualité de l'époque, dans l'ambiance interne de l'Eglise et, spécialement, par rapport à la structure du clergé, et surtout, dans la situation vécue du moment historique et politique. Nous ajoutons encore un autre élément qui nous aide à comprendre le cadre temporel du fondateur de l'Institut Mariste : la dimension de la communication. Elle peut mettre en évidence certaines références qui nous aident à comprendre les compétences et les stratégies communicationnelles de Marcellin Champagnat.

La fin du XVIIIe et le début du XIXe siècle ont été très stimulants dans le domaine de la communication en France<sup>6</sup>. Les besoins des guerres et

<sup>6</sup> Un des faits historiques importants, en relation avec la communication et avec une grande influence sur toute la période durant laquelle Champagnat est né et a vécu, est le surgissement du premier grand registre imprimé de la connaissance humaine accumulée jusqu'alors : l'Encyclopédie. Elaborée par divers penseurs, tels que Voltaire, Montesquieu, Rousseau, entre autres, elle fut éditée par Denis Diderot et Jean le Rond d'Alembert et publiée en France entre 1751 et 1780. En 35 volumes, elle fut considérée la grande réalisation littéraire du XVIIIe siècle. Communiquer la connaissance et proclamer un nouvel humanisme amenèrent des conflits avec l'Eglise et avec l'Etat. En 1759, l'Encyclopédie fut mise à l'Index des livres défendus aux catholiques romains, ce qui ne l'empêcha pas de continuer à circuler.

des révolutions sont fertiles dans la recherche des ressources techniques qui favorisent les échanges entre les troupes et les équipes de commandement. Car c'est au début de la période révolutionnaire que la France installe le premier service de télécommunications du monde, le télégraphe optique ou aérien, appelé télégraphe manuel, inventé par Claude Chappe. Même s'il a été inventé au début de la Révolution, c'est dans les années 1845 à 1865 que le télégraphe se répand et se consolide comme moyen de communication. En 1853, selon Mattelart (2000) le télégraphe laisse d'être d'usage exclusif de l'armée et en 1867 devient effectivement accessible au grand public. Dans cette même période le réseau ferroviaire croît de 3010 à 17733 kilomètres. Lyon, région où vit Marcellin, était un centre important d'interconnexion des voies.

Malgré l'avancée de nouvelles ressources, le moyen préféré dans les échanges communicationnels est la lettre. Elle aussi était dans le point de mire des attentions et manœuvres du pouvoir. Au centre des événements politiques dans la région de Paris, parmi les insatisfactions qui précédèrent la Révolution Française se trouvait la violation instituée par le roi Louis XII, le Cabinet Noir. Les lettres livraient leurs secrets dans le Cabinet Noir. La crainte de conspirations institutionnalisa le service qui fonctionnait dans l'Agence Centrale des Postes de France et qui fut aboli par la Révolution Française et repris par Napoléon Bonaparte. La France exporta le modèle qui se propagea de par le monde, même après

la reconnaissance officielle du droit du citoyen au secret de la correspondance. MATTELART, (2000).

Malgré les risques de la violation du secret, la lettre, instrument propagé depuis la Grèce antique et consolidé par le Système Postal du XVI<sup>e</sup> siècle, parvient à être le moyen préféré d'interaction, un événement de communication qui permettait de vaincre les distances. Marcellin, pendant sa vie, fit un usage intensif des lettres personnelles et des lettres publiques (circulaires). Ceux-ci sont donc quelques rares aspects du contexte vécu par Marcellin Champagnat et par la société de son époque.

En plus de visualiser le contexte dans lequel Marcellin a vécu et a développé son grand projet, il faut préciser quelques présupposés théoriques qui guident notre recherche exploratoire. Les concepts de leadership et de communication sont les fondements de cette étude. Il est certain qu'il y a diverses compréhensions possibles pour les deux thèmes étudiés interdisciplinairement par diverses sciences et domaines de connaissance.

## 2. LEADERSHIP

La force du leadership de Marcellin est indiscutable. Furet (1989) met en évidence les traits qui, à partir de l'ordination sacerdotale, ont marqué la vie publique et les relations interpersonnelles du fondateur. Ces traits vérifient l'exercice d'un fort leadership situé toujours dans une perspective de

service à l'Église et aux chrétiens en vue de la transformation de la réalité.

Les travaux sur le leadership sont récents (1930) et complexes, exigeant l'interface entre diverses sciences afin de pouvoir établir son but. Nous ne voulons pas ici épuiser le thème, mais plutôt choisir entre tant d'options notées par les sciences, une définition du leadership qui nous aide à comprendre encore mieux l'agir de Marcellin. Dans une brève révision des théories du leadership, Santana, Tecchio et Cunha (2010) récupèrent quelques-unes des approches théoriques qui prévalent dans les travaux sur le leadership.

« Dans ce contexte, on constate que, dans les deux dernières décennies, existe une tendance dans la littérature à considérer le leadership comme un processus qui englobe l'influence intentionnelle des personnes sur des personnes avec la finalité de créer des conditions et de faciliter les relations, de telle façon qu'elles puissent réaliser les activités qui contribuent à la réussite des objectifs partagés [...] » (Ibidem, 2010, p.4)

Pour les auteurs, le leadership doit être conceptualisé comme un processus qui s'établit entre le leader et ses partisans, comprenant un processus (bilatéral) complexe et de dimensions multiples (psychologiques, cognitives, interactives, etc.) autour des objectifs à atteindre. Nous mettons en relief ici les interactions comme une des dimensions importantes du processus du leadership.

Quand ils traitent, non seulement du leadership mais aussi de la gestion

et qu'ils la mettent comme une activité essentiellement de conversation, Chanlat et Bédard (1996) affirment que la personne en position d'autorité est, en grande partie, responsable du type d'échange qui s'établit avec son groupe d'influence. L'atmosphère particulière créée autour de soi est de grande importance, révélant la stratégie de ses habiletés et de ses qualités humaines qui va au-delà des compétences techniques.

Consigli (2009) affirme que l'homme se connaît d'autant mieux qu'il est capable de s'accepter ou de changer. Il affirme que Marcellin était motivé par le désir constant d'apprentissage et d'auto développement et avait une grande capacité de focaliser dans les milieux de changement dont il avait besoin. Les lettres d'intentions, les prières, les règlements et les propositions de changement qu'il écrivait pour lui-même sont le résultat de ce profond discernement et d'auto connaissance qui caractérise le leadership.

Parmi les qualités notées par les auteurs comme les plus appréciées chez quelqu'un qui est à la tête d'un projet et a besoin de mobiliser des groupes pour définir les objectifs collectifs à atteindre, se trouvent : le sens de l'équité, la capacité d'apprécier, l'ouverture d'esprit, l'honnêteté, la générosité, le courage, le sens de responsabilité et le jugement. Ce sont ces qualités humaines qui qualifient les habiletés techniques ainsi que la capacité d'entendre et la qualité de l'expression.

A ces caractéristiques que nous chercherons à identifier postérieurement dans la trajectoire de Marcellin, il est possible d'ajouter la version de Marcellin au moment de solliciter de l'archevêque de Pins un prêtre pour le seconder, en 1835, il le décrit ainsi :

« Il nous manque un homme qui veille, qui anime et qui dirige tout dans mon absence, qui rende raison aux allants et venants, qui aime, qui sente toute l'importance et tous les avantages d'un pareil poste, un directeur pieux, éclairé, expérimenté, prudent, ferme et constant. » (Lettres, 56, 1985)

En citant le nom du prêtre qui pourrait correspondre à ce profil, Marcellin ajoute encore l'importance de l'estime du projet et la joie de se vouer à l'œuvre comme prérequis pour réaliser un bon travail.

Pour le leadership basé sur de bonnes habiletés et qualités humaines, la communication devient indispensable. Mais, de même que le concept et les études sur le leadership sont multiples et fruit de l'interface entre divers champs de la connaissance, la communication également peut être comprise sous divers points de vue. Nous entendons qu'il est important de faire connaître l'approche que nous utilisons.

### 3. DE QUELLE COMMUNICATION PARLONS-NOUS ?

De caractère polysémique et omniprésent dans la vie des individus et des organisations, la communication

« est le résultat d'un formidable mouvement d'émancipation sociale, culturelle et politique qui est née en Occident », affirme Wolton (2006, p 25).

L'auteur, qui conceptualise la 'communication' comme la recherche de la relation et du partage avec l'autre, affirme aussi que

« la communication semble si naturelle que, à priori, il n'y a rien à dire à son sujet. Et, par conséquent, son succès ou son recommencement ne sont pas faciles » (2006, p.13).

Une approche gagne de l'espace dans la recherche des Sciences de la Communication et spécialement dans la Communication Organisationnelle, domaine qui étudie les relations communicationnelles entre les sujets dans le cadre des organisations. Cette approche est la vision de la communication comme constructrice de sens dans l'organisation. Pour le théoricien français Genelot (2001), qui étudie la complexité de l'agencement des organisations, la construction du sens n'est pas quelque chose de simple et direct, mais plutôt un processus complexe, plein d'imprévus, de subtilités et de va-et-vient entre l'émetteur et le récepteur (GENELOT, 2001 *apud* CARDOSO, 2006).

Par cette approche nous entendons que les leaderships interagissent avec les interlocuteurs avec des demandes de dialogue. De cette manière on réhabilite la figure du récepteur, de l'autre, de l'interaction. Emetteur et récepteur se trouvent en relation récursive et dialogique, dans laquelle tous deux ont le pouvoir et le

droit à l'argumentation. Une telle perspective admet que

« cette égalité de pouvoir et de droits ne signifie pas symétrie de souhaits, de connaissances, de propos identiques ou de positionnements, mais des possibilités et d'ouverture dans la négociation de façon que les possibles différences et conflits soient exposés comme il faut, accompagnés des raisons qui les soutiennent » (CARDOSO, 2006, p.1.139).

La communication devient alors ce qu'affirme Marchiori (2006, p. 79).

« [...] essentiellement un pont de significations qui crée de la compréhension mutuelle et de la confiance [...] »

#### **4. LA COMMUNICATION DANS LE LEADERSHIP DE MARCELLIN**

Comprenant la communication dans le leadership comme un élément fondamental pour créer quelque chose de nouveau dans un processus de collaboration, établir des liens et créer des signifiants à partir de la confiance et de la compréhension mutuelle, nous travaillerons avec les évidences que nous rencontrons pour comprendre les compétences et les stratégies communicationnelles de Marcellin Champagnat. A partir des registres historiques de la vie de Marcellin, spécialement de sa biographie officielle, écrite par Jean-Baptiste Furet, il est possible de déduire que même vivant dans une période marquée par la division hermétique du pouvoir et de la sacralité, lieu de l'autorité, il résista à se positionner dans

un lieu de tyrannie. Au lieu de profiter de sa condition de membre du clergé ou, plus tard, de supérieur de sa communauté de Frères, il rejeta les abus de l'autorité, le totalitarisme, la dureté des réprimandes répétées, les affronts gratuits, les commentaires désobligeants, la méfiance, le mépris, et le discrédit de la valeur des personnes (Chanlat et Bédart, 1996, p.143). Durant sa vie, il privilégia un modèle de leadership cohérent avec son projet d'éducation et d'évangélisation et travailla ardemment pour qu'ensemble avec les personnes impliquées, attribuer le sens et légitimer le projet dans lequel ces personnes étaient concernées par son leadership.

Considérant que les interactions de Marcellin avec les jeunes Frères qui ont constitué les premiers membres de son Institut, avec les prêtres du clergé (très souvent hiérarchiquement supérieurs) et avec ses compagnons de la Société de Marie, nous allons définir, aux fins de la recherche, qu'il s'agissait d'échanges communicationnels dans un groupe avec des caractéristiques de groupe informel. Dans ces groupes, les personnes ont coutume d'être généreuses dans les mots. Il y a l'échange intense et la satisfaction réside dans l'espace de parole et d'écoute. Les narrations des groupes informels sont marquées par le climat attachant, d'affection, de respect mutuel et d'amitié. Ces groupes sont caractérisés aussi par la capacité d'aborder les problèmes en face. Les personnes impliquées sont capables d'échanger, et même d'aller jusqu'à

commenter sur la manière de communiquer. Dans ce type de groupe, le leader doit donner l'exemple, être proche de ses compagnons et savoir écouter chacun d'eux.

Toutes ces caractéristiques sont évidentes dans les interactions face-à-face, c'est-à-dire, dans les opportunités de se manifester publiquement ou de dialoguer avec des interlocuteurs spécifiques. Marcellin met en évidence les qualités profondément humaines qui qualifient ses compétences techniques et les stratégies

communicationnelles sophistiquées, typiques d'un grand leader.

Profitant de quelques-unes des caractéristiques mentionnées par Chanlat et Bédard et les considérant comme toile de fond essentielle pour visualiser les compétences et stratégies communicationnelles de Marcellin, nous avons cherché à identifier dans Furet(1989) la description de quelques faits et caractéristiques du fondateur qui mettent en évidence l'intention de Marcellin de communiquer dans les circonstances sélectionnées.

<b>Evidence rencontrée dans la biographie de Marcellin, exprimée dans ses pratiques communicationnelles</b>	<b>Compétence / Stratégie communicationnelle</b>
<p><b>Dans son activité comme vicaire dans la paroisse de La Valla.</b>  <i>Comme il avait la confiance et l'estime de tout le monde, on le prenait volontiers pour arbitrer les différends qui survenaient dans la paroisse. Combien de fois n'a-t-il pas rétabli la concorde dans les familles, réconcilié les ennemis, anéanti et fait cesser des divisions déjà bien anciennes, ramené au devoir des personnes qui ne ménageaient pas leur pasteur, sous prétexte qu'elles avaient à se plaindre de ses procédés ! Son esprit conciliant, son caractère gai, ses manières simples, douces et affables, lui gagnaient tous les cœurs, et les méchants comme les bons lui étaient attachés, et recevaient avec plaisir ou du moins sans trop de peine ses avis, ses conseils et même ses réprimandes. (FURET, 1989, p.58).</i></p> <p><b>Dans sa responsabilité d'accompagnement et de formation des nouveaux Frères, en corrigeant le Frère qui était en charge de surveiller les pensionnaires, tout appliqué à dire son office.</b>  <i>Votre premier devoir est de veiller sur vos enfants, afin de prévenir le mal, et de conserver leur innocence ; si vous le remplissez, votre prière sera plus agréable à Dieu et plus méritoire, quand même, par suite de votre emploi, vous seriez un peu distrait, que si elle était faite sans distraction, en négligeant ce devoir important (Ibidem, p.79-80).</i></p> <p><b>Dans la répression des excès, des châtiments et des jugements.</b>  <i>[...] ayant appris qu'un jeune Frère avait fait à ses enfants des défenses trop absolues, il le fit appeler et lui dit :  - Qu'avez-vous défendu à vos enfants</i></p>	<p>Médiation</p>



<p>- De parler, de perdre le temps, etc. - Retournez vers eux et dites-leur que quand même il leur arriverait de dire quelques mots ou s'écarter un peu de ce que vous leur avez défendu, il n'y aurait point de péché (Ibidem, p.81).</p> <p><b>Dans l'accompagnement de ses Frères.</b> [...] il faisait remarquer les fautes que l'on avait faites, rectifiait ce qui manquait pour compléter les explications [...] donnait son approbation et des éloges à ce qu'il y avait de bien et finissait toujours par encourager, par montrer l'excellence des fonctions de catéchiste [...] (Ibidem, p.82).</p>	
<p><b>Dans la relation avec ses paroissiens de La Valla.</b> Persuadé que pour faire le bien et pour porter les hommes à Dieu, il faut avoir leur affection et leur estime, l'abbé Champagnat s'appliqua, dès son arrivée à La Valla, à gagner la confiance des habitants de cette paroisse. Son caractère gai, franc, ouvert, son air simple, modeste, riant, bon et noble tout à la fois, lui servirent beaucoup pour cela. En passant dans les rues, et lorsqu'il rencontrait quelques personnes, <b>il avait toujours un bon mot, une louange ou une parole de consolation, d'encouragement, de félicitation, à leur adresser. Parlant familièrement avec tout le monde, il savait se mettre à la portée de chacun, se plier à son caractère, entrer dans ses vues, dans sa manière de comprendre les choses, et quand il avait ainsi préparé son esprit et son cœur, il terminait la petite conversation par une parole d'édification, par un bon conseil ou une douce réprimande, selon le besoin</b> (FURET, 1989, p.41).</p> <p><b>La capacité d'animer au moment de l'homélie/sermons.</b> M. Champagnat ne fit pas moins de bien par ses sermons que par ses catéchismes. En chaire, il <b>était très véhément. Tout parlait</b> en lui : son geste, son air modeste et pieux, le ton de sa voix, <b>sa parole vive, forte et animée</b>, tout était propre à impressionner ses auditeurs et à les toucher. Lamais il ne montait en chaire sans s'être préparé par l'étude, par la réflexion et par la prière. Il commença d'abord par de courtes instructions.[... ] pourtant la première extasia tous les auditeurs. Chacun d'eux disait, en sortant de l'église : « <b>Nous n'avons jamais eu ici de prêtre qui prêchât si bien que celui-là</b> ». Ce sentiment et cette opinion ayant fait écho dans la paroisse, on s'informait dans les familles quand il devait prêcher ; et alors on accourait, et l'église était toujours pleine. Il traita ces vérités avec tant de force, qu'il arracha plusieurs fois les sanglots de tout son auditoire, et fit trembler les pécheurs les plus endurcis. <b>Ses paroles, pleines de clarté, de chaleur et d'onction, saisirent tous les esprits et remuèrent tous les cœurs.</b> "Il est du Rozet, disait-on : aussi <b>ses paroles sont douces et agréables</b> comme les roses ». (Ibidem, p.47 et 48).</p>	<p>Par le témoignage personnel, établir des relations de confiance à partir de la transparence et de la cohérence et d'un état d'esprit excellent en relation au projet, à la mission.</p>

<p><b>Dans l'animation des premiers Frères.</b>  <i>M. Champagnat, qui les aimait comme ses enfants, les visitait souvent, travaillant même quelques fois avec eux. Les encourageait, leur donnait quelques leçons de lecture et d'écriture les dirigeait, <b>leur communiquant ses vues et ses projets</b> [...] (Ibidem, p.65-66).</i></p> <p><i>La direction de la maison des Frères prenait beaucoup de temps à M. Champagnat. [...] Toutefois, il comprit parfaitement que cela ne suffisait pas, que ses Frères, n'étant encore que novices dans la vie religieuse et dans l'enseignement, avaient sans cesse besoin de ses avis et de ses conseils. [...] Ces raisons, et plus encore l'attachement [...] lui firent prendre la résolution de venir demeurer avec eux.</i></p> <p><i>Il s'en ouvrit à M. le curé, qui ne négligea rien pour le détourner de ce projet. « Que ferez-vous, lui dit-il, au milieu de vos jeunes gens, bons et pieux si vous le voulez, mais grossiers, pauvres, et dont aucun n'est capable de prendre soin de vous et de préparer votre ordinaire? [...] Il comprenait que le meilleur moyen de les attacher à leur vocation [...] c'était de leur donner l'exemple et de pratiquer le premier ce qu'il leur enseignait (Ibidem, p.77-78).</i></p>	
<p><b>Donnant son témoignage de sacrifice personnel et de présence auprès de ses premiers Frères.</b>  <i>D'autres fois dans ses instructions familières ou dans ses sermons, <b>il attaqua vivement</b> les vices, les abus et les désordres qui régnaient dans la paroisse. L'ivrognerie, les danses, les réunions nocturnes, le jurement, le blasphème et la lecture des mauvais livres furent ceux contre lesquels il s'éleva avec <b>le plus de force</b> (FURET, 1989, p.52).</i></p> <p><b>Accompagnant l'activité des Frères dans l'enseignement.</b>  <i>Bientôt ils furent en état de se charger de toute la classe, et ils en firent la proposition à M. Champagnat, qui ne voulut pas le leur permettre, parce qu'il désirait que leurs premiers essais fussent plus humbles et se fissent sur un théâtre plus modeste. Il les réunir un jour et leur dit : « Mes amis [...] (Ibidem, p.75).</i></p> <p><i>Les Frères avaient pour lui la plus grande vénération, ils l'aimaient comme leur père. [...] tout en lui portant un profond respect, ils vivaient avec lui presque comme avec leur égal (Ibidem, p.78-79).</i></p>	<p>Ecoute, transparence et focalisation sur la mission</p>
<p><b>Dans l'attention aux enfants.</b>  <i>Il fit le catéchisme tous les dimanches, et, en hiver, la plupart des jours de la semaine. <b>Sa manière d'expliquer le catéchisme était simple et familière.</b> Il demandait d'abord la lettre, la faisait apprendre par cœur à tous ceux qui savaient lire, et l'apprenait lui-même à ceux qui ne savaient pas lire ; ensuite <b>il en développait le sens par de courtes sous-demandes. On l'écoutait toujours avec un indicible plaisir ; car il avait un talent particulier pour captiver l'attention et pour faire comprendre ce qu'il enseignait.</b> [...] Il savait les in-</i></p>	<p>Création de liens et recherche de compréhension mutuelle, recourant amplement aux paraboles et aux métaphores.</p>

<p>téresser et piquer leur curiosité par des <b>comparaisons, par des paraboles et par de petites histoires</b>. (FURET, 1989, p.43)</p>	
<p><b>Dans la relation avec ses supérieurs.</b> (Passage qui raconte le début de la vie sacerdotale de Marcellin dans la paroisse de La Valla. Il se retrouve avec le "triste défaut" du curé de se laisser aller au vin).  <i>[Malheureusement, cette faiblesse, si grave dans un prêtre, n'avait pu demeurer cachée, et l'abbé Champagnat, témoin du préjudice qu'elle portait à M. le curé, et du scandale qu'elle causait dans la paroisse, en était pénétré d'une vive douleur. Il prit, avec prudence, respect et charité les moyens qui étaient en son pouvoir pour arrêter le mal. D'abord, il fit d'ardentes prières pour obtenir à M. le curé la grâce de se corriger d'un aussi grave défaut ; il lui fit ensuite de respectueuses observations sur ce sujet et alla jusqu'à se priver lui-même entièrement de vin, afin de le porter à la sobriété par son exemple. S'il ne lui fut pas donné de le corriger entièrement de ce mauvais penchant, il eut du moins la consolation de prévenir bien des fautes et de lui faire éviter bien des excès]</i> (FURET, 1989, p.40-41).</p> <p><b>Dans la démarche de fondation de l'Institut.</b>  <i>M. Champagnat, trouvant ces deux sujets dans les meilleurs sentiments, crut pouvoir commencer son œuvre. Mais où trouver un local convenable pour loger ses deux disciples ? Une petite maison, assez rapprochée du presbytère, était en vente. Il ne balança pas à l'acheter, quoiqu'il fût sans argent (Ibidem, p.64).</i></p> <p><b>En déiant le statut quo du clergé.</b>  <i>Visiblement, la maison [de La Valla] ne pouvait suffire pour loger tant de monde, et une nouvelle construction était urgente, M. Champagnat ne balança pas à l'entreprendre. Toutefois, comme il était sans ressources, cette construction fut faite par lui et par les Frères ; [...] Un jour, un ecclésiastique de ses amis, le trouvant en cet état, lui dit :  [...]  <i>Mon ami, vous en faites trop, car, outre que ce genre d'occupation ne convient guère à un prêtre [...]</i> .  <i>Ce travail n'a rien de déshonorant pour mon ministère, et beaucoup d'ecclésiastiques s'occupent moins utilement [...]</i> (Ibidem, p.105-106).</i></p> <p><b>Dans la construction de l'Hermitage.</b>  <i>Aux yeux de la sagesse humaine, il devait paraître étrangement imprudent que le pieux Fondateur entreprît, sans aucune ressource, une construction qui devait entraîner tant de dépenses. Le terrain seul lui coûta plus de douze mille francs. Aussi, quand le projet du déplacement de la communauté et de la construction d'une vaste maison fut connu dans le public, il y eut une explosion de blâmes, de critiques, d'invectives et d'injures, qui dépassa peut-être ce qui avait eu lieu dans les temps les plus orageux où s'était trouvé l'Institut (Ibidem, p. 126)..</i></p>	<p>Capacité d'écoute, contextualisation constante de la mission et des besoins spécifiques de chaque situation et résilience.</p>

**Comme vicaire à La Valla.**

*Mais ce qui contribua le plus à lui concilier l'affection et l'estime des fidèles, ce fut sa conduite édifiante, sa vertu, sa piété, sa régularité et son exactitude à tous ses devoirs. Il était toujours prêt, et se montrait toujours complaisant à quelque moment qu'on réclamât ses services ou qu'on l'appelât à l'église ou auprès des malades.* (FURET, 1989, p.42).

*Le jour, la nuit, il était toujours prêt à partir, quand il était demandé. Il n'attendait pas même qu'on vint le chercher, et, dès qu'il apprenait qu'il y avait quelque part un malade, il allait le voir. La rigueur de la saison, la pluie, la neige, rien ne l'arrêtait (Ibidem, p.56).*

**Dans la fondation de l'Institut.**

*[...] Il fit de ses propres mains deux petits lits en planches pour ses deux Frères, ainsi qu'une petite table à manger. Il introduisit ensuite ses deux disciples dans cette petite maison, qui devint le berceau de l'Institut des Petits Frères de Marie. La pauvreté s'y montrait partout ; [...].*

*C'est le 2 janvier 1817 que les deux novices prirent possession de la maison, qu'ils entrèrent en communauté [...] (Ibidem, p.64-65).*

Cohérence absolue entre ce qu'il prêchait et ce qu'il vivait, établissement de liens, coresponsabilité, égalité dans le dialogue. Il communiquait la disponibilité et la présence

**SOURCE :** l'auteure (2013), à partir de passages de la biographie de Marcellin Champagnat (FURET, 1989)

## 5. L'HÉRITAGE - SIX QUALITÉS, SIX COMPÉTENCES ET SIX STRATÉGIES

L'interaction étant une des dimensions importantes du leadership, nous comprenons dans cette recherche que le leader Marcellin Champagnat l'a exercée à partir de fortes habiletés et qualités humaines. C'est à partir d'elles qu'il a pu communiquer avec excellence, c'est-à-dire : se connaître soi-même et connaître l'autre, établir un projet et le rendre commun à un grand groupe de personnes et partager les attributs en commun afin que, même dans l'expansion, la mission reste intacte et

défendue par tous les membres de son Institut.

Comme héritage pour qui cherche en Marcellin la référence d'un homme qui a construit, à partir de sa foi et de ses convictions, une œuvre importante pour l'humanité et qui a deux siècles derrière elle, il est important de faire ressortir ici un ensemble de qualités humaines que les recherches sur le leadership indiquent comme importantes et que nous rencontrons facilement dans les données sur Marcellin. A savoir :

la capacité d'animer et d'apprécier, le courage, la générosité, l'honnêteté, le sens de l'équité et le sens de la responsabilité.

Les caractéristiques ci-dessus ont été développées, soignées et employées avec maestria par Marcellin. Cependant, ce fut à partir d'elles seulement que fut possible développer les compétences communicationnelles et mettre en place les stratégies qui l'aideraient dans la création de l'Institut des Petits Frères de Marie ou Frères Maristes. Les qualités humaines citées sont fondamentales pour que le leader puisse être un communicateur effectif et efficace.

A partir des qualités humaines de leader, de façon intuitive ou planifiée, on ne sait pas trop comment, Marcellin développa des compétences communicationnelles (intelligence pratique pour des situations quotidiennes) d'une importance remarquable dans l'exercice du leadership. Nous citons, par exemple, ce que nous identifions comme les principales compétences communicationnelles de Marcellin : auto-connaissance, saine relation avec le pouvoir – sans omnipotence, arrogance ou autoritarisme, médiation, écoute, cohérence, art oratoire de grande qualité avec usage intensif de métaphores et de paraboles.

Don de qualités humaines uniques et de compétences communicationnelles difficilement identifiables toutes en un seul leader, Marcellin fut même capable d'oser dans les stratégies communicationnelles qu'il développa durant sa vie. Parmi celles que nous avons pu identifier clairement dans les documents étudiés se trouvent celles que nous pouvons citer :

1. **Etablir des liens** au moyen de relations de confiance.
2. **Créer des signifiants** communs pour tous les participants au projet à travers le partage des objectifs et des informations.
3. **Etablir le dialogue**, de manière égalitaire et horizontale, avec tous ceux qui pouvaient influencer positive ou négativement le projet.
4. **Partager** tout avec les Frères et les impliquer, développant en tous le sens d'appartenance à la mission.
5. **Donner le témoignage**, être exemple ou référence. Avant tout, faire en sorte que ses attitudes cohérentes parlent pour lui, sans jamais négliger ses responsabilités.
6. **Agir avec une absolue transparence**, sans nier ou reporter des situations de conflit qu'il affronte sans se fatiguer à donner des explications.

Considérant ces trois ensembles, il est naturel que nous soyons impressionnés par la capacité de Marcellin Champagnat. Si aujourd'hui, en notre temps, considéré comme l'Ère de la Transparence et de l'Information, il est difficile d'imaginer qu'un leader puisse réunir toutes ces qualités, compétences et stratégies, nous devons penser que dans la France de la période Post-Révolution Française, les défis et les difficultés devaient être encore plus grands.

Entre temps, comme référence inspiratrice, spécialement pour les leaders de l'Institut Mariste qui contiennent à porter en avant le rêve et le

projet de Marcellin, nous jugeons remarquable la connaissance de cet ensemble de caractéristiques qui peuvent servir comme inspiration quotidienne.

## RÉFÉRENCES

CARDOSO, O. O. Comunicação empresarial *versus* comunicação organizacional: novos desafios teóricos. In: **Rev. Adm. Pública**, v.40, n.6, p. 1.123-1.144, dez. 2002.

CHAMPAGNAT, **Marcellin**. **Lettres**. Textes. Présentés par Fr. Paul Sester, Rome 1985.

CHANLAT, A.; BEDARD, R. Palavras: a ferramenta do executivo. In: CHANLAT, J.-F. (Coord.). **O indivíduo na organização: dimensões esquecidas**. São Paulo: Atlas, 2007.

CHANLAT, J.F. Por uma antropologia da condição humana na organização. In: **O indivíduo na organização**. São Paulo: Atlas, 2007.

CONSIGLI, Ben (FMS). L'intelligence socio-émotionnelle de saint Marcellin Champagnat. Dans : **FMS Cahiers Maristes**., Rome, Année XX, n.27, octobre 2009. Institut des Frères Maristes.

DIAS, Adelaide Alves. Da educação como direito humano aos direitos humanos como princípio educativo. In: SILVEIRA, Rosa Maria Godoy, et al. **Educação em direitos humanos: fundamentos teórico-metodológicos**. João Pessoa: Editora Universitária, 2007.

FATORI, Vinicius. Um charlatão, padres devassos e escritores libertinos: popularização de ideias no período pré-revolucionário francês. In: **Revista Eletrônica História em Reflexão**, UFGD - Dourados, v.6, n.11, p.1-11, jan/jun. 2012.

FLEURY, Maria Tereza Leme and FLEURY, Afonso. **Construindo o conceito de competência**. Rev. adm. contemp. [online]. 2001, vol.5, n.spe, ISSN 1982-7849. Disponível em: [http://www.scielo.br/scielo.php?pid=S1415-65552001000500010&script=sci\\_arttext&tlng=pt](http://www.scielo.br/scielo.php?pid=S1415-65552001000500010&script=sci_arttext&tlng=pt). Acesso em 10 fev. 2013.

FREITAS, Sidinéia Gomes. Liderança e Poder: um enfoque comunicacional. In: MARCHIORI, Marlene. **Faces da Cultura e da Comunicação Organizacional**. São Caetano do Sul: Difusão Editora, 2006.

FURET, Jean-Baptiste. **Vie de Joseph Benoît Marcellin Champagnat**. Edition du bicentenaire, ROME, 1989.

MATTELART, A. et, M. **História das Teorias da Comunicação**. Tradução de Luiz Paulo Rouanet. 3. ed. São Paulo: Edições Loyola, 2000.

MARCHIORI, Marlene. (org.) **Faces da Cultura e da comunicação organizacional**. São Caetano do Sul, São Paulo: Difusão Editora, 2006.

SANTANA, Julival de Queiroz; TECCHIO, Edivando Luiz; CUNHA, Cristiano José Castro de Almeida. **O papel do líder no processo de gestão do conhecimento.** 2010. Disponível em: <http://repositorio.ufsc.br/xmlui/handle/123456789/97078>. Acesso em 10 fev 2013.

SILVA, Jane Quintiliano Guimarães. **Um estudo sobre o gênero carta pessoal:** das práticas comunicativas aos indícios de interatividade na escrita dos textos. Tese de Doutorado em Estudos Linguísticos - Programa de Pós-Graduação em Estudos Linguísticos da FALE/UFMG. Belo Horizonte: 2002. 208p.

STROBINO, Ivo. **Sociedade de Maria.** In: Curso de extensão em Espiritualidade e Patrimônio Marista (apostila). Porto Alegre: Edição 2012, Módulo 1.

TIECHER, Claudiano. **Contexto histórico, social, político e religioso.** In: Curso de extensão em Espiritualidade e Patrimônio Marista (apostila). Porto Alegre: Edição 2012, Módulo 1.





# BASILIO RUEDA GUZMÁN<sup>1</sup>, FRÈRE MARISTE DES ÉCOLES



F. Aureliano  
Brambila

Né à Acatlán de Juárez, Jal., (Mexique), le 14 octobre 1924; et décédé à Guadalajara, Jal. (Mexique), le 21 janvier 1996.

Dans la vie chrétienne, la figure centrale c'est Jésus Christ, celui qui nous révèle qui est Dieu et ce qu'est l'homme. Cette vie consiste, ni plus ni moins, à une identification progressive à Jésus Christ, à ses sentiments, à ses attitudes (Ep 1, 31). Tous, sans exception, nous sommes invités à entrer dans ce chemin. C'est le projet de chaque être humain selon le plan créateur et rédempteur de Dieu.

Il y a des hommes et des femmes qui ont été éblouis par la figure de

Jésus, qui l'ont suivi pas à pas tout au long de leur vie, l'imitant dans sa manière d'être et dans son agir. Parmi ces hommes et ces femmes, on retrouve en premier lieu Marie de Nazareth, sa mère, la parfaite disciple et la première croyante, et ensuite toute une pléiade de saints : Pierre, Paul, Jean, Marie de Magdala, François, Claire, Thérèse, Ignace de Loyola, Marcellin Champagnat,...

Ce dernier nous touche de plus près, nous les Frères Maristes : c'est notre Fondateur. Il a vécu la sainteté et nous en a parlé dans ses conférences et ses écrits :

*« Dieu nous a aimés de toute éternité » (Lettre 010, Circulaire);*

*« Dites à vos enfants que Dieu seul peut être leur bonheur; que c'est pour lui seul que nous avons été créés » (Lettre 019, au Fr. Barthelemy);*

<sup>1</sup> Pour une étude exhaustive de sa personne et de son œuvre, consulter : "Quemar la vida", ed. Progreso, 1997, 312 pp., y "El estilo de una vida", ed. Progreso, 1998, 160 pp.

*« Dieu nous a appelés pour être saints. Nous vous conjurons donc d'avancer de plus en plus dans son amour, de vous étudier à vivre en paix, de vous appliquer chacun à ce que vous avez à faire afin que tout ce qui est en vous, l'esprit, l'âme et le corps se conserve sans tâche pour l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ » (Lettre 135, Circulaire); « Nous pouvons dire avec vérité que notre bonheur est entre nos mains puisqu'il n'est rien, à le bien prendre, qui ne serve à nous le procurer: les biens, la santé, la pauvreté, les maladies, les chagrins » (Lettre 180, à sa belle-sœur, Marie Clermondon, veuve).*

Et ensuite, il lègue sa spiritualité apostolique mariste à l'Église et au monde, en fondant un Institut d'éducateurs, pour travailler à l'avènement du Règne de Dieu; il comprenait ce Règne comme la configuration d'une humanité selon les plans de Dieu, où régnerait le bonheur pour tous, où tous se respecteraient, peu importe la race, la couleur, le sexe, où il y a une chance pour tous. L'œuvre de Marcellin Champagnat est un Institut qui travaille pour la dignité humaine. Où l'on évangélise en éduquant, où tout est mis au service de la personne de l'enfant et du jeune :

*« Engagés dans des institutions scolaires ou dans d'autres structures d'éducation, nous nous dépensons pour le Royaume au service de la personne humaine. » (Constitutions des Frères Maristes, art. 85.2).*

Et sur les pas de Marcellin, voici que vont se mettre en marche ses innombrables et vaillants disciples qui vivent de sa spiritualité apostolique : des frères martyrs : Laurentino, Bernardo, Anselmo...; et ensuite, tant et tant de frères martyrs de la vie quotidienne : un François, un Alfano, un Leoncio, un Ignacio Vásquez, et la longue file de ceux qui marchent encore sur cette terre, Frères Maristes d'aujourd'hui, des cinq continents,

*« qui vivent leur consécration religieuse dans une communauté fraternelle et qui se dévouent pour le Royaume, en évangélisant les jeunes dans les écoles et autre structures d'éducation » (Décret d'approbation du Saint Siège, 7 octobre 1986, Constitutions, p. 11).*

Le Fr. Basilio Rueda Guzmán en est un dans cette grande foule d'apôtres maristes, disciples de Marcellin Champagnat, amoureux de Jésus et de Marie. Certainement avec la particularité d'avoir été, durant 49 ans, éducateur, maître de spiritualité, directeur spirituel, formateur et supérieur, dans différents milieux et à divers niveaux. Si nous pouvions résumer ses attitudes fondamentales dans ces ministères, nous dirions qu'elles furent : une intense vie de prière, un abord imprégné de délicatesse mariale envers tous, et un dévouement sans limites au service personnel de ceux qui le côtoyaient ou étaient sous sa responsabilité.

Dans ces lignes que j'écris, je voudrais souligner la personnalité du Fr. Basilio Rueda Guzmán dans son service comme Supérieur Général des Frères Maristes durant deux périodes canoniques consécutives, du 24 septembre 1967 au 7 octobre 1985.

Il n'y a rien de plus approprié que l'approche de cette étape de son existence. Je crois que, être Supérieur Général des Petits Frères de Marie fut LA mission de sa vie :

« Successeur du Fondateur, le Frère Supérieur Général rassemble tous les Frères de l'Institut autour du Christ. Il les guide et les accompagne dans la fidélité à leurs engagements. Il discerne avec eux ce qui facilite l'adaptation de leur apostolat aux besoins des temps, selon le charisme de l'Institut » (Constitutions, art. 130).

Basilio était né pour cela. Tout son vécu antérieur avait été comme une longue aurore préparatoire, et toute la suite comme un long crépuscule qui continue à éclairer de ses feux d'une grande sérénité :

« Tu m'as tissé dans le sein de ma mère... tu m'as choisi d'une façon prodigieuse... tes yeux voyaient mes actions... mes jours étaient comptés avant que ne survienne le premier... comme tes projets sont insondables... Mon Dieu, que ton œuvre est immense... » (cf. psaume 138).

Ici, je ne parle pas du généralat comme l'accession à un poste de grand prestige ni de l'emploi du plus haut titre hiérarchique de l'Institut : cela manquerait de profondeur, de sens existentiel et de densité évangélique. Je me réfère au généralat comme la mission d'un service total et amoureux, un service universel auquel Dieu avait destiné notre Basilio. Dieu avait patiemment préparé, équipé et formé cet homme pour que, durant 18 ans, il soit le successeur de saint Marcellin Champagnat, dans les difficiles moments postconciliaires (1967-1985).

Le charisme mariste, ce don de l'Esprit Saint donné à Marcellin pour le bien de l'Église et de l'humanité, est ainsi décrit dans les trois premiers articles des Constitutions actuelles, approuvées par le Saint Siège le 7 octobre 1986 :

« Marcellin Champagnat fondait, le 2 janvier 1817, l'Institut religieux laïque, ou Institut religieux de Frères, sous le nom de Petits Frères de Marie. Il l'envisageait comme une branche de la Société de Marie. Le Saint-Siège nous approuvait en 1863 comme Institut autonome et de droit pontifical. Tout en respectant notre nom d'origine, il nous donnait celui de Frères Maristes des Écoles (F.M.S. Fratres Maristae a Scholis). » (Art. 1)

« Guidé par l'Esprit, Marcellin Champagnat a été saisi par l'amour de Jésus et de Marie pour lui-même et pour les autres. Cette expérience, ainsi que son ouverture aux événements et aux personnes, est à la source de sa spiritualité et de son zèle apostolique. Elle le rend sensible aux besoins de son temps, spécialement à l'ignorance religieuse et aux situations de pauvreté de la jeunesse. Sa foi et son désir d'accomplir la volonté de Dieu lui révèlent sa mission : « faire connaître et aimer Jésus-Christ. »<sup>1</sup> Il disait souvent : « Je ne puis voir un enfant sans éprouver l'envie de lui faire le catéchisme, sans désirer lui faire connaître combien Jésus-Christ l'a aimé. » Dans cet esprit, il a fondé notre Institut pour l'éducation chrétienne des jeunes, particulièrement des plus délaissés. » (Art. 2)

« Par la profession des vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance, nous nous engageons à vivre les conseils évangéliques. Cet engagement fait de nous des témoins et des serveurs du royaume de Dieu. Notre caractère de Frère est un appel spécifique à vivre, envers tous, la fraternité du Christ, spécialement envers les jeunes, en les aimant

d'un amour désintéressé. Les Constitutions, approuvées par le Saint-Siège, nous guident dans la réalisation de notre consécration et dans l'accomplissement des intentions du Fondateur. » (Art. 3).

Historiquement, Basilio Rueda Guzmán se situe dans la lignée des successeurs de notre Fondateur : les Frères François, Louis-Marie, Nestor, Théophane, Stratonique, Diogène, Léonidas, Charles-Raphaël, Basilio Rueda, Charles Howard, Benito Arbués, Seán Sammon et Emili Turú. Cette série d'hommes chargés de maintenir vivant le charisme du Fondateur, tout au long de l'Histoire de l'Église et du monde, de resserrer les rangs des Frères à la suite du Christ, le Seigneur et autour de Marie, au service des enfants et des jeunes dans quelque situation où ils se trouvent. Il a occupé le neuvième rang dans cette lignée des successeurs de Marcellin.

Je me trouvais alors à Rome, quelques jours avant la tenue du XVI<sup>e</sup> Chapitre Général (1967-1968), appelé Chapitre « de rénovation », à cause de son importance et étant donnée sa durée de deux ans. En échangeant avec un frère Assistant général, le Fr. Paul Ambrose – il avait été mon supérieur au Marian College de Poughkeepsie, NY, (1954-56) et il jouissait de la sympathie de nombreux frères dans l'Institut – je lui demandais, de manière informelle et amicale, comment il se sentait devant la presque certitude d'être désigné comme Supérieur Général par le Chapitre qui approchait. Je me souviens qu'il me dit, dans un élan de

**simplicité toute mariste et avec une profondeur prophétique :**

« Non, frère, tu me connais bien. Je suis quelqu'un très doué pour le gouvernement. Seulement, j'ai besoin de points de référence clairs, quelque chose comme des routes bien tracées ou des rails pour faire avancer le convoi dans un grand élan. En ces moments si difficiles que vit l'Église postconciliaire, il faut pour l'Institut un homme qui sache voyager sur une mer agitée par les idées et conduire la barque à bon port sans cartes de navigation claires, sans point de références fixes... »

Après l'élection, le Fr. Paul Ambrose présentait à tous les habitants de la Maison Généralice le nouveau Supérieur Général : le « petit mexicain », le Fr. Basilio Rueda Guzmán. Ce fut tout un événement : le premier frère mexicain Supérieur général ! Quelqu'un appartenant à un pays considéré comme du tiers-monde, né dans un petit quartier de Jalisco, d'une famille solidement chrétienne formée de Don Heladio et Doña Josefina, ses parents, et de María Guadalupe, Josefina et Eladio, ses frères et sœurs. Son éducation élémentaire avait commencé là, à Acatlán de Juarez et s'était poursuivi à Guadalajara, capitale de l'état de Jalisco, où il avait été baptisé le 31 mars 1925.

Je me souviens encore que le jour de son élection, alors que nous passions personnellement pour « le féliciter », Basilio me dit, les larmes aux yeux : « Prie pour moi le Seigneur afin qu'il m'aide... ». Oui, ému jusqu'au fond de son être, Basilio commençait la mission de sa vie, celle pour laquelle il était né : mener la barque de Cham-

pagnat durant 18 cruciales et longues années de son histoire, sur une mer agitée et turbulente. Sa demande de prière au ciel n'était pas une simple rhétorique ni une émotion du moment : il vivait son Gethsémani personnel.

Il y avait deux ans que Vatican II était terminé. Un Concile (1962-1965) déterminant dans l'Église de Dieu. Irruption de l'Esprit Saint qui a dépassé toute compréhension, à ce moment-là et jusqu'à ce jour. À tel point que certains évêques (même parmi les participants au Concile), bien des prêtres et des religieux et un grand nombre de laïcs n'ont pas pu, jusqu'à aujourd'hui, assimiler tout ce qui s'y est dit et tout ce qu'il nous a demandé.

Entre autres choses, le Concile a demandé la rénovation de la vie religieuse. Mais une rénovation à fond, non une simple opération de maquillage. En allant à l'essentiel et en laissant de côté ce qui n'était que poussière ramassée dans les contextes culturels des époques antérieures. Cette rénovation peut se faire rapidement, mais sa mise en œuvre concrète peut comporter d'énormes difficultés. En général, nous, les hommes, nous sommes des spécialistes de l'accessoire, mais non de l'essentiel. C'était un moment crucial. Il fallait générer une profonde réflexion. Penser la vie religieuse. Comprendre l'Église d'aujourd'hui, et sa réponse au monde d'aujourd'hui. Aller à l'essentiel du charisme mariste. Scruter les intuitions originales du

Fondateur pour apporter une réponse aux problèmes d'aujourd'hui à partir de véritables attitudes fondamentales.

Dans cette opération d'envergure, Basilio y mit la main avec toute son ingéniosité. Il profitait à fond de toutes les ressources que lui avait accordées la Providence : l'avoir fait naître dans un milieu chrétien, son éducation scolaire mariste, son noviciat sous la conduite d'un formateur hors pair (le Fr. Othonis), sa formation humaniste lors de ses études professionnelles (tant à la Normale Queretana qu'à l'Université Nationale Autonome de Mexico), son contact avec la jeunesse (à l'Institut Mexico et au Centre Universitaire Mexico, du District Fédéral), son appartenance au « Mouvement pour un Monde Meilleur » du P. Ricardo Lombardi, son contact avec des directeurs spirituels de diverses formations, son expérience pour avoir été chargé de la formation permanente au niveau du second noviciat mariste (à Sigüenza et à l'Escorial, en Espagne)... En un mot, toute sa vie l'avait préparé et il l'avait habilement utilisé pour lui faire accomplir ce grand défi : rénover la vie mariste mondiale à partir du charisme de saint Marcellin Champagnat, fondateur des Frères Maristes des Écoles (1789-1840).

Il allait stimuler, comme personne ne l'avait fait avant lui, l'étude de Patrimoine Spirituel Mariste. Il allait établir des centres qui porteraient exclusivement sur cette étude. Il allait consacrer des Frères à plein temps à

ce travail de recherche et de diffusion... Il allait s'acharner à promouvoir un mouvement soucieux des sources pour susciter une mystique qui allait dynamiser et faire ressortir l'essentiel... Dans ce domaine du patrimoine mariste, il a favorisé l'union cordiale, bien que non juridique, des diverses branches de la Société de Marie : Pères Maristes, Sœurs Maristes, Laïc-cat mariste, les Sœurs Missionnaires de la Société de Marie et nous, les Frères Maristes. En union avec les Supérieurs Généraux de ces communautés, il a établi la fête de la Famille Marie qui rappelle la rencontre des promesses de Fourvière de 1816.

Il allait se consacrer, jusqu'à l'extrême limite de ses forces, à prêcher des retraites et à accorder des entrevues à des milliers de Frères pour leur tendre une main secourable au milieu de tant de désorientation et de confusion... Les frontières entre l'essentiel et l'accidentel, sans malice de qui que ce soit, avaient disparu... Le souffle de l'Esprit venait faire toutes choses nouvelles, en les faisant surgir de son être immuable. Et voici Basilio, allant d'un côté à l'autre, infatigable : cours, congrès, rencontres... Et toujours à partir de la réalité concrète, moyennant l'utilisation soignée et exhaustive d'enquêtes : « Laissons la réalité nous dire ce qu'elle a à nous dire » avait-il l'habitude de nous dire souvent, paraphrasant le philosophe espagnol.

Il a su merveilleusement profiter de la plateforme des Circulaires dont dispose un Supérieur Général. Ses

Circulaires furent magistrales, volumineuses, pleines d'idées, comme l'exigeait cette époque difficile où il y avait une crise qui ne touchait pas précisément les coutumes mais plutôt les mentalités.

**« Appels du monde et de l'Église au Chapitre Général »**  
(du 2 janvier 1968,  
en 5 parties, 523 pages)

Ce fut sa première Circulaire. Elle contenait la moelle de la mission d'un Institut : répondre à Dieu qui parle à travers l'Église et l'humanité tout entière. Avec cette Circulaire, il priorisait la mission comme réponse de la vie religieuse mariste dans l'Église et dans le monde. Ce qu'il a légué à l'Institut, à travers plusieurs volumes, c'était comme une sorte d'anxiété où nous comprenions l'importance de la situation : il s'agissait, ou de savoir apporter une réponse ou de cesser d'exister faute d'utilité, rien de moins.

**« La vie communautaire »**  
(du 6 juin 1970, 212 pages)

La communauté religieuse, autre thème fondamental abordé par Basilio. Il a démystifié la communauté en refusant de la voir comme un lieu de bonheur « tout fait », mais plutôt comme un devoir à réaliser, avec l'aide de la grâce. « Elle n'est pas la somme de nos égoïsmes, mais celle de nos dons », proclamait-il. Communauté ouverte, consciente d'avoir une mission. Il fut le premier à exprimer l'idée de la spiritualité apostolique mariste qu'ensuite son successeur, Charles Howard, va reprendre avec

tant de brio et va la soumettre au XIX<sup>e</sup> Chapitre Général qui lui consacra tout un document.

**« Entretiens sur la prière »,**  
(du 1<sup>er</sup> septembre 1973, 81 pages)

Élément de base de la spiritualité mariste à laquelle il a consacré les pages les plus belles, des retraites spéciales, et tout un mouvement dans l'Institut. Compréhensif, mais habile, il avait l'habitude de nous interpeller : « Frère, toi qui me dis que tu n'as pas le temps de prier, laisse-moi te dire que ce n'est pas le temps qui te manque, mais l'amour ». Il a beaucoup insisté sur l'essentiel : l'oraison est plus que les « prières », on ne s'en lasse pas. « Prier, c'est penser à Dieu en l'aimant », affirmait la grande Thérèse d'Avila. « Rien ne nous rend plus sensibles au monde et à ses besoins que de le regarder avec les yeux de Jésus. Et pour cela, nous devons porter Jésus dans notre esprit et dans notre cœur, nous devons faire nôtres ses sentiments et ses attitudes. L'Institut doit devenir pauvre pour y arriver, à partir de Jésus et avec Jésus... »

**« L'obéissance »**  
(du 30 mai 1975, 160 pages)

Un autre de ses circulaires. L'obéissance à l'Esprit de la part de l'Église, du Supérieur religieux. L'importance de la médiation. L'importance du dialogue dans l'exercice de l'autorité et de la pratique de l'obéissance. L'importance d'une médiation. C'est-à-dire, une autorité obéissante, puisque « obéir à quelqu'un qui désobéit, justement du fait qu'il désobéit, est en réalité désobéir ». Et cela,

il l'affirmait par rapport aux supérieurs ecclésiastiques ou religieux qui ignoraient le Concile et cherchaient faire du prosélytisme de cette attitude auprès de leur troupeau ou de leur communauté, sous des prétextes apparemment louables.

**« L'esprit de l'Institut »**  
(du 25 décembre 1975, 74 pages)

Cette circulaire fut magistrale et audacieuse. Il a analysé nos vertus, traditionnellement caractéristiques, d'humilité, de simplicité et de modestie. Il a dénoncé avec une force prophétique, les édulcorations et les déformations de ces merveilleuses vertus. Il y a dit un retentissant « non » au mépris de soi et à l'auto-diminution au nom de l'humilité, ou au simplisme et à l'à-peu-près au nom de la simplicité, ou à l'auto-castration apostolique et au retrait de l'Église au nom de la modestie.... La teneur de cette circulaire continue d'être actuelle par ce qu'elle dénonçait et par ce qu'elle annonçait. Il s'agit de trouver la force que donnent ces vertus maristes quand elles sont authentiques, puisqu'elles permettent, comme pour le Fondateur, toutes les audaces suscitées par la foi et l'espérance.

**« Un nouvel espace pour Marie »**  
(du 8 septembre 1976, 260 pages)

Une circulaire où Basilio, sans y prétendre, nous découvre tout le secret de son dynamisme qui était profondément marial. Il possédait une très haute vision de Marie à partir d'un christocentrisme passionné. Sa circulaire fut une mise à jour de notre dévotion mariale axée sur les para-

mètres établis par Vatican II. Pour élaborer cette circulaire, il a invité tous les Frères à lui envoyer leurs témoignages de ce que Marie représentait pour eux. Ce fut une circulaire conjointe, écrite par le Supérieur Général et les Frères. C'était l'âme collective du Petit Frère de Marie qui élaborait le « *elle a tout fait chez nous* » au niveau institutionnel et individuel.

### « **Le projet communautaire** »

(du 19 mars 1978,  
en 2 parties, 156 pages)

Un instrument de revitalisation très adéquate dans le développement d'une mystique communautaire mariste. Peu à peu, les Provinces, les Communautés l'ont adopté à titre d'essai. Il a pris une importance telle qu'il a trouvé sa place dans les Constitutions de 1986 :

« Le projet de vie communautaire est un moyen important de bâtir la communauté mariste. Il permet d'exercer la coresponsabilité dans la recherche de la volonté de Dieu. Le Chapitre provincial décide de son obligation pour les communautés. Ce projet porte sur quelques points des Constitutions en rapport avec la situation concrète de la communauté. Il tient compte des priorités de la Province, précisées par le Frère Provincial, selon les orientations du Chapitre. Il doit être approuvé par le Frère Provincial. Là où le projet de vie communautaire n'est pas obligatoire, le Chapitre provincial trouve un moyen pour y suppléer. » (cf. Constitutions 50.1 et 50.2).

### « **La fidélité** »

(du 8 septembre 1984, 510 pages)

Circulaire dense, tant par son thème que par son ampleur. En effet, le thème de la fidélité le méritait. Les ré-

cents événements au niveau de l'Église et de l'Institut l'exigeaient. Être fidèles à Dieu, à l'Église, à l'Humanité, à soi-même... Nous ne pouvons pas nous refuser à Dieu ! Lui, bien que tout-puissant, compte sur nous, et ce malgré tout. Cette circulaire fut son testament comme Supérieur Général, « son chant du cygne ». Elle arrivait à la fin de son second et dernier mandat de gouvernement. On l'appelait l'homme fidèle, celui « qui brûlait sa vie pour le Royaume ». Qui avait laissé sa santé en lambeau de par le monde : dans des retraites, dans des entrevues, dans des voyages, dans des congrès... Cette circulaire rejoignait la moelle : être fidèles à Dieu, être fidèles à l'Esprit à cette époque postconciliaire... Et en pensant que tous, nous vivions la fidélité et dans la fidélité, il nous lança l'invitation d'écrire ensemble avec lui cette circulaire. Les témoignages sur ce sujet abondent et sont d'une beauté et d'un réalisme émouvants. Dieu continue à faire des merveilles dans et par des vases d'argile !

L'influence rénovatrice qu'a exercée le Frère Basilio Rueda, Supérieur Général des Frères Maristes, ne s'est pas limitée à son Institut, mais il a rejoint d'autres Congrégations religieuses par sa précieuse participation à l'Union des Supérieurs Généraux à Rome et dans des événements ecclésiaux de premier ordre, comme le « Synode sur la mission de la famille chrétienne » (du 26 octobre au 25 novembre 1980), auquel il a participé à la demande du Pape, saint Jean-Paul II. Et pour terminer son second mandat comme Supérieur Général (au to-



tal 18 ans en comptant le premier), il organisa tout en vue du XVIII<sup>e</sup> Chapitre général (1985) et il a donné à son successeur et à tout l'Institut un point de référence solide pour poursuivre sur les chemins de la vie : les Constitutions. Et ce sera le Fr. Charles Howard qui les recevra de ce Chapitre général, pour les soumettre à l'approbation du Saint-Siège (qui les a approuvées par le décret du 7 octobre 1986) et les présenter à l'Institut, en tant que Supérieur Général. Conscient de toute son importance, il fera une magistrale description de ce document qui renferme d'une manière privilégiée l'expression écrite du charisme de Marcellin incarné pour notre aujourd'hui, postconciliaire et actuel :

« Je suis très heureux de vous présenter le texte de nos Constitutions et Statuts dans sa forme définitive. Ce texte représente à la fois un point d'arrivée et un point de départ... En les lisant, en les priant, seul et en communauté, nous découvrirons leurs richesses; nous acquerrons en même temps, ou nous affinerons, les traits particuliers de notre visage de Petits Frères de Marie, un visage unique au sein du Peuple de Dieu, et nous le rendrons attirant, spécialement pour les jeunes auxquels nous nous dévouons. Que Marie, notre Bonne Mère et Première Supérieure, soit notre inspiratrice et notre recours dans la pratique de ces Constitutions et Statuts afin que, au-delà de tout légalisme, nous puissions réaliser le but de nos vies: aimer et faire aimer Jésus-Christ. »  
(Présentation des Constitutions et Statuts, 1985).

C'est ainsi que se terminait la mission du « petit Mexicain » en tant que Supérieur Général. Dix-huit ans à naviguer sans points de référence fixes,

à mener la barque mariste d'une main amoureuse sur le gouvernail et le regard fixé sur l'Étoile du matin, ouvrant les voiles de la fidélité au souffle de l'Esprit et à la véritable mystique de Marcellin, gardant intact l'héritage de l'intuition originale. Il avait accompli la mission de sa vie. Ce qui arrivera ensuite sera important, parce qu'il mettra en lumière sa simplicité mariste vécue en laissant l'espace totalement ouvert à son successeur. « À son retour au Mexique, on le chargea d'animer le Mouvement Champagnat de la Famille Mariste, étant donné qu'il avait toujours cru dans le laïcat mariste. Ensuite, on le mit à la tête du noviciat pour qu'il transmette l'héritage mariste d'une façon existentielle, en formant le cœur des novices, 'ses novices' pour qui il a tout donné. Je suis certain que ceux-ci, à mesure qu'ils avanceront dans la vie, se rendront compte de la stature spirituelle de l'homme qui fut présent parmi eux, avec tant de simplicité. Ils vont donc témoigner, non sans une certaine nostalgie, d'avoir été des témoins privilégiés de la grandeur des humbles et de la simplicité des grands. Ils ont vécu les dernières années d'un de ces hommes qui, après leur mort, continuent d'éclairer, au crépuscule, dans un coucher de soleil prolongé et majestueux, le ciel qui nous enveloppe...

Quelques jours avant le décès du Frère Basilio (21 janvier 1996), le Fr. Benito Arbués, Supérieur Général, fit un voyage spécial de Rome à Guadalajara pour passer quatre jours avec le Fr. Basilio, annulant tout engagement avec le monde mariste.

Ainsi, en la personne de Benito, tout l'Institut était donc présent durant ces quatre jours au chevet de Basilio. Il avait prévu ce geste si fraternel. Benito savait bien que le Frère Basilio pouvait parfaitement dire, en s'adressant aux Frères de tout l'Institut, ce qu'avait dit, un jour, le Fondateur, saint Marcellin :

« Je vous porte tous au fond de mon cœur », et que les Frères de l'Institut des années 1967 à 1985, de toutes les langues, de toutes les races, pourraient lui répondre : « Basilio, nous aussi nous te portons dans notre cœur. Tu as laissé un marque profonde dans notre être ».

# CHAMPAGNAT ET COLIN

## Maristes en devenir



**F. Frederick  
McMahon\***

Voici une étude en trois parties du développement personnel et spirituel de Jean-Claude Colin S.M., et de Marcellin Champagnat S.M., et la relation entre ces deux Maristes dans leur apostolat respectif. Les lettres sont examinées pour leur incidence sur les événements et les personnages.

## PARTIE III

### Ce que révèlent les lettres La correspondance: 1835 - 1840

#### INTRODUCTION

Dans cette section concernant le développement de Colin et de Champagnat en tant que Maristes, nous avons décidé de considérer, grosso modo, les lettres de la période 1835-1840.

C'est en septembre 1836, peu de temps après l'approbation officielle par Rome de la Société de Marie (la branche des prêtres) par le décret "Omnium Gentium", que Colin a été élu Supérieur général de la Société.

Les vœux de religion liaient désormais les membres, de sorte que la

question de l'obéissance prenait plus d'importance pour Champagnat dans sa relation avec Colin.

Colin s'avère être d'une influence modératrice entre le père Champagnat et l'abbé Douillet qui eurent une relation tendue sur une longue période. Colin continue à montrer un intérêt durable dans le retour de Terraillon aux rangs des Maristes. Il joue également un rôle de conseiller auprès de Champagnat dans l'affaire de l'autorisation officielle de l'Institut des Frères Maristes.

Dans une lettre de réprimande du mois d'août 1837 et une autre de

\* F. Frederick McMahon est décédé le 20 septembre 2015

commandement du mois de septembre de la même année, Colin, en tant que Supérieur, réprimande Champagnat. Il fait cependant une mention élogieuse de Champagnat dans une lettre concernant un noviciat à La Côte-Saint-André, mais il lui demande ensuite d'user de modération dans ses relations avec l'abbé Douillet, de La Côte.

Colin demande de prier pour le succès de la mission mariste en Océanie et, sur le plan local, il fait des déclarations inquiétantes sur "l'heure de gloire" des Frères comme étant celle de servir les prêtres. Heureusement, il en viendra à l'idée de former un groupe spécial, les « Frères Joseph », une branche de la Congrégation des prêtres, bien distincte du groupe de Champagnat.

Cette solution est hâtée par le célèbre épisode de Verdélais où il réprimande Champagnat et lui donne une pénitence pour ne pas envoyer rapidement certains de ses Frères

pour venir en aide au prêtre mariste chargé de Verdélais. La jauge du "20 pour 1" est évoquée : un Frère peut être vingt fois plus utile en aidant un prêtre sur le plan apostolique qu'en enseignant dans une école.

Quelques autres sujets de dispute verront le jour comme l'habillement des Frères Maristes et celui des Frères Joseph, mais une solution se présente en 1839 pour séparer les deux groupes de façon permanente.

Colin intervient à nouveau en faveur d'un autre projet : celui de Mgr Devie d'établir au noviciat à St-Didier et sa suggestion que l'Institut des Frères soit remis entre les mains de l'archevêque de Lyon n'est pas source de joie pour Champagnat mourant.

Il se passera près de cinq mois avant la prochaine lettre de Colin à Champagnat. Elle concerne un sujet entièrement différent:

*Belley, le 23 avril 1835*

*Mon bien cher Confrère,*

*J'ai retardé plus longtemps que je ne pensais de vous écrire. J'ai voulu ne rien précipiter et voir l'issue de la nouvelle entreprise de Mgr pour sa cathédrale. L'affaire s'est arrangée ; deux Frères doivent prendre possession de la sacristie au 1<sup>er</sup> mai. Je souhaite que tout cela tourne à la gloire de Dieu et à la décence de son culte. Pour nous, l'essentiel est de nous dépouiller de nous-mêmes, et d'éviter avec prudence tout ce qui pourroit affaiblir l'esprit d'union si nécessaire dans une entreprise, telle surtout que celle à laquelle nous travaillons. Si l'esprit particulier entre pour quelque chose dans nos démarches, dans nos rapports mutuelles, nous verrons bientôt l'esprit de Dieu nous abandonner, et alors que pourrions-nous faire de bon ? Il n'est point de sacrifices que nous ne*

*devions faire pour prévenir un tel malheur. Souvenons-nous que ce n'est pas pour nous que nous travaillons, que notre entreprise n'est pas notre affaire, mais celle de Dieu; qu'un seul sentiment doit nous occuper, savoir que nous devons ne nous appuyer que sur Dieu et toujours craindre de devenir nous-mêmes un obstacle à ses vues sur nous. Demandez cette grâce pour moi; demandons-la les un pour les autres, et resserrons plus que jamais les liens de charité et d'union qui doivent exister entre les membres de la Société naissante.*

*Vous pourrez nous renvoyer le Frère Eugène; il n'aura pas de quoi s'occuper aux Capucins, mais il pourra donner quelques coups de mains au séminaire. A sa place je vous rendrai le Frère André qui paraît aller un peu mieux; ou même peut être je vous enverrai le Frère Marie pour prendre le st habit. Le tout comme vous le voudrez et le trouverez plus à propos. Vous pourrez aussi me donner le compte des frais faits pour le Frère Eugène et vous en tiendrai compte.*

*Le Frère Anthelme né Millot restera aux frais de sa famille.*

*Quant aux Soeurs de St Antoine, je ne sais trop que vous en dire. Vous feriez bien peut être d'aller les voir et d'aviser aux moyens de former, s'il étoit possible, un établissement de Soeurs dans le diocèse de Grenoble; mieux vaudrait cependant que cet établissement se fût dans le diocèse de Lyon. Mais en tout que la divine volonté s'accomplisse.*

*Je suis toujours bien contents de Frère Timothée; mes Confrères vous disent mille choses respectueuses ainsi qu'à Mr Terrailon et votre Confrère. Je suis avec la plus sincère et la plus cordiale affection, votre très humble et tout dévoué serv(iteur),*

COLIN.<sup>1</sup>

Pour autant qu'on puisse en juger dans le premier paragraphe de cette lettre, il apparaît qu'à un moment donné, pour l'évêque, le père Colin ou le père Champagnat, il y eut la possibilité que la sacristie de la cathédrale de Belley soit confiée aux Frères de la Société de Marie, soit les Frères Joseph ou les Frères Maristes. À la fin, Mgr Devie fit appel aux Frères de la Sainte Famille qui la prirent en charge le 6 mai 1835. Ce sujet doit être distingué de l'idée de l'union des Frères de la Sainte Famille avec les Frères Maristes. Un projet qui verra le jour l'automne suivant.

Magnifique exemple d'une exhortation à l'altruisme, ce premier paragraphe peut également être vu comme une manifestation de l'attention de Colin pour ne pas faciliter l'évêque dans sa quête de sacristains.

Il est tout à fait probable qu'il y ait un reproche à Champagnat dans le paragraphe d'ouverture. Peut-être Colin pensait-il que Champagnat, avec les Frères à sa disposition, aurait dû être plus disponible venir pour en aide à son évêque. Une réponse positive de la part de Champagnat

<sup>1</sup> Lettre du père Colin au père Champagnat, O.M. 1, doc. 336. Notez que les lettres et extraits de lettres sont reproduits telles quels, sans aucune correction orthographique.

aurait certainement aidé la situation de Colin. Celui-ci n'était probablement pas conscient que Champagnat était opposé, en principe, à ce que ses Frères deviennent sacristains; c'est un engagement apostolique qui a causé de gros problèmes à Champagnat en 1839 a fameuse affaire Verdelais.

Il semble que le pauvre père Colin ne fut pas aussi chanceux pour se défaire du Frère André. Il a été pris avec lui jusqu'au mois d'octobre!

Trois ans auparavant, le Père Colin avait demandé à Champagnat d'obtenir des informations à Grenoble concer-

nant les Sœurs de Ste Claire – le groupe de Courveille. Colin avait été informé que le groupe de religieuses, rassemblées par Courveille, était présent à St-Antoine depuis 1826. Peut-être avait-il même pris contact avec elles. De toute façon, c'est à Champagnat qu'elles se sont adressées au printemps de 1835, possiblement dans le but de s'unir aux Sœurs Maristes, comme il en fut question ultérieurement.

En octobre 1835, Colin écrit au Frère Marie concernant l'émission de vœux. Il y donne son point de vue sur les Frères Joseph et les Frères Maristes.

*Belley, le 3 octobre 1835*

*Mon cher Frère Marie,*

*« ... En ce qui concerne les Frères maristes et les Frères Joseph, il suffit que vous sachiez que le même Frère peut être, le même jour, Frère mariste ou Frère Joseph. Il est Frère mariste quand il est occupé à instruire les enfants et il est Frère Joseph quand il est occupé dans la forge ou dans la cuisine, et cela s'applique même à l'Hermitage. Vous voyez donc que c'est le seul emploi qui fait la distinction ».<sup>2</sup>*

Il est clair que cette distinction rudimentaire posait problème dans une situation déjà un peu lourde et qui le deviendrait d'autant plus avec l'augmentation du nombre de Frères. Il est évident que les deux fondateurs devaient approfondir la question. Malheureusement, la distinction entre

les deux groupes ne fut faite qu'en 1839, non sur décision des fondateurs, mais lors d'une assemblée des prêtres maristes.

Pendant ce temps, les différences entre Colin et Champagnat, concernant l'archidiocèse de Lyon, et la

<sup>2</sup> Lettre du Père Colin au Frère Marie, O.M. 1, doc. 345.

question des prêtres à Valbenoîte (archidiocèse de Lyon) persistaient. Colin préférait concentrer les prêtres dans le diocèse de Belley, mais le Vicaire général de Lyon, M. Cholleton, s'y opposait. Dans la lettre suivante, le père Colin demande que certains pères du groupe de Lyon (excepté

Champagnat) abandonnent leur idée d'une fondation à Lyon. Le mot « noviciat » dans les lettres se référant à ce sujet ne signifie pas tellement une maison de formation comme telle, mais plutôt une maison réservée aux pères – une résidence où ils pouvaient vivre la vie religieuse.

*Belley, le 19 janvier 1836*

*Monsieur et bien cher Confrère,*

*Je me sens porter à vous écrire; je suis avec plaisir cette pensée. Depuis que je travaille à la Société de Marie, je me suis toujours fait un devoir de prendre les conseils de Mr. Cholleton et de m'entendre avec lui avant d'agir; dans les circonstances actuelles, je veux avec la grâce de Dieu suivre encore avec plus de fidélité cette ligne de conduite. Conformément donc à ses avis, nous avons suspendu toutes nouvelles démarches d'acquisition pour un noviciat. (Je pense que l'on fera bien de faire autant à Lyon et (d'at)tendre le moment de la Providence.*

*Vous vous souvenez que mes Confrères avoient cru devoir élire parmi nous un centre d'unité; et certes, cette mesure étoit toute naturelle et nécessaire pour le succès de notre entreprise; je en dis pas quel a été le résultat de cette mesure, mais je dois dire et je le dis bien sincèrement: depuis longtemps je désire de tout mon cœur remettre entre d'autres mains, avec toutes les pièces qui concernent la Société, ce titre de Supérieur que l'on m'a donné; et j'espère voir bientôt s'accomplir ce vœu, le plus ardent de mon cœur. J'ai toujours souhaité que le choix de celui qui doit marcher à notre tête tombe sur Mr. Cholleton; mais en attendant que la Providence le décharge du grand vicariat et le mette ostensiblement à notre tête, nous devons sentir la nécessité qu'un membre tout dévoué de la Société devienne le point central, dirige toutes les démarches auprès des administrations diocésaines, et toutes les nouvelles entreprises. Autrement nous en ferons rien de solide et nous nous détruirons nous mêmes. Déjà par le passé les imprudences, le défaut d'unité ont retardé l'entreprise, lui ont nuit et finiroient certainement par la rendre comme impossible. C'est ce sentiment, c'est la vue des dispositions des esprits qui m'a fait dire que nous finirons par nous concentrer dans le diocèse de Belley jusqu'à nouvel ordre, et en cela j'ai bien moins exprimé le vœu de mon coeur que la dure nécessité des circonstances.*

*Que devons nous donc faire, si nous tenons à la réussite de (l'ouvre?) Nous devons nous entendre plus que jamais; nous en devons porter aucune démarche aux administrations de Belley ou de Lyon qu'après nous être concertés ensemble. La certitude que je ne fait rien sans Mr. Cholleton doit éloigner de vous toute inquiétude, toute crainte que je prenne plus les intérêts de Belley que de Lyon. Du reste, ici je ne veux voir que le bien général de la Société, dont le but principal est de s'unir et de travailler de concert avec l'épiscopat.*

*Enfin, mon cher Confrère, je m'adresse à vous, parce que c'est en vous et en Mr. Pompallier que j'ai le plus de confiance; c'est en vous deux que je découvre le plus cet esprit religieux si nécessaire pour le succès d'une telle entreprise. Je ne suis pas éloigné de penser que ce sera encore par vous que la Société se consolidera dans le diocèse de Lyon. Pensez aussi à mettre en ordre la branche de vos Frères. Si j'ai un moment je chercherai comment nous pourrons les lier au corps des prêtres. Allons, courage; entendons nous et cherchons par tous les moyens de prudence et de soumission à Nosseig(eur)s les évêques à donner à notre entreprise une direction plus uniforme, plus forte. Mettons de côté tout esprit d'intérêt, de vue particulière. C'est à la même ouvre que nous consacrons nos efforts; c'est le bien général de la Société que nous devons cher cher avant tout. Demandons (au S)aigneur qu'il nous assiste nous éclaire surtout dans (le) choix des sujets qui se présentent, et qu'il nous donne le véritable esprit de la Société, qui doit être un esprit d'humilité, d'abnégation et de dévouement.*

*L'écrit pareillement à Mr. Pompallier et Mr. Cholleton.*

*Recevez l'assurance de mon sincère attachement et du respect avec lequel je suis votre très humble et très obéissant serviteur,*

*COLIN, Supérieur.<sup>3</sup>*

Dans cette lettre, il est tout à fait clair que Colin veut démissionner de son poste de Supérieur centrale. Il est aussi clair qu'il veut que son successeur soit M. Cholleton, le Vicaire général, qui n'était pas alors membre du groupe des Maristes.

Colin est déterminé à remettre à plus tard la question du choix d'une maison de noviciat pour les prêtres maristes, que ce soit Belley ou Lyon. Il souhaite cependant se concentrer sur le diocèse de Belley. Si cela signifie transférer des hommes de Lyon à Belley, il est clair que son rêve ne se réalisera pas parce que Mgr de Pin,

archevêque de Lyon, ne permettra pas que ses prêtres soient transférés à un autre diocèse.

Colin rend à la fois hommage à Pompallier et à Champagnat, mais sa mention des Frères – « comment pourrons-nous les unir au corps des prêtres » semble inquiétante parce que son idée et celle de Champagnat sur leur statut et leurs fonctions diffèrent beaucoup.

« Pensez également à mettre de l'ordre concernant la branche de vos Frères », fait probablement référence à une approbation canonique.

<sup>3</sup> Lettre du père Colin au père Champagnat, O.M. 1, Doc. 358.



Les inquiétudes qui ont motivé cette lettre, à savoir l'insatisfaction chez certains membres du groupe de Lyon à propos de la prééminence de Belley dans la gestion des affaires maristes, ont été mises de côté à cause de bonnes nouvelles émanant de Rome :

l'approbation papale pour les prêtres de la Société de Marie était imminente.

Dans une très courte lettre, datée du 1<sup>er</sup> mars 1836, Colin fait référence à une question administrative. Il adopte un mode d'avertissement :

*« Je ne sais si vous avez retenu un acte corrigé en marge du dernier contrat de Société. Nous ne le trouvons pas ici. Veuillez nous le faire passer. J'ai été bien peiné que vous ayez déposé votre acte de Société chez le notaire de Saint Chamond. C'était un acte de confiance que vous ne pouviez déposer; que c'est M. Bertholey qui en est le propriétaire.  
Tout à vous,*

COLIN. »<sup>4</sup>

La lettre suivante semble être une réponse à une lettre de Champagnat qui ne fut pas conservée.

Elle fait référence à d'autres lettres de Rome qui ne nous sont pas parvenues.

Belley, 11 avril 1836.

Mon bien cher Confrère,

*Je suis honteux de ne vous avoir pas donné plutôt les heureuses nouvelles que nous avons reçues de Rome. Le 11 mars dernier, l'affaire de la Société des prêtres a été approuvée par la Congrégation des Evêques et Réguliers, et le même jour, Sa Sainteté decretum Sacrae Congregationis benigne approbavit et litteras Apostolicas in forma brevi expedire jussit. C'est ce que me marquent six lettres reçues de Rome, dont deux des card(inaux) Castracane et Sala. Je suis si occupé que je n'ai pu plutôt vous donner ces heureuses nouvelles. Veuillez faire faire des prières en actions de grâces et l'annoncer à Mr Terrallon, que j'aime toujours quand même. Ayez soin de prévoir les Frères que vous pourrez donner pour la Polynésie; il faut que ce soit de bons sujets, d'une vertu sûre, assez instruits sur la religion et en toutes sortes de petits travaux. Je pense que le départ aura lieu plutôt que nous pensons. Aussi tenez les prêts.*

<sup>4</sup> Lettre du père Colin au père Champagnat, AFM 122.8 (?) A360301C.DOC.

*Je suis bien aise que vous vous occupiez à composer vos règles; cela me fait grand plaisir; mais je regrette que vous n'ayez pas profiter du séjour de Mr Depéry à Paris pour tenter d'obtenir l'approbation de vos Frères; l'occasion me paraissoit favorable. Nous avons inscrit les messes que vous avez bien voulu nous procurer pour une somme de 800 f(francs). Recevez mes bien sincères remerciements. Nos missionnaires ne sont pas encore rentrés; nos autres Mess(ieurs), ainsi que les Frères, vous disent mille choses respectueuses et affectueuses. Je pense aller à Lyon au commencement de mai; je serais bien aise de vous y retrouver. Je n'ai pas le temps de relire ma lettre. Adieu, je vous embrasse toto corde et suis avec la plus cordiale amitié, votre très humble et très obéiss(ant) serv(iteur),*

*COLIN, sup(érieur).*

*Je vous avez parlé d'un de mes Frères que je désirois voir mourir à l'Ermitage; pourriez vous le recevoir; c'est pour son salut que je désire le placer là; il a 55 ans. Il vivroit avec vos vieux rentiers sans cependant vivre de ses rentes.<sup>5</sup>*

L'abbé Dépéry était secrétaire de l'évêque de Belley et était à Paris pour négocier la construction de la cathédrale de Belley. Champagnat ne favorisait pas la procédure proposée et se rendit lui-même à Paris en août.

Le Frère de Colin, Sébastien, né en 1782, avait rencontré quelques revers dans les affaires. Il n'est pas venu à l'Hermitage, mais s'est retiré chez un de ses frères plus âgé où il est mort quatre ans plus tard. Les « vieux rentiers » étaient des hommes qui avaient des biens privés pour se subvenir. Ils paieraient leur pension et aideraient ainsi les finances de l'Hermitage.

Le cardinal Castracane avait écrit à Colin le 11 mars, l'assurant de l'ap-

probation de la Société de Marie, nommément à cause de leur engagement pour les missions d'Océanie. Colin n'était pas favorable à l'idée de parler à Champagnat et à d'autres personnes intéressées de l'approbation des Pères Maristes par Rome. Peut-être que ce retard a fait grandir le sentiment de joie qui a jailli dans le cœur des Maristes.

Nous notons l'intérêt constant de Colin pour la vocation de Terrailon, un intérêt qui éventuellement portera ses fruits puisque Terrailon joindra le groupe des Maristes. Nous notons également un flux constant d'honoraires de messes. Les missionnaires de Colin et les pères enseignant dans le séminaire pouvaient facilement célébrer des messes pour les intentions

<sup>5</sup> Lettre du père Colin au père Champagnat, O.M. 1, Doc. 380.

des donateurs car, ne travaillant pas en paroisse, ils n'étaient pas normalement disponibles pour recevoir des intentions de messe pour les paroissiens.

avait pas encore reçu une copie) autorisait les prêtres maristes à faire des vœux, Champagnat écrit à Colin se déclarant prêt à les faire.

Apprenant que le bref pontifical "Omnium Gentium" (même s'il n'en

Pour cette offre généreuse Colin, Supérieur provisoire, lui répondit:

*Belley, le 23 juin 1836*

*Mon bien cher Confrère,*

*Vous savez sans doute que le bref d'approbation de la Société nous autorise à élire un Supérieur général; en attendant, je suis bien éloigné de vouloir me regarder comme tel et en conséquence d'agir en cette qualité. Je consens bien jusqu'à cette élection de continuer comme par le passé à être le point de ralliement, mais je me garderai bien de commander ou de recevoir des vœux. Ce n'est pas moins vrai que vos dispositions m'édifient grandement; je voudrai[s] bien que tous les autres Confrères pensassent et agissent comme vous; j'espère que Dieu leur en fera la grâce avec le temps.*

*Mr. Mazelier m'a écrit et m'a envoyé le prospectus de sa congrégation de Frères. Il me parle de fusion avec les Frères maristes; mais il voudrait qu'on retint quelques unes de ses règles, comme de pouvoir envoyer un seul Frère qui vivrait alors avec Mr le curé. J'attendrai votre avis pour lui répondre.*

*Je ne sais si c'est bien le moment de faire le voyage de Paris. Les Chambres se retirent et les ministres seront peut être bien aises de se reposer quelque temps. En tous cas, Mr Depery retourne à Paris; il doit partir lundi soir. Vous pourriez peut être lui confier vos papiers.*

*Il verra à Lyon Mr Bétemps chanoine. Vous pourriez remettre à ce dernier vos papiers avec vos recommandations, et il les remettrait à Mr Depery, qui m'a dit vouloir bien s'en charger. voyez ce qu'il convient de faire.*

*Mr Pompallier vient de m'écrire. Il n'est pas sacré, mais il se prépare. Je ne pense pas qu'il vienne avant le mois d'août.*

*La maison du noviciat fait toujours l'objet de ma sollicitude. Il nous la faut de toute nécessité, si nous voulons commencer tout de bon. Quelque part qu'elle soit, peu importe, pourvu que nous la trouvions et que nous fassions la ste volonté de Dieu. Si vous avez appris depuis peu les intentions des supérieurs de Lyon, vous me ferez plaisir de m'en avvertir. Il me semble maintenant voir moins de difficultés que cette maison soit dans le diocèse de Lyon.*

*Si une occasion providentielle nous en fait trouver une, je l'accepterai ou plutôt je m'y prêterai. Tous les Confrères vous embrassent in cordibus Jesus et M(ariae). Prions et ne cessons de prier. Je pense écrire à Mr Terrailon au premier jour, si je puis trouver un moment libre. En attendant, portez le bien à examiner devant Dieu ce que Marie a droit d'attendre de lui.*

*Les Frères se portent bien et vous offrent leur respect et leur sentiment d'obéissance.  
J'ai l'honneur d'être avec une cordiale amitié et respect, bien cher Confrère, votre très humble et  
tout dévoué serv(iteur)*

*COLIN, s(upérieur).<sup>6</sup>*

En louant les dispositions de Champagnat concernant la prise des vœux, Colin semble craindre que certains aspirants à la Société ne soient pas aussi empressés à faire leurs vœux.

Pour une deuxième fois, Colin recommande de tenter d'obtenir l'autorisation légale des Frères de Champagnat par l'intermédiaire de l'abbé Dépéry. Il est évidemment que Champagnat n'y adhère pas et il se rendra lui-même à Paris en août.

Dans le paragraphe précédant les salutations habituelles, il fait une claire référence à la profession religieuse de Terrailon au sein de la Société de Marie dans laquelle il s'est engagé à Fourvière comme l'un des premiers aspirants.

Vers la fin de 1836, Colin envoie une lettre à Champagnat. Il a besoin de renforts.

*Lyon, le 16 novembre 1836*

*Mon bien cher Confrère,*

*Nous sommes ici mon Frère et moi depuis hier. Nous pensons bénir la Chapelle de la maison samedi prochain 19 du courant. Je vous prie de nous envoyer Mr. Besson. Je serais fort aise qu'il arrivât pour samedi, afin que tous réunis, nous puissions établir la règle et l'ordre dans la maison. La maison de Lyon est plus importante que toute autre, je crois donc nécessaire que vous nous lassiez le Frère Luc qui convient parfaitement à notre position: Veuillez donc bien placer à sa place le Frère Félix et nous le rendre, s'il est possible.*

*Je vous prie de me faire passer l'acte de Société de ces Messieurs de Valbenoîte, que vous avez entre les mains. On demande des prospectus de votre établissement des Frères, veuillez m'en faire passer quelques exemplaires. On désire que vous puissiez fournir des Frères à Draguignan, dept. du Var. Faites moi une réponse. Pour ce qui regarde les Soeurs que vous me demandez,*

<sup>6</sup> Lettre du père Colin au père Champagnat, O.M. 1, doc. 396.

*c'est une affaire que nous ne pouvons traiter que de vive voix. Je ne sais quand nous pourrions nous voir. Mr. Besson peut apporter ses effets, du moins l'essentiel. Je vous écris fort à la hâte, et je n'ai que le temps de vous dire que je suis avec respect, bien cher Frère, votre très humble et très obéissant serviteur,*

COLIN, Sup.<sup>7</sup>

Avec l'approbation de la Société par Rome, l'importance d'une maison de noviciat pour la formation des futurs Pères Maristes voit le jour. Colin connaît un endroit à Lyon et il veut que Champagnat envoie un Frère (Luc) qui serait admirablement adapté à cette situation. Il demande également les documents des prêtres présents à Valbenoîte et des copies du prospectus des Frères.

On peut voir que, comme nouveau Supérieur général élu de la Société de Marie, Colin s'implique dans tous les aspects de la Société le transfert de prêtres et de Frères, des recommandations pour l'ouverture de nouvelles écoles pour les Frères, les affaires des Sœurs, etc. Il semble y avoir une touche impérative dans l'ordre urgent concernant le changement de Frères, bien que le « si c'est possible » adoucisse les choses.

*Belley, 1er mars 1837*

*Monsieur le Supérieur,*

*Un surcroît d'affaire amené par plus de 80 de nos enfants pris par la grippe m'ont fait différer de répondre à votre dernière lettre. J'ai cependant fait dire à un Confrère de vous prier de ne rien précipiter avec M. Douillet, et j'ose de nouveau vous en prier. Une rupture ouverte nuira toute la Société dans le Diocèse de Grenoble, où les imprudences de M. Courveille sont encore fraîches. Souvenez vous que l'esprit de Dieu est suave et que l'on obtient souvent du temps ce que d'abord l'on désespérait obtenir. Contentons nous donc de prier jusqu'à nouvel ordre, lorsque nous nous verrons aux environs de Pâques nous prendrons ensemble les mesures de prudence que Dieu nous suggérera.*

*Le sens de plus en plus la nécessité de l'unité dans les entreprises aussi je m'occupe fortement de parvenir à cette unité autrement les diverses branches de la Société se nuiraient à elles mêmes. Et il arrive souvent que nous ne voyons aucun inconvénient là cependant où les Supérieurs en voient*

<sup>7</sup> AFM 122.29 A361116C.DOC.

*plusieurs; je vois cela tous les jours, et dans votre affaire avec M. Douillet, si la chose n'était de nature à nuire également à la Société des prêtres je me serais abstenu de vous dire mon avis pour des raisons que je vous exposerai plus tard.*

*J'ai l'honneur d'être avec respect, votre très humble et très obéissant serviteur,*

*COLIN, Sup.*

*P.S. Je pense écrire à Mr. Terraillon mes sentiments relativement à nos arrangements pour les Frères Maristes.<sup>8</sup>*

Il y a ici des messages à lire entre les lignes. « L'esprit de Dieu est suave » implique que Champagnat est sans nuance dans sa façon d'agir. « Il arrive souvent que nous (il veut probablement dire Champagnat) ne voyons aucun inconvénient là cependant où les Supérieurs en voient plusieurs. » L'implication est : « S'il vous plaît, ne causer aucun trouble dans le diocèse de Grenoble par une action soudaine concernant M. Douillet. » Colin peut également dire que si les supérieurs (Colin et Champagnat) ne peuvent pas s'entendre sur une question, il y aura sûrement un malentendu.

Les Frères de Champagnat souffrent beaucoup des autorités de l'Église locale à La Côte-St-André, au diocèse de Grenoble, à cause de l'interférence dans la vie des Frères de

M. Douillet et de sa servante. Rappelons cependant que dans, les premières années de la fondation, M. Douillet avait amené lui-même onze postulants à l'Hermitage. La région semble être propice aux vocations au sacerdoce et à la vie religieuse.

Une raison supplémentaire pour éviter une action précipitée réside dans la référence à Courveille. On rappelle à Champagnat le désastre éducationnel des entreprises de ce dernier dans le diocèse de Grenoble. Tout Mariste, comme ancien associé de Courveille, doit faire preuve de prudence.

« On obtient souvent du temps ce que d'abord l'on désespérait obtenir » est une clé pour comprendre Colin et sa façon d'agir.

*Belley, 15 mars 1837*

*Mon cher Supérieur,*

*Monsieur Dépery, Vicaire général de Belley, doit aller à Paris après Pâques. Il désire vous obtenir l'approbation de vos Frères. Il demande donc:*

<sup>8</sup> AMF 1.2.2.17 370301C.DOC

*1° une copie des pièces envoyées à cette fin à Paris; 2° l'indication du Bureau où sont déposées les dites pièces, quelles sont les personnes auxquelles vous les avez confiées.*

*Enfin, il pense que ce serait plus sûr de réussir si l'on admettait les Statuts des Congrégations de Frères déjà approuvées.*

*Monsieur de Belley paraît disposé aussi à faire approuver l'établissement de St. Didier.*

*Veillez me répondre en conséquence et le plus tôt possible.*

*Comme nous avons beaucoup de malades au Séminaire on a prié le Frère Paulin qui vient de Savoie de faire les fonctions d'infirmier. S'il peut convenir on désirerait le garder. Voyez si cela peut vous aller. Je pense vous envoyer le Frère Léon; je ne crois pas que ce jeune homme puisse faire nulle part, il manque de vertu et de jugement.*

*Je vous prie de donner le résultat de vos démarches à Grenoble et de m'indiquer le jour précis de votre rendez-vous à Lyon avec M. Terraillon; nous avons à nous entendre sur plusieurs choses.*

*Agréez l'assurance du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,*

*Monsieur, votre très humble serviteur,*

COLIN, Sup.<sup>9</sup>

Voici que Colin pousse à nouveau Champagnat à accepter les services de l'abbé Dépéry dans un effort pour obtenir l'autorisation légale pour ses Frères. Une offre qui n'a pas été retenue par Champagnat. Par déférence auprès des autorités ecclésiastiques, Champagnat a permis l'ouverture d'une école des Frères Maristes à St-Didier en 1836, mais Mgr Devie et Champagnat n'ont pas réussi à s'entendre sur la question d'un noviciat de Frères que l'évêque avait l'intention d'y établir. Ayant été le prélat de Colin depuis 1824, il n'était pas content de ce refus.

Nous voyons à nouveau le processus d'échange de Frères. Une procédure qui devait être gênante pour Champagnat. Notons également l'intérêt soutenu de Colin pour s'assurer que Terraillon soit Mariste. Il avait prononcé des vœux avec eux en 1836, mais était resté curé de Notre-Dame à St-Chamond, vivant ainsi près de Champagnat. Colin exprime également son inquiétude au sujet des affaires dans le diocèse de Grenoble (troubles Champagnat-Douillet).

<sup>9</sup> AFM 1.2.2.18.B A370315C.DOC

Belley, 22 juin 1837

Mon bien cher Confrère,

*Le Frère Paulin me sollicite de m'intéresser auprès de vous en sa faveur. Le lui ai répondu qu'il devait traiter cette affaire avec son Supérieur immédiat; que je ne le regarderai de la Société qu'autant que vous l'admettez. Voyez ce que vous pensez pouvoir faire. Il paraît fort repentant. Je ne crois pas que ce soit un sujet extraordinaire. On présente un enfant de 15 ans, Frère de deux Sœurs de Bon Repos. Je pense vous l'envoyer; il pourra payer son noviciat.*

*J'aurais bien désiré que vous m'eussiez écrit au sujet de l'ainé Villot, ce qu'il fait, si vous êtes content de lui, ce que vous en pensez. On lui cherche une place et j'espère ne pas le laisser long temps. Tâchez de prendre patience. Si vous lui trouviez une place, vous même, vous pourriez m'en donner avis. Le bon Dieu vous récompensera de votre charité. Les Frères vont à l'ordinaire et vous offrent leur respect. Il me semble que vous ne ménagéz pas assez votre santé; tâchez de vous veiller un peu plus sur ce point. Mes respects à Mr. Terraillon.*

*J'ai l'honneur d'être avec respect votre très humble et très obéissant serviteur,*

COLIN, Sup.

*PS: Tous les Confrères de Belley vous embrassent.<sup>10</sup>*

Colin montre une touche fraternelle dans son souci évident pour la santé de Champagnat. La majeure partie de la lettre porte sur la pertinence ou non d'un Frère (Paulin) et de certains candidats à admettre en communauté. Terraillon est de nouveau mentionné.

Selon toute probabilité, le nom « Villot » est une faute d'impression

pour "Millot", l'un des neveux de Jeanne Marie Chavoïn. Colin serait très intéressé par ce jeune homme, en partie à cause d'elle. Il avait connu la famille Millot depuis ses premiers jours à Cerdon; d'où l'intérêt soutenu de Colin. Ce jeune homme a fait des vœux temporaires comme Frère Mariste en 1835, les a renouvelés en 1836, mais après 1837, il ne figure plus sur la liste des Frères profès.

Lyon, le 7 août 1837

Mon bien cher Confrère,

*Je suis en retard de répondre à votre lettre. Mais outre que je suis fort affairé, je ne sais trop que vous dire sur cette acquisition dont vous me parlez. La branche des Frères n'a pas encore de bases arrêtées sur lesquelles on puisse établir une réponse sur la question. Les Établissements particuliers*

<sup>10</sup> AFM 1.2.2.19 A370622C.DOC



*des Frères auront-ils des fonds ou des revenus fixes appartenant à la Société ou à chaque Établissement en particulier? ou, n'auront-ils que le traitement fourni par les paroisses avec la pension mensuelle des enfants? voilà autant de points importants qu'il faudrait fixer; alors, il serait facile de répondre à la question proposée. Dans tous les cas, prions avec ferveur; peut être négligeons-nous trop cet unique moyen que nous ayons de connaître la volonté de Dieu et de réussir dans nos entreprises. Je me sens pressé de vous conseiller de suspendre pendant trois mois toute espèce de projet, afin de vous occuper uniquement à bien former et à mettre sur un bon pied votre Maison Mère et vos Établissements particuliers, et à régler si bien toutes vos affaires que, si vous deviez mourir dans trois mois, tout fût en règle. Je ne crois pas que le moment soit venu, de mettre en première ligne les points sur les i pour les Établissements des Prêtres. Nous n'offrons pas encore assez de garanties, et nous inspirerions de la défiance. M. Chomel, vicaire de Tarentaise, demande à entrer dans la Société: veuillez examiner sa vocation et me dire ce que vous en pensez. J'ai vu hier M. Paullier, pour les Frères à Fourvière, il les acceptera avec leur habit; il n'en demande que deux; mais nous avons ajourné jusqu'au mois de septembre, et pris ce temps pour examiner devant Dieu. Je désirerais savoir si nous pourrions faire notre retraite le 11 septembre, c'est-à-dire la commencer. Je n'ai pas le temps de refaire ma lettre. Je vais repartir pour Belley. Votre très humble Frère,*

COLIN, Sup.<sup>11</sup>

Il est évident que Colin fait référence ici à un achat que Champagnat a demandé de faire. Nous pouvons remarquer une fermeté de ton dans « Vous vous déplacez trop rapidement. » Dans toutes les instructions données ici par Colin nous pouvons détecter une tentative, si ce n'est d'organiser la vie et l'œuvre de Champagnat, au moins de s'assurer que tout est en ordre avec les affaires de Champagnat. Maintenant que la Société des prêtres maristes a été approuvée par Rome, Colin devient de plus en plus conscient des implications financières et immobilières pour la branche des prêtres et également

pour « les branches dépendantes » celles des Sœurs et des Frères. Il veut retenir Champagnat dans les affaires de propriété – d'où le « moratoire » de trois mois.

En demandant à Champagnat d'évaluer la vocation mariste du Père Chomel, Colin montre davantage sa confiance dans le jugement de Champagnat dans cette affaire. Et une fois de plus, Colin se préoccupe de la possibilité d'une autre ouverture apostolique pour les Frères, comme il se montre inquiet en ce qu'il considère être une surimplication de Champagnat pour les « affaires ex-

<sup>11</sup> CSG 01, 230 A 370809C.DOC.

térieures ». Bien sûr, il peut également être inquiet de peur que Champagnat ne s'engage trop financièrement. Quelle que soient les raisons diverses de la lettre, Colin, comme Supérieur religieux, donne une instruction sur les bienfaits de la prière et sur la néces-

sité de se concentrer sur le spirituel « Prions avec ferveur ». Il fait valoir que la santé de Champagnat en bénéficiera. « Et il en sera de votre âme », une touche un peu mélodramatique pour mettre fin à sa requête.

Le 29 septembre 1837

*"Mon très cher Confrère,*

*J'ai trouvé les moyens d'envoyer tous les Frères de Belley à la retraite. J'espère que vous allez tous me les renvoyer ou que vous allez les remplacer avantageusement. Frère Timothy est absolument nécessaire à Belley; veuillez ne pas le retenir. Je vous envoie également un novice, M. Bellimas. Je serais très à l'aise s'il devait recevoir le saint habit après la retraite. D'ailleurs, je vais arriver à l'Ermitage avant la fin de votre retraite.*

*Je vous prie d'accepter que mon Frère et le père Converse aillent à St Etienne lors de votre retraite. Le père Lagnier les remplacera. L'absence de mon Frère serait trop longue s'il devait aller à St Etienne seulement après votre retraite.*

*Priez beaucoup pour que le bon Dieu me donne les moyens de vous aider dès que possible. Je lui demande cette grâce tous les jours; Je pense que vous en avez besoin.*

*Pour des motifs de compassion et de la charité, et aussi pour le retirer de chez vous, j'ai permis à M. Millot à venir voir ses parents à Belley. Il n'est ni novice, ni étudiant en théologie Je m'occupe instamment de lui trouver une place. Par ailleurs, ce n'est pas le supérieur de Bon Repos qui m'a amenée à prendre la position que j'ai prise; ce n'est que le désir de l'éloigner de vous.*

*Grâce à une personne digne de foi, je suis porté à croire que le curé de Tarentaise a été plus d'une fois induit en erreur. Je vous parlerai longuement de cette question.*

*Je vous embrasse de tout cœur. Votre très humble serviteur,*

*Colin, Supérieur<sup>12</sup>*

Il y a une forte note d'insistance dans le premier paragraphe concernant le Frère Timothy. Pour Champagnat, les écoles devaient avoir les meilleurs hommes disponibles. Ainsi

la demande de Colin pour les Frères qu'il avait déjà à sa disposition ou pour d'autres encore qui feraient davantage son affaire, montre qu'il n'est pas pleinement conscient de la multiplicité

<sup>12</sup> Archives des Frères Maristes, Rome.

des demandes faites à Champagnat pour le personnel religieux. Peut-être pense-t-il, honnêtement, que ses besoins avaient priorité sur ceux de la plupart des autres demandeurs.

Nous voyons à nouveau l'intérêt de Colin pour Millot (neveu de Jeanne-Marie Chavoïn) qu'il a retiré des Frères de Champagnat. Selon le

père Jean Coste, en quittant la Société en 1837, il s'est constitué instituteur à St-Victor-sur-Rhin où il mourra en 1840.

La référence au curé de Tarentaise montre que Colin ne vit pas isolé dans une tour d'ivoire. Il est conscient des événements locaux, même ceux aussi lointains que Tarentaise.

12 octobre 1837

*Mon bien cher Confrère,*

*J'ai vu Mr. Douillet hier. Je lui ai dit que vous n'admettiez pas les conditions qu'il proposait. Mais du reste j'ai trouvé un homme d'aplomb mais brave homme qui peut rendre service à la Société. Je lui ai promis de vous écrire, et vous prier de lui envoyer les Frères comme à l'ordinaire. Et je vous engage à le faire. Vous pourriez lui écrire en même temps, que vous n'agréiez point ses conditions, mais que nous irons, vous et moi, le voir après la Toussaint, et qu'alors nous chercherons tous les trois ensemble à établir des bases solides et favorables à l'établissement de la Côte-St.André et de la Société.*

*Si dans cette visite, nous ne pouvons rien fixer ni nous entendre, alors nous prendrons patience un an. Nous parlerons à Mgr. de Grenoble, et l'année prochaine vous ferez les changements à la Côte, que vous voudrez. Souvenez-vous que vous vous devez à tous les diocèses, que vous devez les ménager. Je ne verrais pas une grande difficulté qu'il y eût bientôt un bon noviciat à la Côte, pourvu qu'il fût dirigé dans le même esprit que celui de l'Hermitage et qu'il restât toujours sous votre main.*

*Envoyez donc de suite au moins un Frère à la maison de Lyon. Le Frère Luc ne peut pas faire seul. Vous savez qu'il en faut nécessairement deux. Si le Frère Benoît ne veut pas revenir, envoyez-nous quelqu'un de fort, qui puisse travailler le jardin. Renvoyez aussi de suite, à Belley, les deux qui doivent partir. Si vous pouvez encore vous passer du Frère Marie, nous le recevrons avec plaisir. Je vous embrasse toto corde.*

*Votre très humble serviteur,*

*COLIN, Sup.<sup>13</sup>*

<sup>13</sup> CSG 01, 235 A371028C.DOC.

L'affaire Douillet montre comment Colin est prudent dans son intervention pour retenir les Frères de Champagnat dans le diocèse de Grenoble. Champagnat avait beaucoup souffert de l'ingérence de Douillet dans la vie et le travail de ses Frères à La Côte-Saint-André et il était fortement enclin à les retirer. De son côté, Colin était conscient de l'échec de Courveille dans ce diocèse et il était anxieux de ne pas placer les Maristes en de futures déconsidérations avec la population en retirant les Frères. Il voyait également la possibilité d'un noviciat pour les Frères dans ce lieu. Le même Douillet était responsable de l'envoi de postulats à l'Hermitage, c'était donc une autre raison pour avancer prudemment. La formule de Colin pour une longue période d'examen, comme indiqué dans cette lettre, montre à nouveau son approche : « se hâter lentement ».

« Souvenez-vous que vous vous devez à tous les diocèses, que vous devez les ménager », c'est-à-dire que Champagnat doit arranger les af-

fares avec les autorités de tous les diocèses et qu'il doit prendre soin de tous ses hommes, peu importe où ils sont placés. Peut-être suggère-t-il ici que les Frères travaillant dans les maisons des prêtres étaient négligés.

« Envoyez donc de suite au moins un Frère à la maison de Lyon. Le Frère Luc ne peut pas faire seul. » Colin est toujours soucieux de combler les maisons des pères avec un nombre suffisant de Frères, soit Maristes ou Joseph, pour prendre charge des résidences des pères.

Colin paie amende honorable à Champagnat quand il parle de la possibilité de mettre en place un noviciat à La Côte-Saint-André. Ces mots : « pourvu qu'il fit dirigé dans le même esprit que celui de l'Hermitage et qu'il restât toujours sous votre main » est une reconnaissance de la capacité de Champagnat à former des hommes. Pour un homme qui n'est pas particulièrement connu pour donner des félicitations, Colin ici rend hommage à la valeur de Champagnat.

*Le 19 octobre 1837*

*Mon bien cher Confrère,*

*Nous attendons les Frères avec d'autant plus d'impatience que nous en avons un plus grand besoin. Je suis étonné que vous n'en ayez pas envoyé au moins deux, le Frère André et le Frère Marie, ou d'autres. Veuillez s'il vous plaît, nous les envoyer de suite, car la Toussaint approche et le dispositif pour la rentrée des enfants nous les fait attendre, car nous sommes surchargés d'affaires. Je vous prie aussi de nous envoyer pour cette année Bellimaz, celui que je vous ai envoyé sans l'habit. Laissez lui rapporter ses habillements car parfois il en aura besoin. Veuillez dire à M. Voron,*

*de St. Jean Bonnefonds, que je ne puis le trouver une place; on ne peut le renvoyer là où je croyais qu'il pourrait faire.*

*Mr. Chanut restera auprès de vous pour vous aider et Mr. Lagniet se rendra à la Favorite en qualité d'aumônier jusque à temps. Agréé l'expression de mon sincère attachement.  
Votre tout dévoué et très humble serviteur,*

*COLIN, Sup.<sup>14</sup>*

« Je suis étonné que vous n'ayez pas envoyé au moins deux ». Le ton général ici en est un d'impatience et d'urgence concernant la fourniture des Frères pour les maisons des pères. Comme il est mentionné, le père Lagniet allait devenir un membre important de la Société de Marie comme Provincial, Assistant général et historien. Chanut est aussi un membre important, car il allait de-

venir « l'étincelle » qui a conduit à la lettre explosive de Colin à Champaignat en 1839.

À cette époque, La Favorite était un pensionnat dirigé par les Frères Tertiaires de Marie. Pompallier en a été le premier aumônier. Les jardins de la propriété avaient été dessinés par le fameux Le Nôtre, l'un des paysagistes de renom du 18<sup>ème</sup> siècle.

*Belley, le 27 octobre 1837*

*Mon bien cher Confrère,*

*Souvenez vous que le Frère que je vous demande est continuellement au milieu d'enfants qui appartiennent à des familles choisies, qu'il faut par conséquent qu'il ait une certaine tenue, de l'éducation; il faut aussi qu'il ait une bonne main pour l'écriture, et qu'il soit sûr sous le rapport moral, car il couche dans le dortoir des enfants et obligé de leur rendre à tout moment des services qui demandent de lui une vertu à l'épreuve. Pouvez-vous compter sur un novice que vous ne connaissez que sur des rapports étrangers? J'ai demandé Bellimaz parce que je craignais d'en avoir un autre encore moins apte que lui, et que du reste, tous ces changements troublent toute ma maison. Je doute fort que le Frère Fabien puisse remplacer, sous tous les rapports, le Frère Marie, qui du reste, consentait volontiers à revenir. Je veux bien me gêner pour vous faire plaisir, mais il faut aussi que vous cherchiez à nous donner ce qu'il nous faut, raisonnablement, car autrement vous nous mettriez dans l'embarras, et vous donneriez aux Confrères une idée désavantageuse de vos Frères, si vous ne donniez quelqu'un capable. Je m'en rapporte donc à vous sur le choix des Frères*

<sup>14</sup> AFM 1.2.2.22 A371019C.DOC

*que vous allez nous envoyer, sauf à me plaindre, si vous nous servez mal, et à me pourvoir d'une autre manière.*

*Il est dans l'intérêt de la Société que les maisons des prêtres soient bien servies, et que pour cela, s'il est nécessaire, que l'on fasse même moins d'établissements.*

*Je médite une grande réforme dans le gouvernement et la conduite des Frères, et j'attends de vous une obéissance vraiment religieuse, qui fera votre fierté et votre bonheur. Mais auparavant prions avec ferveur que le bon Dieu nous éclaire et vous donne son esprit. Je ne voudrais pas, pour tous les biens du monde, mettre en avant dans mes démarches une once de mes idées, parce que je suis sûr que le bon Dieu cesserait de nous bénir. Vos idées me paraissent trop fixes par certains points, et je doute qu'en cela vous fassiez la volonté de Dieu.*

*La Providence vous a fourni M. Chanut pour vous aider, formez le bien; évitez de traiter les affaires d'une manière brusque; évitez également toute espèce de plaisanterie que je regarde comme entièrement opposées à l'esprit religieux.*

*Nos amitiés à tous les Confrères. J'écrirai à M. Lagniet pour lui tracer sa marche à la Favorite; en attendant dites lui qu'il n'aura à se mêler que du pur spirituel de la maison, qu'il se mettra pour tout le reste en dehors de tout.*

*Je vous embrasse, ainsi que les Frères, et nommément le Frère François, avec la plus sincère affection, et suis avec respect, votre très humble serviteur,*

*COLIN, Supérieur.<sup>15</sup>*

Colin réclame un Frère qui se présente bien, qui est bien éduqué, qui a une bonne écriture et qui est sans reproche sur le plan moral... « sauf à me plaindre, si vous nous servez mal » C'est un commentaire assez vif. Colin indique également que les pères ont l'impression que Champagnat ne fait pas assez preuve de discernement dans le choix des Frères qu'il leur envoie. Il utilise donc une tactique qui pourrait paraître injuste – essayer d'influencer Champagnat en lui suggérant qu'il y aura une baisse de l'estime dans laquelle il est tenu par ses collègues prêtres maristes.

« Il est dans l'intérêt de la Société que les maisons des prêtres soient bien servies, et que pour cela, s'il est nécessaire, que l'on fasse même moins d'établissements. » Une priorité est ici établie qui suggère que le service des maisons des prêtres devrait être la première fonction des Frères. Si le « moins d'établissements » fait référence aux maisons des Frères, ce qui semble le cas, alors Colin est peut-être en train de suggérer que les Frères enseignants doivent combler les lacunes dans l'entretien des maisons des prêtres.

<sup>15</sup> AFM 1.2.2.23 A371027C.DOC

« Je doute qu'en cela vous fassiez la volonté de Dieu. » C'est une forte attaque contre Champagnat venant de son Supérieur religieux.

« Éviter de traiter les affaires d'une manière brusque; évitez également toute espèce de plaisanterie que je regarde comme entièrement opposées à l'esprit religieux. » La gêne est clairement montrée ici, ainsi qu'un malaise devant la plaisanterie. Il est bien évident que Colin est sous pression.

« Une grande réforme dans le gouvernement et la conduite des Frères »

semble inquiétante, mais Colin n'a pas pris des mesures immédiates pour mettre en œuvre cette "grande réforme". En fait, c'est l'assemblée des Pères Maristes en 1839 qui choisira de séparer les Frères Joseph des Frères Maristes – une décision qui, si elle avait été prise plus tôt – aurait empêché beaucoup de tension et de chagrin.

La référence à bien former Chanut est ironique, à la lumière de ce qui se produira parce que Chanut était celui dont les projets avaient provoqué une explosion de colère de Colin contre Champagnat.

*Belley, le 26 décembre 1837*

*« Mon très cher Confrère,*

*Le jour de mon départ de Lyon, M. Burgos, qui vient, je pense, de Saint Etienne, et qui était principal au Collège de Villefranche et dans un autre collège pendant douze ans, venu de se présenter pour entrer dans la Société. Il est âgé de 47 ans, c'est un homme bien éduqué et habitué à la gestion des affaires. Après avoir consulté le père Cholleton, un fut convenu que nous vous demanderions de le recevoir en croyant qu'il vous sera utile. Il vous paiera 500 francs pour la première année. Plus tard, quelque chose vous sera versé s'il reste avec vous. Mais il convient que je vous dise que cet homme a fait beaucoup parler de lui - je pense à l'égard du point de vue moral. Il a été inculpé, mais il est maintenant un an depuis son retour à l'auto-examen; il lui a rendu le droit de célébrer la messe. Le Curé d'Ars qui l'a converti lui a dit d'entrer dans la Société. Vous être bien conscient qu'on ne peut pas le recevoir ici à Lyon. Je ne vois pas les mêmes difficultés pour que vous le receviez à l'Hermitage – comme un prêtre retiré payant pour sa pension et son logement. Je vous laisse libre de prendre toute initiative que vous voulez. N'en parlez qu'au père Terraillon. Si vous pensez que vous pouvez le recevoir, écrivez-moi. Son adresse est : Fr. Burgos, prêtre, à Glezé Saint-Roch, par Villefranche. Si vous ne pouvez pas le recevoir, vous lui écrirez lui laissant savoir l'impossibilité dans laquelle vous vous trouvez de le recevoir dans votre maison.*

*Il me semble qu'il n'y aurait pas de grave inconvénient à l'accepter à l'Hermitage comme prêtre retiré et que vous pourrez l'utiliser comme secrétaire. On dit qu'il est revenu à Dieu avec sincérité. Si vous décidez de le recevoir, vous lui expliquerez que vous ne pouvez pas l'admettre dans la Société, ni lui donner espoir qu'il sera un jour reçu, mais sur l'avis du père Cholleton, vous lui offrirez une place comme retraitant dans votre maison.*

*Si vous voyez le père Chanut, ayez la gentillesse de lui dire que je veux qu'il s'établisse dans la maison Lyon, où il sera bientôt chargé de toutes les relations avec le public et avec la direction des affaires temporelles. Néanmoins, il sera en mesure de prêcher le Carême à Valbenoîte. Je vous écris en toute hâte. Devinez ce que vous ne lisez pas. Je vous embrasse de tout cœur et je suis, avec ma plus sincère affection, votre très humble serviteur.*

*Colin, Supérieur.*

*P.S. Si vous ne voulez pas écrire au père Burgos, laissez-moi connaître vos intentions et je les lui transmettrai moi-même.*<sup>16</sup>

Voici une requête du père Colin pour que Champagnat accepte ce prêtre converti par le Curé d'Ars. Pourquoi Colin l'enverrait-il à l'Hermitage alors que Champagnat était si occupé? C'est, à coup sûr, une reconnaissance de l'esprit que Champagnat maintient à l'Hermitage, un esprit de paix, de recollection où une force spirituelle peut

se développer. La requête montre également que Colin sent qu'il peut faire appel à son ami Champagnat qui, dans le passé, l'a si souvent aidé.

Terraillon est à nouveau mentionné. Colin continue à les mettre en relation; il veut l'unité dans les rangs de ses prêtres.

*Belley, le 10 janvier 1838*

*Mes bien chers Confrères et Frères en Jésus et Marie,*

*Une dernière lettre de Valparaiso à la date des premiers jours d'août nous annonce que Mgr. Pompallier et nos autres Confrères et Frères étaient encore dans cette ville, mais sur le point de s'embarquer de nouveau pour leur destination. Nous pouvons donc raisonnablement présumer qu'ils sont actuellement arrivés au milieu de leurs pauvres insulaires, qu'ils foulent aux pieds cette terre inculte, objet de leurs plus ardent désirs, cette terre qui dans les desseins de la Providence est devenue le partage des enfants de Marie.*

*Notre devoir à nous, qui sommes privés de l'insigne bonheur de pouvoir partager les honorables travaux de nos bien dignes Confrères, est de songer à leur procurer des ouvriers pleins de l'esprit de Dieu qui, sous les auspices de la plus tendre comme de la plus puissante des Mères, volent à leur secours et s'empressent d'aller les aider à défricher cette terre stérile.*

<sup>16</sup> Archives des Frères Maristes, Rome.



*Déjà le pasteur des pasteurs, le Souverain Pontife, par la voix de son ambassadeur Franzoni, Préfet de la Sacré Congrégation de la Propaganda Fide, qui nous écrit en date du 26 décembre dernier, nous presse de leur envoyer un renfort d'apôtres et de faire cet envoi quam optime fieri potest. En conséquence, mes bien chers Frères, nous nous empresserons à faire le plus tôt possible les préparatifs du départ de trois ou quatre prêtres avec deux Frères catéchistes. Ce n'est pas sans doute pour moi une petite consolation de voir le zèle de plusieurs d'entre vous qui sollicitent avec ardeur de faire partie de cette seconde colonie apostolique. Et, certes, ce zèle pur et généreux, n'est pas à mes yeux la moindre marque de la protection du ciel sur notre entreprise. Ce n'est pas la difficulté de trouver des ouvriers, mais bien celle d'en faire le choix qui va m'embarrasser, car vu notre nombre, nous ne pouvons laisser partir tous ceux qui le demandent. C'est ici que je sens plus que partout ailleurs, tout le poids de ma place, c'est ici que j'ai besoin que tous les membres de la Société s'unissent à moi pour prier avec ferveur Jésus et Marie qu'ils viennent à mon secours, qu'ils m'éclairent et me fassent connaître ceux qu'ils destinent à la sublime vocation de l'apostolat, car une telle vocation ne peut venir que d'en haut. C'est pourquoi je prie tous les membres de la Société, à quelque branche qu'ils appartiennent de vouloir bien redoubler de ferveur et d'offrir spécialement à Dieu à mon intention, d'ici à la fête de la Purification. 1° Une heure d'adoration devant le Saint Sacrement; 2° Chaque Prêtre, une Messe pour le moins, chaque Frère et chaque Soeur, trois communions; 3° Tous, trois Ave Maria chaque jour; chacun pourra y ajouter les autres prières que son zèle lui inspirera, telles que l'offrande du Saint Office et du Chapelet. Vous pouvez même inviter les saintes âmes avec lesquelles vous auriez quelques rapports à unir leurs prières aux nôtres pour la même fin. C'est dans les sentiments de la plus tendre affection que j'ose me dire, bien chers Confrères et Frères, votre très humble et très obéissant serviteur,*

*COLIN, Sup.*

*P.S. Veuillez bien lire cette lettre à tous les Frères.<sup>17</sup>*

C'est une belle lettre d'exhortation d'un chef religieux invitant ses confrères à une vie de prière fervente, avec l'intention particulière de prier pour le succès de la mission à l'étranger et pour le bien-être des missionnaires. Il les supplie également de prier pour qu'il puisse être éclairé dans la sélection des missionnaires et

dans la gestion des affaires de la mission.

Il est important de noter que, malgré les nombreuses tâches qui lui incombent du fait qu'il soit Supérieur général d'un nouvel Institut religieux, il donne priorité à la prière et à tout ce qui concerne la vie spirituelle et la soumission à Dieu.

<sup>17</sup> AFM 1.2.2.24 A380110C.DOC.

1<sup>er</sup> mars 1838*Mon très cher Confrère,**Pour le moment, nous n'avons pas besoin du Frère Paulin. Je ai été étonné qu'il soit venu. En outre, je ne crois pas qu'il peut être adapté pour les maisons des Pères.**L'archevêque désire que, pendant le temps de Pâques, le père Besson soit disponible pour les confessions à Izieux dont le curé est malade. Il pourrait s'y rendre trois jours semaine, si c'est possible. Je ne sais pas si vous avez obtenu une copie, corrigée dans la marge, de l'Acte le plus récent de la Société; nous n'en avons pas trouvé ici.**Vous voudrez bien nous le transmettre. J'ai été très troublé que vous avez déposé votre Acte notariée chez le notaire de Saint-Chamond. C'était un acte confidentiel que vous ne pouviez déposer uniquement chez M. Bittoly qui en est le propriétaire.**Mes meilleurs souhaits.*Colin.<sup>18</sup>

Colin est attristé qu'il « aie déposé son Acte notarié chez le notaire de Saint-Chamond ». C'est peut-être parce qu'un homme de loi, M. Viennot, vient juste de joindre les rangs des pères comme postulant et qu'il était en train de mettre les Actes et les autres documents en ordre. C'est une autre lettre de reproche à l'Hermitage

en ce qui regarde les affaires légales.

Le prêtre dont on parle ici, le père Besson, allait être pendant trente ans aumônier des Petits Frères de Marie, à qui il s'est entièrement dévoué et qui l'ont aimé profondément.

*Lyon, le 14 juillet 1838**Mon bien cher Confrère,**Je ne crois pas que Frère Régis soit appelé à la mission d'Océanie. Veuillez, s.v.p. le remplacer le plutôt possible et faire faire des habits, des souliers aux Frères partants en sorte que tout soit à la première occasion. Vous auriez bien dû recevoir les revenus de Mgr. Pompallier et nous les lui aurions fait passer.**J'ai dit au Frère Jean François Régis que je ne décidais rien sur sa vocation à l'état ecclésiastique, que s'il sortait de la communauté des Frères on le relèverait de ses vœux. Mais qu'on laissait peser sur*<sup>18</sup> Archives des Frères Maristes, Rome.

*lui seul toute la responsabilité de sa demande.*

*Le Frère Amiens a été malade depuis votre départ de Lyon. Il a éprouvé des crises nerveuses assez fortes et on l'a saigné au bras. Le docteur a été le premier à lui conseiller l'air de la campagne. Veuillez s'il vous plaît le remplacer de suite, car le Frère Luc est aussi malade. Vous voyez notre embarras, et vous sentez notre position. Le Frère Adolphe conviendrait parfaitement; il ne faut ici ni novice ni une santé faible, mais un Frère adroit, intelligent et capable de conduire la cuisine. Peut être avec le temps viendront nous à bout de former un corps de Frères uniquement destinés au service des prêtres. Je vous embrasse. Toto Corde. Je suis avec respect, votre très humble serviteur,*

*COLIN, Sup.*

*P.S Veuillez dire à M. Besson qu'il est appelé à faire les voeux;*

*qu'il pourra venir à loisir faire une retraite à Lyon ou attendre la retraite générale des vacances.<sup>19</sup>*

Colin se plaint encore de la qualité des Frères qui sont envoyés pour soutenir les maisons des pères. Il est possible que quelques pères se plaignaient, disant que Champagnat ne portait pas suffisamment attention aux Frères qu'il leur envoyait, qu'il lui importait davantage de bien fournir les écoles d'hommes compétents et que les Frères qui n'étaient pas assez compétents pour les écoles étaient envoyés aux résidences des pères. Qu'est-ce que Champagnat pouvait faire d'autre, étant toujours tendu entre fournir des Frères aux écoles et d'autres pour le « service » des pères? De plus, concernant les Frères qu'il envoyait aux pères, Champagnat pen-

sait à ces jeunes gens qu'il envoyait au loin, à Belley – ou peu importe où – au milieu d'étrangers, probablement sans personne pour leur venir en aide ou se préoccuper de leur santé.

« Peut être avec le temps viendront nous à bout de former un corps de Frères uniquement destinés au service des prêtres. » C'est la « formule magique » adoptée par les pères à leur rencontre de 1839. Il semble étrange qu'à la fois Colin et Champagnat aient mis tant de temps à en arriver à cette décision. Sans doute, et nous le verrons plus tard, avaient-ils des raisons pour ne pas arriver à cet arrangement plus tôt.

<sup>19</sup> AMF 1.2.2.25 A380714C.DOC.

Belley, le 22 février 1839

Monsieur et bien cher Confrère,

Voilà quatre ou cinq fois que je vous invite, ou que je vous fais solliciter, d'envoyer un Frère à M. Chanut, dans le Diocèse de Bordeaux. Ma demande, si souvent réitérée, vous montre l'importance que j'attache à cet acte d'obéissance que j'attends de vous. Souvenez-vous que Marie, notre Mère, que nous devons prendre pour modèle, après l'ascension de son divin Fils, s'employait toute entière aux besoins des Apôtres; que c'est là un des premiers buts de la Congrégation des Frères et des Sœurs Maristes à l'égard des prêtres de la Société, afin que ceux-ci, entièrement dégagés des soucis temporels, se livrent plus librement au salut des âmes. Un Frère au service des Prêtres de la Société fait vingt fois plus de bien, à mon avis, que s'il était employé dans une Commune, où, Dieu merci, les moyens d'instruire la jeunesse ne manquent pas aujourd'hui. Mais vous n'avez jamais pu bien comprendre cet ordre et ce but de la Société. Quoi qu'il en soit, après la réception de ma lettre, vous passerez trois jours dans une espèce de retraite pour vous humilier devant Dieu d'avoir fait jusqu'ici si peu sa divine volonté, sous certains rapports, et puis vous choisirez le Frère, ou le novice que vous jugerez devant Dieu le plus capable de faire seul le voyage de Lyon à Bordeaux, de conduire le ménage et de former d'autres Frères à l'esprit de la Société, auprès de M. Chanut. N'oubliez pas que l'obéissance pleine et entière est toujours bénie de Dieu et qu'elle doit être le caractère distinctif des enfants de Marie, qu'elle fera votre sûreté et le fondement de votre plus grande récompense. Agréez l'assurance du sincère attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, non cher Confrère, votre très humble et très obéissant serviteur,

COLIN, Sup.

*P.S. Je vous recommande de n'apporter aucun raisonnement ni délai à la demande que je vous fais d'un Frère pour Verdélais. Une lettre que je reçois à l'instant de Bordeaux insiste pour l'envoi de deux Frères: l'un pour diriger les travaux de l'enclos et l'autre pour la cuisine. Déjà ils ont quelques novices. Il faut donc autant que possible au moins un Frère de tête. M. Chanut fait les frais de transport.*<sup>20</sup>

C'est la fameuse lettre forte de Colin à Champagnat qui était très réticent à envoyer ses Frères à Verdélais, très éloigné de l'Hermitage et donc un lieu où ils étaient isolés. Il craignait qu'on demande que les

Frères à Verdélais remplissent la fonction de sacristain, un apostolat qu'il ne voulait pas que ses Frères remplissent. De plus, Champagnat connaissait Chanut (le père Mariste qui est en charge à Verdélais) et il

<sup>20</sup> AFM 1.2.2.30 A390222C.DOC.

n'était peut-être pas très enthousiaste pour que ses Frères soient sous sa direction. Il y a aussi le fait qu'il recevait beaucoup d'autres appels concernant les Frères, principalement pour des écoles, l'apostolat normal des Frères Maristes.

Il n'y a aucune évidence que Champagnat ait reçu un ordre direct de Colin à ce sujet. Colin lui-même dit : « Je vous ai invité ou vous ai fait solliciter ». Champagnat aurait-il reçu un ordre direct qu'il ne fait aucun doute qu'il aurait obéi – comme il le fit avec l'ordre de « passer trois jours dans une espèce de retraite pour vous humilier devant Dieu ». Comme en d'autres circonstances, Champagnat a différé son action.

Dans une lettre au Frère Marie-Laurent, quelques mois plus tard, le 8 avril 1839, Champagnat écrit : « Nous sommes sur le point d'envoyer quelques Frères à Bordeaux. » Champagnat était d'accord, mais, dans ce cas précis, les Frères ne furent pas envoyés. Colin était devenu suspect par rapport à la façon de faire de Chanut à Verdélais et, éventuellement, il s'est querellé avec lui. Cette brouille a fait que les Frères de Champagnat n'étaient plus requis. Elle a eu comme résultat final la destitution de Chanut des rangs des Maristes par Colin.

« Un Frère au service des Prêtres de la Société fait vingt fois plus de bien, à mon avis, que s'il était employé dans une Commune. » Voilà le vrai ordre des valeurs de Colin – les Frères sont pour le service des prê-

tres de la Société. Et c'est vrai – pour les Frères coadjuteurs. Mais la majeure partie des hommes de Champagnat ne l'ont pas rejoint dans le but de pratiquer des travaux manuels, mais plutôt pour l'apostolat dans l'enseignement. Il y a bien quelques Frères Maristes qui, n'étant pas professeurs, avaient des occupations manuelles, mais ils voulaient faire partie uniquement de l'Institut des Frères Maristes. Colin n'a pas porté assez d'attention et de respect à la différence entre les Frères Joseph et les Frères Maristes.

Faire un parallèle entre le service de la Vierge Marie auprès des apôtres et le service des Frères auprès des pères, comme Colin le fait à l'occasion, n'est pas vraiment une comparaison juste.

Malgré une longue série de problèmes avec Colin au sujet du service des Frères Maristes dans les maisons des pères, cette étrange situation a traîné. Tant Colin que Champagnat n'ont pas retenu une première tentative de trouver une solution. En l'occurrence, Colin pouvait encore se tourner vers Champagnat pour un approvisionnement de Frères Maristes pour assurer le service dans les maisons des prêtres. Pour Champagnat, cependant, la situation était plus compliquée. Il était certainement opposé à la séparation des Frères Maristes des autres branches de la Société, en partie parce qu'il croyait à l'unité des branches sous l'autorité d'un seul Supérieur général. Après tout, c'était la Promesse de

Fourvière et il était passionné par cet engagement. De plus, il voulait garder ses Frères dans le cadre de la Société, car il ne voulait pas voir un affaiblissement possible de la position des Frères. Il a probablement vu la sécurité pour ses Frères dans le cadre d'une Société dont la branche des prêtres avaient récemment reçu l'approbation pontificale. De cette façon, leur gouvernance pouvait transcender le contrôle par les évêques diocésains.

Malgré l'opposition de Champagnat et de certains des prêtres plus anciens, la majorité des prêtres maristes ont voté pour la séparation des deux groupes de Frères lors d'un rassemblement des pères en

1839. Les Frères Joseph faisaient maintenant partie de la branche des pères (comme dans l'idée première de la Société) et étaient dirigés par le Supérieur des pères. Ils auraient leur propre noviciat. Les Frères Maristes, enseignants, étaient aussi considérés comme faisant partie de la Société et devaient, finalement, être soumis à l'autorité du Supérieur général des pères. Mais leur conduite immédiate était d'abord entre les mains de Champagnat et, par la suite, de celles d'un Directeur général. À la rencontre de 1839, malgré les protestations de ceux qui s'opposaient à la séparation, la décision d'avoir deux groupes distincts de Frères fut prise. C'était dû et c'était aussi correct.

Lyon, le 29 février 1840

Monsieur et bien cher Confrère,

*Dans mon voyage à Belley, Monseigneur m'a exprimé le désir qu'il aurait que la terre qu'il a achetée à Saint Didier fût prise en déduction de la somme qu'il donne aux Frères. Je lui ai promis de vous en parler. Comme les Frères jouiront des fruits de la terre, je pense que ces fruits dédommageront bien aisément de la rente de l'argent déboursé pour la terre. Il m'a aussi parlé du Noviciat, je lui ai dit que je vous en parlerai de nouveau. Mis que cela vous regardait seul. Monseigneur pense aussi que vous ne réussirez à faire approuver vos Frères qu'en présentant les Statuts d'une Congrégation de Frères déjà approuvée, et en demandant seulement une extension de l'ordonnance d'approbation.*

*J'ai reçu avec plaisir votre réponse et celle des Frères à mon écrit sur nos futurs arrangements. Comme je vous l'ai dit souvent, nous n'aurons jamais aucune difficulté entre nous deux, je ferai mes observations, j'exposerai mes idées que je suis bien loin de croire infaillibles; si elle ne sont pas goûtées, je serai le premier à y renoncer.*

*J'avais cru pour lier la branche des Pères et celle des Frères devoir établir entre eux une espèce de dépendance mutuelle, en mettant les deux branches dans la nécessité de recourir dans le besoin l'une à l'autre. Je ne voyais aucune difficulté à ce que les Frères changeassent d'habit, en passant*

*d'une maison à l'autre, d'autant plus qu'il était de l'intérêt des Pères que cette mutation n'eût lieu que dans le besoin réel, je trouvais que, puisque même à l'Hermitage les Frères changent d'habit pour les travaux, la chose pouvait avoir lieu pour le temps qu'ils passeraient dans nos maisons. Je ne pensais pas non plus qu'il y eût difficulté à ce que les Frères enseignants reçussent quelques novices pour nos maisons, et c'était par là que je pensais attacher les deux branches l'une à l'autre en les mettant dans le cas de se rendre mutuellement service.*

*Mais puisque ces articles paraissent vous présenter ainsi qu'aux Frères des difficultés, puisqu'on y sent de la répugnance, j'y renonce volontiers. Ainsi il ne sera plus question de changement d'habit ni de recevoir dans vos maisons des Postulants pour nous, la Providence y pourvoira. Les habits des Frères Luc et Aurélien sont faits, ils attendent pour les prendre, que je leur en donne la permission. Je ne voulais la donner qu'après votre réponse. Mais je leur différerai cette permission et si vous le trouvez bon je chercherai à les remplacer le plus tôt possible, car je vois un grave inconvénient à avoir dans nos maisons deux espèces de Frères.*

*En prenant des Frères à notre disposition, nous revenons aux idées primitives. Nous croyons cela conforme à la volonté de Dieu et même nécessaire à la branche des Pères. Du reste vous savez aussi bien que moi que plusieurs fois vous même nous l'avez suggéré, et que la majorité des Confrères s'est déclaré en faveur de cette mesure. A raison de ce changement d'habit, et de Frères, je vois, à mon grand regret, une difficulté dans les commencements à ce que les Frères enseignants aboutissent dans nos maisons de Pères. Vous le sentirez comme moi, mais plus tard, cette difficulté disparaîtra. Malgré tout, mon désir est de régler si bien les choses que plus tard tout marche en paix et selon l'esprit de Dieu, je ne puis me dispenser de vous dire que, pendant votre vivant, je ne puis guère me mêler des Frères enseignants; en conséquence vous pourrez continuer à les gouverner selon l'esprit de Dieu, comme par le passé, et si à raison de vos vœux vous sentiez avoir besoin de permissions quelconques, je vous les donne autant qu'il est en mon pouvoir.*

*Agréez les sentiments d'affection et de respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, votre très humble et très obéissant serviteur,*

*COLIN, Supérieur.*

*PS. : Mes amitiés aux Frères.<sup>21</sup>*

Champagnat n'était pas enthousiaste à l'idée d'avoir un noviciat à St-Didier. Cependant, conscient de l'association entre Colin et Mgr Devie et, dans un esprit d'obéissance, il se rallia au plan. Éventuellement, l'idée du

noviciat ne fut pas retenue, au déplaisir de l'évêque.

Le ton de cette lettre, particulièrement dans les deuxième et quatrième paragraphes, est très respectueux et affectueux.

<sup>21</sup> CSG 01, 316 A400229C.DOC.

« En prenant des Frères à notre disposition, [i.e. au service des pères] nous revenons aux idées primitives. » Les idées à l'origine incluaient, en effet, les Frères coadjuteurs au service des pères, mais Champagnat avait convaincu ses camarades de la Promesse de Fourvière d'inclure les Frères enseignants dans la Société de Marie et on lui avait confié la charge de ces Frères enseignants. Une partie du problème venait du fait que Champagnat acceptait des hommes qui n'étaient pas fait pour l'école et qui voulait travailler à autre chose tout en appartenant aux Frères de Champagnat. Ainsi, dès les premiers jours, on ne recruta aucun Frère coadjuteur

comme tel. Les Frères de Champagnat étaient employés pour soutenir les pères dans leur apostolat.

« Je vois, à mon grand regret, une difficulté dans les commencements à ce que les Frères enseignants aboutissent dans nos maisons de Pères. » Ce serait, en effet, créer une situation de tension pleine de difficultés; il y aurait tout autour de l'insatisfaction.

En tant que son Supérieur religieux, Colin donne la permission à Champagnat, dans le cadre de ses propres pouvoirs, de mener à bien la gestion des affaires des Frères comme bon lui semble.

Lyon, le 24 avril 1840

Mon bien cher Confrère,

*Des affaires survenues cette semaine, me privent du plaisir de me rendre auprès de vous. Je profite donc du voyage de M. Girard à St. Etienne pour apprendre par lui même comment va votre santé. Ayez bien soin de vous. J'espère bien aller vous voir dans quelque temps. Hélas! je redoute singulièrement le vide qui suivra si le Seigneur vous appelle à lui, fiat voluntas Dei. Mais cette crainte me suggère l'idée de remettre la branche des Frères enseignants entre les mains de Monseigneur l'Archevêque. Il me semble qu'il y aura avantage pour elle. L'Archevêque sans doute nommera un prêtre Mariste pour en prendre soin, et ce concours de l'autorité première tournera au bien de tous. Communiquez cette idée aux deux Frères François et Louis Marie, et priez tous le Seigneur de nous faire connaître sa divine volonté. J'ai appris non par M. Viennot, mais par une autre personne que vous aviez un compte à régler avec M. Viennot pour du vin vendu. Je vous conseille de régler ce compte. Vu la cherté des denrées et l'année qui ne s'annonce pas trop bien pour la récolte, nous n'osons pas ici poursuivre toutes nos réparations pour ne pas trop nous endetter. Je vous conseille de faire de même, de faire le moins possible de réparations cette année, pour ne pas mettre votre maison dans l'embarras. Quant à Autun, arrangez comme vous le jugerez à propos. Je vous envoie ici une lettre d'un curé de Paris qui demande un Frère ou deux, veuillez me marquer la réponse à lui faire.*



*Bien des choses affectueuses aux Frères. J'ai l'honneur d'être, avec le plus sincère respect, votre très humble et très obéissant serviteur,*

*COLIN, sup.<sup>22</sup>*

Colin présente l'idée de remettre la branche des Frères Maristes (si Champagnat devait mourir) à l'archevêque de Lyon. Est-ce que cela montre un manque de confiance dans sa capacité de gérer la branche des Frères Maristes? Peut-être que Colin n'était pas désireux de prendre en charge les 200 Frères en plus de ses propres responsabilités. Était-il vraiment intéressé par les Frères Maristes et les écoles de village? Peut-être s'est-il rappelé la référence faite par Champagnat dans sa déclaration de démission en 1837 concernant l'endettement des Frères Maristes envers Mgr de Pins. Peut-être a-t-il vu dans cette référence une issue possible. Mais ce semble être une situation étrange – se défaire des Frères enseignants à la mort de leur fondateur, puis les remettre au contrôle de l'archidiocèse.

Sûrement que Colin était au courant de la volonté de Champagnat de garder ses Frères dans le cadre de la Société de Marie et il pouvait discerner que c'était la volonté de Champagnat que de supporter les petites querelles constantes concernant la

fourniture des Frères dans les maisons des pères.

Le testament de Champagnat nous montre justement comment il désirait fortement l'unité dans la Société et l'union des Frères avec la Société. Ses Frères auraient plus de chance de survivre s'ils étaient sous le leadership du Supérieur général d'un Institut religieux reconnu par Rome, ce qui était maintenant la situation des Pères Maristes. Devaient-ils être soumis aux évêques des différents diocèses? Ils auraient rapidement rencontré des difficultés pour survivre en tant que groupe uni.

Frère Sylvestre décrit le respect avec lequel Champagnat reçut Colin quand il est venu à l'Hermitage. C'était un signe de son adhésion au principe d'un seul leader et à l'unité des branches sous une même tête.

Si Colin avait connu l'étendue de la maladie de Champagnat (il l'a connue seulement six semaines avant sa mort), nous nous serions attendus à ce qu'il n'inquiète pas son ami mourant à propos d'une question de fac-

<sup>22</sup> CSG 01, 319 A400424C.DOC.

ture de vin – relativement mineure – le paiement du vin à Viennot, ni sur une question majeure – l’avenir des Frères sous le contrôle des évêques plutôt que sous le contrôle du Supérieur général de la Société des Pères Maristes approuvée par Rome. Nous pouvons assumer que Colin ne connaissait pas exactement la situation de Champagnat.

Nous savons qu’il a visité son ami quelques jours avant sa mort, le 6 juin 1840. Sans doute a-t-il apporté un baume pour l’esprit et le confort à l’âme de son saint compagnon de la Promesse de Fourvière.

## CORRESPONDANCE : CHAMPAGNAT – COLIN

Ceci étant la seule lettre existante de Champagnat à Colin, nous lui accordons un commentaire plus long que celui fait normalement avec la plupart des lettres de Colin.

Le Père Champagnat a écrit au Père Jean-Claude Colin, Supérieur de la Société de Marie, à Belley, Ain, le 29 mars 1835. Le but de la lettre est d’informer Colin des conditions d’admission des Frères à la congrégation et de régler plusieurs problèmes spécifiques.

*Le 29 mars 1835*

*Monsieur le Supérieur,*

*Les gens qui aspirent à entrer dans la congrégation jeunes doivent donner des esperances positives qu'ils acquer[r]ont durant leur noviciat les vertus que demande l'etat religieux, ainsi que les talens requis au genre d'occupation où chacun est destiné.*

*Le noviciat est de deux ans dont une partie se passe dans un établissement de la société pour s'exercer, soit à instruire, soit à faire une cuisine et donner par là des preuves d'une vraie vocation. On exige que tous, enentrant, comptent un quart au moins de la pension et vingt cinq francs pour les livres, papier, etc. etc. que la société fournit. On ne donne l'habit que lorsque le noviciat est payé et le trousseau fourni. Si quelqu'un sort, on ne retient de ce qu'on a reçu qu'au prorata du temps passé dans le noviciat. On ne laisse à celui qui entre ni montre, ni argent. Son trousseau est mis entre les mains du frere tailleur qui donne tous les samedi à chacun ce qu'il a besoin et le lundi reprend les effets qui ont servi le dimanche. Tout est gardé sous la clef.*

*Le trousseau et habit d'entrée de religion sont prisés [estimés] à 400 f(rancs). Ainsi ceux qui ne fournissent rien donnent 600. Celui qui ne peut rien donner, mais dont on est sûr de la vocation, on lui fait promettre que sil vient a quitter la société de lui même, ou sil se fait renvoyer à cause d'une mauvaise conduite, il gagnera pour dédomage[r] la société. Chacun doit encore apporter son extrait de baptême et son acte civil de naissance.*

*Questions auxquelles le candidat doit répondre avant d'être admis au noviciat.*

- 1° *Quel est l'état des parents, vivent-ils honorablement ou sont-ils dans le besoin de manière à avoir besoin de leur fils pour vivre?*
- 2° *S'il est né d'un mariage légitime*
- 3° *Quel est l'état ou la position des parents, vivent-ils honorablement ou sont-ils dans le besoin de manière à avoir besoin de leur fils pour vivre?*
- 4° *A quel âge le jeune homme a-t-il fait sa première communion? a-t-il été renvoyé après avoir été admis [à la première communion]?*
- 5° *A-t-il toujours été auprès de ses parents? à quel âge il les a quittés? pour quoi il les a quittés? a-t-il été en service? combien il a demeuré sous le même maître? à quoi ce maître l'employait-il?*
- 6° *Dans la famille y a-t-il quelque tâche infamante ou à cause de la profession ou à cause de quelque crime?*
- 7° *Combien le jeune homme a-t-il de frères ou de sœurs? sont-ils établis avantageusement?*
- 8° *Est-ce lui-même qui a gagné l'argent qu'il offre pour payer son noviciat? ou est-ce un parent ou quelque étranger qui paye pour lui? pourquoi s'il a eu quelque art, ou s'il s'est affermé pour quoi, dis-je, n'a-t-il rien gagné? qu'a-t-il fait de ses épargnes? On doit avoir bien égard pour celui qui paye de ce qu'il a mis de côté, ou si, n'ayant rien, il a assisté un père ou une mère pauvre.*
- 9° *Quelle est la fortune des parents?*
- 10° *Quelle a été sa position dans le monde après avoir quitté les parents?*
- 11° *Est-il bien constitué? d'un bon tempérament? est-il robuste?*
- 12° *Est-il de bonne humeur?*
- 13° *Est-il sain de corps? n'a-t-il point quelques humeurs froides? mauvaise poitrine? punais?*
- 14° *Dans sa famille, n'y a-t-il pas eu quelqu'un atteint de fièvre lente de pulmonie?*
- 15° *A-t-il bonne vue? A-t-il une bonne réputation?*
- 16° *Est-il instruit? Quel moyen a-t-il pour l'exempter du service militaire?*
- 17° *Depuis sa première communion, a-t-il continué fréquenter les sacrements?*
- 18° *Qui lui a conseillé de se faire religieux? y a-t-il longtemps qu'il y pense? a-t-il consulté le bon Dieu, son confesseur? enfin quelle est la raison qui lui fait quitter le monde?*
- 19° *Ne se seroit-il pas mis dans l'idée qu'il aura moins à travailler en religion que dans le monde? qu'il sera mieux à son aise? qu'il n'aura qu'à prier Dieu, à assister à la messe etc. etc?*
- 20° *N'a-t-il pas été déjà dans quelque autre communauté? Dans ce cas on ne pourroit le recevoir sans de très graves raisons.*
- 21° *Si le jeune postulant n'est pas majeur, il doit avoir le consentement de ses parents.*
- 22° *A-t-il mandié son pain? ses parents le mandient-ils encore?*
- 23° *Si le postulant demande conseil sur l'institut qu'il doit embrasser, il faut lui en proposer un autre qui mérite sa confiance plutôt que le notre. Si cependant il montre une prédilection pour la société de Marie, à cause surtout de notre patronne, il faut bien l'accueillir en lui montrant combien il place bien sa confiance en la mettant en la Mère de Dieu.*
- 24° *Si le novice ne paye pas, il faut lui proposer de faire un billet ou au moins signer dans le registre la promesse de payer s'il quitte la société; y faire signer les parents s'il est possible.*

*Je pense toujours que cette affaire de sacristie pour nos Frères nous attirera bien des ennuis. Faites ce que vous pourrez pour vous en defaire. Nous ferons ce que nous pourrons pour vous donner quelqu'un a la toussaint sur qui vous puissiez compter pour votre noviciat si vous avez un certain nombre de novices.*

*Le frere Antelme paroît de plus en plus prendre une bonne tournure, Dieu en soit beni. J'attends toujours vos ordres pour vous envoyer frere Joseph Eujenne.*<sup>23</sup>

Nous n'avons aucune idée pour-quoi Colin aurait demandé à Champagnat une liste des conditions d'admission à sa congrégation. Nous n'avons pas de lettre dans laquelle une telle demande a été faite. Elle doit donc avoir été faite verbalement. Est-ce que Colin voulait ces informations pour lui-même? Nous n'avons rien qui le justifie. Normalement, on se serait attendu à ce qu'il connaisse déjà ces conditions, au moins dans les grandes lignes. Quelqu'un les lui a-t-il demandées? Dans ce cas, pourquoi cette personne n'a-t-elle pas directement écrit à Champagnat? Nous ne pouvons que spéculer. Mais ceci montre bien l'intérêt de Colin pour les Petits Frères de Marie.

En ce qui concerne le soin des sacristies, ceci vient sans doute de Mgr Devie à travers Colin. Est-ce que l'évêque a expressément demandé des Petits Frères de Marie ou pensait-il aux Frères Joseph? Nous n'avons aucune façon de le savoir puisqu'il

n'existe aucune documentation disponible. Cette requête a dû être également faite oralement. Tout ce que nous savons, c'est la décision finale que Colin communique à Champagnat dans sa lettre du 23 avril 1835.<sup>24</sup>

Champagnat montre de la déférence, du respect et sa volonté d'aider. Il voit Colin comme son Supérieur religieux. Colin a été élu Supérieur central dans les espérances des Maristes en 1830. Ce n'est pas avant que la Société de Marie soit approuvée par Rome en 1836 que Colin fut élu canoniquement comme Supérieur religieux.

Pour différentes raisons, Champagnat n'était pas intéressé au rôle de sacristain pour ses Frères. Ce n'était pas un apostolat qu'il favorisait. Il était conscient du lien étroit entre Colin et Mgr Devie et il lui a demandé son aide pour éviter cet engagement dans le diocèse de Belley, le diocèse de Mgr Devie.

<sup>23</sup> Lettre du Père Champagnat au Père Colin, « *Lettres de Marcellin Champagnat* », p. 124.

<sup>24</sup> « L'affaire s'est arrangée; deux frères [de la Sainte Famille] doivent prendre possession de la sacristie au 1<sup>er</sup> mai. » O.M. 1, Doc. 336, p. 758.

Nous notons l'offre de Champagnat d'un Frère pour aider Colin. La mise en place d'un noviciat pour former les Frères de Colin, les Frères Joseph, ne s'est pas réalisée avant 1839.

## CONCLUSION

### 1. Jean-Claude Colin

En prenant en considération ces lettres, le caractère du Père Jean-Claude Colin est plus clairement défini que celui du Père Marcellin Champagnat. Pour un lecteur moderne, l'image de Colin peut émerger comme celle d'un Supérieur exigeant, ne pouvant pas voir le point de vue de son ami en ce qui concerne le rôle des Frères Maristes et étant plutôt insensible à Champagnat à cet égard. Peut-être est-ce l'impression véhiculée par les commentaires donnés par un membre d'un Institut religieux du vingt et unième siècle.

D'un autre côté, en commentant ces quarante-neuf lettres de Colin à Champagnat, un membre d'une congrégation religieuse vivant en 1850 aurait peut-être présenté un point de vue et des commentaires différents de ceux donnés ci-haut. Un religieux des années 1850 aurait été imprégné d'une compréhension du type de formation religieuse donnée au temps de Colin et de Champagnat. Nous pouvons rappeler la formation

donnée à ces hommes au grand séminaire de St-Irénée : « Le règlement prescrit également que le séminariste doit s'efforcer d'acquérir un bon esprit

« l'esprit de simplicité ou de la sainte enfance, d'obéissance aveugle, d'une vie humble et cachée, de charité et de l'ouverture du cœur, de mourir à soi-même et au monde, de la sainte indifférence entre les mains de Dieu et de ses supérieurs. »<sup>25</sup>

C'était le genre de formation que recevaient les prêtres séculiers. Pour les prêtres qui joignaient les rangs de congrégations religieuses, combien plus strictes devait être la formation en matière de respect et d'obéissance aux supérieurs.

Non seulement les sujets étaient censés montrer déférence et soumission aux supérieurs, mais beaucoup de supérieurs en venaient inévitablement à considérer leur élection comme venant de Dieu (et le vote de leurs semblables) comme une permission, le cas échéant, d'exiger l'obéissance des membres de la congrégation.

Par conséquent, les commentaires sur Colin donnés au cours de notre examen des lettres doivent être nuancés par ces considérations, et la présentation des personnes doit être vue dans le contexte de la vie religieuse dans la première partie du dix-huitième siècle. N'oublions pas le vieil adage : ne pas mettre de pièces neuves sur de vieux vêtements. Peut-

<sup>25</sup> « Le Guide des séminaristes » (in « Voyages et Missions », no 126).

être que ce n'est pas tout à fait juste de voir les lettres de Colin du point de vue d'un religieux du vingt-unième siècle. Nous devons faire la part des choses; ce n'est qu'ainsi qu'une image différente de Colin nous sera révélée.

Même si Colin était parfois très direct avec Champagnat et qu'il a « explosé » dans la fameuse affaire de Verdélais, ce n'est généralement pas un supérieur exigeant. Au contraire, il est plus le pétitionnaire, le raisonneur, le persuadeur, l'ami – et non le supérieur dominateur prêt à commander « en vertu de la sainte obéissance ».

Pour comprendre la personnalité et le tempérament de Colin, le lecteur peut admirer la retenue qu'il montre habituellement dans ses lettres à Champagnat. La plupart des problèmes avec Champagnat concernent la fourniture de Frères au servir des communautés des prêtres. Bien sûr, nous pouvons affirmer que ces problèmes auraient pu être évités si Colin avait créé sa communauté de Frères Joseph beaucoup plus tôt, mais nous devons admettre que Champagnat lui-même ne fait aucun effort pour pousser pour la fondation d'une congrégation distincte des Frères Maristes, attachée au groupe des prêtres – probablement parce qu'il voulait que ses Frères restent aussi près que possible des prêtres de la branche de la Société pour les préserver du contrôle des évêques diocésains. Quant à Colin, il pouvait compter sur Champagnat pour la fourniture de Frères pour aider les

prêtres. Cela le déchargeait de tous les arrangements nécessaires pour le recrutement et la formation du groupe spécial pour les maisons des prêtres – la branche qui sera connue sous le nom de « Frères Joseph ».

Il y a beaucoup d'autres facteurs qui soulignent la qualité générale de retenue manifestée par Colin dans ces lettres. En tant que « Centre d'unité », ou Supérieur central, après 1830, et comme Supérieur général des Maristes après 1836, Colin avait beaucoup d'autres questions qui réclamaient son attention, drainaient son énergie et portaient sur ses nerfs. Nous devons rappeler quelques-unes de ses préoccupations majeures: la Société naissante des prêtres et leur travail apostolique; Jeanne-Marie Chavoïn et les Sœurs Maristes; la branche nouvellement créée du Tiers-Ordre, comme les Frères tertiaires de Marie de Pompallier et le groupe des femmes chrétiennes appelé Vierges du Tiers Ordre de Marie; les missionnaires nouvellement expédiés vers le Pacifique et les ententes d'approvisionnement pour eux avec la Propagation de la Foi; et, bien sûr, l'autorisation des Frères et les questions de Champagnat concernant les Frères Joseph. Colin avait de nombreux sujets de préoccupation; nous pouvons donc comprendre et accepter la fermeté occasionnelle dans sa correspondance.

Malgré les différences d'opinions, de malentendus, de réprimandes, les relations entre Colin et Champa-

gnat sont restées sur le registre du respect mutuel et de l'amitié solide, chacun étant dans l'admiration et soutenant l'autre dans son travail pour le Christ et sa Mère. Passant au crible les lettres que nous avons examinées, nous trouvons des expressions qui vantent les qualités de Champagnat. Celui qui a prononcé ces paroles démontre sa propre magnanimité:

« Toutes les autres lettres qui viennent de votre part me sont chères et agréables, mais jamais cependant je n'en ai reçu de vous qui m'ayent fait plus plaisir que votre avant dernière, dans laquelle vous me communiquez ce que vous écriviez à Mr Cholleton. J'ai vu là votre désintéressement et votre dévouement à la Société en général de Marie. » (4 Septembre 1834)

« Enfin, mon cher Confrère, je m'adresse à vous, parce que c'est en vous et en Mr. Pompallier que j'ai le plus de confiance; c'est en vous deux que je découvre le plus cet esprit religieux si nécessaire pour le succès d'une telle entreprise. Je ne suis pas éloigné de penser que ce sera encore par vous que la Société se consolidera dans le diocèse de Lyon. » (19 Janvier 1836)

« Ce n'est pas moins vrai que vos dispositions m'édifient grandement; je voudrai[s] bien que tous les autres Confrères pensassent et agissent comme vous; j'espère que Dieu leur en fera la grâce avec le temps.. » (23 Juin 1836)

« Il me semble que vous ne ménagez pas assez votre santé; tâchez de vous veiller un peu plus sur ce point. » (22 Juin 1837)

« Je ne verrais pas une grande difficulté qu'il y eût bientôt un bon noviciat à la Côte, pourvu qu'il fit

dirigé dans le même esprit que celui de l'Hermitage et qu'il restât toujours sous vtre main. » (12 octobre 1837)

Ces citations nous laissent convaincus de la force fondamentale de l'estime dans laquelle Colin tenait Champagnat. Compagnons ouvriers dans la vigne du Seigneur et dévoués à la cause mariste, Colin et Champagnat se soutenaient mutuellement dans leurs efforts apostoliques, chacun étant conscient des belles qualités de caractère et de l'esprit religieux de l'autre.

## 2. Marcellin Champagnat

L'une des lettres de Champagnat à Colin est un document très formel, montrant les exigences rigoureuses pour ceux qui souhaitent devenir Frères maristes en 1835. De toute évidence, il y a eu un développement considérable dans ce domaine depuis les premiers jours de l'Institut. Le document montre Champagnat comme un penseur et un organisateur.

À l'égard de Colin, Champagnat montre un respect qui lui est dû et est prêt à aider son Supérieur du fait que Colin avait été élu Supérieur central des futurs Maristes en 1830.

Même dans cette lettre, on peut voir l'opposition de Champagnat à ce que ses Frères servent comme sacristains. On peut spéculer sur les raisons, mais le fait est que Champagnat

savait ce qu'il voulait comme apostolat pour ses Frères. Il avait une vision pour le travail apostolique et était déterminé à s'y tenir.

La sagesse de Champagnat à traiter avec des gens se manifeste également dans sa tentative de demander à Colin d'intervenir pour éviter que ses Frères deviennent sacristains. Il est évident que Colin était dans une meilleure situation que Champagnat pour arriver au résultat souhaité. Sachant cela, Champagnat a recours à son ami.

L'offre de Champagnat de mettre un Frère au service de Colin est un autre exemple de Champagnat voulant aider Colin; l'appel à l'aide est un thème constant dans les lettres de Colin.

Des lettres de Colin, il est évident que Champagnat est fiable, respec-

tueux et serviable. Il est cependant prudent et lent à répondre. Ceci résulte du fait que Champagnat reçoit de nombreuses demandes alors qu'il a peu d'hommes à sa disposition. Avec les évêques et les curés, poussant fortement leurs causes respectives, il était très difficile pour Champagnat de satisfaire les exigences de son ami Colin dans la fourniture de Frères Maristes pour le service dans les communautés des prêtres.

Avec le passage du temps, Colin et Champagnat en sont venus à mieux se connaître et à travailler ensemble pour le nom de Marie. Malgré les vicissitudes diverses d'une vie apostolique mouvementée, ils ont fait une bonne équipe, à la fois en préparant d'autres Maristes et en devenant eux-mêmes d'excellents modèles.



## APPENDICE A

### *Les Frères Maristes comme une composante de la Société de Marie*

Le Père Champagnat n'avait pas l'intention de séparer son Institut de celui des Pères ne serait-ce que parce qu'il était lui-même Père Mariste et, en tant que tel, il était directement sous l'autorité du Père Colin. Après 1837, avec l'approbation de la Société des prêtres (uniquement eux) par Rome, et l'élection du Père Colin comme Supérieur général, des mesures ont été prises pour éviter tout malentendu concernant la structure d'autorité. C'est pourquoi la question de l'autorité de Champagnat sur les Frères a eu besoin d'être clarifiée. Champagnat a été invité à donner sa démission et, en toute humilité, il se hâta de le faire. Il a pris soin, cependant, de faire mention de l'archevêque de Lyon comme un bienfaiteur et comme son supérieur sur le plan de l'archidiocèse qui pouvait avoir des revendications sur les services des Frères.

Colin a immédiatement renommé Champagnat au même poste, et pour les deux années à venir, Champagnat dirigera son Institut comme par le passé. En raison de l'existence d'une seule branche de Frères, certains, engagés dans l'enseignement, et d'autres dans le service des Pères, Colin et Champagnat ont échangé fréquemment des lettres dont le thème était souvent celui d'alimenter en Frères les maisons des Pères. Cette situation a créé de nombreux problèmes pratiques et a conduit inévitablement à des frictions.

À la retraite de 1839, la séparation des deux groupes de Frères a clarifié la situation. Un mois plus tard, le 19 octobre 1839, à la suggestion de Colin, Champagnat donnait sa démission comme Supérieur et les Frères Maristes, sous la présidence de Colin, ont élu l'un des leurs, Frère François, comme successeur du Fondateur. Ainsi, du vivant même du Fondateur, la continuité de gouvernance était assurée. Il est intéressant de noter que lorsqu'il a dicté son testament spirituel, le 18 mai 1840, Champagnat a réaffirmé la dépendance de l'Institut des Frères au Supérieur général des Pères.

En 1842, les Frères ont envoyé une pétition au Chapitre général des Pères demandant, une fois pour toutes, l'union entre les Pères et les Frères sous l'autorité du même Supérieur général. Les Pères ont accepté la requête, sujette à l'approbation de Rome. Cependant, Rome avait toujours exprimé des réserves au sujet de la structure de la Société de Marie avec ses quatre branches comprenant des Prêtres, des Frères, des Sœurs et un Tiers-ordre laïc. Rome ne donna pas son approbation.

Il semble qu'à la même époque, Colin avait commencé à parler ouvertement de l'abandon de l'idée de l'union. À leur Chapitre général de 1845, Colin posa cette question aux pères : « Est-ce opportun que le Su-

périeur général des Pères Maristes soit également celui des Frères Maristes? Considérant l'opposition du Saint-Siège et la difficulté d'un seul homme devant faire face aux problèmes de deux congrégations, les Pères ont répondu négativement. Ils ont décidé, cependant, que le Supérieur général pourrait conserver «un droit de haute surveillance, au moins de contrainte, par lequel il pourrait présider les Chapitres des Frères et, le cas échéant, les rappeler avec force à l'esprit de la Société tant

dans le temporel que dans le domaine spirituel. »

En 1852, à leur Chapitre général, les Frères ont examiné et promulgué les Règles qui avaient été codifiées par le Frère François et ses Assistants. Colin, comme président du Chapitre, en a profité pour rappeler aux Frères que l'union des deux branches sous un même Supérieur était maintenant hors de question. Ceci peut être considéré comme la date officielle de la séparation des deux branches.

## APPENDICE B

### *Les Frères Coadjuteurs*

Trois Frères coadjuteurs étaient présents à Belley en 1832. Ils étaient différents des Frères de Champagnat, mais en 1834-35, Colin les a tous envoyés pour prendre l'habit à l'Hermitage.<sup>26</sup>

Jusqu'en 1839, peu importe d'où ils venaient, tous les Frères firent profession à l'Hermitage au sein des Petits Frères de Marie, mais le temps était venu de considérer prudemment la distinction entre les deux groupes de Frères. Colin a apporté le sujet de la séparation des deux groupes à la retraite de 1839. Champagnat et quelques-uns des pères parmi les plus anciens s'y opposaient, mais le vote des plus jeunes pères en décida autrement. La séparation était décidée.

Il n'y a aucune évidence montrant comment la distribution des Frères fut faite. Il semble que les Frères employés dans les maisons des prêtres en 1839 (quelques-uns d'entre eux seraient des Frères de Champagnat) devinrent les Frères coadjuteurs; les autres sont restés Petits Frères de Marie. À partir de 1840, les candidats comme Frères coadjuteurs furent reçus par les Pères Maristes, et le 25 septembre 1841, la première cérémonie de profession de ces Frères eut lieu à la maison-mère des prêtres,

à Belley. Quatre firent le vœu d'obéissance et un les vœux perpétuels. Cette pratique se continue.

La situation aurait été clarifiée parfaitement s'il n'avait pas été nécessaire de compter avec les Frères de Champagnat déjà partis pour l'Océanie. Tous ceux qui avaient quitté pour le Pacifique avant 1839 avaient, bien sûr, fait profession chez les Petits Frères de Marie. En outre, à compter de 1839 et pendant tout le généralat de Colin, des Frères des deux groupes ont été envoyés en Océanie. Pourtant, peu importe à quel groupe ils appartenaient, la position de tous ces Frères était celle de Frères coadjuteurs, puisqu'ils ont aidé et vécu avec les prêtres missionnaires. Voilà pourquoi les Pères Maristes ont toujours considéré que ces Frères avaient choisi de devenir Frères coadjuteurs du fait même de partir pour les missions. Par conséquent, tous ceux qui sont morts en Océanie ont leur nécrologie chez les Pères. D'autre part, les Frères Maristes n'ont jamais cessé de revendiquer comme leurs propres Frères ces Frères qui ont quitté pour les Missions, après avoir fait profession avec eux, et, comme le dit le Père Coste, on ne peut pas leur refuser ce droit. Le statut exact de ces Frères demeure donc incertain

<sup>26</sup> « Guide du séminariste ». (in *Voyages et Missions*, no 126).

comme il apparaît dans la variété des attitudes adoptées par ceux qui sont retournés en France: Frère Charise rejoint les Frères Maristes, alors que Frères Justin et Emery, qui ont aussi fait profession avec les Frères Maristes, ont fini leurs jours comme Frères coadjuteurs dans les maisons des pères.

Il faut donc garder à l'esprit que, pour la période du généralat de Colin, et tout au long du XIXe siècle, le statut de chaque Frère doit être étudié séparément. Après 1839, du moins en Europe, il ne peut y avoir aucune confusion entre les Frères Maristes et les Frères Joseph puisqu'ils étaient désormais formés et enregistrés sous des registres différents.<sup>27</sup>

<sup>27</sup> Dans une note du récit du père Jeantin sur le P. Colin, nous trouvons ce qui suit : « C'est en février 1832 qu'apparaît pour la première fois sous la plume du P. Colin le terme de *Frères Joseph* et, dans le *Summarium* de 1833 il dit que les Frères coadjuteurs « sont d'une manière spéciale sous la protection de saint Joseph ». Encore utilisé en 1835, le terme de *Frères Joseph* ne l'est plus dans la correspondance du P. Colin après 1836 et semble avoir disparu rapidement. (O.M. 3, Doc. 819, p. 322 (note 3).

## APPENDICE C

### *L'histoire des « douze » apôtres de la Promesse de Fourvière*

Lors de l'agonie de Jésus sur la croix, un seul de ses apôtres est demeuré fidèlement à ses côtés. En 1823, les douze premiers « apôtres » de la Promesse de Fourvière ont obtenu de meilleurs résultats. Trois d'entre eux (Colin, Courveille et Champagnat) ayant été activement engagés dans la Société de Marie au cours de ces sept premières années. Mais alors que onze des apôtres de Jésus sont finalement restés fidèles, seulement quatre des « apôtres » de Fourvière sont devenus Pères Maristes – Colin et Champagnat, puis Déclas, qui a adhéré en 1824, et Terrailon, qui est éventuellement revenu au groupe (en 1839).

C'est le père Mayet, le scribe infatigable des questions relatives à Jean-Claude Colin et aux questions maristes, qui nous donne la liste et fait un commentaire sur les douze premiers ceux qui ont pris l'engagement de Fourvière.

Parmi les quatre qui sont restés fidèles à l'engagement, Mayet a sa propre liste de « points de démerite » pour échec partiel dans la fidélité. Terrailon a perdu trois points pour avoir quitté tout en restant en contact. Ordonné prêtre en 1816, il devient vicaire et aumônier, et en 1825, il est nommé à l'« Hermitage » de Champagnat, d'où il part pour prêcher l'indulgence jubilaire à la fin de 1826. Il devient plus tard curé de la paroisse de St-Chamond,

puis fait des vœux avec les autres Maristes en 1836, pour finalement quitter la position de curé en 1839 et revenir avec ses Confrères. Il deviendra plus tard Assistant général.

Selon Mayet, Champagnat a perdu deux points. Il doute de son travail à une certaine époque. Le jeune Séon l'aide à reprendre foi dans la branche des prêtres et, par la suite, sa foi en l'avenir des Pères Maristes ne vacillera jamais plus.

Déclas n'a qu'un point de démerite. Dès le début, il est indécis quant à savoir s'il doit s'adonner à un type de travail différent, mais il rejoint les Frères Colin en 1824 et dès lors il met « la main à la charrue ».

Pierre Colin, bien sûr, ne fait pas partie de ce contrôle, car il n'était pas l'un des douze à Fourvière le 23 juillet 1816. Son Frère, Jean-Claude, cependant, l'était et il est celui qui reçoit l'accolade de Mayet comme n'ayant jamais vacillé.

La carrière de huit autres (ceux qui, pour ainsi dire, « sont tombés au bord du chemin ») s'orientent dans des directions différentes de celui du mode de vie mariste. Les quatre fidèles ont finalement réalisé leur désir, entrant dans la Société de Marie, nouvellement approuvée en 1836 – longtemps après les jours grisants de la Promesse de Fourvière de 1816.

Mayet admet qu'il n'est pas complètement certain qu'il a inscrit avec précision le nom des douze. Bien que la Promesse ait certainement été enregistrée, les noms de ceux qui l'ont faite n'y figurent pas. Il dit : « Pendant longtemps, j'ai fait une recherche minutieuse pour savoir qui ils étaient. Pour autant que je sache, voici les noms (autres que les quatre mentionnées ci-dessus) :

**Seyve :**

ordonné en 1816, il est successivement curé à Tarentaise, à Feurs, et à La Valla en 1823. On le retrouve ensuite à Burdignes où il devient curé jusqu'au jour de son décès en 1866.

**Maynard (Perrault-Maynard) :**

il partage une chambre avec Courveille au grand séminaire et est ordonné en 1822. Il devient curé et prêtre en charge de ministères pour se retirer du ministère actif en 1836. Il écrit deux livres et meurt en 1850.

**Jacob :**

ordonné en 1817, il est curé de Feurs quand Courveille y ouvre une école en 1822. Il devient par la suite curé dans deux paroisses de l'archidiocèse de Lyon et meurt en 1848.

**Gillibert :**

est secrétaire du cardinal Fesch pendant un an et demi. Ordonné en juillet 1816, il devient éventuellement professeur au séminaire. En 1831, il

est transféré au diocèse de Belley, puis à celui de Paris. En 1840, il joint son Frère comme curé à St-Genest-Malifaux où il meurt en 1862.

**Motton (Mottin) :**

est ordonné en 1821 et curé jusqu'en 1827 quand il entre au noviciat de la Société de la Croix de Jésus. Rejeté par son groupe, il devient à nouveau curé et joint les Jésuites en 1840. Il travaille dans différentes paroisses jusqu'à son décès en 1872.

**Verrier :**

Ordonné en 1819, il devient curé et professeur à Verrières. Il joint la Société de la Croix de Jésus en 1820. C'est un très saint prêtre et il devient cohéritier du testament de Champagnat, fait en janvier 1826. Il meurt en 1837. Il est le premier à mourir du groupe des douze.

**Poucet :**

ordonné en 1817, il joint la Société de la Croix de Jésus en 1820. Il fonde la congrégation diocésaine des Sœurs de la Sainte Famille en 1832 et est l'auteur de deux livres spirituels. Il meurt en 1883. Il est le dernier du groupe des douze « apôtres » à mourir.

**Source des lettres du Père Colin**

Un mot sur la « source » des lettres: La plupart des lettres de Colin données ci-dessus ont été tirées de "Origines Maristes". D'autres, de la

période post-1836, proviennent principalement des archives des Frères Maristes, à Rome. Des copies de toutes les lettres de Colin sont maintenant dans les archives des Frères Maristes à Rome.

## **BIBLIOGRAPHIE (en bref)**

1. O.M. = « Origines maristes », vol. I-IV.
2. « Lettres de Marcellin Champagnat ».
3. Archives des Frères Maristes, Rome.
4. « Le guide du séminariste » (in « Voyages et Missions »).
5. « A Certain Way », par le P. C. Larkin, s.m.
6. « A Founder Speaks »
7. La Bible. « Le Livre des Révélation ».
8. « Macbeth » et « Hamlet », William Shakespeare.
9. « Témoins pour la béatification de Marcellin Champagnat ».
10. « Voyage et Missions » (no 126).
11. « Apôtre anonyme », père S. W. Hostie.
12. « Mémoires du Frère Sylvestre ».
13. Archives des Pères Maristes, Rome (CSG).
14. « Conférences sur la Société de Marie », J. Coste, s.m.





# DE « L'HERMITAGE DE NOTRE DAME » A « N.D. DE L'HERMITAGE »

**La Société de Marie  
dans l'itinéraire spirituel  
du P. Champagnat (1824-1836)**



F. André Lanfrey

L'habitude de parler de « L'Hermitage » ou plus rarement de « Notre-Dame de l'Hermitage » nous a fait perdre de vue que, dans les années 1824-26, la maison qui succédait à celle de La Valla était dénommée « L'Hermitage de Notre-Dame ». Et cette expression n'avait pas été choisie au hasard comme je vais tenter de le démontrer. Mais avant d'aller plus loin, précisons un détail : jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle on écrit indifféremment en français « ermitage » et « hermitage » avant que ne s'impose l'orthographe « ermitage ». Aujourd'hui encore, de nombreux noms de lieu s'écrivent « Hermitage »<sup>1</sup>.

## 1. UN NOM MYSTÉRIEUX

Le choix du mot « hermitage » peut surprendre pour désigner un domaine placé au bord du Gier, en face de l'atelier que Patouillard

achète en juillet 1824, à proximité de Saint Chamond et au bord du chemin qui mène à St Martin en Coailleux. Comme lieu solitaire il y a mieux ! De plus, Champagnat quitte La Valla pour créer un centre missionnaire comprenant pères et nombreux frères, plus proche des grandes voies de communication.

Les auteurs des sources maristes semblent avoir senti ce paradoxe et n'insistent pas pour justifier l'usage du mot « hermitage ». Le F. Jean-Baptiste dit simplement : « Après avoir tout vu et tout examiné, rien ne lui parut plus convenable pour une maison religieuse » (*Vie* ch. 12 p. 125). Le F. Sylvestre (Ch. VII p. 133) est à peine plus disert : « Ce lieu appelé les goths, et qu'on a nommé depuis L'Hermitage, lui avait paru des plus propres pour faire le second berceau de l'institut ». Quant

<sup>1</sup> Comme, par exemple la ville de Tain l'Hermitage dans la vallée du Rhône.

au F. Avit (1824 § 49) il insiste sur le fait que le lieu est étroit : « mais il est solitaire et convient parfaitement à mes desseins » fait-il dire à Champagnat ». En fait, le mot « hermitage » révèle et cache à la fois le projet de constituer là le centre d'une Société de Marie dont Champagnat et Courveille seront les promoteurs sans que nous sachions vraiment pourquoi le vocable « hermitage » a été choisi.

## 2. USAGE DU VOCABLE « HERMITAGE DE NOTRE-DAME »

La première mention de « l'Hermitage » se trouve dans le projet de prospectus de mai ou juin 1824, article 10 (*La Regla del Fundador* p. 83) : « Aussitôt que nous aurons terminé la maison de l'Hermitage et que nos moyens nous permettront d'utiliser une bonne prise d'eau pour fournir aux frais de l'œuvre nous recevrons les enfants des maisons de charité ». Le nom, donné comme en passant, suppose qu'il a déjà été employé auparavant. Le prospectus lui-même, du 19 juillet 1824 (OM1, doc. 108) et signé par M. Cholleton est très clair : « Dans ce moment une maison de cet institut (des P.F.M.) s'élève à l'Hermitage de Notre-Dame sur Saint Chamond, département de la Loire ».

Ce vocable a certainement été déjà employé par M. Cholleton, vicaire général, quand il est venu bénir la première pierre de la maison en mai 1824. Le nom officiel de la maison est donc né entre mai et juillet 1824 et c'est « l'Hermitage de Notre Dame », souvent abrégé sous la forme « L'Hermitage ».

Dès le 2 octobre 1824, un acte passé avec M. Bonnand (OFM3/doc. 648) précise que MM. Champagnat et Courveille hypothèquent les bâtiments et terrains « qu'ils possèdent au territoire de Chez Colaud (St Martin-en-Coailleux) où ils sont après<sup>2</sup> fonder un hermitage sous le vocable de Notre Dame<sup>3</sup> ». C'est la première fois que ce nom figure dans un acte civil et le notaire semble réservé envers une telle dénomination, se gardant d'en faire un nom propre mais entérinant à sa manière le titre donné par les deux prêtres.

Une lettre des Petits Frères de Marie à Mgr. Frayssinous, ministre de l'Instruction Publique, en vue d'obtenir l'autorisation légale (OM1/doc. 129) porte comme lieu de rédaction : « L'Hermitage de Notre Dame sur Saint Chamond, Loire, le 15 janvier 1825 ». Le 13 décembre 1825, M. Courveille et Champagnat, contractant un emprunt de 12 000 F., déclarent résider « au lieu de l'Hermitage de Notre Dame ». Au

<sup>2</sup> Expression populaire courante signifiant « en train de ».

<sup>3</sup> Il ne s'agit pas encore de l'Hermitage, mais d'un hermitage. Nom donné semble-t-il conjointement par Courveille et Champagnat.

début de l'année 1826, durant la maladie de M. Champagnat, M. Courveille ouvre un « Livre de compte de la maison de L'Hermitage de Notre Dame pour les dépenses de l'an 1826 ». Et quand il écrit aux frères une lettre pour demander des prières pour Champagnat malade M. Courveille indique : « De l'hermitage de Notre Dame, le 3 janvier 1826 » (OM1/ doc. 147). Le 6 janvier, dans son testament M. Champagnat se déclare « prêtre, demeurant à l'Hermitage de Notre Dame ». Rendu à Aiguebelle, le 4 juin 1826, dans sa fameuse lettre de renonciation à être de la société de Marie, M. Courveille écrit « A Monsieur Champagnat, prêtre et Père directeur des Petits Frères de Marie à l'Hermitage de Notre Dame sur St Chamond ».

### 3. LA FIN D'UN LIEN SPIRITUEL

La lettre du 29 septembre 1826 où M. Courveille propose un rendez-vous à St Clair du Rhône le 4 ou le 5 octobre est adressée à « M. Champagnat, Directeur des Petits Frères de Marie, à l'Hermitage de Notre-Dame, près de St Chamond, A L'Hermitage, Loire ». Le ton de la lettre est très chaleureux. Pour autant, sur le fond, M. Courveille n'a pas changé puisqu'il n'attribue à Champagnat que le titre de directeur des Petits Frères de Marie et joint à sa signature les lettres *f.d.s.g. patr.* signifiant probable-

ment : *fratrum director superior generalis patrum.* (OM1/ doc. 165).

La rencontre Champagnat-Courveille du 5 octobre 1826 sera décisive non seulement sur la plan administratif et financier mais encore quant au lien spirituel entre les deux hommes, dont le vocable « Hermitage de Notre-Dame » était l'expression. En effet, le 5 octobre 1826, dans sa déclaration de cession de ses droits de propriété à Champagnat, M. Courveille se présente simplement comme « prêtre résidant à Saint Clair » et Champagnat comme « prêtre domicilié à l'ermitage, commune de St Martin acoailleux près de St Chamond » (OM1/ docs. 166-167). Ces documents notariés ne nécessitent pas que soit précisé le titre de directeur ou de supérieur de M. Champagnat ; néanmoins, leur absence montre qu'il s'agit seulement d'un accord administratif et financier d'ordre privé, sans que l'œuvre soit concernée. Alors que le 29 septembre M. Courveille envisageait encore un retour dans l'œuvre, le 5 octobre il n'en sera plus question. De sa prétention à gouverner il ne restera que le droit de disposer d'un appartement à l'Hermitage et de s'y rendre quand bon lui semblerait.

C'est, pour M. Champagnat, une concession assez modeste vis-à-vis d'un associé qui lui laisse les mains libres moyennant un remboursement de 5000 F. et porte ses regards vers un autre

projet : créer à l'abbaye Saint Antoine, dans le diocèse de Grenoble, une autre maison-mère de Frères. C'est seulement le 21 mai 1830 (OM1/ doc. 217) que M. Courveille, en approuvant les opérations administratives faites en son nom par Champagnat « prêtre et supérieur à l'Hermitage des Gauds où il demeure », reconnaîtra la situation nouvelle causée par son départ et celui de M. Terraillon.

#### 4. DISPARITION DU PREMIER VOCABLE

Après septembre 1826, M. Courveille n'emploie donc plus le vocable « Hermitage de Notre-Dame » et celui-ci va disparaître assez rapidement. Encore le 16 novembre 1826 Jean-Claude Freycon reconnaît une dette de 200 F. envers Marcelin Champagnat, « prêtre directeur de l'établissement de l'Hermitage de Notre Dame sur Saint-Chamond, situé au lieu des Gaux » (St Martin-en-Coailleux)<sup>4</sup>. J. C. Colin écrit à Champagnat le 8 décembre 1826 « à l'hermitage de Notre Dame près de St Chamond » (OM1/ doc. 169) une lettre dans laquelle il le félicite d'en avoir terminé avec M. Courveille. Il utilise encore le même

vocable dans une lettre du 7 avril 1828 (OM1/ doc. 181). Mais le 22 mai 1828 (OM1/ doc. 182) c'est à « M. Champagnat prêtre à Notre Dame de l'Hermitage » qu'il s'adresse, et désormais il n'emploiera plus la première formule<sup>5</sup>. Donc, en avril-mai 1828 un événement ou une information –sans doute une nouvelle lettre de Champagnat – a invité J.C. Colin à changer la dénomination.

Il est vrai qu'au même moment, le 16 mai 1828,<sup>6</sup> Antoine Gratalon « membre de la congrégation des Petits Frères de Marie demeurant au lieu de l'Hermitage de Marie<sup>7</sup> » (St Martin-en-Coailleux) constitue M. Marcelin Champagnat pour son procureur général et spécial. Mais dans le Registre des vœux temporaires (OFM3/ doc. 574), il signera le procès-verbal de ses vœux fait le 12 octobre 1829 « à Notre Dame de l'Hermitage » et tous les frères suivants feront de même. Dans le Registre des prises d'habit (1829), (OFM 3/ 497), le F. Régis Civier signe encore son procès-verbal de vêtiture le 13 octobre 1829 « à l'Hermitage de Notre Dame ». Il est le premier et le seul. Ensuite, tous signent « à Notre Dame de l'Hermitage ».

<sup>4</sup> Article Eric Perrin dans *Cahiers Maristes* n° 32

<sup>5</sup> Le 25 janvier 1830 : « à l'hermitage près de St Chamond (OM1/ 209). Le 13 février 1830 : « A Notre Dame de l'Hermitage près St Chamond » (OM1/ doc. 212). 10 septembre 1830 (OM1/ doc. 220) : « prêtre à N.D. de l'Hermitage par St Chamond »; idem le 22 oct. 1830 doc. 221, 222, 225, 227, 228...

<sup>6</sup> Ibid.

<sup>7</sup> Variante peut-être unique de « l'Hermitage de Notre Dame ».

Quant à Champagnat ses rares lettres antérieures à 1830 ne permettent pas de dire quel vocable il a employé. Mais dans sa Lettre n° 15 adressée à M. Cattet le 12/2/1830 il emploie « Notre Dame de l'Hermitage »<sup>8</sup>. Enfin, les Pères Maristes de l'Hermitage, réunis pour élire le provincial (qui sera Champagnat) les 3-8 décembre 1830, leur procès verbal définit ainsi leur identité : « Societate Sanctissimae virginis Mariae in domo ejusdem dicta de Eremo conventis (OM1/ doc. 224) ».

Le vocable « L'Hermitage de Notre-Dame », né en 1824, disparaît donc entre 1826 et 1829. Le passage à « N.D. de l'Hermitage » indique le renouveau du projet car dès le 13 juin 1827, M. Etienne Séon arrive à l'Hermitage et M. Bourdin le suivra à l'été 1828. C'est aussi le moment où Champagnat réorganise la société des frères : soutane, vœux, méthode de lecture... Ainsi, « Hermitage de N.D. » signifie une Société de Marie première manière, et « N.D. de l'Hermitage » un second projet, avec d'autres hommes chez les prêtres, et même chez les frères puisque que J.M. Granjon, premier disciple, et Etienne Rouméty (F. Jean-François), se sont retirés.

## 5. BANALISATION DE « HERMITAGE » ET « N.D. DE L'HERMITAGE »

Les autorités ecclésiastiques ne se sont pas embarrassées de titres trop longs ou dont elles comprennent mal le sens. Dès le 13 août 1825 (OM1/ doc. 138), M. Bedoin, nouveau curé de la Valla, mentionne dans un procès-verbal qu'il a béni « la chapelle de Notre-Dame de l'Hermitage » et le 25 août (OM1/ doc. 141) le registre du conseil de Mgr. De Pins signale que M. Terraillon se rendra « à l'Hermitage près de S. Chamond pour l'instruction des Petits Frères de Marie »<sup>9</sup>. On trouve parfois dans le registre du conseil « l'ermitage de Lavalla » (OM1/ doc. 207). Par exemple le 1<sup>er</sup> décembre 1830 (OM1/ doc. 223) « M. Fontbonne [...] est autorisé à se rendre à l'Hermitage de Lavalla ».

Sur le plan civil, grâce à la liste des actes dressée par M. Eric Perrin (publiée dans le C.M. n° 32) nous pouvons constater que « l'hermitage » tend à supplanter « les Gauds ». A la mort de Champagnat, son œuvre s'inscrit donc dans la toponymie, ce qui n'est pas un signe négligeable de succès.

<sup>8</sup> Il fait de même dans sa lettre au F. Barthélemy le 3/1/1831 ; la lettre n° 21 à Monsieur Mondon en avril 1831 et la Lettre n° 23 à A Labrosse le 29/8/1831. Voir aussi n° 24, n° 32 ; 36.

<sup>9</sup> Le 15 mars 1826 (OM1/ doc. 149) le même registre évoque « l'Hermitage des Petits Frères de Marie ». (OM1/ doc. 152) et le 5 juillet 1826 le conseil de Mgr. De Pins envisage de faire donner une retraite aux instituteurs « dans le local de l'ermitage de St Chamond ». En août (OM1/ doc. 158-159) le conseil diocésain parle des « Frères de l'Hermitage ». Le 28 septembre 1826 le même conseil déclare : « M. Courveille ayant eu des torts à l'Hermitage »... Le 13 juin 1827 Mgr. De Pins vient bénir « ladite maison de l'Hermitage ».

Aujourd'hui, les cartes de l'Institut Géographique National indiquent « L'hermitage, couvent ». Il reste à tenter d'expliquer pourquoi Champagnat a choisi le mot « hermitage ».

## 6. DÉCOUVERTE D'UN ANCIEN HERMITAGE PAR CHAMPAGNAT ?

Le choix du mot « hermitage » pourrait être lié à une découverte, en quelque sorte archéologique, de Champagnat. En effet, l'excellente *Monographie de N.D. de l'Hermitage* (1925) nous rapporte « un fait extraordinaire » censé expliquer, sinon l'origine du nom, du moins le choix du lieu : un octogénaire d'Izieux rencontre près de l'Hermitage le F. Tibère, jardinier de la maison, « et, comme il est naturel entre personnes de cet âge, la conversation s'engagea sur les choses du passé ».

« Je sais des choses merveilleuses sur les origines de votre couvent, dit l'octogénaire à son interlocuteur ; quand j'étais jeune tout le monde en parlait dans le pays. » Entre autres choses, il se mit à raconter ce qui suit :

« Monsieur Champagnat, étant à la recherche d'un endroit propice pour la construction du bâtiment principal, examinait attentivement le site actuel de l'Hermitage. Soudain, il découvre, au milieu des rochers, parmi les broussailles qui la dissimulent, une

statue de la sainte Vierge, qu'il ne peut d'abord saisir. Intrigué et ravi tout à la fois, il court chez le charbonnier, dont la modeste habitation s'élevait, ainsi que plusieurs autres, sur les bords du Gier : Prêtez-moi une échelle, lui dit-il, j'ai trouvé un trésor. - Nous partagerons, dit alors le charbonnier, à qui la découverte du bon Père fait ouvrir de grands yeux. - Oh ! non, dit l'Abbé, ce trésor ne peut se partager. M. Champagnat prend la statue, la montre à l'honnête voisin et remonte à Lavalla chargé de son précieux fardeau. Quelques jours après, il repasse dans ce même lieu : ô surprise, il retrouve la statue au même endroit. Une discrète et minutieuse enquête le convainc bientôt que personne n'a touché à la statue : elle est revenue d'elle-même à sa place primitive : on est en présence d'un prodige qui lève toutes les hésitations. Marie, visiblement, vient d'intervenir pour décider le bon Père à choisir ce lieu pour l'emplacement de la maison projetée. »

Ni la *Vie de Champagnat* par le F. Jean-Baptiste, ni les *Mémoires* du F. Sylvestre, ni les *Annales* de l'institut ni le procès diocésain de béatification (1888-1891) ne mentionnent cette histoire de statue voyageuse. En revanche, dans son discours à l'occasion de la proclamation de l'héroïcité des vertus de Champagnat le 22 juin 1920, le pape Benoît XV fait allusion à cette tradition. (Circulaires t. XIV, 15 août 1920, p. 386) :

« La T. Sainte Vierge, par une de ses effigies qui apparut, disparut et fut enfin retrouvée, ne fut sans doute pas étrangère à la multiplication des premières maisons des Petits Frères de Marie et à la bonne direction qu'y recevaient les enfants auxquelles elles donnaient asile ».

Il s'agit donc d'une tradition indépendante des Frères Maristes intégrée au dossier romain et que le rédacteur du discours pontifical a cru utile de retenir, la légitimant par le fait même. La conversation avec le F. Tibère est datable avec une relative précision puisque ce frère (J.M. Gelin), né à Chassigny-Sous-Dun (Saône-et-Loire) en 1824, est décédé en 1903. La conversation a même dû avoir lieu peu après le décret romain du 9 août 1896 qui accorde à Champagnat le titre de vénérable, célébré par de nombreux triduums et qui relance dans le public l'intérêt pour sa mémoire<sup>10</sup>. Cependant, malgré le discours pontifical et la *Mono-graphie de l'Hermitage* cette tradition n'a pas suscité chez les Frères beaucoup d'intérêt.

Mais peut-être en mérite-t-elle un peu plus car, dans le récit de la découverte de la statue, nous pouvons déceler une partie réaliste : Champagnat demande une échelle à un charbon et lui montre une sta-

tue. Ce semble être le point de départ de la légende de la statue voyageuse. Mais surtout, Champagnat pourrait avoir alors trouvé les traces d'une construction qu'il interprète comme un ancien ermitage. Et cette hypothèse n'est pas sans fondement car, vers 1830, le mémoire du P. Bourdin (OM2/ 754) signale les bizarreries du F. Jean-Marie Granjon, premier disciple, qui, en 1826, en désaccord avec la direction donnée à l'œuvre...

« Veut faire une cellule, forge dedans...  
Les frères arrivent aux vacances, demandent où est le F. J.M. <sup>11</sup>, on leur défend de le voir pour ne pas le fatiguer ».

Le F. Avit confirme le fait en précisant : « Il se construisit une cabane de branchages sous le rocher qui surplombe l'endroit où l'on fit la grande terrasse en 1830 ». Or, longtemps directeur des frères et confident de Champagnat, Jean-Marie Granjon aurait pu réinvestir une information reçue du Fondateur, pour protester contre la crise traversée par la Société<sup>12</sup>. Et somme toute, l'existence d'un ancien ermitage sous un rocher et non loin du Gier est plausible car, sans être à proprement parler une solitude, ce lieu pouvait passer pour un petit bout du monde, le Gier traversant en

<sup>10</sup> *Panegyriques allocutions et discours prononcés à l'occasion de l'introduction de la cause de Marcellin-Joseph-Benoît Champagnat, prêtre mariste, fondateur des petits frères de Marie, 1896-97*, Lyon, X. Jevain, 1897.

<sup>11</sup> C'est le signe du prestige d'un personnage, qui fait figure de co-fondateur.

<sup>12</sup> C'est l'année de l'éloignement de M. Courveille et de Terraillon.

amont un défilé étroit impraticable, aujourd'hui occupé par un lac de barrage, la vallée ne retrouvant une certaine largeur et un habitat qu'au hameau de La Rive au bas de La Valla<sup>13</sup>.

## 7. L'HERMITAGE DE N. D. COMME RÉFÉRENCE AU MODÈLE TRAPPISTE

Le choix du mot « hermitage » peut s'expliquer aussi parce que Champagnat et Courveille inscrivent la S.M. dans la tradition du monachisme primitif, celui des Pères des Déserts d'Orient, remis à l'honneur par la tradition de la Trappe de l'abbé de Rancé au XVII<sup>e</sup> siècle, et réactivé durant la Révolution par Dom Augustin de Lestrangle<sup>14</sup> et de ses moines trappistes qui, partant de Normandie, fuient la Révolution Française, allant jusqu'en Russie et en Amérique et passant sous Napoléon pour des héros de la résistance au despotisme.

Toute la France catholique connaît cette épopée trappiste et ce n'est pas un hasard si le F. Jean-Marie Granjon et M. Courveille se rendent à la trappe d'Aiguebelle, l'un en 1822, l'autre en 1826. Dans sa lettre de juin 1826, celui-ci présente d'ailleurs ce monastère comme le modèle de ce que devrait être l'Hermitage. On ne peut négliger

non plus *Les vies des Pères des déserts d'Orient*, un classique de la littérature spirituelle, du P. Michel Ange Marin, minime (1697-1767) qui rappelle les exploits et la doctrine ascétique des anachorètes.

La Vie de Rancé par Dom Le Nain nous rapporte que celui-ci, prêtre mondain récemment converti, cherche à établir un "hermitage" dans les Pyrénées. Finalement, il optera pour la Trappe qui lui permettra d'assumer non seulement vie solitaire et vie communautaire mais aussi vie apostolique car, par sa correspondance, sa charité envers les pauvres et même l'entretien d'écoles, Rancé fait aussi de la Trappe un pôle de militance. Mais il est bien entendu que, même si les moines ne sont plus des solitaires comme les anachorètes, ils doivent vivre en un lieu solitaire comme l'exprime Rancé dans une lettre à l'évêque de Pamiers (Pyrénées) qui veut fonder un monastère :

"Une des choses principales sera celle de trouver l'endroit de l'établissement. Il faut qu'il soit dans un désert. Nos statuts anciens nous ordonnent de bâtir nos monastères dans des lieux séparés de tout commerce des hommes [...] il ne faut qu'un vallon où il passe un peu d'eau, et où il y ait quelque petite plaine de trois ou quatre arpents pour le jardin, qui fait la vie et la subsistance des religieux, avec un peu de bois"<sup>15</sup>.

<sup>13</sup> Je me demande d'ailleurs si la construction de la grande terrasse dans la pente au-dessus de la vallée du Gier dans l'hiver de 1830 (Avit, 1830, § 134) n'avait pas pour but de cacher un lieu rappelant les origines et l'opposition de J.M. Granjon.

<sup>14</sup> Voir notamment Augustin-Hervé Laffay, *Dom Augustin de Lestrangle et l'avenir du monachisme (1754-1827)*, Paris, Cerf, 1998, 659 p.

<sup>15</sup> Dom Le Nain, op. cit. p.248.



La Vie de Rancé par Marsollier (livre IV, ch. V) insiste longuement sur une autre particularité intéressante :

« Il (Rancé) n'avait égard [...] ni à la naissance de ceux qui se présentaient, ni à leurs richesses ou aux biens qu'ils eussent pu donner à la maison s'il eût voulu les recevoir. Il ne faisait aucune attention ni à la science ni aux talents, ni à la force, ni à la santé, ni à la beauté de la voix, ni aux autres qualités d'esprit et de corps avantageuses selon le monde, souvent nuisibles quand il s'agit de faire des saints [...] Aucun état n'en fut exclu (de la trappe) [...] Il reçut donc des personnes âgées et infirmes [...]

Comme Rancé, Champagnat a volontairement choisi un lieu retiré pour établir sa maison. Pour autant, comme lui, il ne l'a pas voulu trop loin des hommes et a pratiqué un très large accueil. M. Courveille n'a certainement pas influencé ce choix mais a volontiers partagé un idéal de vie retirée dont il s'est volontiers vu comme l'abbé, tout en étant plus réservé pour l'accueil de gens de toutes conditions<sup>16</sup>. Bien d'autres indices montrent que Champagnat a subi directement ou indirectement l'influence du monachisme d'esprit rancéen : ainsi, bien des noms de religion de frères sont inspirés par ceux des Pères des déserts (Dorothee, Casien, Arsène...) et surtout, en août 1834 (OM1/321) dans une lettre à M. Cholleton, il offrira le domaine de La Grange Payre pour les Pères Maristes de Valbenoîte car il estime qu'ils y sont trop mêlés au monde pour se

préparer à leur mission. L'hypothèse que le mot « hermitage » vienne de la tradition rancéenne est donc sérieuse, et la découverte d'un ancien ermitage n'aurait fait que renforcer chez Champagnat cette vision monastique de la S.M. beaucoup moins présente chez J.C. Colin et les Maristes de Belley.

## 8. SENS ESCHATOLOGIQUE DE « HERMITAGE DE N.D. »

Si le mot « Hermitage » peut venir d'une influence rancéenne, l'expression entière « L'hermitage de N.D. » ne vient pas de là car Rancé et ses successeurs utilisent les vocables classiques pour leurs abbayes : « N.D. de la Trappe » ou « N.D. d'Aiguebelle ». Et pour tenter de comprendre la pensée de Champagnat le mieux est de prendre « Hermitage de Notre-Dame » au sens propre : Marie en solitude qui appelle les âmes choisies par elle à partager sa vie retirée. Hermitage de Notre-Dame et Société de Marie seraient en somme des termes équivalents.

S'il n'est pas commun de songer à Marie comme ermite, Apocalypse XII nous offre une ouverture dans ce sens, par la vision du combat cosmique entre le dragon et la femme revêtue du soleil dont l'enfant, une fois né, est ravi aux cieux tandis que « la

<sup>16</sup> Ce sera un des grands sujets de discorde entre eux.

femme s'enfuit en un désert ». Dans le combat cosmique qui suit, Satan et les siens, rejetés sur la terre par Michel et ses anges, se lancent à la poursuite de la Femme qui reçoit deux ailes « pour voler au désert jusqu'au refuge où, loin du Serpent, elle doit être nourrie un temps et des temps et la moitié d'un temps ». Finalement, le dragon « furieux de dépit contre la Femme s'en alla guerroyer contre le reste de ses enfants, ceux qui obéissent aux ordres de Dieu et possèdent le témoignage de Jésus ».

Lors de la Révolution l'Apocalypse a été lue et interprétée avec passion et notamment ce chapitre. Champagnat comme Courveille baignent dans cette tradition et il est probable qu'ils le font à travers la lecture de *La cité mystique* de Marie d'Agreda lue avec passion par J.C. Colin et qui figure dans la bibliothèque de Champagnat en 1840. Or, cette sainte religieuse du XVII<sup>e</sup> siècle commente aussi par deux fois le chapitre XII<sup>17</sup>, en insistant sur Marie en solitude combattant victorieusement contre Satan.

« Cette Femme sera mise en la solitude où je lui préparerai un lieu [...] cette solitude où cette Femme s'enfuit est celle de notre grande Reine, [...] Je lui destine et lui assigne un lieu solitaire d'une grâce très éminente, » (Ch. VIII § 105)  
 [...] « elle soutint les plus grands efforts de Lucifer [...] s'attachant singulièrement à faire la guerre

avec une indignation particulière aux vierges consacrées à Jésus-Christ (Ch. X § 131) ».

A la fin de l'ouvrage Marie d'Agreda décrit même les ultimes combats de Marie retirée au Cénacle (ch. VII, § 508 p. 357) :

« Ils (tous les démons) résolurent de l'aller attaquer tous ensemble dans sa retraite, s'imaginant que dans cette solitude ils la trouveraient [...] moins vigilement protégée par celui qui la défendait »  
 [...] « Ils attaquèrent tous ensemble la bienheureuse Marie dans son oratoire »  
 [...] « ils firent (§ 510) leurs derniers<sup>18</sup> efforts, se servant de fausses révélations, d'illusions, de promesses, de menaces »...

A l'issue du combat (§ 516) Marie se retire en un désert intérieur : « et cet état est appelé désert parce que c'est la seule de toutes les créatures qui y ait été élevée ». A la fin du chapitre, Marie délivre une instruction dans laquelle elle se déclare : « le généralissime de ces guerres (contre Satan) après mon Fils (§ 529) ». L'infidélité des chrétiens ayant redonné du pouvoir à Satan, avec Jésus, dit-elle, « nous voulons toujours y (dans l'Eglise) avoir quelques âmes qui défendent la gloire et l'honneur de Dieu et qui combattent pour lui contre les démons pour leur plus grand confusion<sup>19</sup> ». Ainsi, dans sa première exégèse, Marie d'Agreda insiste

<sup>17</sup> 1<sup>o</sup> partie, Livre 1, ch. VIII-X) et 3<sup>e</sup> partie, livre 8, ch. VII.

<sup>18</sup> Dans le sens de « les plus grands ».

<sup>19</sup> La consécration de Fourvière est tout à fait dans cet esprit.

plutôt sur Marie dans sa solitude de Femme retirée au désert en attendant l'accomplissement du plan divin. Dans la seconde, son image est plus ambivalente : c'est, d'une part, la femme retirée physiquement dans son oratoire et spirituellement dans sa dignité hors du commun ; et d'autre part elle est la combattante pour le salut de l'Eglise à son origine mais aussi au cours de l'histoire.

Il est vrai que, si Marie d'Agreda utilise abondamment les mots « désert » ou « solitude » et parfois « oratoire », et n'emploie presque pas le mot « ermitage », environ 35 fois Marie reçoit le titre de « refuge ».

## 9. DES INDICES DE L'INFLUENCE DE MARIE D'AGRÉDA

Trouver chez Champagnat une filiation sûre envers *La cité mystique* n'est pas facile<sup>20</sup>, d'abord parce qu'il a laissé peu d'écrits spirituels personnels, mais aussi parce que *La cité mystique*, ouvrage très controversé, était réservée à la lecture privée pour personnes averties<sup>21</sup>.

Néanmoins, le brouillon d'une lettre (1827) où Champagnat expose ses misères à Mgr. De Pins (OM1, doc. 173) peu de temps après sa rupture avec M. Courveille exprime une vision eschatologique de la S.M. bien proche de Marie d'Agreda, notamment quand il évoque les « efforts de l'enfer » :

« Monseigneur,

[...] « Dieu veut cette œuvre en ces temps pervers c'est là toujours ma ferme croyance ; [...] La malheureuse affaire qui a eu lieu dans celui qui en paroissait le chef montre clairement les plus terribles efforts que tout l'enfer aie (sic) jamais enfantés pour renverser une œuvre qu'il prévoit lui devoir tant faire de mal. Jésus et Marie seront toujours le solide apuis (sic) de ma confiance ».

Dans sa circulaire de janvier 1828 il présente une vision plus pacifiée : C'est l'Hermitage comme nouveau jardin d'Eden où Marie

nouvelle Eve et ressource ordinaire prend soin de ses enfants choisis. C'est aussi la Jérusalem nouvelle.

<sup>20</sup> C'est dans le recueil 313 du F. François (catéchisme marial) que l'on trouve une référence certaine à Marie d'Agreda.

<sup>21</sup> Le P. Colin ne voulait pas que les jeunes pères la lisent.

« Dieu nous a aimés de toute éternité ;  
il nous a choisis et séparés du monde.  
La Sainte Vierge nous a plantés dans son jardin,  
elle a soin que rien ne nous manque ».

**Dans une autre lettre à Mgr. De Pins en 1835 (L. 56), il insiste, comme Marie d'Agreda, sur Marie cité mystique accueillant largement :**

« Notre maison s'accroît à vue d'œil [...] Je n'ose refuser ceux qui se présentent, je les considère comme amenés par Marie elle-même ».

**Mais déjà, dans une lettre au futur F. Louis-Marie (1832) il lui avait assuré :**

« Vous ferez le bien dans notre maison, Marie, notre bonne Mère vous protégera et, après l'avoir eue pour première supérieure, vous l'aurez pour Reine dans le ciel ».

L'expression « première supérieure » est peut-être l'indice le plus fort en faveur d'une influence de Marie d'Agreda, une expression très proche figurant dans la consécration à Marie du monastère de l'Immaculée-Conception d'Agreda le 22 mars 1643 placée en annexe à *La Cité mystique*. Très prolixe, elle renferme des passages saisissants pour un Mariste :

« Nous décidons que toutes les religieuses de ce monastère présentes et à venir s'appelleront Marie<sup>22</sup>, conservant ce grand nom si elles l'ont,

et le prenant si elles ne l'ont pas, avant ou après celui de leur baptême. Et moi, (Marie d'Agreda) la plus petite de vos servantes, j'abdique entre vos mains l'office que j'ai de supérieure de cette humble communauté, afin que nous n'ayons plus d'autre Mère et d'autre supérieure que vous, dont nous voulons être les inférieures [...] Prosternées à vos pieds, nous vous prions, notre très douce Mère, d'accepter cette élection et de nous gouverner désormais comme notre Protectrice spéciale et notre unique Supérieure. ».

L'idée de l'Hermitage comme domaine de Marie où elle accueille ses enfants fidèles pourrait donc devoir quelque chose à Marie d'Agreda. Mais pourquoi Champaignat renonce-t-il à l'expression « Hermitage de Notre-Dame ? »

## 10. UN TEMPS DE DÉSERT SPIRITUEL

La réponse se trouve dans sa lettre de 1827 à Mgr De Pins : celui qui paraissait le chef de cette œuvre sainte a été renversé par les efforts de l'enfer. Dieu veut cette œuvre, il en est toujours convaincu, mais « il veut peut-être d'autres hommes pour l'établir ». Tenant sensiblement les mêmes propos dans une lettre à M. Gardette (OM1/ 173) il ajoute : « je vois plus que jamais la vérité de ce que dit le roi prophète : *Nisi dominum edificaverit domum in vanum laboraverunt qui etc* ».

<sup>22</sup> Règles Communes de 1852, ch. VI : De la dévotion mariale, article 1 : « Les Frères s'estimeront infiniment heureux de porter le nom de Marie, et regarderont le bonheur d'être agrégés dans sa famille comme une des plus grandes grâces qu'ils aient reçues de Dieu ».

Champagnat reconnaît donc qu'une première forme de Société de Marie a échoué parce que ses promoteurs, soit n'avaient pas correspondu à la volonté divine (Courveille) ; soit n'avaient pas eu vocation pour cela (lui-même). De ce fait, le titre donné à leur fondation est devenu caduc. Désormais, Champagnat attend un signe de Dieu pour recommencer une fondation de la société des Pères qui lui tient à cœur mais en pensant qu'il n'est pas l'homme destiné à la faire advenir. Nous avons sans doute là une des clés d'explication de sa conduite en 1830-40 lorsqu'il accepte sans difficulté que la fonction de centre d'unité, puis de supérieur, passe au P. Colin, et qu'il entre lui-même dans la Société de Marie constituée en 1836. Son intuition de 1826 s'est réalisée : Dieu a voulu la S.M. par d'autres hommes.

## 11. LA CHAPELLE DE 1836 COMME MANIFESTÉ DE LA SPIRITUALITÉ PRIMITIVE

Durant le même temps, son œuvre a prospéré à tel point qu'il faut remodeler et agrandir la maison de l'Hermitage. Le F. Avit situe les débuts des travaux à l'année 1835 (Annales, t. 1 § 89) :

« On prolongea l'aile de l'ouest d'environ dix mètres, de manière à lui faire joindre la chapelle définitive dont les fondations furent jetées sur le dit rocher nivelé. On exhaussa l'aile orientale de trois étages pour y placer le noviciat, l'infirmerie et un dortoir. Cette aile ne joignait pas encore la chapelle. Elle en fut séparée par le rocher non encore coupé ».

Ces travaux se déroulent en même temps que les tractations entre J.C. Colin et Rome de sorte que la chapelle devient un monument symbolisant physiquement la réalisation officielle de la S.M. par le bref *Omnium gentium* du 29 avril 1836. Du 20 au 24 septembre, vingt pères réunis à Belley ont constitué canoniquement la Société de Marie en élisant le P. Colin comme supérieur et en prononçant leurs vœux. Mais cet acte n'est que le premier volet de la constitution de la S.M. car, aussitôt, les P. Colin, Convert et Champagnat se rendent à l'Hermitage pour présider la retraite des Frères. Le 3 octobre, Mgr. Pompallier, en partance pour l'Océanie, bénit la chapelle et, à l'issue de la retraite, le 10 octobre, les frères prononcent pour la première fois des vœux publics selon une formule qui les rattache (de manière assez ambiguë) à la Société de Marie<sup>23</sup>.

La nouvelle chapelle, dont le F. François<sup>24</sup> nous a laissé une description minutieuse<sup>25</sup>, manifeste par sa décoration la conception de la S.M.

<sup>23</sup> Le cérémonial affirme qu'ils font leurs vœux au supérieur de la SM (P. Colin) mais le procès-verbal indique qu'ils font les vœux au supérieur des Petits Frères de Marie, c'est-à-dire au P. Champagnat.

<sup>24</sup> Cahier des annales de l'Hermitage., AFM 213/16.

<sup>25</sup> Le F. Avit affirme qu'à l'époque de la retraite de 1836, début octobre « la chapelle définitive, commencée l'année précédente, était complètement terminée » (Annales, t. 1 § 148). Mais le P. Champagnat écrit à Mgr. Pompallier le 27 mai 1838 : « Nous avons terminé notre chapelle. Elle est très jolie ».

selon Champagnat. Le décorateur est Joseph Ravery (1800-1869) qui réalisera en 1840 le portrait du P. Champagnat. Dans le chœur, un axe vertical représenté, de haut en bas, la Trinité, le crucifix, l'Assomption, l'autel. Un axe ho-

rizontal, dont le centre est le tableau de l'Assomption, est constitué de dix médaillons inspirés par les litanies de la Sainte Vierge séparés par douze colonnes. Le plan ci-dessous nous donne l'essentiel de la disposition des œuvres.

	<b>Trinité (au plafond au-dessus de l'autel)</b>	
Ange adorateur (fresque)	<b>Crucifix (fresque)</b>	Ange adorateur (fresque)
Ste Vierge (statue) St .Louis de Gonzague (statue)	<b>Assomption (tableau)</b>	St Joseph (statue) St François Xavier (statue)
	<b>Autel</b>	
5 médaillons (fresques) séparés par des colonnes		5 médaillons (fresques) séparés par des colonnes
Janua Coeli		Foederis Arca
Stella Matutina		Rosa Mystica
Regina Virginum		Regina Martyrum
Sedes Sapientiae		Turris Davidica
Consolatrix Afflictorum		Auxilium Christianorum

Le message théologique vertical est classique : au plafond, un cercle de gloire représente la Trinité ; le crucifix évoque l'Incarnation et la Rédemption du Verbe, adoré par les anges. Évidemment, l'autel, lieu de renouvellement du sacrifice du Christ est la troisième partie de cet ensemble. Quant

à l'axe horizontal il est clair que Champagnat n'a pas pris au hasard les dix invocations parmi les 45 que comportent les litanies. Il est d'ailleurs assez facile de voir qu'elles se répondent deux à deux et constituent une sorte d'échelle mystique trouvant son expression ultime dans l'Assomption.

Côté Épître	<b>ASSOMPTION</b>	Côté Évangile
Ste. Vierge		St Joseph
St Louis de Gonzague		St François Xavier
<b>Janua Coeli</b> (porte ouverte)	Nouvelle alliance entre Dieu et les hommes	<b>Foederis Arca</b> (l'arche d'alliance)
<b>Stella Matutina</b> (une étoile)	L'annonce du salut	<b>Rosa Mystica</b> (une belle rose)
<b>Regina Virginum</b> (lis, couronne, colombe)	Marie modèle des âmes fidèles	<b>Regina Martyrum</b> (couronne de roses et palmes)
<b>Sedes Sapientiae</b> (siège surmonté d'une colombe)	Marie Mère du Verbe incarné	<b>Turris Davidica</b> (une tour)
<b>Consolatrix Afflictorum</b> (vigne enlaçant une croix)	Marie mère et chef de l'Eglise	<b>Auxilium Christianorum</b> (une croix et une épée liées)
<b>Frise de roses entourant la nef</b>	L'Eglise participant au mystère divin et à la gloire de Marie	<b>Frise de roses entourant la nef</b>

Ainsi, ces cinq niveaux symboliques représentent l'histoire du salut avec Marie, l'Assomption constituant à la fois l'origine et l'achèvement de la participation de l'humanité à son salut. Il est d'ailleurs probable que, comme dans bien des tableaux, l'image de l'Assomption s'inspirait de l'Apocalypse, Marie ayant la lune sous ses pieds et une couronne de douze étoiles sur la tête.

Chacune des deux séries de médaillons qui aboutit à l'Assomption a sa spécificité. Du côté épître, les symboles évoquent la stabilité, la fécondité, la pureté, l'espérance. La dominante c'est Marie, mère compatissante et toute pure ; c'est l'Immaculée-Conception. La statue de St Louis de Gonzague apparaît justement comme celle du parfait imitateur de

Marie par sa pureté. Du côté évangile, c'est davantage l'image de Marie comme chef, comme combattante : elle est la tour, l'arche, l'épée. François Xavier, le missionnaire par excellence, apparaît ici comme le modèle symétrique de Louis de Gonzague. St Joseph comme chef de la sainte Famille, gardien de Jésus et époux de Marie peut figurer lui-même comme symbole d'autorité et de dévouement.

Une lecture ascendante est aussi pertinente. Elle représente l'Eglise, mais aussi la Société de Marie souffrante et combattante, assistée de la sagesse et de la puissance défensive de Marie, l'imitant dans sa double dignité royale de vierge et de martyre (Salve Regina), accédant par elle au ciel et triomphant avec elle. Et, en dé-

finitive, nous avons là l'expression la plus achevée de ce que Champagnat voulait signifier dès 1824 par l'expression « L'Hermitage de Notre-Dame ».

Il semble donc qu'en construisant son programme iconographique Champagnat ait voulu rendre grâces à Marie pour l'œuvre qu'elle avait menée à bien et représenter l'essentiel de la spiritualité de la Société de Marie esquissée dès 1816 et enfin exposée au moment où la société des Frères atteint une relative maturité et où la Société de Marie se constitue comme corps ecclésial. Par le biais de l'art mural, Champagnat, grand bâtisseur mais aussi plus porté à la spéculation mystique que l'on n'a cru, affirme la S.M. au cœur de l'histoire du salut et la maison de l'Hermitage au cœur de la S.M.

Mais ce message iconographique de Champagnat a-t-il été compris ? Peu d'indices le laissent supposer. Si le F. François a soigneusement décrit la chapelle de 1836 il n'accompagne sa description d'aucun commentaire explicatif même s'il est vrai que, pour lui, l'Hermitage est « le grand reliquaire du P. Champagnat ». Et puis, menaçant ruine<sup>26</sup>, la chapelle de 1836 fut démolie en 1875 et donc la décoration avec, sans que quiconque – y compris le F. François encore vivant

- ait jugé utile d'en garder le souvenir soit par le dessin, soit par la photo pourtant déjà fort répandue à cette époque. Et la décoration de la nouvelle chapelle (*Monographie de N. D. de l'Hermitage*<sup>27</sup>) sera complètement différente<sup>28</sup>.

Apparemment les Frères n'ont pas établi de lien fort entre le décor de la chapelle et l'enseignement du Fondateur, comme si la spiritualité mariste s'y était trouvée cachée derrière des symboles trop connus pour être lus autrement qu'au premier degré. Mais il est vrai qu'on ne s'est guère interrogé non plus sur le premier vocable : L' Hermitage de Notre-Dame.

## CONCLUSION

Finalement, une chose est certaine : le vocable « Hermitage de Notre-Dame » né en 1824 symbolise le lien Champagnat—Courveille dans le projet de constitution de la SM au lieu des Gauds. C'est pourquoi la scission entre les deux hommes en 1826 occasionne son remplacement par une formule plus classique. Finalement c'est le mot « l'hermitage » qui fait le pont entre les deux époques, que celui-ci vienne de la tradition rancéenne, ou (et) du sentiment de Champagnat que Marie a désigné ce lieu.

<sup>26</sup> Elle a été construite à la hâte.

<sup>27</sup> Livret de 118 pages édité à Saint Chamond en 1925

<sup>28</sup> Exécutée en 1890 elle comporte dans le chœur deux rangées de saints : en bas St Pothin et St Irénée patrons du diocèse de Lyon, puis Pierre et Paul, l'ange gardien et St Michel. En haut au milieu la colombe de l'Esprit Saint et de chaque côté en vis-à-vis Sainte Anne et Sainte Philomène, Saint Louis de Gonzague et le Bienheureux Chanel, st Jean-Baptiste et St Etienne.



A ce sujet, il faut remarquer que la maison de La Valla n'a jamais reçu de nom à consonance spirituelle et que Champagnat l'a rapidement vendue, ce qui montre combien il faisait de différence entre le berceau de l'institut et son second centre. La légende de la statue découverte, emportée à La Valla et revenue d'elle-même, exprime symboliquement cette différence de statut entre les deux lieux et renforce l'idée d'un choix des Gauds guidé par des raisons autres que purement pratiques.

En définitive, pour bien comprendre la conception de la S.M. selon M. Champagnat, il faut relier le vocable

« Hermitage de Notre-Dame » de 1824 à la synthèse iconographique de la chapelle de 1836. Je me suis permis de formuler des hypothèses sur l'origine du mot-clé « Hermitage » que des travaux ultérieurs pourront confirmer ou infirmer. Je crois néanmoins ne pas me tromper en affirmant que le message exprimé par Champagnat, de manière assez ésotérique par « L'Hermitage de Notre-Dame », et de manière plus explicite dans la décoration de la chapelle de 1836, développe une vision grandiose de la spiritualité mariste qui vaut bien des traités pour peu que l'on consente à la décrypter en termes spirituels et non dévotionnels.



# RAPPORT SUR VERRIÈRES

## Archives de l'archevêché de Lyon, carton A 2 II 104



F. André Lanfrey

L'auteur de cette lettre est M. Cabarat, ancien chanoine du diocèse de Tours, devenu supérieur du petit séminaire de l'Argentière de 1805 à 1808. Il était, avec la plupart des professeurs, Père de la Foi, société interdite par Napoléon car rappelant trop la Compagnie de Jésus. Un temps sous la protection du cardinal Fesch, ces prêtres devront se disperser en 1808, M. Cabarat restant dans le diocèse comme chanoine et grand vicaire chargé des petits séminaires<sup>1</sup>. Nommé à cette fonction le 23 janvier 1808, il ne perd pas de temps, comme l'indique le rapport ci-dessous qui, à ma connaissance, n'a encore pas été publié par les sources maristes.

L'année 1808 est un moment charnière dans l'histoire de l'établissement : on y perçoit facilement qu'en dépit de nombreux aménagements, celui-ci est encore peu structuré quant à la vie matérielle et aux études, et que l'autorité diocésaine mène une politique de normalisation résolue. Présent à Verrières de la Toussaint 1805 à l'été 1813, M. Champagnat y a donc vécu le passage d'une œuvre largement improvisée et mal contrôlée, à une structure beaucoup plus ferme qu'annonce le rapport de 1808.

F. André Lanfrey

[1] « Lyon 27 juin 1808

*J'ai l'honneur d'adresser (sic) à votre altesse éminentissime le rapport des visites que j'ai faites par ordre de son conseil des petits séminaires de Verrières et de Roches<sup>2</sup>. »*

[...]

<sup>1</sup> Sur M. Cabarat, voir André Lestenschneider, *L'Argentière*, Lyon, 1905 p. 77-135 et OM1/ doc. 29 p. 179.

<sup>2</sup> Puis M. Cabarat donne des nouvelles d'un jeune homme nommé Pietra, protégé du cardinal.

[2] « Rapport sur les petits  
Séminaires de Verrières et de Roches - Visite du mois de mai 1808 »

[3] « Rapport au conseil de Son altesse Eminentissime Mgr. le Cardinal  
archev(êque) de Lyon, de la visite des petits Séminaires de Verrières et de  
Roches, faite au mois de may 1808.

### **Verrières**

Le petit séminaire de Verrières a été établi en 1805 par M. Perrier curé desservant de la paroisse (sic) dudit lieu. Cet ecclésiastique se trouvant dépositaire de diverses sommes dont on ignore la quotité, qui lui avoient été confiées, à condition qu'il les emploieroit à former quelqu'établissement pour l'éducation de la jeunesse, acheta en 1805 la maison presbitérale de Verrières moyennant 5500 F, et un an après, la maison voisine appartenant au nommé Clavelon, moyennant 4000 F.

M Perier forma dans ces deux maisons réunies une école et pension qui a eu le nom de Petit Séminaire, lorsque le conseil en a pris l'inspection, et a confié à M. Périer des élèves pour l'état ecclésiastique dont il paie la pension en tout ou partie.

L'année dernière M. Périer a augmenté son logement en faisant construire un bâtiment à 3 étages, attenant à la maison Clavelot où il a fait une grande cuisine et des dortoirs. Cet édifice avec les autres réparations coûte, au rapport de M. Périer, 8500 F. Il a aussi augmenté le jardin par l'acquisition d'un petit jardin voisin attenant à celui du presbitère, moyennant 300 F.

La maison Clavelot ainsi augmentée n'est séparée des édifices du presbitère que par un passage de 8 pieds qui communique de la cour au jardin. La maison Clavelot a 85 pieds de face vis-à-vis le jardin, et les bâtimens du presbitère, 65 pieds. Ces édifices, situés entre cour et jardin, présentent ce qui suffit pour un petit séminaire de 160 à 180 élèves. Cuisine, réfectoire, salle d'études et d'exercices, dortoirs, places de récréation, boulangerie etc. C'est dommage seulement que les escaliers des dortoirs soient incommodes et mal construits et que la cour soit étroite (elle n'a que 55 pieds). Il ya entrée à l'église sans sortir de la maison. Mais les jardins ne sont pas encore fermés. M. Périer travaille maintenant à cette clôture.

[4] La fontaine qui fournit l'eau à la maison est dehors dans une place publique vis-à-vis la porte d'entrée. Les jeunes gens sont ainsi exposés à sortir fréquemment sous le prétexte d'aller quérir de l'eau. C'est un inconvénient auquel M. Périer veut remédier en faisant venir l'eau de la fontaine dans sa cour par un

canal. Le bourg de Verrières est un lieu de passage très fréquenté. Il y a beaucoup de cabarets. Ceci exige une surveillance plus exacte sur la sortie des élèves<sup>3</sup>.

M. Périer n'est pas seulement propriétaire des maisons et jardin du petit séminaire de Verrières ; il jouit encore d'un bois de 65 métrées<sup>4</sup> (métérées) qu'il a acheté 12000 F. Il jouit, de plus, des revenus de divers domaines situés à Gumières et ailleurs, valant ensemble 30 à 40 000 F qui ont été acquis par une femme appelée la tante<sup>5</sup>. Celle-ci a passé contrat de vente à M. Périer d'une partie de 20 000 F et rapporte les fruits du surplus. On assure que cette femme a fait ces acquets<sup>6</sup> avec de l'argent qui lui avait été confié pour être employé aux frais de l'éducation de la jeunesse.

M. Périer, âgé de 42 ans, est intelligent et fort actif, surtout pour les objets temporels. Il seroit à désirer qu'il eût ces qualités au même degré pour les objets spirituels. Depuis qu'il est à Verrières il a trop négligé l'instruction des enfants de sa paroisse ; c'est une des causes pour lesquelles il n'est ni aimé ni estimé de la plus grande partie de ses paroissiens. Un des professeurs fait depuis quelques mois le catéchisme de la paroisse ; on en est content. M. Périer s'est excusé par la multitude de ses occupations. On a aussi trop peu de soin de l'instruction spirituelle des enfants qui ne se préparent pas prochainement à la première communion. La surveillance n'est pas assez exacte. La communication avec les étrangers est trop facile. Le nombre total des lits n'est que la moitié du nombre des pensionnaires<sup>7</sup>. M. Périer s'occupe peu des études ; il s'en rapporte pour cet objet au premier des professeurs. Outre le supérieur il y a au petit séminaire de Verrières sept professeurs et un préfet ou surveillant général.

- Professeur de 3°. M. Antoine Linossier, prêtre, âgé de 46 ans, capable, infirme, il ne peut marcher qu'avec l'aide d'une personne qui le soutient.
- De 4°. M. J. Bte. Nobis, tonsuré, âgé de 29 ans, il a fait sa théologie, vif, capable, laborieux.

<sup>3</sup> Les résolutions de Champagnat quant à la fréquentation des cabarets s'explique bien dans ce contexte.

<sup>4</sup> Le terme officiel est plutôt « métérée ». C'est évidemment une mesure de surface : environ un ha.

<sup>5</sup> Bienfaitrice zélée évoquée dans l'histoire du séminaire de Verrières.

<sup>6</sup> Terme juridique signifiant « acquisitions ».

<sup>7</sup> Un grand nombre de séminaristes couchent donc chez l'habitant. Ce sont des caméristes.

- [5] — Prof. de 5°. M. Chomarac, âgé de 32 ans, laïc, il a fait la philosophie au Puy, capacité médiocre.
- De 6°. M. Breuil de Roche, âgé de 20 ans, élève de St Irénée, capable<sup>8</sup>.
  - De 7°. M. Crépu, âgé de 27 ans, élève de St Irénée, capable, pieux et très édifiant.
  - De 8°. M. Bachelard, laïc, âgé de 37 ans. Il n'a étudié que la philosophie. Laborieux et capable.
  - Prof. des commençans. M. Chappuis, laïc, âge de 21 ans (en marge : N (ote). M. Chappuis a quitté Verrières au mois de juin).
  - Préfet. M. Jean Fr (ançois) Morlier ( ?) sous-diacre âgé de 23 ans.

En général, les professeurs de Verrières ne paroissent point affectionnés à cet établissement. Il n'y a que M. Linossier qui soit content. M. Chomarac paraît indifférent. Tous les autres demandent leur retraite.

Les domestiques de Verrières sont :

- 1° Une cuisinière âgée d'environ 40 ans
- 2° Une aide de cuisine âgée de 36 ans
- 3° Une lingère
- 4° Un boulanger et approvisionneur, homme veuf
- 5° Un jeune marmiton qui est en même temps étudiant.

Il ya 183 élèves dont

- 15 en 3<sup>ème</sup> dite humanités
- 16 en 4<sup>ème</sup> dite 3<sup>ème</sup>
- 25 en 5<sup>ème</sup>
- 30 en 6<sup>ème</sup><sup>9</sup>
- 26 en 7<sup>ème</sup>
- 29 en 8<sup>ème</sup>
- 42 commençans

Le nombre des domestiques est trop petit pour qu'une maison contenant tant d'élèves soit bien tenue, aussi est-elle d'une grande malpropreté.

M. Périer ne rend point de comptes au conseil. Le maximum de sa pension est de 24 F. par mois. Il a 18 pensionnaires des plus hautes classes pour qui le conseil lui paie 15 F. par mois, 4 pour qui on lui paie 8 F. et pour un 3 F. par mois.

<sup>8</sup> M. Champagnat est dans sa classe.

<sup>9</sup> Voir OM1/ doc. 9 (1807-8) qui signale 28 élèves en 6°, dont M. Champagnat.

*Le rapport est peu favorable à l'établissement de Verrières. Cependant il faut convenir qu'il s'y forme quelques sujets [6] propres à l'état ecclésiastique, surtout dans la classe des indigènes<sup>10</sup> parmi lesquels il s'en trouve qui, ayant été élevés originairement par de bons curés, conservent leurs heureuses habitudes de vertu et qui d'ailleurs sont intéressés à travailler de toutes leurs forces. Mais combien ces sujets seroient ils mieux formés si le petit séminaire de Verrières étoit mieux gouverné et combien de mal caché que nous avons lieu de soupçonner, surtout parmi les enfants, pourrait être diminué et guéri ! Les études pourraient aussi être améliorées. M. Linossier est propre à y contribuer, car il paroît qu'elles se sont un peu fortifiées depuis son arrivée à Verrières en juin 1806.*

*L'on n'a pas dissimulé à M. Périer que le bon gouvernement d'une paroisse considérable telle que Verrières, et la bonne direction d'un collège aussi nombreux, paraissoient au-dessus des forces d'une seule personne. C'est pourquoi il demande qu'on place chez lui un économiste qui soit chargé de la recette et de la dépense du petit séminaire, à qui M. Périer porteroit les revenus de tous les domaines dont il jouit, ainsi que de ceux de la tante, et qui rendroit compte de tout au Conseil. Mais il prétendroit rester toujours supérieur et propriétaire pendant sa vie.*

*Ce sera l'objet d'un examen ultérieur ».*

*Suit, p. 7-10 un rapport sur le séminaire de Roches, beaucoup plus favorable.*

## EN CONCLUSION

« L'on voit d'après ce rapport 1° que les deux petits séminaires de Verrières et de Roches ont besoin d'amélioration ou de réforme. 2° que celui de Roches est en meilleur état que celui de Verrières, surtout pour le moral, et

qu'il mériterait d'être conservé préférentiellement s'il falloir opter entre l'un ou l'autre. 3° Si l'on peut réformer convenablement celui de Verrières, il sera plus utile pour le diocèse de conserver l'un et l'autre ».

<sup>10</sup> Le mot désigne en principe les jeunes gens originaires de la région de Verrières. Mais M. Cabarat semble envisager les élèves issus de la campagne, dont M. Champagnat fait partie.





# LES SENTENCES DE LA CHAMBRE DU P. CHAMPAGNAT



F. André Lanfrey

Nous savons que les deux premiers Frères Maristes s'installent dans la maison Bonner le 2 janvier 1817 et que, jusqu'à la fin de 1819, ce que l'on appelle la chambre du P. Champagnat a été un local employé à un autre usage puisque le F. François nous dit<sup>1</sup> que la première retraite de communauté eut lieu en 1819 « à la classe, devenue ensuite la chambre du P. Champagnat au rez de chaussée ». Il ne précise pas la date exacte de cette retraite, qui semble la première de l'institut, mais comme sa prise d'habit (OFM/3, doc. 575 p. 244) a eu lieu le 8 septembre 1819<sup>2</sup>, celle-ci s'est déroulée dans les jours précédents.

Dans la circulaire du 2 juillet 1855, le F. François relate l'aménagement de la pièce :

« Notre pieux Fondateur, après avoir acquis dans la paroisse de Lavalla la modeste maison qui a servi

de berceau à l'Institut, répara de ses propres mains une petite chambre de cette maison, pour en faire l'oratoire de la Communauté naissante. Là, il réunissait souvent, aux pieds de Marie, les premiers Frères, pour prier avec eux et pour les former aux pratiques de la vie religieuse. »

Et il ajoute :

« Un jour, au milieu d'une instruction qu'il leur faisait sur le but de l'Institut et les moyens d'atteindre ce but par la fidèle observance des Règles, se laissant aller aux inspirations de l'Esprit de Dieu qui était en lui, il s'écria : « Quand aurons-nous le bonheur de posséder Jésus-Christ chez nous, de porter le costume religieux et d'avoir une chapelle pour y faire nos cérémonies ? Quand verrons-nous notre Congrégation bien constituée, ayant un noviciat bien organisé et des Règles bien établies ? Courage, mes chers Frères, ajouta-t-il : car tout cela viendra ; et le jour n'est pas éloigné où nous aurons l'habit religieux, une chapelle, un noviciat et des Règles pour nous diriger dans tout le détail de notre conduite. »

<sup>1</sup> A.F.M. 5101.302 p. 121.

<sup>2</sup> La chronologie mariste indique le 8 septembre 1818 mais cette date est peu vraisemblable. G. Rvat est entré à La Valla en mai pour étudier le latin. Il serait étonnant qu'il ait pris l'habit la même année. Sur les problèmes de date des entrées des premiers frères, voir OM1/ doc. 756, note 5.

Je serais tenté de dater ce discours du 8 septembre 1819 car il est bien adapté à une prise d'habit (encore laïc) tout en évoquant une structuration encore très embryonnaire. En outre, on comprend que le F. François, particulièrement concerné, ait retenu ces propos. L'aménagement de ce local, et donc la peinture des sentences, ont donc eu lieu en 1817-1819, peut-être même avant l'entrée de Gabriel Rivat le 6 mai 1818 puisqu'il ne se situe pas nettement parmi « les premiers frères ». Toujours est-il que les sentences suivantes sont écrites sur les murs :

« Jésus tout mon amour, Jésus tout mon bonheur.  
De votre feu céleste embrasez tout mon cœur.  
Loué soit le très Saint Sacrement de l'Autel.  
A Dieu seul toute la gloire.  
Béni soit la très pure et très immaculée Conception  
de la Bienheureuse Marie, Mère de Dieu. »

Celles-ci correspondent d'ailleurs très bien à l'ambiance d'une salle communautaire où pouvaient se dérouler des prières, des instructions et même des prises d'habit et des promesses. C'est donc là que le petit groupe de six disciples, probablement au cours du mois de septembre 1819, suivent les exercices de la retraite, élisent le F. Jean-Marie Granjon comme directeur et commencent à établir une règle. Et c'est peu après que le P. Champagnat emménage de nuit dans ce local<sup>3</sup>. Aussi, en 1820, la retraite aura lieu « à la petite chapelle au 1<sup>o</sup>

(étage) », la « classe » de 1819 n'étant plus disponible<sup>4</sup>.

Dans l'institut, on a trop oublié ce premier usage d'une pièce que le P. Champagnat va occuper de fin 1819 jusqu'en 1825. Le 5 février 1829, il vend la maison à M. Couturier, moyennant 1000 F (Annales de La Valla). Rachetée par l'institut en 1858, elle semble avoir d'abord peu servi, la chambre du Fondateur faisant longtemps office de débarras comme le disent les annales de la maison :

« Frère Gentien (le directeur en 1874-78) trouva cette chambre remplie de vieilleries, toute délabrée et les murs dégradés [...] Sur les murs on reconnaissait quelques traces de cadres dans lesquels on lisait quelques lettres, le reste avait disparu. Cependant quelqu'un avait eu la précaution de reproduire les paroles sur un bout de papier avant qu'elles aient entièrement disparu, et piqué ce bout de papier avec une épingle au-dessous de chaque cadre. Le frère Directeur fit venir le frère Cécilien de l'Hermitage qui répara les dégradations des murs, retraça les encadrements et reproduisit les sentences religieuses telles que le Père Champagnat les avaient tracées lui-même. Frère Cécilien parlait de les tracer à égales distances et d'une manière plus symétrique. Le frère Directeur lui dit : si le Père n'a pas bien pris ses mesures tant pis pour lui ; reproduisez tout exactement à la même place ; ce qui fut fait. On dit quelques fois :  
« Ah ! Si les murs parlaient... Ici les murs parlent et nous disent quelque chose de ce qu'il y avait dans le cœur de notre Vénérable Fondateur, vrai foyer d'amour de Dieu. »

<sup>3</sup> Vie du P. Champagnat, 1<sup>o</sup> partie, ch. 7 p. 78.

<sup>4</sup> AFM, Ibid.

Ces sentences seront rénovées après la béatification de Champagnat et, en 2012-2013, le sondage auquel a procédé M. Joan Puig Pey l'architecte, a permis de retrouver le travail originel et les deux restaurations ultérieures pour l'une des sentences<sup>5</sup>. Il a révélé en outre qu'à l'origine la salle était peinte en bleu ciel et que cette première sentence avait été exécutée de façon soignée en lettres noires entourées d'un rectangle aux couleurs orange et rouge vif.

## 1. LE PROBLÈME DES PAPIERS PIQUÉS SUR LE MUR

Nous savons que c'est le F. Vincent, pittoresque directeur de La Valla<sup>6</sup> qui a suscité le rachat de la maison en 1858, en trouvant des bienfaiteurs pour la payer. Mobilisés par la construction de St Genis-Laval et les démarches pour faire reconnaître la congrégation par Rome, les Supérieurs ne pouvaient guère attacher une grande importance à cette acquisition qu'ils ont acceptée parce que n'imposant pas de dépense.

D'après les Annales de La Valla, la décision aurait été prise par le conseil

d'administration de l'institut<sup>7</sup> le 10 août 1858. Le F. François est alors à Rome où il est parti avec le F. Louis-Marie, le 6 février, pour faire autoriser la congrégation ; et il ne rentrera que le 25 août. Le F. Louis-Marie, lui, est revenu à la fin du mois d'avril. Comme la chronologie mariste signale que l'administration générale quitte l'Hermitage pour St Genis-Laval le 6 août, la décision aurait été prise dans la nouvelle maison-mère. Finalement, l'achat sera autorisé par décret impérial le 9 décembre 1858 (Annales de La Valla)<sup>8</sup>. L'acte de vente est passé chez le notaire Finaz à une date non précisée, vraisemblablement en 1859. Jusque vers 1874, la maison reste en l'état, peut-être en raison de la situation de tension entretenue par l'entrepreneur mais encombrant F. Vincent, mal vu du curé et du vicaire.

Le seul indice certain d'un intérêt pour ce local ce sont les papiers piqués au mur, certainement lors d'une visite des lieux par les acquéreurs au moment des pourparlers d'achat en 1857 ou au début de 1858. Les sentences étaient donc déjà largement effacées. Mais l'un au moins des visiteurs, peut-être le F. François lui-même, s'en souvenait. En prenant la peine de les transcrire, et de placer

<sup>5</sup> Il est regrettable que d'autres sondages n'aient pas eu lieu pour les autres sentences. L'examen partiel d'une seconde sentence a cependant montré les mêmes caractéristiques.

<sup>6</sup> Dentiste et rebouteux, il était très populaire.

<sup>7</sup> La lettre administrative n° 3284, qui annonce cette intention d'achat au préfet de la Loire est de juillet.

<sup>8</sup> Reconnus comme association d'utilité publique les Frères Maristes sont sous le contrôle de l'Etat.

des papiers en attente d'une restauration, ces visiteurs leur reconnaissent une valeur patrimoniale.

Cependant, en 1874 le F. François est toujours vivant et présent à l'Hermitage et il est curieux que les Annales de la Valla ou un autre document ne signalent pas son rôle ou au moins son opinion lors de la restauration des sentences. Celles-ci sont donc mal documentées : peintes avant 1819, délaissées de 1825 à 1858, elles suscitent un bref intérêt mais ne sortent définitivement de l'ombre qu'en 1874 sans qu'apparemment le F. François y soit pour quelque chose. Mais il est vrai que, pour lui, « le grand reliquaire du P. Champagnat » c'est L'Hermitage. Les Frères des générations suivantes paraissent moins exclusifs : La Valla devient assez tôt « le berceau » de l'institut.

## 2. UNE THÉOLOGIE MYSTIQUE SANS IDENTITÉ MARISTE CLAIRE

Ces sentences ne sont pas de banales invocations de dévotion populaire mais une synthèse trinitaire, eucharistique et mariale révélant une véritable théologie mystique dont on ne peut attribuer la conception qu'au P. Champagnat.

Mais pourquoi ne trouve-t-on nulle part de texte rappelant l'importance de ces sentences dans la tradition de l'institut ? Nous sommes également surpris de ne pas y trouver la devise mariste exprimée à Fourvière en juillet 1816 : « Tout pour la plus grande gloire de Dieu et pour l'honneur de Marie, Mère de N.S.J.C. », formule qui sera reprise dans la promesse des Frères pour cinq ans : « Nous soussignés, pour la plus grande gloire de Dieu et l'honneur de l'auguste Marie ». Au total, nous ne trouvons qu'une seule similitude, approximative, avec la spiritualité mariste :

Fourvière (1816)	La Valla
Louée soit la sainte et immaculée conception de la bienheureuse Vierge Marie	Bénie soit la très pure et très immaculée Conception de la Bienheureuse Marie, Mère de Dieu.

## 3. LA TRACE D'UNE FORMATION PREMIÈRE DES FRÈRES

Ces sentences correspondent à la tradition monastique multipliant sur les murs des cloîtres, des salles ca-

pitulaires, des corridors, voire des cellules, des maximes invitant à la méditation et pouvant inspirer des oraisons jaculatoires. Elles auraient donc eu pour but de donner à cette maison laïque une atmosphère conventuelle.

Surtout, elles suggèrent une première phase de l'institut, durant laquelle le P. Champagnat, qui n'est que le directeur spirituel d'une association informelle de jeunes laïcs, ne révèle que progressivement à ses disciples le projet mariste. D'où la formulation d'une spiritualité élevée, mais assez générale. Nous aurions un indice de cette discrétion dans la formule d'engagement pour cinq ans (OM1/ doc. 168) dans « la pieuse association de ceux qui se consacrent, sous la protection de la bienheureuse Vierge Marie, à l'instruction chrétienne des enfants des campagnes ». Cette formule, datant pourtant de 1826, semble avoir gardé la trace du moment où l'association n'utilise pas encore l'expression « Frères de Marie ».

De même, nous savons, par le carnet de retraite du F. François, que la devise mariste « Tout à la plus grande gloire de Dieu et à l'honneur de l'auguste Marie » est employée à la retraite de 1819, mais peut-être pas auparavant. Cela nous invite à voir dans le discours aux Frères cité plus haut une véritable révélation des intentions de Champagnat : ne pas se contenter d'une simple association mais constituer progressivement un ordre religieux. La fin de l'année 1819 serait donc un moment décisif, le groupe des Frères se définissant pour la première fois par un nom (Frères de Marie) et une devise, sans compter la nomination d'un directeur et la présence d'un supérieur.

Les sentences écrites sur les murs perdraient donc leur intérêt car tra-

duisant une phase dépassée de l'œuvre ; et en occupant le local où elles ont été peintes, le P. Champagnat les privatise en quelque sorte.

Si ces sentences, comme je le crois, traduisent les axes essentiels de l'enseignement spirituel des deux premières années de La Valla, elles méritent une grande attention car, en dépit de leur faible empreinte mariste, elles montrent que M. Champagnat n'a pas invité ses disciples à des dévotions ou à une religion élémentaire mais, d'emblée, à une véritable spiritualité propre à les initier au projet mariste. Les effets de cette formation se retrouveront à un degré éminent chez plusieurs d'entre eux comme le F. Louis, le F. François... ou même Jean-Marie Granjon et donneront à l'œuvre une assise solide.

#### 4. DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE

Je trouve tardivement dans le cahier des Annales de la maison de l'Hermitage (FMS 213/16), à la page 30, le texte suivant qui nuance ce que j'ai écrit ci-dessus et y apporte des compléments importants :

« Sentences à la chambre du P. Champagnat à Lavalla  
Comme avant que le P. Champagnat vint habiter avec les Frères, l'appartement, qui est devenu sa chambre, servait de classe et de salle d'exercices, on y avait mis les sentences ordinaires des classes et quelques sentences pieuses ; voici celles qui s'y voient encore :  
1°- Il faut écouter attentivement le cathéchisme (sic)

- 2°- Il faut écrire sans perdre le temps
- 3°- Jésus tout mon amour, Jésus tout mon bonheur,  
de votre feu céleste embrasez tout mon cœur.
- 4°- Loué soit le T.S. Sacrement de l'autel
- 5°- A Dieu seul toute gloire
- 6°- Bénie soit la sainte et immaculée Conception  
de la bienheureuse Marie, Mère de Dieu
- 7°- (écriture différente) Dieu me voit  
(au-dessus de la porte). »

Il est clair que les sentences 1 et 2 s'inspirent de la Conduite des Ecoles des F.E.C.<sup>9</sup> Elles laissent entendre que la méthode des Frères exerce une influence dès les premières années. La 7° est également classique et on trouve dans la Vie de Champagnat une instruction sur cette sentence dans le chapitre sur la présence de Dieu<sup>10</sup>.

<sup>9</sup> F. P. Zind, Bx. M. Champagnat son œuvre scolaire dans son contexte historique, Rome, 1991, p. 359.

<sup>10</sup> Vie du P. Champagnat, 2° partie, ch. V, p. 329.

## LE CADRAN SOLAIRE DE L'HERMITAGE

F. André Lanfrey

Les nombreux visiteurs de L'Hermitage ne remarquent guère une stèle, posée dans le pré tout près de l'endroit où se dressait la fameuse « chapelle des bois », et surmontée d'un appareillage en fer dont l'usage, à première vue, n'est pas évident. Il s'agit pourtant d'un trésor patrimonial non négligeable : une horloge astronomique ou, en termes techniques, un cadran solaire équatorial à équation, qui permet de connaître avec précision le temps réel d'un lieu. Sur l'instrument lui-même est indiquée sa date de fabrication : 1851.

C'est M. Jean Rieu, ingénieur, professeur à l'Ecole des Mines de St Etienne, qui nous a invités à accorder une attention plus grande à cet instrument fort rare, fabriqué par l'abbé Jean-Marie Guyoux, (1793-1869) curé de Montmerle, paroisse établie non loin du village d'Ars, où se trouve aussi un de ces cadrans, et proche aussi de St Didier-sur-Chalaronne où le P. Champagnat a fondé un établissement en 1836.

De ses recherches, M. Rieu vient de tirer un ouvrage intitulé *Les cadrans solaires de l'abbé Guyoux*, qui fait sortir de l'oubli un mathématicien hors pair en même temps qu'un prêtre à peu près contemporain de Marcellin Champagnat. M. Rieu a pu retrouver, et parfois restaurer, vingt-sept cadrans solaires conçus et fabriqués

par l'abbé Guyoux entre 1831 et 1867, à la fois simples et précis.

Jean-Marie Guyoux est né à Bully, au nord du département de la Loire, le 15 juin 1793. Il est fils d'un potier et le premier garçon d'une famille de dix enfants. J'ai pu trouver quelques étapes de sa formation ecclésiastique : sous-diaconat le 18 décembre 1820 ; diaconat le 17 mars 1821 et ordination sacerdotale le 17 juin 1821, à 28 ans. Il est donc vraisemblablement entré au grand séminaire St Irénée à la Toussaint 1818. Malheureusement, nous ne savons pas où il a fait ses études antérieures et développé ses talents de mathématicien : probablement à St Jodard puis Verrières. En 1813, il n'est pas sur les listes de conscrits, ce qui laisse entendre qu'il est dispensé comme étudiant ecclésiastique.

Au fond, il suit le même parcours que M. Champagnat avec cinq ans de décalage. Ils se sont sans doute rencontrés occasionnellement avant que leurs destins ne divergent : de 1821 à 1869 l'abbé Guyoux restera à Montmerle, d'abord comme vicaire, puis comme curé. Le diocèse de Belley étant reconstitué en 1823, l'abbé Guyoux n'appartiendra plus à celui de Lyon. C'est à Montmerle que, tout en étant un curé zélé, il construira ses cadrans solaires, pour les installer ensuite dans un rayon restreint, puis à

plus longue distance. Les cadrans de 1846 à Jonzieux, près de Marlies, et de 1851 à L'Hermitage sont les plus lointains. Il n'est pas indifférent de noter que Jonzieux était la patrie de M. Jean-Louis Duplay, ami de M. Champagnat puis professeur et supérieur du grand séminaire.

Jusqu'aujourd'hui, je n'ai pas trouvé de document mariste (texte ou iconographie) évoquant l'installation de ce cadran solaire en 1851 à L'Hermitage. Mais il est vrai que sa présence peut s'expliquer facilement : la vie d'une maison conventuelle étant rythmée par la cloche, il faut disposer d'une bonne mesure du temps. Bien sûr, les montres et horloges mécaniques existent, mais elles sont chères, et leur fiabilité est aléatoire. A une époque sans moyens de communications rapides, seule une horloge astronomique donne l'heure juste. C'est pourquoi des cadrans solaires de l'abbé Guyoux, ou d'autres fabricants, se trouvent encore aujourd'hui dans des lieux conventuels, comme à l'abbaye trappiste des Dombes (1863). C'était aussi un instrument important pour la sonnerie des cloches de l'église : à Jonzieux le cadran était dans le jardin du presbytère. Enfin, c'était un élément décoratif dans les parcs des châteaux.

Depuis sa fondation en 1817, l'institut s'était passé d'un tel instrument. C'est pourquoi les premiers Frères ont eu quelques problèmes avec le calcul du temps. La Vie du Fondateur nous dit que, dans les premières années, « comme ils étaient très pau-

vres et qu'ils n'avaient pu se procurer un réveil, il arrivait quelquefois qu'ils se levaient trop matin ou trop tard ». Aussi M. Champagnat, au moyen d'un fil de fer tendu entre la cure et leur maison, faisait sonner une cloche pour le réveil (Vie ch. 6 p. 73). La présence du P. Champagnat au milieu des Frères à partir de la fin 1819 résolut le problème. Dans le projet de prospectus de juin 1824 (La regla de Fundador p. 24), parmi les objets en vue d'une fondation d'école, l'institut demande : « 10° « une horloge à réveil ». A L'Hermitage, à partir de 1825, c'est à nouveau la cloche qui règle la vie. Les Annales du F. Avit (1830 § 147) font l'éloge du F. Jean-Joseph (J.B. Chillet) : « Il fut réglementaire pendant 15 ans et il ne s'oublia jamais d'une minute. Sa cloche se faisait toujours entendre à l'heure exacte. »

Les livres de compte nous donnent aussi de bons renseignements sur l'usage des montres et horloges. Dans le livre des recettes (OFM1/ 111/1) en janvier 1832 : « Reçu de François Gînest (futur F. Apollinaire) 50, 75 F. plus une montre de cuivre ». Dans les dépenses de 1837, (OFM 130/ 17) le secrétaire note : « J'ai reçu de Monsieur Champagnat pour montant d'une horloge et d'une montre la somme de soixante et dix et huit francs le 22 Xbre 1837 ». Dans les dépenses de 1838 (ODM, 131/20) : « Pour payer l'horloger 37 F. » ; et en 1841 (OFM 134/12) : « Pour solde de tout compte à Michoudet, horlogier (sic) 34 F. » Enfin le prospectus de l'institut de 1837 (C. 1, p. 242) demande pour le « laboratoire » (salle d'études) des frères : « un ré-



veil avec la caisse (40 F.) ; une montre : (30 F.). Comme la valeur totale du mobilier est évaluée à 1370 F. l'achat d'instruments pour le calcul du temps dans une école est de plus de 5 %.

La montre étant un objet coûteux voire luxueux, au chapitre de 1852, les supérieurs envisagent sa suppression dans les communautés. Mais le factéieux F. Avit (Avit 1852 § 49) fait capoter le projet : on peut en effet s'en passer, dit-il, même en promenade : « Il suffira que l'un des promeneurs porte l'horloge avec la caisse sur son dos à l'aide des bretelles. Il passera le premier et les autres auront toujours ainsi l'heure sous les yeux ». Mais vers 1880, il le regrettera : « Elles se sont tellement multipliées depuis, qu'il en est résulté un abus ».

De tous ces textes nous pouvons conclure, de manière un peu impressionniste, que, dans l'institut, si l'usage de la cloche ou de l'horloge (avec sonnerie) est nécessaire à la vie communautaire et professionnelle, celui de la montre, objet individuel, coûteux et facilement détraqué, fait problème mais se répand irrésistiblement. On vit de moins en moins sur l'observation du soleil et le son des cloches. Et d'ailleurs le prix des montres baisse.

Aussi, l'installation d'un cadran solaire en 1851 paraît aller à l'encontre d'une tendance générale. Cependant, cette date serait assez logiquement liée à l'autorisation légale de l'institut le 20 juin 1851. La Chronologie nous rappelle d'ailleurs qu'en reconnaissance de cet événement, le 7 sep-

tembre, sont bénies à L'Hermitage une statue de la Sainte Vierge, installée dans la cour du midi, et une autre de St Joseph dans la cour intérieure. L'installation de l'horloge astronomique serait, somme toute, complémentaire de l'érection de ces deux monuments : comme la promesse d'un renouvellement de ferveur religieuse par un usage plus exact du temps dans une société qui tend vers l'ordre religieux. Et puis, son intérêt pédagogique n'était pas négligeable pour les jeunes frères en formation. En même temps, établi au jardin, ce cadran permettait aux frères travailleurs manuels d'organiser leur temps de manière plus rigoureuse.

Mais ce ne sont là qu'hypothèses et on peut en ajouter une autre en sens contraire : cet instrument de l'abbé Guyoux n'aurait-il pas été installé à une date plus tardive, car provenant d'un autre lieu, en particulier de St Genis-Laval où les Frères ont acheté en 1853 le « château » du Montet, pourvu d'un grand parc où la présence d'un cadran solaire aurait fait partie du décor normal d'une demeure à prétention aristocratique.

En tout cas, c'est en ce lieu que nous retrouvons une histoire d'horloge qui suggère que l'influence de l'instrument de l'abbé Guyoux ou de tout autre type d'horloge astronomique était faible chez les frères. Le F. Avit nous raconte en effet (Annales 1866 § 32-34) que le F. Dacien avait construit une horloge mécanique exposée dans une salle à St Genis-Laval de 1859 à 1866 : « Elle marquait le mouvement

diurne de la terre, les phases de la lune, la marche de plusieurs autres planètes, le lever et le coucher du soleil. Un soldat, placé sur un chemin de fer rectiligne, indiquait les minutes avec son épée et s'en retournait à chaque heure, pour recommencer son voyage... » Elle sera finalement démontée pour faire place à une cordonnerie, et ses pièces,

remisées au grenier, seront pillées par les soldats occupant la maison pendant la guerre de 1870.

Il n'en reste pas moins que, même dépourvu de documentation, ce cadran solaire existe, qu'il est d'un réel intérêt patrimonial et que son état nécessiterait une restauration.

## ATLANDIDE 14

### La correspondance d'un Frère Mariste mise en scène

F. André Lanfrey

Le 13 juin 2005, un groupe de quatre frères, dont je faisais partie, est descendu de Lyon en Avignon pour assister à une pièce de théâtre nommée « Atlandide 14 » évoquant la guerre de 14-18 derrière un titre fondé sur la comparaison entre la destruction de l'Europe et l'engloutissement de l'Atlandide.



F. Michel Séraphin

L'auteur de la pièce, Corinne François-Denève, s'est inspirée principalement de la correspondance authentique de Séraphin Michel, Frère Mariste, en religion F. Aloysius, natif d'Orange, revenu d'Espagne en 1916-1918 pour faire la guerre comme infirmier. Ecrites à sa belle-sœur Antoinette, établie à Jonquières, bourg au nord d'Avignon, dont le mari a été tué en septembre 1914, ces trente-cinq lettres, données par Henri Michel, fils d'Antoinette, ont été recueillies par le curé de Jonquières et déposées aux archives communales d'Avignon. Le F. Colin Chalmers, archiviste général à Rome, a fourni de précieux renseignements complémentaires sur le F. Aloysius.

Evidemment, l'auteur n'utilise que très partiellement cette corres-

pondance car son propos est de mettre en scène l'atmosphère de la guerre à l'arrière du front et du côté de femmes. Trois actrices commentent les nouvelles reçues du front en exprimant leurs interrogations et leurs angoisses devant un conflit qui les dépasse et met en cause les certitudes antérieures. C'est une évocation émouvante de la guerre vue du côté des femmes et de l'arrière même si on peut regretter que l'auteur fasse de l'un des personnages le représentant d'une idéologie laïque en fort contraste avec une correspondance de ton très religieux. Mais nous sommes au théâtre et en France. Ajoutons que cette pièce, pourvue d'articles remarquables des promoteurs de cette création a été publiée aux éditions « C'est-à-Dire » de Forcalquier : cad-editions@orange.fr.

Pour nous, Frères Maristes c'est l'occasion de nous souvenir de l'école de Jonquières, sur laquelle le F. Avit, dans les Annales des maisons, a laissé une notice. Fondée en 1851, cette école communale sera laïcisée en 1886. Une école libre créée en 1889 a sans doute été fermée en 1903.

Quant au F. Aloysius, (MICHEL Séraphin-1882-1963) décédé à St Paul-Trois-Châteaux, après avoir séjourné au Mexique, au Texas, à Cuba, il est revenu en France en 1935, no-

tamment à Bourg-de-Péage. Lors de la représentation j'ai personnellement parlé avec un monsieur qui l'avait connu. Il a eu droit à une brève notice biographique dont la photo ci-dessous est tirée.

Cette pièce de théâtre nous révèle aussi la richesse d'un fond qui n'a été que partiellement exploité car, outre

les 35 lettres adressées à sa belle-sœur, le F. Aloysius en a envoyé sept à sa famille et 36 à son père. Le dossier contient aussi 66 lettres de Frères Maristes à leur confrère (1915-1929) et 17 circulaires adressées aux Frères mobilisés en 1916-17 (Livret Atlantide 14 p. 16). C'est un trésor patrimonial qui mériterait d'être exploité pour lui-même.



## RESTAURATION DE LA « PIETÁ » OU STATUE DE « DAME DE PITIÉ » DE LA VALLA EN GIER

F. Michel Morel

Le 8 Février 2015, a eu lieu une petite cérémonie pour marquer l'installation de la statue restaurée de Notre Dame de Pitié, dans la maison des origines des Frères à La Valla en Gier ; cérémonie qui s'est déroulée à la suite de la messe dominicale à laquelle participaient une bonne soixantaine de Vallauds.

D'après la conservatrice des Monuments historiques de la DRAC de Rhône-Alpes, cette statue en bois polychrome, de 96 cm de haut, par 81 de large et 38 de profondeur peut être datée du début du XVIIIe siècle. Elle est particulièrement remarquable par l'élégance de la composition générale et l'expression de la Vierge. Depuis 1905, elle est la propriété de la commune de La Valla et, depuis le 30 décembre 1982, inscrite à l'inventaire des Monuments historiques.

Cette statue, vénérée par les habitants, est restée très longtemps dans la chapelle de Leytrat sise à un km environ du bourg de La Valla. Le Père Champagnat lui-même, ses paroissiens et les premiers frères s'y rendaient régulièrement en pèlerinage. C'est devant cette statue qu'il est venu prier Marie pour obtenir des vocations en 1822. Volée en novembre 1973 et retrouvée au mois d'Avril 1974 chez un antiquaire, elle fut, pour plus de sécurité, placée à l'église et

ensuite dans une sacristie, sans être mise vraiment en valeur.

Lors de la rénovation du « berceau de l'Institut », les Frères de La Valla ont demandé au maire de la commune et au curé de la paroisse de placer cette statue dans l'espace-musée de la maison Champagnat. Ce qui leur a été accordé. On a découvert alors que son état très dégradé nécessitait des travaux de conservation et, si possible, de restauration. Monsieur le maire a accepté de faire les démarches pour obtenir les financements nécessaires à la réalisation de ces travaux, confiés à l'Atelier Virginie Lamarche-Barral de Chambost-Allières (Rhône). Ils ont duré plusieurs mois : du 24 Avril 2014 au 5 Février 2015.

Il a fallu d'abord procéder aux travaux de conservation : traitement du bois et consolidation des parties détruites par les insectes xylophages. Ensuite, avant restauration, un long travail au scalpel a permis de révéler la polychromie originelle du manteau et de la robe de la Vierge alliant or, plaques d'argent et bleu, très différents des masses bleues et rouges de repeints qui noyaient tout relief.

Pour les autres parties, où ne subsistaient pratiquement pas de traces

des couleurs originelles, il a fallu faire un certain travail d'interprétation, conforme cependant au style du baroque tardif. Ainsi, pour la couleur des chairs, en particulier celles des visages du Christ et de la Vierge, la restauratrice a dû mettre quelques éléments de couleur : chevelure, sourcils et moustaches plutôt noirs

pour le Christ ; brun pour les sourcils de la Vierge.

L'aspect actuel de la Pietà est évidemment très différent de ce qu'il était auparavant. Celle-ci a gagné en lisibilité, surtout par la mise en valeur des drapés et des sentiments émanant des personnages.



## DE NOUVELLES RESSOURCES AUX ARCHIVES GÉNÉRALES

F. Colin Chalmers

Deux ensembles de ressources précieuses seront bientôt disponibles pour les chercheurs qui étudient l'histoire de fondation de l'Institut. Les *Lettres du Père Champagnat* et un certain nombre de *Cahiers du Frère François* ont récemment été professionnellement numérisés et les analyses seront placées dans le programme informatique Archivum. Cela permettra un accès plus large aux documents originaux et les chercheurs n'auront plus à venir aux archives à Rome pour les consulter.

Par un ami et ancien étudiant des frères en Italie, l'archiviste pris contact avec une compagnie spécialisée dans la numérisation de documents à partir d'instruments hautement sophistiqués. Ces numériseurs pouvaient faire un travail d'une qualité de beaucoup supérieure à celle que nous pouvons obtenir avec les instruments de la Maison générale. Les coûts étaient extrêmement modestes tenant compte du temps et de l'expertise.

La liste suivante comprend des documents du Père Champagnat qui furent numérisés : Séries 111, 112, 113, 133, 134, 137, 144. Nous avons aussi numérisé deux *Registres de Prise d'habits* : a) 1829-1839 et b) 1840-1858.

Des *Cahiers du Frère François* furent numérisés les numéros 301, 302,

303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312 et 313.

La compagnie disposait de trois genres de numériseurs : TIFF : la qualité ultime de numériseur. Ces numérisations ne seront pas disponibles sur Archivum, mais seront disponibles pour les chercheurs qui nécessitent une numérisation de haute qualité pour leurs recherches. JPEGWEB : une numérisation de qualité supérieure et JPEG300, qui donne une qualité de numérisation suffisante pour consulter les documents.

Voici la façon d'ajouter ces numérisations sur Archivum : Une page de numérisation format JPEGWEB sera disponible sur Archivum de telle sorte que les chercheurs pourront vérifier si c'est le document dont ils ont besoin. Chaque page numérisée est ajoutée séparément à Archivum sous le format JPEG300. C'est une procédure plutôt laborieuse vue que certains documents sont très longs. Quelques-uns des *Registres*, par exemple, contiennent plus de 100 pages. Une transcription de chaque document en pdf sera également disponible. Chaque document est une entrée sur Archivum.

D'autres numérisations de documents officiels seront ajoutées dans un futur prochain. Les lecteurs des *Cahiers maristes* seront tenus informés des progrès de cet important projet.





## FRÈRE FREDÉRIK McMAHON (1928-2015)

F. Michael Green

Avec la mort à Sydney de Frère Frédéric Mac Mahon, le 29 septembre 2015, le monde mariste a dit un au-revoir à quelqu'un qui non seulement a apporté une contribution très appréciée à la connaissance mariste pendant trois décennies, mais qui a aussi rendu les richesses de l'histoire mariste accessibles à un très large public. Les livres et les articles écrits par Frère Frédéric vont continuer à informer et former les Maristes pendant de longues périodes à venir.

Frère Frédéric a commencé sa formation mariste en 1947 à Mittagong où il a fait son juvénat et son noviciat. Il a fait profession le 2 juillet 1950 et a passé les vingt-cinq années suivantes à enseigner, à travailler dans l'administration et à poursuivre des études et aussi à diriger, pendant douze ans, trois écoles secondaires ; il a aussi été supérieur de communauté. A l'Université de Sydney, il a obtenu son BA (licence de lettres) en anglais et en histoire – ses principales spécialités d'enseignement – et il a obtenu des certificats d'études supérieures en théologie et spiritualité à l'Union Catholique de théologie. Il aimait enseigner et il est connu comme un maître dans sa profession. Il a aussi été reconnu comme un administrateur très com-

pétent. Il a fait son second noviciat à Fribourg en Suisse en 1970. La période suivante de la vie de Frédéric lui a fait jouer un rôle important dans la direction de la Province à la fois comme Conseiller provincial et comme Econome provincial.

La troisième étape de sa vie a commencé par une nomination à la maison générale en 1985 pour des recherches et pour écrire sur les Origines Maristes. Il n'a pas fallu attendre longtemps pour son premier livre, *Strong Mind, Gentle Heart (Esprit courageux et Cœur tendre)* – une courte biographie de Marcellin Champagnat dont les sources viennent de l'œuvre plus importante de Frère Stephen Farrell (*Achievement from the Depths*) et des publications de Frère Paul Sester sur les lettres du Fondateur. Un autre travail très valable a été publié bientôt après – une étude comparative des vies de nos quatre Fondateurs Maristes : Jean-Claude Colin, Jeanne-Marie Chavoïn, Marcellin Champagnat et Françoise Perroton. Frère Frédéric avait toujours en vue ses lecteurs, et il s'essayait toujours à écrire de manière à ce que ce soit intéressant et utile pour eux. Un exemple de cela, c'est le guide qu'il a préparé pour les pèlerins au « Pays de Champagnat », un guide toujours utilisé à ce jour. Il a

écrit des guides similaires pour Rome, à la fois pour la Basilique Saint Pierre et pour une série de tours pédestres de la Cité Eternelle. A son retour en Australie, il a continué ses recherches, ses écrits et ses enseignements sur Marcellin et la période de fondation. Son dernier ouvrage, publié en 2011, *An Abundance of the Heart*, était un texte d'introduction aux lettres du fondateur.

Frère Frederick McMahon était un merveilleux compagnon pour ses confrères, un grand ami pour beaucoup, un homme d'humour et d'esprit, un érudit amoureux de la littérature anglaise et un Frère mariste à la foi profonde et au cœur généreux. C'était quelqu'un bien décrit par le titre qu'il donna à son premier livre sur le Fondateur, un homme à "l'Esprit courageux et au Cœur tendre".

*Extraits de l'éloge prononcé par Frère Desmond Murphy  
à la messe d'action de grâces pour la vie du Frère Frederick.  
St Joseph's College, Hunters Hill. 6 Octobre 2015*



